-COPIE-
Service de la gestion des documents et archives – VTR

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR DE JANVIER 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6e jour de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbaux
16-23-12-85
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 16 décembre 1985 et des séances spéciales du 23 décembre 1985 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;

d) Amendement au règl. no 13 re: rues et places publiques, aux fins de donner un nom à de nouvelles rues et/ou places publiques,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 2 décembre 1985;

e) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement, modification à l'horaire de nuit dans les rues durant l'hiver,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 2 décembre 1985;

f) Amendement au règlement 950 concernant les travaux de rénovation à la salle J.-Antonio-Thompson, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 16 décembre 1985;

g) Amendement au règl. 956 concernant la construction domiciliaire,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 23 décembre 1985;

Amendement au règl. 1982-Z re: zonage modifier cert. zones du district 12 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Ra3, 12Rb1 à 12Rb13 inclus, 12Rx10, 12Cb1 à 12Cb4 inclus, 12Pa3, et de créer dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra1 à 12Ra11 inclus, 12Rab1 à 12Rab11 inclus, 12Rb1, 12Rb2, 12Rc1, 12Ca1, 12Ca2, 12Ca3, 12Cb1 et 12Pa3, aux fins de créer une nouvelle catégorie de zone résidentielle (Rab) et de reclassifier les groupes d'habitation, leurs caractéristiques et les zones qui les contiennent, d'ajouter et de modifier certaines normes relatives à la réglementation particulière des zones résidentielles; aux fins de modifier les caractéristiques des groupes commerces et services Ca et Cb et les zones qui les contiennent, pour tout le territoire de la ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

ADOPTÉ

1-86 Compte rendu 16-12-85 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu du Conseil siégeant en Commission permanente, le 16 décembre 1985 soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 2 - item 5 a) dernier paragraphe:

Rayer "refusée" et remplacer par "acceptée".

Page 2 - item b):

Ajouter: "Cette demande est acceptée par le Conseil".

Page 9 - item 42:

On devrait lire:

"Offre de la Ville au gouvernement fédéral pour l'acquisition de son équipement d'incendie à l'aéroport au prix de 1 $.

Le Conseil accepte de faire une telle offre."

ADOPTÉ

2-86 Règlement 1982-Z-A-30 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 décembre 1985;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-30 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de permettre les établissements de vente d'automobiles neuves et usagées avec ou sans salle de montre et les établissements de vente de pièces neuves pour véhicules motorisés dans toutes les zones Cc. La réparation des véhicules sera permise dans les seuls établissements où est effectuée la vente d'automobiles neuves. Aussi, aux fins d'augmenter le pourcentage maximum d'occupation au sol du bâtiment principal dans les zones Rc et Rd dans le territoire délimité par le fleuve St-Laurent, le boulevard Normand, l'autoroute De Francheville et la rivière St-Maurice et, d'annuler la zone 10Cc2 et créer dans le territoire inclus dans cette zone, les nouvelles zones 10Cc8 et 10Cc2, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

3-86
Règlement
1982-Z-A-38
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 décembre 1985;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-38 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier la marge de recul avant sur une partie du boul. Laviolette, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-45
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-45 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Ra3, 12Rb1 à 12Rb13 inclus, 12Rx10, 12Cb1 à 12Cb4 inclus, 12Pa3, et de créer dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra1 à 12Ra11 inclus, 12Rab1 à 12Rab11 inclus, 12Rb1, 12Rb2, 12Rc1, 12Ca1, 12Ca2, 12Ca3, 12Cb1 et 12Pa3, aux fins de créer une nouvelle catégorie de zone résidentielle (Rab) et de reclassifier les groupes d'habitation, leurs caractéristiques et les zones qui les contiennent, d'ajouter et de modifier certaines normes relatives à la réglementation particulière des zones résidentielles; aux fins de modifier les caractéristiques des groupes commerces et services Ca et Cb et les zones qui les contiennent, pour tout le territoire de la ville soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

5-86
Contrat
vente à
LES CONST.

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions de développement pour l'achat et le développement des lots 2237-17 et 18 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

PONTOISE INC. Adoption

ATTENDU que les CONSTRUCTIONS PONTOISE INC. a accepté d'acquérir ces lots et d'y construire des bâtiments multifamiliaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS PONTOISE INC. les lots 2237-17 et 2237-18 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 20 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence Me Jean Lamy, greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gilles Légaré, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

6-86 Contrat ententes avec LE CENTRE LANDRY INC. et LE CENTRE N.-D.-DE-LA-PAIX Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville des protocoles d'ententes avec LE CENTRE LANDRY INC. et LE CENTRE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX INC., concernant l'accréditation de ces partenaires et l'identification des engagements entre la Ville et chacun de ceux-ci.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits protocoles d'ententes qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

7-86 Approbation des dépenses pour les aménagements cyclables Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve le présent rapport relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et ce montant à 34 291,37 $;

Que le Conseil a pris connaissance des conditions imposées par le ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le ministère des Transports a accordée.

ADOPTÉ

8-86 Régime de prestations en faveur de M. LÉO BELLEROSE Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières entend établir un régime de prestations pour le bénéfice de M. Léo Bellerose;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 6e JOUR DE JANVIER 1986

Que la Ville de Trois-Rivières accepte d'établir un régime de prestations pour le bénéfice de M. Léo Bellerose, le Trust Général du Canada devant agir en qualité de gardien du régime.

Que la Ville de Trois-Rivières remette au Trust Général du Canada les cotisations retenues sur le salaire de M. Léo Bellerose.

Que la Ville remette également, sous forme de contributions supplémentaires, les revenus en provenance du régime qui lui auront été versés par le gardien ou tout autre montant d'argent à être versé à l'employé tels que montants forfaitaires, remboursement de crédit en maladie et bénéfices du même genre.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la convention à intervenir avec M. Léo Bellerose et Trust général du Canada relativement à l'établissement du régime de prestations à l'employé.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 20e jour de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
06-01-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 6 janvier 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;

d) Amendement au règl. no 13 re: rues et places publiques, aux fins de donner un nom à de nouvelles rues et/ou places publiques,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 2 décembre 1985;

e) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement, modification à l'horaire de nuit dans les rues durant l'hiver,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 2 décembre 1985;

f) Amendement au règlement 950 concernant les travaux de rénovation à la salle J.-Antonio-Thompson, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 16 décembre 1985;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règl. 956 concernant la construction domiciliaire,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 23 décembre 1985;

h) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage, aux fins de modifier certaines zones du district no 12,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 6 janvier 1986;

Règlement re: prog. particulier d'urbanisme pour ptie du territoire "Centre-Ville" Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement concernant le programme particulier d'urbanisme pour la partie du territoire de la Ville appelée "Centre-Ville".

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Règlement décrétant achat de véhicules et machinerie Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de véhicules et de machinerie pour les Services de la sécurité publique et des travaux publics et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Règlement travaux de construction serv. muni. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux (pavage, trottoirs, pavage de ruelles etc.) et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Règlement travaux de reconstruction serv. muni. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de reconstruction de services municipaux et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

Règlement divers travaux de génie pour les services communautaires Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant divers travaux de génie pour les services communautaires et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement au règl. 956 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 956 concernant des subventions pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les critères d'admissibilité.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Enfouissement de fils Centre-Ville Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'enfouissement des fils conducteurs de l'électricité, de téléphone et autres communications, prohibant des fils conducteurs suspendus, dans le périmètre du Centre-Ville assujetti au programme Revi-Centre.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. no 5 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 5 concernant l'établissement et l'organisation d'un corps de police, aux fins de remplacer le code de déontologie.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Règlement pour établir une brigade de pompiers Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement concernant l'établissement d'une brigade de pompiers aux fins de remplacer le code de déontologie.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Amendement au règl. 957 re: crédits taxes fon. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 957 prévoyant des crédits de taxes foncières afin d'encourager la construction des terrains vacants, aux fins d'extensionner le territoire dans lequel ce crédit sera accordé.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de janvier 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

9-86
Compte rendu 06-01-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu du Conseil siégeant en Commission permanente, le 6 janvier 1986 soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 3 - item 13:

Après le 3e paragraphe ajouter: "M. le Conseiller Georges Côté est contre cette proposition."

Page 4 - item 16:

Ajouter à la fin de cet item: "M. le Conseiller Georges Côté est contre cette décision."

Page 4 - item 17 a):

Au 6e paragraphe, après "problème" ajouter "et souhaiterait une mesure permanente."

ADOPTÉ

10-86
Projet de règlement re: prog. particulier d'urbanisme Centre-Ville Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement concernant le programme particulier d'urbanisme pour la partie du territoire de la ville appelée "Centre-Ville", soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

11-86
Contrat servitude par les GESTIONS F. COLBERT INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude pour l'utilisation du système d'égout pluvial public, consenti par GESTIONS F. COLBERT INC. sur les immeubles suivants:

INITIALES DU MAIRE

10

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

DÉSIGNATION:

a) Un terrain vacant de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CENT QUARANTE-HUIT du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-148) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 209-149, vers le sud-est par une partie du lot 209-148, vers le sud-ouest par le lot 209-132, rue du Fief;

mesurant deux mètres et quatre-vingt-onze centièmes (2,91 m.) vers le nord-est, onze mètres et trente-quatre centièmes (11,34 m.) vers le sud-est, onze mètres et quatre-vingt-trois centièmes (11,83 m.) le long d'une courbe de vingt-trois mètres et cinquante-quatre centièmes (23,54 m.) de rayon vers le sud-ouest; contenant en superficie dix mètres et soixante-et-onze centièmes carrés (10,71 m.c.);

b) un terrain vacant de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CENT QUARANTE-NEUF du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-149) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 209-150, vers le sud-est par une partie du lot 209-149, vers le sud-ouest par une partie du lot 209-148 et le lot 209-132, rue du Fief, vers l'ouest et le nord-ouest par le lot 209-133 rue du Fief;

mesurant dix mètres et soixante-seize centièmes (10,76 m.) vers le nord-est, vingt-cinq mètres et soixante-trois centièmes (25,63 m.) vers le sud-est, deux mètres et quatre-vingt-onze centièmes (2,91 m.), quatorze mètres et quatre-vingt-huit centièmes (14,88 m.) le long d'une courbe de vingt-trois mètres et cinquante-quatre centièmes (23,54 m.) de rayon vers le sud-ouest, six mètres et quarante-sept centièmes (6,47 m.) vers l'ouest, douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie deux cent quatre-vingt-dix-huit mètres et soixante centièmes carrés (298,60 m.c.);

c) un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CENT CINQUANTE du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-150) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 209-151, vers le sud-est par une partie du lot 209-150, vers le sud-ouest par une partie du lot 209-149, vers le nord-ouest par le lot 209-133 rue du Fief;

mesurant un mètre et soixante-dix-sept centièmes (1,77 m.) vers le nord-est, vingt-trois mètres et soixante-seize centièmes (23,76 m.) vers le sud-est, dix mètres et soixante-seize centièmes (10,76 m.) vers le sud-ouest, dix mètres et vingt-et-un centièmes (10,21 m.), quatorze mètres et vingt centièmes (14,20 m.) le long d'une courbe de soixante-sept mètres et soixante-six centièmes (67,66 m.) de rayon vers le nord-ouest; contenant en superficie cent trente-six mètres et quatre-vingt-deux centièmes carrés (136,82 m.c.);

d) un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CENT CINQUANTE-ET-UN du lot originaire DEUX CENT NEUF (290-151) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le sud-est par une partie du lot 209-151, vers le sud-ouest par une partie du lot 209-150, vers le nord-ouest par le lot 209-133 rue du Fief;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

mesurant quinze mètres et cinquante-neuf centièmes (15,59 m.) vers le sud-est, un mètre et soixante-dix-sept centièmes (1,77 m.) vers le sud-ouest, quinze mètres et trente-deux centièmes (15,32 m.) le long d'une courbe de soixante-sept mètres soixante-six centièmes (67,66 m.) de rayon vers le nord-ouest, contenant en superficie neuf mètres et zéro quatre centièmes carrés (9.04 m.c.);

e) un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CENT VINGT-QUATRE du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-124) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 209-125, vers le sud-est par une partie du lot 209-124, vers le sud-ouest par le lot 209-109 rue du Fief;

mesurant deux mètres et soixante-cinq centièmes (2,65 m.) vers le nord-est, dix mètres et quatre-vingt-six centièmes (10,86 m.) vers le sud-est, onze mètres et vingt-neuf centièmes (11,29 m.) le long d'une courbe de vingt-trois mètres et cinquante-quatre centièmes (23,54 m.) de rayon vers le sud-ouest; contenant en superficie neuf mètres et trente-sept centièmes carrés (9,37 m.c.);

f) un terrain vacant de figure irrégulière, connu et désigné comme étant une partie du lot CENT VINGT-CINQ du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-125) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 209-126, vers le sud-est par une partie du lot 209-125, vers le sud-ouest par une partie du lot 209-124 et 209-109 rue du Fief, vers l'ouest et nord-ouest par le lot 209-110 rue du Fief;

mesurant dix mètres et soixante-dix-huit centièmes (10,78 m.) vers le nord-est, vingt-cinq mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (25,98 m.) vers le sud-est, deux mètres et soixante-cinq centièmes (2,65 m.), quinze mètres et quarante-deux centièmes (15,42 m.) le long d'une courbe et vingt-trois mètre et cinquante-quatre centièmes (23,54 m.) de rayon vers le sud-ouest, six mètres et quarante-sept centièmes (6,47 m.) vers l'ouest, douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie deux cent quatre-vingt-dix-neuf mètres et vingt-et-un centièmes carrés (299,21 m.c.);

g) un terrain vacant de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot CENT VINGT-SIX du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-126) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 209-127, vers le sud-est par une partie du lot 209-126, vers le sud-ouest par une partie du lot 209-125, vers le nord-ouest par le lot 209-110 rue du Fief;

mesurant un mètre et soixante-dix-sept centièmes (1,77 m.) vers le nord-est, vingt-trois mètres et quatre-vingt-neuf centièmes (23,89 m.) vers le sud-est, dix mètres et soixante-dix-huit centièmes (10,78 m.) vers le sud-ouest, dix mètres vingt-et-un centièmes (10,21 m.), quatorze mètres et vingt centièmes (14,20 m.) le long d'une courbe de soixante-sept mètres et soixante-six centièmes (67,66 m.) de rayon vers le nord-ouest; contenant en superficie cent trente-sept mètres et soixante-et-un centièmes carrés (137,61 m.c.);

h) un terrain vacant de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CENT VINGT-SEPT du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-127) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enre-

gistrement de Trois-Rivières, borné vers le sud-est par une partie du lot 209-127, vers le sud-ouest par une partie du lot 209-126, vers le nord-ouest par le lot 209-110 rue du Fief;

mesurant quinze mètres et cinquante-neuf centièmes (15,59 m.) vers le sud-est, un mètre et soixante-dix-sept centièmes (1,77 m.) vers le sud-ouest, quinze mètres et trente-deux centièmes (15,32 m.) le long d'une courbe de soixante-sept mètres et soixante-six centièmes (67,66 m.) de rayon vers le nord-ouest; contenant une superficie de neuf mètres et zéro sept centièmes carrés (9.07 m.c.);

i) un terrain vacant de figure triangulaire connu et désigné comme étant une partie de la subdivision CENT SOIXANTE-SIX du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-166) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le nord-est par une partie du lot 209, vers le sud-est par une partie du lot 209-167, vers le nord-ouest par une partie du lot 209-166;

mesurant six mètres et quarante-sept centièmes (6,47 m.) vers le nord-est, trente mètres et quatre-vingt-seize centièmes (30,96 m.) vers le sud-est, trente mètres et soixante-dix-sept centièmes (30,77 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre-vingt-dix-neuf mètres et vingt-cinq centièmes carrés (99,25 m.c.);

j) un terrain vacant de figure irrégulière connu et désigné comme étant une partie du lot CENT SOIXANTE-SEPT du lot originaire DEUX CENT NEUF (209-167) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, borné vers le sud-est par une partie du lot 209-167, vers le sud-ouest par le lot 209-158 rue du Fief, vers le nord-ouest par une partie du lot 209-166;

mesurant trente-deux mètres et quatre-vingts centièmes (32,80 m.) vers le sud-est, six mètres et quatre-vingt-seize centièmes (6,96 m.) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres et trente-quatre centièmes (21,34 m.) de rayon vers le sud-ouest; trente mètres et quatre-vingt-seize centièmes (30,96 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie cent quatre mètres et cinquante centièmes carrés (104,50 m.c.).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude préparé par Me Yvon Dupuis, notaire, lequel vient d'être soumis au Conseil et est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

12-86
Vente par SOMAVRAC INC. à la Ville
Adoption

VU le règlement 976 de la Ville autorisant l'acquisition des lots 15-5-1 et 15-5-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que le règlement 976 a été approuvé par le ministre des Affaires municipales et par le ministre de l'Industrie et du Commerce, le 27 décembre 1985;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de la "SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC SOMAVRAC INC." les lots 15-5-1 et 15-5-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 14 003,55 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte d'achat préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

13-86
Contrat vente à PLANCON INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à PLAN-CON INC. le lot 15-5-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 8 387,29 $ payé en 1975 dont quittance totale et finale quant au prix de vente, avec autorisation d'utiliser le terrain à des fins industrielles et subsidiairement commerciales, incluant la construction d'une bâtisse à des fins de location, en autant que la bâtisse soit conforme aux règlements municipaux et que l'usage corresponde aux prescriptions du règlement de zonage en vigueur dans cette zone.

Que la Ville reconnaisse que les constructions qui ont été érigées sur cet immeuble sont conformes aux exigences de la Ville et qu'elle s'en déclare satisfaite et donne mainlevée de la clause de rétrocession contenue dans l'acte enregistré sous le no 299126 en 1975, de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Que la Ville demande purement et simplement la radiation de l'enregistrement effectué le 10 octobre 1975, sous le no 299126 étant la vente par la Ville de Trois-Rivières à Plan-Con inc.

Que la Ville renonce à exercer son droit de priorité d'achat sur ledit immeuble par suite de la vente que Plan-Con inc. entend faire en faveur de la Compagnie Les Magasins Corvettes inc. en autant que cette vente se réalisera en 1985.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du Ministre de l'industrie et du Commerce du Québec.

Que les résolutions 306-75, adoptée le 11 août 1975, 349-85 adoptée le 5 août 1985 et 423-85 adoptée le 16 septembre 1985, soient et sont abrogées à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

14-86
Contrat correction à l'acte de vente

ATTENDU qu'en août 1985 la Ville de Trois-Rivières a vendu à CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. le lot 186-107 assorti d'une obligation de ne point vendre ledit lot avant qu'un immeuble ait été entièrement construit sur celui-ci;

à CONST. GILLES CHAÎNÉ INC. Adoption

ATTENDU que CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. entend vendre cet immeuble avant qu'une construction ait été réalisée, mais sans idée de spéculation et au même prix payé à la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte que CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. vende le lot 186-107 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières même si une bâtisse multifamiliale n'a pas été érigée sur ce lot;

Que la Ville de Trois-Rivières accepte que CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. vende à M. & Mme Pierre Dumont ledit lot 186-107 au même coût que celle-ci a payé à la Ville de Trois-Rivières avec en plus les taxes qu'il a payé depuis son acquisition sur ledit immeuble.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de déclaration préparé par Me Yves Boivin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

15-86 Contrat vente à BO-QUÉBÉCOIS INC. Adoption

ATTENDU que le 10 juin 1985, la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions de développement pour les lots 2237-8 à 2237-20 inclusivement;

ATTENDU que BO-QUÉBÉCOIS GESTION INC. a accepté de bâtir un bâtiment multifamilial sur chacun des lots 2237-8, 2237-9, 2237-10 et 2237-11;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à BO-QUÉBÉCOIS GESTION INC. les lots 2237-8, 2237-9, 2237-10 et 2237-11 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 40 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me René Cloutier, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

16-86 Contrat de travail avec M.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

ROBERT CHÊNEVERT ingénieur Adoption

Que Monsieur ROBERT O. CHÊNEVERT, ingénieur, soit et est engagé comme ingénieur au Service du génie, sur une base contractuelle du 1er janvier au 31 mars 1986, pour et en considération d'une somme de 8 570,50 $. Le présent contrat se terminera le 31 mars 1986 et ne pourra être reconduit par tacite reconduction.

M. Chênevert devra fournir un minimum de 33,75 heures/semaine.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le contrat de M. Chênevert.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

17-86 Contrat protocole d'entente avec MULTIDEV IMMOBILIA INC. Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions de développement en 1985 pour un emplacement appelé "Place du Marché";

ATTENDU que MULTIDEV IMMOBILIA INC. a déposé une proposition;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un accord avec MULTIDEV IMMOBILIA INC. en vertu duquel la Ville accorde une option d'achat à celle-ci pour les terrains ayant les cotes "A-1", "C" et "D" d'une superficie approximative de 101 395,60 pi. ca. et dont la valeur estimée est de 650 000 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit accord qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

18-86 Contrat entente avec LE CLUB FUJIYAMA DOJO INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LE CLUB FUJIYAMA DOJO INC. pour la délégation de gestion des tatamis de judo, du 30 janvier 1986 au 29 janvier 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

19-86 Subdivision des lots 645 et

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

646-1
Adoption

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 15 janvier 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 645 et 646-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et retirant le caractère de rue à ces lots, ceux-ci étant situés rues Champlain et St-Antoine, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 645-1 (rue) et 646-1-1 (rue).

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

20-86
Subdivision
annulation
du lot
203-79
(rue)
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le lot 203-79 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières soit annulé et que le caractère de rue soit enlevé à ce lot.

ADOPTÉ

21-86
Emprunt de
136 500 $
au fonds de
roulement
re: achat
d'ameublement
et d'équip.
suivant plan
triennal
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'achat d'ameublement et d'équipements pour différents services;

ATTENDU que ces achats sont estimés à 136 500 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à faire l'achat d'ameublement et d'équipements pour différents services, conformément à un estimé préparé par M. Pierre Moreau, directeur des services administratifs et financiers, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 136 500 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 136 500 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1987;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1987 à 1991 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

22-86
Formation comité de toponymie Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Qu'un comité de toponymie soit formé pour trouver et attribuer un nom aux nouvelles rues et places publiques qui seront acceptées par le Conseil municipal.

Que ce comité soit composé des personnes suivantes qui se réuniront selon les besoins et qui devront soumettre ces noms de rues au Conseil pour approbation:

Madame la conseillère Charlotte Lussier, présidente

Monsieur René Hardy du département des sciences humaines à l'Université du Québec à Trois-Rivières et professeur d'histoire au niveau de la maîtrise, membre

Monsieur Yvon Martin, archiviste régional pour les Archives nationales du Québec à Trois-Rivières. membre

Monsieur René Verrette, assistant au conservateur du musée d'archéologie de l'U.Q.T.R., étudiant en science québécoise au niveau de la maîtrise et auteur de deux (2) volumes "Les rues de Trois-Rivières, leur origine et leur histoire", membre

Monsieur Réal Fleury, archiviste et assistant-greffier de la Ville, secrétaire.

ADOPTÉ

23-86
Appui à la demande de Mme Justine Moreau Richard pour excl. zone agri. ptie lot 15 Adoption

ATTENDU que Mme Justine Moreau Richard s'est adressée à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 15 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne en faveur de M. André Robert;

ATTENDU que le morcellement de cette partie de terrain ne contrevient nullement à la réglementation municipale;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande d'aliénation d'une partie du lot 15 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne, présentée par Mme Justine Moreau Richard à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec

ADOPTÉ

24-86
Rétrogradation du sergent Gaston Rocheleau Adoption

ATTENDU que le sergent Gaston Rocheleau a demandé à être rétrogradé au poste d'agent;

ATTENDU que le directeur du Service de la sécurité publique recommande d'accéder à cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le sergent GASTON ROCHELEAU soit et est rétrogradé au poste d'agent.

ADOPTÉ

25-86
Amendement réso. 592-85
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la résolution 592-85 du 16 décembre 1985, soit et est amendée en ajoutant le paragraphe suivant:

"Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente."

ADOPTÉ

26-86
Modification réso. 585-85
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la résolution 585-85 du 16 décembre 1985 soit est amendée en ajoutant ce qui suit:

"item 5, concernant l'item 26 du compte rendu du 18 novembre 1985, ajouter le paragraphe suivant à la fin:

Le rapport de Madame Colette Parent est donc accepté et le Conseil accepte de confier les deux postes de concierge-messager à MM. Jean-Paul Duval et Claude Allard."

ADOPTÉ

27-85
Comptes à payer décembre 1985
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis dans le cour du mois de décembre 1985 pour la Ville au montant de 5 602 047,43 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

28-86
Confirmation de la Ville de T.-R. que l'Ile St-Quentin est sur son territoire
Adoption

ATTENDU que la Corporation pour le développement de l'Ile St-Quentin entend construire une piscine sur l'Ile St-Quentin;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme que l'Ile St-Quentin est sur son territoire et qu'elle est située dans la zone publique 6Pc1 dont les usages sont de nature à desservir l'ensemble de la communauté et qui sont orientés vers les loisirs, la récréation et le tourisme.

ADOPTÉ

29-86
Licence de piste de courses

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

avec pari mutuel sollicitée pour 1986 Adoption

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de piste de courses avec pari mutuel pour l'Hippodrome de Trois-Rivières, pour l'année 1986.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

30-86
Sollicitation licence de courses et d'immatriculation d'appareils servants aux courses pour 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de courses et d'immatriculation d'appareils servant aux courses, pour l'année 1986.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

31-86
Demande à M. Paul Philibert re: eau potable boul. St-Jean
Adoption

ATTENDU que le problème d'eau potable sur une section du boulevard St-Jean s'aggrave depuis 1979;

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières a promis aux citoyens de ce secteur de faire sa part aussitôt l'engagement du gouvernement;

ATTENDU que les citoyens devront aussi participer au projet après négociation;

ATTENDU que lors de la dernière campagne électorale, Monsieur le député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale a promis de régler ce problème avec nous;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Qu'une demande officielle soit faite à Monsieur Paul Philibert pour qu'une subvention soit versée à la ville de Trois-Rivières afin de régler une fois pour toute ce problème si important, tout en l'assurant de notre collaboration.

ADOPTÉ

32-86
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 11 janvier 1986

Clément Ricard & fils inc.:	
Avance - matériaux livrés sur le chantier - parc Isabeau - phase VI	250 000,00 $
Duxel inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Remise de la première tranche de la retenue - drainage village des Forges	17 741,10

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

Remise de la première tranche de la retenue - aqueduc Sainte-Marguerite	9 125,45
Reconstruction d'aqueduc - secteur Sainte-Marguerite et rue du Collège - paiement no 4 - retenue 10%	5 922,97
Construction J.G. inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - toiture chaufferie U.Q.T.R.	252,95
Excavation René Gélinas:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - prolongement Saint-Joseph	1 404,17
Goodyear Service Store:	
Achat de pneus	521,27
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat d'enveloppes et papier - imprimerie	836,84
Saillant inc.:	
Achat de pièces	104,26
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces	106,36
Accessoires outillage limitée:	
Réparation de la dégeleuse à vapeur - unités 393 et 521	10 659,85
Compucentre:	
Achat de d'équipement - service de l'évaluation	10 856,19
Transport Michel inc.:	
Transport de meubles	23,79
Jean Fréchette:	
Partie des dépenses de recouvrement asphaltique de son hangar vers la piste de déplacement	2 450,00
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels (relevés individuels, brochure, etc.) - novembre 1985	7 590,00
Wilson O'Shaughnessy:	
Honoraires - travail effectué sur différents dossiers - du 21 octobre au 15 novembre 1985	276,00
Mediacom inc.:	
Location de panneau - autoroute 55 - décembre 1985	90,00
Location de bulletin permanent - décembre 1985	186,00
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - Yvon Masse	78,75
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - décembre 1985	300,00
Société canadienne des postes:	
Achat de timbres à 34¢ et d'enveloppes pour poste certifiée à 1,12 $ - cour municipale	960,00
Achat de timbres à 34¢ - sécurité publique	136,00
Société des alcools du Québec:	
Achat de boisson	606,85
Flageol photo enr.:	
Photos - Bal Lavérendrye et salle Thompson	22,89

LOISIRS

Polyvalente Ste-Ursule:	
Location de gymnase pour soccer adulte	359,60

LOISIRS

Publi-design enr.:	
Photocomposition et montage de textes pour l'impression du répertoire des organismes en loisirs	149,00 $
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Travaux exécutés dans plusieurs parcs-écoles	1 145,86

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	62,10
LPM supérieur inc.	34,74

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

Larochelle & frère	38,97
Grossistes Baie d'Hudson	78,38
J. Champagne enr.	90,50
François Carignan	20,69
Agropur	34,90

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Gestion du pari-mutuel - novembre 1985	10 640,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bronsard, Serge:	
Animateur en loisirs	
256 km - 10 octobre au 17 décembre 1985	62,72
Hamel, Irène:	
Animatrice - loisirs	
62 km - 6 novembre au 16 décembre 1985	15,19
Lemay, Nicole:	
Animatrice - loisirs	
102 km - 4 septembre au 12 décembre 1985	24,99
Ricard, Alain:	
Dessinateur II - arpentage	
228 km - du 24 janvier au 12 novembre 1985	55,86

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jacques Blais:	
Candiac - réunion du comité d'uniformisation	81,80
Remboursement de petite-caisse	86,82
Claude Gendron:	
Montréal (rencontre avec Michel Dupuy et J.-M. Cousineau) - Montréal (rencontre à la Croix Bleue) - Repas (8 personnes) séance d'arbitrage policiers-pompiers	230,60
Henri-Paul Jobin:	
Montréal - Rencontre avec FCM	99,55
Jean Lamy:	
Québec - Ministère des Affaires municipales - approbation des règlements 968 et 975-A	66,75

REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE

Juliette Bourassa	135,02

TOTAL	333 815,73 $

Pour la semaine se terminant le 11 janvier 1986

Duxel inc.:	
Aqueduc et égout - village des Forges - paiement no 4 - retenue 10%	4 531,81 $
Gaston Paillé ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - pluvial boul. des Forges	1 004,72 $
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 31 décembre 1985	53 937,00
J.P. Deshaies inc.:	
Achat de diesel et gasoline	20 771,52
Sanibec:	

Entretien ménager - décembre 1985 et service de fins de semaine - décembre 1985	2 971,80
Service ménager trifluvien inc.:	
Remboursement de dépôt - devis de soumission - entretien ménager des postes de police	50,00
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - poste de police - décembre 1985	147,28
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - exposition - du 30 août au 29 novembre 1985	99,92
Location de photocopieuse - usine de traitement d'eau - 11e versement de 12	168,98
Location de photocopieuse - cour municipale - 11e versement de 12	168,98
Location de photocopieuse - bibliothèque - 10e versement de 12	656,76
Trust général du Canada:	
Remise régime de prestations différées et transfert au RPE pour Richard Rioux	23 993,18
Sobeco inc.:	
Honoraires - services actuariels assurance collective - du 1er septembre au 30 novembre 1985	5 245,00
Martine Audet:	
Honoraires - dactylographie du texte du rapport d'activités - inventaire archéologique du Jardin des Ursulines	100,00
Stratigraphe enr.:	
Honoraires et dépenses - mise au propre du plan base et des coupes stratigraphiques - Jardin des Ursulines	640,00
Services informatiques	
Service de programmation - les 3 et 4 décembre 1985	487,50
Charge de temps pour la semaine du 8 au 14 décembre 1985	675,00
Purolator Courier Ltd:	
Service de courrier	135,44
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - décembre 1985 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Cie Canadaienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - marché-aux-denrées, édifice des Travaux publics, hôtel de ville, Centre culturel, colisée, aéroport - décembre 1985	865,57
B.B. extermination inc.:	
Inspection - juin, juillet et août 1985	75,00
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Cotisation annuelle - Serge Desjardins	40,00
Yvon St-Onge:	
Pompier volontaire - Les Forges - décembre 1985	47,00
Bicybec ltée:	
Achat de plaque permanente - bicyclette	3,54
Ambulance 12-12 ltée:	
Service d'ambulance - Jean Thibeault	71,75
Association de paralysie cérébrale du Québec inc.:	
Subvention	100,00
Publications du Québec:	
Achat de la publication "Analyse budgétaire municipale 1985" - budget, organisation et méthodes	12,95
Le Nouvelliste:	
Ajustement de taux - avis publics	2 960,14
Les Ateliers photographiques de T.R. inc.:	
Développements de films pour Pierre Cardinal	50,74 $
Agrandissements, contacts 8 x 10, développement de film, photos, transports	146,16
Flageol photo enr.:	
Poses et photos - remise de chèque salle Thompson	41,42
Restaurant chez Louise:	

Repas aux détenus en 1985 - du 27 août au 17 décembre 1985	64,90
Julien Philibert:	
Fleurs - Edgard Doucet	32,70

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Pierre Daigneault - lère année	750,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Système d'arlarme Universel inc.:	
Batterie rechargeable - aéroport	135,77
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - décembre 1985	8 385,26
Comité Traverse des âges inc.:	
Entretien ménager du 25 octobre 1985	38,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	62,10
Larochelle & frère	34,26
Grossistes Baie d'Hudson	140,39
J. Champagne enr.	105,00
François Carignan	17,60
Agropur	184,10

EXPOSITION

CRSA4:	
Page de publicité au programme souvenir 85	100,00
Gérald Martin animat inc.:	
Salon Black jack - selon contrat - dépenses	2 692,00
Ninon Champagne & al:	
Remboursement de primes et dépôt de chambre - agriculture 1985	310,00

HIPPODROME

Hippodrome T.R. (1985) inc.:	
Location Re: Louisette Pratte	100,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1985

Claude Allard:	
Concierge-messager - greffe et archives 120 km - du 2 août au 31 décembre 1985	29,40
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 112 km	401,28
Transport d'employés	25,00
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées 24 sorties	66,00
Bareil, Michel:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 646 km - novembre et décembre 1985	158,27

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1985 (suite)

Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 269 km	56,49 $

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

Bédard, Réal:
Technicien en comptabilité - trésorerie
340 km - octobre, novembre et décembre 1985 83,30

Bellerose, Léo:
Responsable services aux citoyens - travaux publics
1 685 km 320,15

Boisvert, Henri-P.:
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)
343 km 72,03

Daviau, André:
Chef technicien - génie
568 km 107,92

Desjardins, Serge:
Surintendant - usine de traitement d'eau
304 km - octobre et novembre 1985 74,48

Déziel, Germain:
Ingénieur - génie
205 km 50,22

Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
391 km 82,11

Girard, Lorraine:
Jardinière - loisirs
65 km - du 18 septembre au 9 novembre 1985 15,92

Grenier, Gilles:
Technicien en contrôle budgétaire - organisation & méthodes
380 km - novembre et décembre 1985 93,10

Hamel, Réjean:
Journalier - équipements & opérations (services communautaires)
264 km - du 16 avril au 2 août 1985 64,68

Hamelin, Renald:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
309 km - du 2 octobre au 20 décembre 1985 75,71

Laberge, André:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
252 km 53,38

Lacoursière, Michel:
Régisseur Centre Notre-Dame-de-la-Paix - loisirs
263 km - novembre et décembre 1985 64,43

Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil 1 - génie
529 km 111,09

Lefebvre, Michel:
Régisseur programmes sportifs - loisirs
177 km - novembre et décembre 1985 43,36

Lelièvre, Denis:
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs
86 km 21,07

Lesage, Mario:
Technicien évaluation III - évaluation
150 km - du 13 septembre au 5 décembre 1985 36,75

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
557 km 105,83

Pelland, Gaston:
Commis d'utilité gén. - trésorerie
12 sorties - de février à décembre 1985 33,00

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
667 km 126,73

Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)
230 km 56,35

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1985 (suite)

LUNDI, LE 20e JOUR DE JANVIER 1986

Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
684 km	129,96 $
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
1 634 km	310,46
Ricard, Denis:	
Technicien en urbanisme - urbanisme	
252 km - du 1er août au 19 décembre 1985	61,74
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 147 km	217,93
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
156 km	38,22
Verville, André:	
Préposé aux parcomètres - travaux publics	
32 sorties	88,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pierre Cardinal:	
Dépenses - fouilles - Jardin des Ursulines	219,55
Marcel St-Laurent:	
St-Georges-de-Beauce - réunion commission de	
l'aéroport	147,62

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Réjean Boucher	144,22
Madame Huguette Charest	43,74
Gérald Cholette	451,23
René Monfette	224,19
René Monfette	453,96
TOTAL	138 452,11 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

26

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 3e jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
20-01-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 20 janvier 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;

d) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement, modification à l'horaire de nuit dans les rues durant l'hiver,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 2 décembre 1985;

e) Amendement au règlement 950 concernant les travaux de rénovation à la salle J.-Antonio-Thompson, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 16 décembre 1985;

f) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage, aux fins de modifier certaines zones du district no 12,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 6 janvier 1986;

g) Règlement concernant le programme particulier d'urbanisme pour la partie du territoire de la ville appelée "Centre-Ville",

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 20 janvier 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Yvan Leclerc;

h) Règlement prévoyant l'achat de véhicules et de machinerie pour les Services de la sécurité publique et des travaux publics et décrétant un emprunt,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 20 janvier 1986;

i) Règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux (pavage, trottoirs, pavage de ruelles, etc.) et décrétant un emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 20 janvier 1986;

j) Règlement prévoyant des travaux de reconstruction de services municipaux et décrétant un emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 20 janvier 1986;

k) Règlement prévoyant divers travaux de génie pour les services communautaires et décrétant un emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 20 janvier 1986;

l) Règlement décrétant l'enfouissement des fils conducteurs dans le périmètre du Centre-Ville,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 20 janvier 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Yvan Leclerc;

m) Amendement au règlement 5 concernant l'établissement et l'organisation d'un corps de police,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 20 janvier 1986;

n) Amendement au règlement 8 concernant l'établissement d'une brigade de pompiers,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 20 janvier 1986;

o) Amendement au règlement 957 prévoyant des crédits de taxes foncières afin d'encourager la construction des terrains vacants,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 20 janvier 1986;

Amendement au règl. 725 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 725 concernant les systèmes d'alarme, aux fins de décréter que les frais d'interruption d'un système par un policier ou autres employés de la Ville, soient à la charge du propriétaire.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Amendement au règl. 5 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police,

aux fins d'interdire la consommation de boissons alcooliques dans les parcs publics en-dehors des permissions spéciales en plus qu'après 23 h 00.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Règlement travaux centre-ville re: prog. Revi-Centre Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre, appropriant les subventions gouvernementales et autres à cet effet et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement travaux usine trait. d'eau et station de pompage Ile St-Quentin Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux à l'usine de traitement d'eau et à la station de pompage de l'Ile St-Quentin et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Travaux divers sur pties lots 203, 204 et 205 (Les Arpents verts) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'aqueduc, d'égouts, de pavage, de voirie, d'éclairage à canalisation souterraine et de bordures de rue, sur les rues portant les numéros de cadastre 203-123, 203-124, 203-125, 204-88, 205-17, 205-18 et 204-89, et décrétant un emprunt à cet effet, remboursable par une taxe spéciale payable dans une proportion de 75% par le promoteur et/ou les propriétaires riverains et dans une proportion de 25% par l'ensemble des propriétaires de la Ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Feux de circulation Des Récollets St-Joseph et De Labadie Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat et l'installation de feux de circulation à l'intersection du boul. Des Récollets et de la rue St-Joseph, et à l'intersection du boul. Des Récollets et de la rue De Labadie, ainsi que la modification de certains feux, et décrétant un emprunt à cet effet.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
29

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Plantation d'arbres dans la Ville Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la plantation d'arbres dans la Ville en 1986 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Règlement prévoyant travaux de renouvellement branchements 1986 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout pour l'année 1986 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Règlement achat de tout ou ptie rue Grande Hermine infrastructures pavage et emprunt Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de tout ou partie de la rue Grande Hermine, de tout ou partie des infrastructures et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement règl. 956 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 956 concernant des subventions pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins d'étendre le programme de subventions aux immeubles dont la construction aura débutée le ou avant le 31 décembre 1986, aux fins de modifier les critères d'admissibilité et aux fins d'augmenter le fonds de subvention pour que la Ville puisse verser les subventions en 1986, 1987, 1988 et 1989.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

Amendement règl. 878 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 878 concernant des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs et décrétant un emprunt de 123 000 $, aux fins de modifier les objets du règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement au règl. 8 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 8 concernant l'organisation d'une brigade de pompiers, aux fins de déterminer un territoire pour chacun des ramoneurs de cheminée.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Dupont

Amendement au règl. 186 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de porter de 3,00 $ à 5,00 $ le coût des billets de stationnement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de février 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

33-86 Compte rendu 20-01-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu du Conseil siégeant en Commission permanente, le 20 janvier 1986 soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 3 - item 9:

Ajouter: "M. Jobin suggère d'en installer une vers la droite aussi."

ADOPTÉ

34-86 Règlement 13 re: rues Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 décembre 1985;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-287 (1986), amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom à certaines rues, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

35-86
Subdivision ptie lot 186
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 27 janvier 1986, montrant la subdivision d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Papineau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-170 et 186-171.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

36-86
Contrat vente à MARCEL BRISSON ET GERTRUDE BOUCHER
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. MARCEL BRISSON et à Dame GERTRUDE BOUCHER le lot 186-156-2 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 82,50 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Jean-Nil Héon, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

37-86
Contrat mainlevée lot 178-554
Adoption

ATTENDU que le 26 octobre 1961, la Ville de Trois-Rivières a vendu à M. Charles Gignac le lot 178-554 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, ladite vente ayant été enregistrée sous le no 226 477 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de conditions et d'une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée des clauses et obligations à elles consenties dans l'acte enregistré sous le no 226 477 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, concernant le lot 178-554 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me H.-Paul Martin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

38-86
Contrat mainlevée lots 181-2-84 181-2-99 et 181-846 Adoption

ATTENDU que le 31 août 1978, la Ville de Trois-Rivières a vendu à Les Constructions J.C. Gagnon inc. les lots 181-2-84, 181-2-99 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, ladite vente ayant été enregistrée sous le no 320 076 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ATTENDU que le 11 septembre 1979, la Ville de Trois-Rivières a vendu à M. Jean-Yves Trudel le lot 181-846, du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, ladite vente ayant été enregistrée sous le no 325 745 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ATTENDU que ces ventes étaient assorties de conditions et d'une clause résolutoire;

ATTENDU que les acquéreurs ont satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée des clauses et obligations à celles consenties dans les actes enregistrés sous les nos 320 076 et 325 745 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, concernant les lots 181-2-84, 181-2-99 et 181-846 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me François St-Arnaud, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

39-86
Contrat vente à DENISE CHARTRAY-HOUDE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Dame DENISE CHARTRAY le lot 1122-203-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 200,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Jean Damphousse, notaire, constatant cette transaction.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

40-86
Contrat servitude en faveur de Bell Canada re: lot 595-1 Ptie Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente à BELL CANADA une servitude réelle et perpétuelle sur l'immeuble ci-après désigné:

DÉSIGNATION DU FONDS SERVANT

Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel pour la Paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, comme étant une PARTIE de la subdivision UN du lot originaire CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (595-1 Ptie).

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 595-2 (rue St-Georges), vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 595-1; mesurant 3,89 mètres vers le nord-est, trois mètres et cinquante-neuf centièmes (3,59m) vers le sud-est, trois mètres et quatre-vingt-onze centièmes (3,91m) vers le sud-ouest trois mètres et vingt-six centièmes (3,26m) vers le nord-ouest; contenant en superficie treize mètres carrés et trente-quatre centièmes (13,34 mc.);

Le coin nord-ouest dudit emplacement est situé à six mètres et soixante-quatorze centièmes (6,74m) de l'intersection des rues Notre-Dame et St-Georges.

Le tout tel que démontré à un plan et description technique préparés par M. Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 3 décembre 1985, sous le numéro 355 de ses minutes.

pour le prix de 1,00 $, afin d'y placer et maintenir une boîte d'interconnexion.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de servitude préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

41-86
Contrat bail en faveur de RENÉ LAROSE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue à M. RENÉ LAROSE le lot 170-121 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 1,00 $ par année à compter du 1er janvier 1986. Ce dernier n'assumera pas les taxes municipales pour ce terrain, assumant l'entretien du terrain.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à

signer pour et au nom de la Ville, le bail sous seing privé avec M. Larose.

ADOPTÉ

42-86
Contrat entente avec LE C.R.A.C. inc. Adoption

ATTENDU que les résidents des boulevards St-Jean et St-Michel éprouvent pour certains, de sérieux problèmes d'alimentation en eau potable;

ATTENDU que le député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale du Québec et la Ville travaillent à solutionner ce problème;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de verser une subvention de 5 000 $ au COMITÉ DE REGROUPEMENT ET D'ACTIONS DES CITOYENS DU BOULEVARD ST-JEAN (C.R.A.C. inc.) pour la construction et l'aménagement d'une bâtisse abritant douches et laveuses à linge;

Que Monsieur Jean-Luc Julien, directeur général soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec cet organisme concernant les différents frais que doivent assumer les parties relativement à cette bâtisse.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

43-86
Contrat servitude par LES TRICOTS IMPRIMÉS DE T.-R. INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Bertrand Ferron, notaire, en vertu duquel LES TRICOTS IMPRIMÉS DE TROIS-RIVIÈRES INC. consent une servitude temporaire ainsi qu'une servitude perpétuelle en faveur de la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

1. Une parcelle de terrain située en la municipalité de la Ville de Trois-Rivières connue et désignée comme étant une PARTIE du lot originaire numéro VINGT-TROIS (P.23) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières; bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 23, vers le nord-est par une partie du lot 23 et vers le sud-ouest par une partie du lot 23-174; mesurant, quatorze mètres et soixante-dix-neuf centièmes (14,79 m.) vers le nord-ouest, trente-six mètres et soixante-quinze centièmes (36,75 m.) vers le nord-est, quarante-deux mètres et quarante centièmes (42,40 m.) le long d'une courbe de quatre-vingt-trois mètres et quatre-vingt-deux centièmes (83,82 m.) de rayon vers le sud-ouest, contenant trois cent quarante-deux mètres carrés et cinq dixièmes (342,5 m.c.).

2. Une parcelle de terrain située au même endroit connue et désignée comme étant une PARTIE de la subdivision offici-

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

elle numéro CENT SOIXANTE-QUATORZE du lot originaire numéro VINGT-TROIS (23-P.174) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières; bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 23-174, vers le nord-est par une partie du lot 23 et par une partie du lot 23-174, vers l'est par une partie du lot 23-174, vers le sud-ouest par une partie du lot 23-174 et par une partie du lot 23-174 (rue Girard); mesurant, quarante-quatre centièmes de mètre (0,44 m.) vers le nord-ouest, quarante-deux mètres et quarante centièmes (42,40 m.) le long d'une courbe de quatre-vingt-trois mètres et quatre-vingt-deux centièmes (83,82 m.) de rayon de vingt-quatre mètres et quatre-vingt-treize centièmes (24,93 m.) vers le nord-est, dix-huit mètres et quatre-vingt-huit centièmes (18,88 m.) vers l'est, quarante-six mètres et soixante-dix centièmes (46,70 m.) le long d'une courbe de cent trente-sept mètres et seize centièmes (137,16 m.) de rayon et trente-cinq mètres et soixante-six centièmes (35,66 m.) vers le sud-ouest, contenant en superficie six cent quatre-vingt-six mètres carrés (686 m.c.).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

44-85
Contrat protocole d'entente avec GERVAIS & QUESSY INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec GERVAIS & QUESSY INC. pour le développement domiciliaire de parties des lots 203, 204 et 205 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, ledit protocole établissant les droits et obligations des parties eu égard le développement des phases I et II du secteur appelé "LES ARPENTS VERTS".

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

45-86
Contrat protocoles d'ententes avec différents groupes de loisirs Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des protocoles d'ententes avec:

- Les Loisirs St-Michel-des-Forges inc.;
- Le Comité des Abitations Adélard-Dugré;
- Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc.;
- Les Loisirs St-Philippe inc.;
- L'Association récréative Ste-Marguerite inc.;
- La Société des Loisirs St-Sacrement inc.;
- L'Association sportive Ste-Cécile inc.;

pour la délégation de la gestion des pavillons de quartier du 1er janvier au 31 décembre 1986, pour et en considération

INITIALES DU MAIRE
360
INITIALES DU GREFFIER

d'une somme de 6 868 $/m.c. pour les bâtisses et de 0,30 $/ m.c. pour le déneigement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits protocoles d'ententes qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

46-86
Contrat protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD INC. en vertu duquel la Ville accrédite cet organisme et lui délègue des mandats spécifiques de gestion de programmes et d'équipements, du 1er janvier au 31 décembre 1986.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

47-86
Contrat protocole d'entente avec la FONDATION CULTURELLE TRIFLUVIENNE INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la FONDATION CULTURELLE TRIFLUVIENNE INC. en vertu duquel la Ville assurera la gestion des sommes d'argent recueillies par la Fondation et versées à la Ville.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

48-86
Contrat entente avec la SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LA MAURICIE INC. en vertu de laquelle celle-ci est autorisée à percevoir le coût de licences de chiens et à appliquer le règlement no 6 concernant les chiens, sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

49-86
Propositions création d'emplois programme développement de l'emploi Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité des projets suivants, présentés dans le cadre du programme «développement de l'emploi 1986».

1- Participation à la gestion financière pour le Service budget, organisation et méthodes;

2- Applications concrètes de la bureautique pour le Service des ressources humaines;

3- Animation sportive pour le Service des loisirs;

4- Soutien au développement du loisir touristique pour le Service des loisirs.

Que Son Honneur le Maire soit autorisé au nom de la Ville à signer tout document officiel concernant lesdits projets et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage par son représentant, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉ

50-86
Demande au ministre de l'Environnement Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au ministère de l'Environnement du Québec d'approuver les plans et devis pour la construction des services municipaux (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial) requise pour desservir les rues portant les numéros de cadastre 203-123, 203-124, 203-125, 204-88, 205-17, 205-18 et 204-89, et autorise le directeur des Services techniques de la Ville à présenter ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

51-86
Demande à Hydro-Québec Bell Canada et Belle Vision inc. re: enfouir fils aériens Adoption

ATTENDU que le Conseil municipal a adopté, lors d'une séance régulière en date du 20 janvier 1986, le plan particulier d'urbanisme s'inscrivant à l'intérieur de la zone Revi-Centre;

ATTENDU que le Conseil municipal désire mettre l'emphase sur l'enfouissement des fils en vue de rehausser l'esthétique urbaine de la zone Centre-Ville;

ATTENDU que des îlots prioritaires ont été retenus pour ces travaux et impliquent l'enfouissement des fils sur les rues suivantes:

Du Fleuve:	entre Des Forges et La Fosse;
La Fosse:	entre Du Fleuve et Notre-Dame;
St-Roch:	entre Notre-Dame et Royale;
St-Georges:	entre Du Fleuve et Royale;
Raymond-Lasnier:	entre Du Fleuve et Notre-Dame;
Champlain:	entre Des Forges et St-Roch;
Notre-Dame:	entre St-Georges et St-Roch;
Ptie de St-Philippe:	entre St-Roch et St-Georges, qui perd son caractère de rue pour devenir mail piétonnier.

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que les compagnies d'utilité publique Hydro-Québec, Bell Canada et Belle Vision soient avisées que ces travaux d'enfouissement doivent être effectués en grande partie en 1986 car le programme Revi-Centre se termine en mars 1987 pour tous les travaux admissibles aux subventions de ce programme.

ADOPTÉ

52-86
Construction trottoirs et chaîne en béton aux frais des propriétaires riverains
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise la construction de 1591,41 mètres de trottoir sur les rues Des Chenaux, Matteau, Chapais, Frédéric-Poliquin, Papineau, Léon-Méthot, Boul. Des Forges, Boul. Hamelin, Laurent-Létourneau, Louis-E.-Lacroix, 12e Rue, Léo-Pidgeon et Lamy.

Que le Conseil autorise la construction de 1 841,09 mètres de chaîne en béton, sur la Place Des Chenaux, la Place Matteau, les rues Matteau, Papineau, Place Aimé-Lefrançois, Grande-Hermine, Ernest-Fleury, St-Joseph, P.-E.-Neveu, L.-A.-Hébert, Joseph-Guay et Du Fief.

Que le coût de construction de ces trottoirs et chaîne en béton soit à la charge des propriétaires riverains, suivant les lougueurs mentionnées à la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

53-86
Confirmation à Gervais & Quessy inc. re: prog. de subvention aux logements
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a signé un protocole de développement avec le promoteur Gervais et Quessy inc. pour la mise en valeur des terres 200 et 201 selon les normes de densité et de construction propres au règlement d'urbanisme et de zonage;

ATTENDU que le coût des travaux d'infrastructure représente un coût approximatif de 1 300 000 $ et qu'ils seront réalisés progressivement sur au moins trois phases de construction distinctes;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a signé un protocole de développement en vue de promouvoir le développement résidentiel selon des normes strictes dans ce secteur;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le développement domiciliaire GERVAIS ET QUESSY INC. en ce qui a trait au domaine "LES ARPENTS VERTS", bénéficie, pour l'ensemble des phases de développement, du programme de subvention au logement résidentiel tel qu'il existe actuellement, soit 1 500 $ répartis sur 3 ans (750 500 250 $) pour une résidence unifamiliale et de 1 000 $ par logement sur 3 ans (333 333 333 $) pour tout immeuble locatif; ce programme de subvention sera maintenu en application pour ce projet particulier jusqu'en 1988. Après quoi, la Ville pourra l'abandonner ou le reviser.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

54-86
Appui à Voyageur inc. re: service express entre les villes de Laval, T.-R. et Québec
Adoption

ATTENDU que la ville de Trois-Rivières a été informée d'une demande de la compagnie Voyageur inc. adressée à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis l'autorisant à effectuer le transport de passagers et de leurs bagages entre les villes de Laval, Trois-Rivières et Québec et retour;

ATTENDU que Voyageur inc. est déjà le transporteur qui relie la ville de Trois-Rivières à d'autres villes importantes du Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet de service est avantageux pour notre population en général et pour les citoyens qui voyagent directement entre ces villes;

CONSIDÉRANT que le parcours projeté crée un lien additionnel et important entres les villes de Laval et Trois-Rivières tant au point de vue d'un service public plus complet qu'au point de vue d'une économie de temps pour les gens qui se déplacent entre les deux villes pour des raisons d'affaires en particulier;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la ville de Trois-Rivières informe la Commission des Transports du Québec qu'elle appuie le projet de Voyageur inc. de donner un service express pour le transport de passagers et de leurs bagages entre les villes de Laval, Trois-Rivières et Québec et retour.

ADOPTÉ

55-86
Approbation prévisions budgétaires 1986 de la Régie inter. d'assainisse. des eaux du T.-R. métropolitain
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte et approuve les prévisions budgétaires 1986 de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain, au montant de 142 870 $, copie desdites prévisions budgétaires étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

56-86
Félicitations à M. Pierre Moreau
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil félicite Monsieur Pierre Moreau, directeur des Services administratifs et financiers, ainsi que toute l'équipe qui a participé à la confection du manuel du budget 1986.

ADOPTÉ

57-86
Mainlevée ptie lot 11
Adoption

ATTENDU que par acte de vente enregistré le 7 octobre 1950 sous le numéro 165,460 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, la Corporation de la Cité de Trois-Rivières avait vendu à M. Jean-Pierre Gauthier une partie du lot 11 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que l'acquéreur s'était "engagé à ne point vendre, même une parcelle dudit terrain sans avoir au préalable offert à la Cité des Trois-Rivières, l'avantage de le retraite

pour le prix de vente actuel, soit deux cent (0,02 $) du pied carré".

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières, aux droits et obligations de la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, renonce purement et simplement au droit ci-haut mentionné qu'elle avait dans cet acte enregistré sous le No 165,460, de retraire l'immeuble vendu, étant connu aujourd'hui comme étant le lot 11-390 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

58-86
Comptes à payer
liste
bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 18 janvier 1986
(Chèques datés du 31 décembre 1985)

Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - loisirs - décembre 1985	290,96 $
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - décembre 1985	171,76
Location de photocopieuse - trésorerie - décembre 1985	176,89
Location de photocopieuse - hôtel de ville - décembre 1985	292,24
Samson Bélair:	
Honoraires - travaux de vérification pour l'exercice clos le 31 décembre 1985	9 012,50
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - inspections - versement de la réserve de 25% - factures nos 8, 9, 10 et 11	971,76
Honoraires - inspections - facture no 12 (75%)	918,00
Honoraires - inspections - facture no 13 (75%)	240,75
Honoraires - inspections - facture no 14 (75%)	621,75
Services informatiques:	
Service de programmation - les 10 et 17 décembre 1985	393,75
Charge de temps - semaines se terminant les 21 et 28 décembre 1985	1 130,00
Chênevert ltée:	
Frais de douanes sur photomètre	48,38
Breuvages Bégin ltée:	
Bouteilles d'eau - décembre 1985 - autogare, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, Pavillon de la jeunesse, loisirs, permis et inspections	41,50
Flageol photo enr.:	
Photos - plans Courbec	129,72
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet pour 16 personnes - le 14 décembre 1985	74,80
Repas pour 19 personnes - le 16 décembre 1985	260,07
Buffet réception - 20 déc. 1985 au Centre culturel	462,00

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

André Carbonneau:
Commis - travaux publics
5 sorties - du 11 mars au 29 décembre 1985 — 13,75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	40,68
Jean-Jacques Lacroix	89,94
André Laneuville	101,02
Total	15 482,22 $

(Chèques datés du 17 janvier 1986)

Vitrerie Yvon Lambert:	
Encloisonnement de l'escalier tournant par une cage de verre - usine de traitement d'eau - paiement no 1	3 997,00
Thomas Bellemare ltée:	
Contrat de déneigement - vers. du 15 janvier 1986	58 422,39
Location de chargeur et de niveleuse	664,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - décembre 1985 - aéroport, édifice des Travaux publics, autogare, Colisée, centre Notre-Dame-de-la-Paix, parc Pie XII	2 201,00 $
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - janv. 1986	2 696,03
IBM Canada ltée:	
Programmes autorisés (décembre 1985) - frais d'entretien (contrôle bande magnétique, disques, imprimante, unité de traitement - janvier 1986)	2 872,40
City of Midland:	
Achat de "Library Software System" - informatique (u.s. funds)	5 000,00
Sobeco inc.:	
Honoraires - assurances de dommages - période se terminant le 30 novembre 1985	604,25
CEDIC:	
Subvention - 1er versement	85 000,00
Chambre de commerce:	
Subvention - 1er versement	25 000,00
Orchestre symphonique T.R.:	
Participation au Bal de La Vérendrye	2 100,00
Ass. des directeurs généraux des mun. du Québec:	
Cotisation annuelle - 1986 - Jean-Luc-Julien	260,00
Ass. des préposés à l'outillage municipal:	
Cotisations annuelles - 1986 - Guy Roussel et Roger Baril	100,00
Corporation des officiers municipaux agréés du Québec:	
Cotisation annuelle - 1986 - Jean Lamy	165,00
S.I.A.Q. inc.:	
Cotisation annuelle - 1986 - Pascal Recco	90,00
L'Union des municipalités:	
Cotisation annuelle - 1986	7 000,00
Ass. québécoise des directeurs du loisir municipal:	
Renouv. d'adhésion - 1986 - Jacques St-Laurent	125,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - janvier 1986	422,92
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - janvier 1986	526,84
Succession A.J. Comtois:	
Location d'espace (sous-sol local du 1436, rue Notre-Dame) pour installation d'une boîte électrique pour l'éclairage des lumières de rues - pour l'année 1986	25,00
Hébert & Jobidon:	

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

Location d'entrepôt rue St-Roch - janvier 1986	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage boul. des Forges - pour camion à incendie - janvier 1986	280,00
Ass. funéraires Rousseau et frères ltée:	
Location de local rue des Volontaires - Traverse des âges - et location de 25 espaces de stationnement - janvier 1986	862,50
Henri Trudel:	
Frais de plomberie	93,00
APCHQ T.R. & Mauricie inc.:	
Location d'un emplacement - Promotion Expo Habitat Mauricie - au Centre Les Rivières	960,00
Publi-design inc.:	
Médailles - conception, montage et matériel, carton, impressions - Bal de La Vérendrye	563,42
La Belle Vision inc.:	
Location de câble et FM - autogare - janvier et février 1986	31,96

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Bertrand Allard et Solange Doucet - 2e année	500,00
Lucie Bérubé - 3e année	250,00
Robert Bureau et Louise Milette - 1ère année	750,00
Jules Hould - 1ère année	750,00
Maurice Rousseau et Lise Chevalier - 3e année	250,00
Victorin Voyer - 3e année	250,00

LOISIRS

CCAT:	
Système d'alarme - surveillance - du 15 janv. 1986 au 14 janv. 1987 - Manoir de Tonnancourt et Colisée	638,40 $
Service oxygène Stewart	
Programme S.O.S. - du 17 janv. 1986 au 16 janv. 1987	549,36
Centrale d'alarme de la Mauricie ltée:	
Service de reliage et contrôle des ouvertures et fermetures - aéroport - du 1er janv. au 31 mars 1986	114,00
Service de reliage, contrôle des ouvertures et fermetures et maintenance système-vol - marina - du 1er janvier au 31 mars 1986	159,00
Centre Notre-Dame-de-la-Paix:	
Accréditation du centre, délégation de la gestion et de l'animation du centre, délégation de mandats spécifiques - 1986 - solde à verser	17 370,00

Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 2e versement

Ass. récréative de Normanville inc.	1 035,00
Ass. récréative Ste-Marguerite inc.	2 300,00
Ass. récréative St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.	2 300,00
Comité des citoyens du boul. St-Jean	1 925,00
Comité des citoyens Adélard-Dugré	2 300,00
Comité des citoyens Jean-Nicolet	2 300,00
Loisirs St-Jean-Brébeuf	2 300,00
Loisirs St-Philippe	2 050,00
Loisirs St-Sacrement	2 300,00
Loisirs Ste-Thérèse	2 300,00
Loisirs des Vieilles Forges	4 450,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1985

Benoît, Jean:	
Technicien évaluation III - évaluation 96 km	23,52

Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
656 km	124,64
Transport de l'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
907 km	172,33
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil 1 - génie	
201 km	42,21
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
162 km	39,69
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
909 km	172,71

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Guy Maillette:	
Montréal - séminaire en gestion de restaurant	291,05

REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE

Jean Lamy	86,31 $
Total	248 325,93 $
TOTAL	263 808,15 $

Pour la semaine se terminant le 25 janvier 1986

Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges - du 1er au 31 décembre 1985	65 307,72 $
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - contrôle des sols et béton bitumineux - contrat de pavages 1985 - paiement no 1	8 439,25
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Honoraires - contrôle qualitatif - boul. Hamelin	2 632,00
Groupe Hanscomb inc.:	
Honoraires et frais de voyage - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	820,23
Pluritec limitée:	
Honoraires - du 3 septembre au 2 novembre 1985 - agrandissement salle J.-A.-Thompson	530,10
Paul Gendron:	
Honoraires - développement et implantation de logiciels - service technique - du 6 au 17 janvier 1986 - paiement 1	720,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de tracteur	646,00
Sable des Forges inc.:	
Sable, sel, abrasif - endroits divers	5 003,55
Société canadienne de sel ltée:	
Achat de sel de voirie	49 016,66
Sherwin Williams co. Ltd:	
Achat de peinture à piscine et de diluant	2 074,37
Cie internationale des eaux ltée:	
Supervision et installation pompes Layne	672,26
Clément & frères ltée:	
Achat de pièces diverses	789,29
IBM Canada ltée:	
Programmes autorisés (pour nouvelles installations)	31 760,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

Crédit pour discontinuation au 31 décembre 1985	(1 132,00)
Passage du modèle 8g2 au modèle supérieur 9g2	12 208,00
Compucentre co.:	
Achat d'équipements informatiques - cour municipale	12 467,77
Bell Canada:	
Frais encourus pour réarranger l'installation téléphonique - 4270, des Forges, 1ère Rue et 2e Rue	5 676,02
Tarif mensuel - informatique	176,58
Gaz métropolitain:	
Gaz - décembre 1985	18 864,75
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 janvier 1986	26 968,50
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - décembre 1985 - sécurité publique	50,00
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - édifice des travaux publics - 9e versement de 12	376,75
Mediacom inc.:	
Location d'un super panneau permanent - autoroute 55 - janvier 1986	90,00
Location d'un bulletin permanent - janvier 1986	186,00
Pratte-Morrissette inc.:	
Assurances générales	102 881,83
Pinkerton Québec ltée:	
Services - cour municipale - décembre 1985	2 620,80
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - inspections - évaluation - du 2 au 20 décembre 1985	5 900,70
Réserve de 25% sur les factures du 16 septembre au 15 novembre 1985	2 436,40
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - facture no 15 - 75%	1 026,44
Services informatiques:	
Charge de temps - le 4 janvier 1986	387,50
Wilson & Lafleur limitée:	
Achat de 2 codes civils 1986 - Jean-Luc Julien et Jacques Blais	48,00
Fondation du Québec des maladies du coeur:	
Souper-bénéfice	100,00 $
Publications du Québec:	
Achat du livre "Art, architecture, environnement - Louis Saintonge	14,00
Achat de fiches de propriétés - évaluation	379,32
Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie:	
Adhésion - Germain Déziel	90,00
A.Q.T.E.:	
1 copie du rapport "Les compteurs d'eau" - Serge Desjardins	28,00
Gérald Cholette:	
Achat de 12 500 autocollants pour distribution dans les foyers de la ville	202,90
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Location de stationnements - pour 2 véhicules - sécurité publique - janvier à décembre 1986	480,00
Yvon St-Onge:	
Service de pompier volontaire - secteur Les Forges - janvier 1986	47,00
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers - novembre 1985	1 448,32
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - janvier 1986	300,00
La Belle Vision inc.:	
Location de FM - janvier et février 1986 - permis et inspections	23,78
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - cour municipale	630,00
Publi-hebdo inc.:	
Publication	399,00

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Philippe Bellefeuille - 1ère année	750,00
Daniel Guy et Françoise Joncas - 1ère année	750,00

LOISIRS

Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - décembre 1985	1 050,32
Centre Landry:	
Accréditation et délégation de mandats spécifiques en gestion de programmes et d'équipements - 2e versement	16 170,00
Association des arbitres de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbitrage - décembre 1985	1 759,00

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Gestion du pari-mutuel - décembre 1985 - 5 prog.	7 600,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1985

Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau 118 km	28,91
Dumas, Serge:	
Technicien évaluation III - évaluation 157 km	38,46
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 654 km - du 6 au 17 janvier 1986	160,23
Transport du personnel et de l'équipement - 10 jours	120,00
L'Heureux, Daniel:	
Commis général - évaluation 56 km - du 3 septembre au 14 décembre 1985	21,84

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Dîner des Fêtes, comité de gestion - Lunch avec le D.G. - Repas, réunion Vieux Port - Montréal, Sodic - Lunch, Sodic - Auberge, championnat prov. de curling	378,70 $
Claude Gendron:	
Soirée hippodrome	155,53
Dîners - séance d'arbitrage - convention collective des policiers	151,80
Jean-Guy Gervais:	
Repas - 6 personnes - départ du capitaine Alarie	55,00
Jean-Louis Goneau:	
Montréal - Expo Habitat 1986	50,73
Jean-Luc Julien:	
Dîner avec les représentants de BGH Planning et A. Laneuville	56,61
Jean Lamy:	
Québec - M.A.Q. - établissement d'une entente concernant l'inspection des aliments	91,43
Québec - M.A.M. - approbation des règlements nos 982 et 983	74,85
André Laneuville:	
Québec - rencontre à la S.H.Q.	154,74
Dîner avec invités - informations sur le nouveau programme Parel et budgets pour la V.T.R. en 1986	38,60
René Perron:	
Drummondville - réunion du Regroupement québécois du loisir municipal	34,30

INITIALES DU MAIRE

46

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE FÉVRIER 1986

François Roy:	
Dîner d'affaires avec invités - préparation de la "Semaine de l'information publique"	27,25
Michel Thibeault:	
École St-Maxime de Laval - cours de formation sur le combat des incendies	126,96

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette (+ agenda 1986 et paire de lentilles)	161,60
Madame Louise Goyette	59,00
Roger Lafontaine	69,07
René Monfette	381,71
René Monfette	567,91
Albert Morrissette	107,84
Jacques St-Laurent	113,76
TOTAL	395 093,94 $
GRAND TOTAL	658 902,09 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR DE FÉVRIER 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6e jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à dix-neuf heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN

59-86
Règlement
1986-PPU
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1986-PPU (1986) concernant le programme particulier d'urbanisme pour la partie du territoire de la Ville appelée "Centre-Ville", soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

148

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17e jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbaux 3 et 6-02-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 3 février 1986 et de la séance spéciale du 6 février 1986 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

d) Amendement au règlement 950 concernant les travaux de rénovation à la salle J.-Antonio-Thompson, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 16 décembre 1985;

e) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

f) Règlement prévoyant des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de pavage, de voirie, d'éclairage et de bordure, sur parties des lots 203, 204 et 205 (Les Arpents verts) et emprunt (75% - 25%),
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,

à la séance du 3 février 1986;

g) Règlement décrétant l'achat de tout ou de partie de la rue Grande Hermine, des infrastructures, pavage et emprunt,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 3 février 1986;

h) Amendement au règlement 956 concernant des subventions pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins d'étendre l'application du programme,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 3 février 1986;

i) Amendement au règlement 878 concernant des travaux dans divers parcs, aux fins de modifier les objets du règlement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 3 février 1986;

j) Amendement au règlement 186 re: circulation et stationnement, aux fins de porter de 3,00 $ à 5,00 $ le coût des billets de stationnement,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 3 février 1986;

Acquisition du réseau d'éclairage Hydro-Québec et emprunt Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec sur le territoire de la Ville et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Acquisition d'immeubles ds périmètre Notre-Dame, St-Roch, etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation, des immeubles situés dans le périmètre formé par les rues St-Roch, Notre-Dame, St-Georges et St-Philippe, conformément au Programme Particulier d'Urbanisme adopté par le règlement 1986-PPU, et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins fermer certaines rues ou parties de rues et de donner un nom à de nouvelles rues.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Amendement au règl. 982 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 982 concernant la pose des services municipaux sur les lots 170 et 170A, aux fins de prévoir l'enfouissement des fils de Bell Canada et de Hydro-Québec et d'augmenter l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Amendement au règl. 1982-S Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-S concernant le fonds de stationnement hors rue, aux fins de modifier la délimitation du territoire.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. 461 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de déterminer la façon de calculer le salaire servant au calcul de la rente revalorisée des employés n'ayant pas reçu de salaire depuis trois (3) ans ou moins.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de restreindre les zones 12Rx3 et 12Rx4 et de créer à même ces zones, la zone 12Ra14. La zone 12Ra6 attenante à cette zone devenant la zone 12Ra13.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement au règl.

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 367-1982

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

367-1982
Avis de motion

concernant la prévention des incendies, aux fins d'obliger les propriétaires à déneiger et dégager les entrées de gaz naturel.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

60-86
Comptes rendus des 3 et 6 février 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus du Conseil siégeant en Commission permanente, le 3 février 1986 et le 6 février 1986 soient reçus, adoptés et ratifiés avec les modifications suivantes:

Compte rendu du 3 février 1986:

Page 3 - item 13 - 2e paragraphe:

Enlever le "point" après "négocier" et ajouter: "et d'établir la superficie restante ainsi qu'une évaluation municipale."

Page 8 - item 41 d):

Ajouter après "pas": "assez".

Page 9 - 2e paragraphe:

Après "l'autogare" ajouter: "et l'aéroport".

Compte rendu du 6 février 1986:

Page 1 - item 3 - 4e paragraphe:

Après "sel" ajouter: "ou du sable".

ADOPTÉ

61-86
Règlement 5-6 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 5-6 (1986) amendant le règlement no 5 concernant l'organisation d'un corps de police pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans la Ville, et interdire la consommation de boissons alcooliques dans les parcs publics, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

62-86
Règlement 5-15

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

Adoption

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 5-15 (1986) amendant le règlement 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins de remplacer le code de déontologie, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

63-86
Règlement
8-L-2
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 8-L-2 (1986) amendant le règlement 8-L concernant le ramonage de cheminées, aux fins de déterminer un territoire pour chacun des ramoneurs, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

64-86
Règlement
8-R
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 8-R (1986) amendant le règlement 8 concernant l'organisation et le maintien d'une brigade de pompiers, aux fins de remplacer le code de déontologie, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

65-86
Règlement
989 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 989 (1986) prévoyant des travaux à l'usine de traitement d'eau et à la station de pompage de l'Île St-Quentin et décrétant un emprunt au montant de

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

50 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

66-86
Règlement
990 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 990 (1986) prévoyant des travaux de génie pour les Services communautaires et l'achat d'équipement pour ce service et décrétant un emprunt au montant de 236 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

67-86
Règlement
991 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 991 (1986) prévoyant l'installation de feux de circulation, des travaux de modification à certains feux, de réparation et de reconstruction de conduites d'égouts, de nettoyage et de détection de fuites du réseau d'aqueduc et décrétant un emprunt au montant de 85 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

68-86
Règlement
992 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 992 (1986) prévoyant des travaux de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout et décrétant un emprunt au montant de 200 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

69-86
Règlement

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

993 (1986)
Adoption

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 993 (1986) prévoyant des travaux de recouvrement de pavage de rues, de reconstruction de trottoirs, de plantation d'arbres, de recouvrement de pavage de ruelles et décrétant un emprunt au montant de 650 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

70-86
Règlement
994 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 994 (1986) prévoyant l'achat de machinerie, équipement et accessoires pour le Service des travaux publics, les Services communautaires et le Service de la sécurité publique et décrétant un emprunt au montant de 425 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

71-86
Règlement
725-C
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 725-C amendant le règlement 725-A concernant les systèmes d'alarme privés, aux fins de décréter que les frais d'interruption d'un système par un policier ou autres employés de la Ville, soient à charge du propriétaire du système, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

72-86
Règlement
996 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 996 (1986) concernant l'ogligation de convertir les entrées électriques en entrées souterraines, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

73-86
Règlement
957-B (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 957-B (1986) amendant le règlement 957 prévoyant des crédits de taxes foncières afin d'encourager la construction des terrains vacants dans le centre-ville, aux fins d'extensionner le territoire dans lequel ce crédit sera accordé, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

74-86
Règlement
1982-Z-A-45
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 janvier 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-45 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler des zones du district no 12, d'en créer des nouvelles, de créer une nouvelle catégorie de zones résidentielles (Rab), de reclassifier les groupes d'habitations, leurs caractéristiques et les zones qui les contiennent, d'ajouter et de modifier certaines normes relatives à la réglementation particulière des zones résidentielles et aux fins de modifier les caractéristiques des groupes commerces et services Ca et Cb et les zones qui les contiennent, pour tout le territoire de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

75-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-47
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-47 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de restreindre les zones 12Rx3 et 12Rx4 et de créer à même ces zones la zone 12Ral4, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

5

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

76-86
Contrat de travail avec Mme Danielle CANTIN
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières retienne les services de Madame Danielle Cantin à titre d'agent de recherche au Service des affaires culturelles, du 2 février au 31 mai 1986 pour et en considération d'une somme de 8 944,55 $. Le présent contrat ne sera pas reconduit par tacite reconduction.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le contrat d'engagement de Madame Cantin.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

77-86
Contrat mainlevée lot 15-15-1
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous droits et obligations à elle consentis aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 292114 et notamment de la clause résolutoire et de la prohibition de vendre une partie non construite de l'immeuble, étant le lot 15-15-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

78-86
Contrat vente par la Ville à Trust Général du Canada
Adoption

ATTENDU que le 22 juin 1983, les lots 226-9 et 225-4 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières ont été mis en vente pour non paiement de taxes, lesdits lots comprenant une bâtisse portant le numéro civique 9,000 boul. Parent, circonstances et dépendances;

ATTENDU que TRUST GÉNÉRAL DU CANADA a été le plus haut et dernier enchérisseur dudit immeuble au prix de 250 000 $;

ATTENDU qu'au-delà de l'an et jour de la vente, l'adjudicataire est en droit de se faire consentir un titre par la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières vend à TRUST GÉNÉRAL DU CANADA les lots 226-9 et 225-4 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

9,000 boul. Parent, circonstances et dépendances, pour le prix de 250 000 $ payé lors de la vente.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

79-86
Contrat intervention de la Ville dans une vente par Les Entreprises du 2925 Royale inc. à MM. Jeannot Magnan et Michel Lambert
Adoption

ATTENDU que le 8 mars 1977, la Ville de Trois-Rivières a vendu à Locations de Grues Trois-Rivières inc., les lots 22-15 et 23-178 du cadastre de la ~~Paroisse~~ de Trois-Rivières, vente enregistrée à Trois-Rivières sous le no 307 862;

ATTENDU que cette vente comportait la restriction de vendre une partie non construite dudit immeuble à moins de l'offrir tout d'abord à la venderesse Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que l'actuel propriétaire desdits lots entend vendre une partie desdits lots;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire, en vertu duquel LES ENTREPRISES DU 2925 ROYALE INC. vendent à MM. MICHEL LAMBERT et JEANOT MAGNAN l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant composé d'une partie de la subdivision officielle numéro QUINZE du lot originaire numéro VINGT-DEUX (22-P.15) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières et d'une partie de la subdivision officielle numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT du lot originaire numéro VINGT-TROIS (23-P.178) du susdit cadastre.

- Cette dite partie de la subdivision officielle numéro QUINZE du lot originaire numéro VINGT-DEUX (22-P.15) du susdit cadastre, se décrit ainsi:- mesurant soixante-quinze pieds (75.0') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, cent vingt-sept pieds et trente-quatre centièmes (127.34') vers le sud-est et cent vingt-sept pieds et soixante-et-onze centièmes (127,71') vers le nord-ouest, et est bornée comme suit, savoir:- vers le nord-est par la partie du lot numéro 23-178 ci-après décrite, vers le sud-est par une partie du lot numéro 22-28 du susdit cadastre, vers le sud-ouest par le lot numéro 22-14 du susdit cadastre étant la rue Albert Durand, et vers le nord-ouest par la partie résiduelle dudit lot numéro 22-15 du susdit cadastre; cette dite partie de lot contient une superficie de neuf mille cinq cent soixante-quatre pieds carrés (9,564 pi.ca.).

- Cette dite partie de la subdivision officielle numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT du lot originaire numéro VINGT-TROIS (23-P.178) du susdit cadastre, se décrit ainsi:- mesurant soixante-quinze pieds (75,0') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, cent soixante-douze pieds et soixante-six centièmes (172,66') vers le sud-est et cent soixante-douze pieds et vingt-neuf centièmes (172,29') vers le nord-ouest, et est bornée comme suit, savoir:- vers le nord-est par une partie du lot numéro 23-176 du susdit cadastre, vers le sud-est par une partie du lot numéro 23-184 du susdit cadastre, vers le

sud-ouest par la partie du lot numéro 22-15 du susdit cadastre ci-dessus décrite et vers le nord-ouest par la partie résiduelle dudit lot numéro 23-178 du susdit cadastre; cette dite partie de lot contient une superficie de douze mille neuf cent trente-six pieds carrés (12,936 pi.ca.).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

80-86
Propositions de projets dans le cadre du prog. de développement de l'emploi
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité des projets suivants, présentés dans le cadre du programme "développement de l'emploi 1986".

1- Opération-signalisation pour les Services techniques, section génie;

2- Réforme cadastrale pour les Services techniques, section arpentage.

Que Son Honneur le Maire soit autorisé au nom de la Ville à signer tout document officiel concernant lesdits projets et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage par son représentant, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉ

81-86
Désignation de deux ramoneurs et de leur territoire
Adoption

ATTENDU que le règlement 8-L prévoit que le Conseil peut désigner par résolution deux (2) personnes qui agiront comme maîtres-ramoneurs dans le territoire de la Ville;

ATTENDU que l'article 2-4 dudit règlement prévoit également que le Conseil peut attribuer à chacun un des deux territoires déterminés par le règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Marc Robert soit désigné comme maître-ramoneur pour agir dans le territoire ouest de la Ville et que Monsieur Jacques Poirier soit désigné comme maître-ramoneur pour agir dans le territoire est de la Ville.

ADOPTÉ

82-86
Paiement à Bell Canada étude projet d'enfouir ses fils ds le centre-ville

ATTENDU que dans le cadre du programme ReviCentre, la Ville de Trois-Rivières entend procéder à l'enfouissement des fils de Bell Canada et de Hydro-Québec;

ATTENDU que Bell Canada établit à 26 473,13 $ le coût de l'étude qu'elle devra entreprendre pour préparer le projet d'enfouissement de ses installations dans le centre-ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

Adoption

ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières informe Bell Canada qu'elle accepte l'évaluation de cette dernière, au montant de 26 473,13 $ pour les études requises pour la préparation du projet d'enfouissement de ses installations dans le centre-ville.

ADOPTÉ

83-86
Amendement réso. 51-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la résolution 51-86 adoptée le 3 février 1986, soit amendée en ajoutant ce qui suit à l'énumération de rues:

- Laviolette: entre Royale et De Tonnancourt.

ADOPTÉ

84-86
Demande de ALTERNATIVE-JEUNESSE DE T.-R. INC. re: exemption des taxes foncières
Adoption

VU la requête en exemption de taxes foncières de Alternative-Jeunesse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'en remette à la décision de la Commission municipale du Québec relativement à la requête en exemption de taxes foncières de Alternative-Jeunesse de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

85-86
Madame Lise Bacon désignée citoyenne d'honneur
Adoption

ATTENDU que Madame Lise Bacon est issue d'une famille de Trois-Rivières;

ATTENDU que Madame Lise Bacon a été désignée comme vice-première Ministre de la Province de Québec par le Premier Ministre;

ATTENDU que c'est là un honneur pour Trois-Rivières de voir une de ses anciennes citoyennes accéder à ce poste;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Madame Lise Bacon soit reconnue comme citoyenne d'honneur de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

86-86
Comptes à payer janvier 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de janvier 1986 pour la Ville au montant de 4 766 030,42 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

87-86
Maintien

ATTENDU que le Service de la sécurité publique a été restructuré afin d'en assurer l'efficacité opérationnelle;

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

effectifs
Service sécurité publique
Adoption

ATTENDU que les effectifs actuels répondent aux exigences administratives et opérationnelles en ce qui a trait aux services à être dispensés par la Sécurité publique sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières doit gérer avec efficience les ressources dont elle dispose afin d'avoir les disponibilités financières suffisantes pour continuer à fournir des services de qualité dans tous les domaines du secteur municipal;

ATTENDU que la Ville désire rationaliser ses opérations budgétaires et contrôler ses dépenses salariales;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que les effectifs du Service de la sécurité publique soient maintenus à 118 personnes et que les informations pertinentes à cet effet soient transmises à la Commission de police du Québec.

ADOPTÉ

88-86
Gentilé officiel des habitants de la Ville
Adoption

ATTENDU que la Commission de toponymie suggère à la Ville de Trois-Rivières d'officialiser le gentilé désignant les habitants de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières adopte et officialise le gentilé "Trifluvien, ienne" pour désigner les habitants de la Ville.

ADOPTÉ

89-86
Acquisition de la rue Grande Hermine
Adoption

ATTENDU que la construction de la rue Grande Hermine est maintenant terminée et que les travaux ont été réalisés à la satisfaction de la Ville;

ATTENDU que le Conseil a accepté de participer pour 25% du coût des travaux pour la dernière phase de construction de cette rue (aqueduc, égouts sanitaire et pluvial, voirie et pavage);

ATTENDU que les travaux se sont élevés à 67 000 $ pour la construction de la dernière phase de cette rue;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière la rue Grande Hermine, étant les lots 194-128-1 et 194-174 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 16 750 $ incluant tous les services enfouis dans cette rue.

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 16 750 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 16 750 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1987;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1987 à 1990 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte notarié constatant cette transaction.

ADOPTÉ

90-86
Félicitations à M. Claude Lefebvre et administrateurs de la SIDAC
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette ses félicitations à Monsieur Claude Lefebvre, c.a., réélu président de la SIDAC - Centre-Ville - Trois-Rivières, ainsi qu'à tous les administrateurs élus.

ADOPTÉ

91-86
Félicitations Club de hockey de Normanville
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au Club de hockey de Normanville, regroupant des joueurs de la Paroisse St-Pie-X et de la Paroisse St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, lequel a remporté le championnat du tournoi Bantam de Trois-Rivières dans la classe "C".

ADOPTÉ

92-86
Félicitations Club de mini-basket Les Béliers
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au Club de mini-basket Les Béliers de la Paroisse St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, qui a remporté une médaille d'or aux Jeux du Québec régionaux.

ADOPTÉ

93-86
Félicitations Club mini-basket St-Pie-X
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au Club de mini-basket St-Pie-X filles, qui a remporté une médaille d'or aux Jeux du Québec régionaux.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

94-86
Comptes
à payer
liste
bimensuelle
Adoption

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 31 janvier 1986

Carrelex inc.:	
Réparation du regard d'égout - intersection des Récollets et Ste-Marguerite	20 271,00 $
Rénovation Aqua inc.:	
Inspection des conduites d'égout par télévision - 1985 - paiement no 2	1 622,96
Paul Gendron:	
Programmation d'un logiciel pour serv. d'information technique - du 20 au 31 janvier 1986 - paiement no 2	720,00
Gaston Paillé ltée:	
Location d'équipement	400,00
Georges Langevin:	
Fosse de 750 gal.	250,00
Pagé construction inc.:	
Taxe fédérale sur factures nos 442 et 443 - pavage traverse à niveau boul. du Rochon et travaux de pavage recouvrement 1985	5 135,39
Nedco:	
Achat de pièces	1 677,51
Cie J.-B. Rolland ltée:	
Achat de chemises réversibles - imprimerie	1 182,76
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces	104,65
Achat de pièces	88,81
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - marina (août 1985)	116,00
P.G. estampes inc.:	
Photocomposition et immpression du bulletin municipal de janvier 1986	5 121,51
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - sécurité publique - janvier 1986	157,69
Corporation développement Ile St-Quentin:	
Avance subvention 1986	30 000,00
Services informatiques:	
Charge de temps - du 5 au 11 janvier 1986	600,00
Sobeco inc.:	
Honoraires - décembre 1985 - production relevé, calculs actuariels, etc.	5 320,00
Commission scol. rég. des Vieilles Forges (adultes):	
173 volumes Code de sécurité - cours de code de sécurité	173,00
Inscriptions au cours de code de sécurité - 173 employés	2 768,00
Bélanger, Sauvé:	
Honoraires - services professionnels - convention collective des policiers-pompiers	8 338,17
François Fortin:	
Achat d'équipement informatique	4 000,00
Acryobec enr.:	
Épinglettes du nouveau symbole	2 697,75
Garda du Québec ltée:	
Services de sécurité - sécurité publique - du 22 au 28 décembre 1985	32,00
S. contrôles Johnson ltée:	
Facturation semi-annuelle selon contrat de service	839,00
Compucentre co.:	
Contrat de service - système IBM XT base	1 295,00
Hydro-Québec:	

Factures d'électricité - endroits divers	3 172,96
Publications du Québec:	
Abonnement Gazette officielle - Jacques Blais	70,00
APCHQ. T.R. & Mauricie inc.:	
Cotisation annuelle - Jean-Louis Goneau	250,00 $
American Public Works Ass.:	
Cotisation annuelle - Origène Bellemare (u.s. funds)	55,00
Chambre de commerce de Montréal:	
Frais d'inscription - Projet de René Piché au Gala de l'habitation "Habitat 86"	50,00
Frais d'inscription pour la ville de Trois-Rivières au concours "Gala de l'habitation" "Habitat 86"	50,00
Ass. des greffiers des cours municipales du Québec:	
Cotisation annuelle - Jacques Blais	40,00
Ass. funéraires Rousseau & frères ltée:	
Location de local pour Traverse des âges et d'espaces de stationnement - février 1986	862,50
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt rue St-Roch - février 1986	50,00
Canada Law Book Limited:	
Achat de "C.S.C. 1985" - contentieux	91,00
C.I.T.F.:	
Laisez-passer mensuels - janvier 1986	196,02
Librairie Multi-service enr.:	
Achat du rapport Beaudry	19,95
CHEM-TV inc.:	
Montage de promotion - animation de graphique	1 100,00
Studio St-Cyr:	
Cadres	60,87
Landry service:	
Réservoir de 70 gallons pour eau chaude et location de 5 appareils de lavage	950,00
Roger Poirier:	
Achat de deux chassis en aluminium	180,00
Chambre de commerce:	
Souper du 22 janvier 1986 - 1 couvert	20,00
CEDIC:	
14 billets pour le Gala de la CEDIC	350,00
Publications les Affaires inc.:	
Appel d'offres	104,50
Le Nouvelliste:	
Avis publics - appels d'offres	6 428,70
René Perron:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 66,00 $	33,00
Steve Levesque:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
19 sorties garage municipal	52,25
Yvon Blais:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 90,00 $	45,00
André Genest:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 90,00 $	45,00
B.B. extermination inc.:	
Service d'inspection et traitement - stade de baseball - janvier 1986	45,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Louise Gélinas et J.-Claude Harnois - 1ère année	750,00
René Lavallée - 1ère année	750,00
Roland Nobert et Suzanne Guillemette - 1ère année	750,00
Guy St-Cyr et Marie Foucault - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Regroupement québécois du loisir municipal:	
Cotisation annuelle 1986 - Jacques St-Laurent	200,00
CFP4 région M/Bois-Francs:	

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

Contribution financière pour Jean Sévigny - programme Option formation jeunesse - janvier 1986	100,00
Productions Specta inc.:	
Services professionnels - Publi-design (patrimoine)	80,34
Remboursement pour la partie effectuée dans le cadre du Festival des Trois-Rivières	10 000,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES (suite)

Association sportive Ste-Cécile inc.:	
Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 2e versement	2 300,00 $
Association hockey mineur de T.R. inc.:	
Frais des marqueurs - décembre 1985	386,50

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	248,40
Larochelle & frère	272,15
Grossistes Baie d'Hudson	2 055,77
Fusée Bar-B-Q	84,50
Dunkin Donuts	78,00
J. Champagne enr.	527,00
Centralco (1982) inc.	1 248,00
François Carignan	287,62
Agropur	834,05

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Brahic, Gérard P.:	
Directeur-adjoint - évaluation 103 km - janvier 1986	25,23
Maillette, Guy:	
Responsable des concessions - équip. & opérations (services communautaires) 580 km - janvier 1986	142,10

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Georges Côté:	
Délégué en remplacement de Monsieur le Maire au 450e anniversaire des Ursulines de Québec	66,00
Michel Matteau:	
Montréal - Visite du salon Expo Habitat	50,00
Pierre Moreau:	
Montréal - Union des municipalités - financement des municipalités	101,10

REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE

René Monfette	404,09
TOTAL	129 755,05 $

Pour la semaine se terminant le 8 février 1986

Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Ste-Thérèse et St-Michel-des-Forges - du 1 au 31 janvier 1986	65 307,72 $
Pluritec ltée:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Honoraires - agrandissement salle J.-A.-Thompson - du 4 novembre au 28 décembre 1985	3 318,39
Bell Canada:	
Frais encourus pour réarranger l'installation téléphonique - boul. du Carmel	3 684,20
Westburne Qué. inc. élect.:	
Achat de pièces	912,17
Westburne Qué. inc. plomberie:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Achat de pièces (moins crédit de 4,74 $)	739,98
Alex Landry:	
Livraison d'huile à fournaise - Comité Eau Secours	200,11 $
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 janvier 1986	26 968,50
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - janvier 1986	220,78
Location de photocopieuse - loisirs - janvier 1986	278,83
Xérox Canada inc.:	
Frais de main-d'oeuvre - serv. excl. au contrat - sécurité publique	80,00
I.M.S.:	
Location de compteur de timbreuse - février, mars et avril 1986 - cour municipale	71,94
Port de Trois-Rivières:	
Loyer annuel de terrain pour construction d'égouts et droit de passage pour opérer des tuyaux	985,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - février 1986	422,92
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspection - facture no 16 - 75%	491,25
Ministère des Communications:	
Droit de licence de station radio - du 1er avril 1986 au 31 mars 1987	472,00
Serge Geoffrion:	
Tuyau de cheminée - Comité Eau Secours	160,00
Q38 Technical Journal:	
Abonnement - 2 ans - Guy Aubin	85,00
Centre patronal SST du travail du Québec:	
Documents-référence "Que doit faire l'employeur en cas d'accident?" - Colette Parent	20,00

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Pierre Daigneault - 1ère année	750,00

LOISIRS

Ass. de loisir pour handicapé mental:	
Implantation d'activités de loisir - séjour en plein air	572,00

EXPOSITION

I.A.F.E.:	
Cotisation - Jean Alarie (u.s. funds)	75,00
Canadian Association of Exhibitions:	
Cotisation 1986 - Jean Alarie	1 000,00
Télécommunication T.R. ltée:	
Service téléphonique - vacances de la secrétaire	40,00
Le Pro-Jac ltée:	
Repas - réunions - janvier 1986	69,67
Marché St-Louis ltée:	
Épicerie - réunions de janvier 1986	76,92

LUNDI, LE 17e JOUR DE FÉVRIER 1986

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1986

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
26 sorties	71,50
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
520 km	127,40
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
2 112 km	517,44

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1986 (suite)

Duval, Jean-Paul:	
Concierge-messager - greffe & archives	
229 km	56,10 $
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
465 km - du 20 au 31 janvier 1986	113,92
Transport de l'équipement et du personnel - 8 jours	96,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
975 km	238,87
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - organisation & méthodes	
267 km	65,42
Héroux, Gilles:	
Dessinateur I - arpentage	
166 km - décembre 1985 et janvier 1986	40,67
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil 1 - génie	
286 km	70,07
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
190 km	46,55
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
711 km	174,19
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 031 km	252,59
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 054 km	258,23
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
208 km	50,96
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
853 km	208,98
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
2 516 km	616,42
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 304 km	319,48
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
16 sorties	44,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Alarie:	
Notre-Dame-du-Bon-Conseil - réunion exécutif de 1'Ass. des expos du Québec	48,35
Gilles Beaudoin:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Gala de la CEDIC - 3 bouteilles de vin	35,00
Pierre Cardinal:	
Frais relatifs à l'inventaire archéologique du Jardins des Ursulines	96,28
Normand Fournier:	
Montréal - réunion avec les consultants "Epix" - création d'un logiciel de gestion des bâtisses	71,05
André Verville:	
Québec - session de perfectionnement pour les inspecteurs d'aliments à la consommation	176,10

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	57,35
René Monfette	402,40
TOTAL	111 307,70 $
GRAND TOTAL	241 062,75 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

68

INITIALES DU GREFFIER

MERCREDI, LE 26e JOUR DE FÉVRIER 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 26e jour de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Françoise	DROLET
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de créer les zones Cv-1 à Cv-7 et la zone ou secteur de zone 1Cb11 à même les zones ou secteurs de zones 1Cv1, 1Cv2, 1Cv3, 1Cv4, 1Cv5, 3Cv1, 3Cv2, 1Cb7, 1Cb8, 1Cb9, 1Cb10, 3Ce4, 1Ce5 et 1Ce6 et partie des zones ou secteurs de zones 1Pb2, 1Cb4, 1Cb5, 1Cb6 et 3Cb1, de modifier la zone ou secteur de zone 1Cb4, de modifier les sous-sections 1.1.6 et 1.2.1 et la section 1.3, d'édicter la règlementation applicable aux zones Cv-1 à Cv7 (usages et constructions autorisés, implantation d'un bâtiment principal, dimensions d'un bâtiment principal et de ses étages, architecture et apparence extérieure d'un bâtiment principal, matériaux de revêtement de la façade d'un bâtiment principal, usage des cours, bâtiments et usages complémentaires, affichage et dispositions applicables aux zones Cv-1 à Cv7 (section 5.2, articles 1.4.3.6, 2.2.1, 2.2.1.1, 2.4.2, 2.4.4, 2.4.6, 3.1.2.10, second alinéa de la section 1.6).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 26e jour de février 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

95-86 Projet de règlement 1982-Z-A-46 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-46 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de créer les zones Cv-1 à Cv-7 et la zone ou secteur de zone 1Cb11 à même les zones ou secteurs de zones 1Cv1, 1Cv2, 1Cv3, 1Cv4, 1Cv5, 3Cv1, 3Cv2, 1Cb7, 1Cb8, 1Cb9, 1Cb10, 3Ce4, 1Ce5 et 1Ce6 et partie des zones ou secteurs de zones 1Pb2, 1Cb4, 1Cb5, 1Cb6 et 3Cb1, de modifier la zone ou secteur de zone 1Cb4, de modifier les sous-sections 1.1.6 et 1.2.1 et la section 1.3, d'édicter la règlementation applicable aux zones Cv-1 à Cv7 (usages et constructions autorisés, implantation d'un bâtiment principal, dimensions d'un bâtiment principal et de ses étages, architecture et apparence extérieure d'un bâtiment principal, matériaux de revêtement de la façade d'un bâtiment principal, usage des cours, bâtiments et usages complémentaires, affichage et dispositions applicables aux zones Cv-1 à Cv7 (section 5.2, articles 1.4.3.6, 2.2.1, 2.2.1.1, 2.4.2,

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

2.4.4, 2.4.6, 3.1.2.10, second alinéa de la section 1.6) soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

96-86
Contrat
avec
SERVICES
MAXI PLUS
INC. saisie
informatique
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières retienne les services de SERVICES MAXI PLUS INC. pour la saisie informatique des données des fiches d'évaluation des propriétés résidentielles pour et en considération d'une somme de 1,75 $/fiche d'évaluation.

Que MM. Jean-Jacques Lacroix et Gérard P. Brahic, respectivement directeur et directeur-adjoint du service d'évaluation, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat avec SERVICES MAXI PLUS INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 3e jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Françoise	DROLET
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Fernand	COLBERT
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbaux
17 et 26-02-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 17 février 1986 et de la séance spéciale du 26 février 1986 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par Mme la Conseillère Françoise Drolet;

d) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

e) Amendement au règlement 956 concernant des subventions pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins d'étendre l'application du programme,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 3 février 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Françoise Drolet;

f) Amendement au règlement 878 concernant des travaux dans divers parcs, aux fins de modifier les objets du règlement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 3 février 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Amendement au règlement 186 re: circulation et stationnement, aux fins de porter de 3,00 $ à 5,00 $ le coût des billets de stationnement,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 3 février 1986;

h) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

i) Acquisition d'immeubles dans le périmètre Notre-Dame, St-Roch, St-Georges et St-Philippe, conformément au Programme Particulier d'Urbanisme (Règl. 1982-P.P.U.) et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 6 février 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

j) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins de créer la zone 12Ral4 au détriment des zones 12Rx3 et 12Rx4,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 17 février 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

k) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, création et modification de zones dans le secteur centre-ville,
avis donné par M. le Conseiller Guy Leblanc,
à la séance du 26 février 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

Règlement travaux de réfection de trottoirs rue Des Forges réfection des façades des immeubles etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réfection de trottoirs sur la rue Des Forges, de réfection des façades des immeubles d'une partie des rues Des Forges et Notre-Dame, des travaux municipaux pour la Place du Marché, pour la Place du Fleuve (Des Forges, Du Fleuve, Craig et St-Antoine) ainsi que pour le quadrilatère Notre-Dame, St-Georges, Du Fleuve et La Fosse, décrétant un emprunt à cet effet et appropriant les subventions qui seront versées dans le cadre du programme Revi-Centre.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de mars 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement travaux d'amé. du Parc Champlain etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'amélioration du Parc Champlain, des travaux d'aménagement du parc de stationnement Niverville et du parc des Ursulines, décrétant un emprunt à cet effet et appropriant les subventions qui seront versées dans le cadre du programme ReviCentre.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de mars 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

Règlement travaux municipaux rue Champlain Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux municipaux sur tout ou partie de la rue Champlain, décrétant un emprunt à cet effet et appropriant les subventions qui seront versées dans le cadre du programme ReviCentre.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de mars 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement travaux enfouir fils conducteurs ds une ptie centre-ville Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'enfouissement des fils conducteurs dans une partie du centre-ville et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de mars 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Amendement règl. 1982-Z zonage dist. 9, 11 et 12 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler des zones ou secteurs de zones dans les districts électoraux numéros 9, 11 et 12 et de créer dans le territoire compris dans ces zones ou secteurs de zones, des nouvelles zones telles que définies à l'article 1 du présent règlement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de mars 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Règlement adoptant prévisions budgé. 1986 de la Régie inter. ass. Eaux T.-R. métropolitain Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant les prévisions budgétaires 1986 de la Régie intermunicipale d'assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de mars 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement 1982-Z zonage zones indus. Ia, Ib et Ic Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier le pourcentage de la superficie minimum au sol des bâtiments principal et complémentaires et des usages complémentaires dans les zones industrielles Ia, Ib et Ic.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3e jour de mars 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

97-86
Comptes rendus 17 et 26 février 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus du Conseil siégeant en Commission permanente, le 17 février 1986 et le 26 février 1986 soient reçus, adoptés et ratifiés avec les modifications suivantes:

COMPTE RENDU DU 17 FÉVRIER 1986:

Page 3 - item 15:

Ajouter en-bas de cette page: "M. Côté s'informe des équipements que possède la Ville et quelles sont les possibilités."

ADOPTÉ

98-86
Règlement 13-AAZ-228
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-288 (1986) amendant le règlement No 13, concernant les rues et places publiques aux fins de donner un nom à certaines rues et de fermer des parties de rues, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

99-86
Règlement 367-1982-E
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 367-1982-E (1986) amendant le règlement 367-1982 concernant la prévention des incendies, aux fins d'obliger les propriétaires à déneiger et dégager les entrées de gaz naturel, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

100-86
Règlement
461-Q
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février
1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 461-Q (1986) amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de déterminer la façon de calculer le salaire servant au calcul de la rente revalorisée des employés n'ayant pas reçu de salaire depuis trois (3) ans ou moins, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

101-86
Règlement
950-B
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 décembre 1985;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 950-B (1986) amendant le règlement 950 prévoyant des travaux de rénovation à la salle J.-Antonio-Thompson (agrandissement de la scène, agrandissement et rénovation de la place d'accueil, amélioration du système d'éclairage), aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

102-86
Règlement
982-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février
1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 982-A (1986) amendant le règlement 982 concernant la pose des services municipaux sur les lots 170 et 170A, aux fins de prévoir l'enfouissement des fils de Bell Canada et de l'Hydro-Québec et d'augmenter l'emprunt, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

103-86
Règlement
995
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et

pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 995 (1986) prévoyant des travaux de construction des services municipaux, incluant l'aqueduc, les égouts sanitaire et pluvial, le pavage et l'éclairage à canalisation souterraine pour desservir les terrains situés sur les rues ou parties de rues portant les numéros de cadastre 203-123, 203-124, 203-125, 204-88, 204-89, 205-17 et 205-18 et connus comme étant les phases de développement I et II du secteur "Les Arpents Verts", et décrétant un emprunt de 827 000 $ à cet effet, remboursable en partie par une taxe spéciale imposée sur les propriétés riveraines et en partie par une taxe spéciale imposée sur tous les immeubles de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

104-86
Règlement
1982-S-A-1
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-S-A-1 (1986) amendant le règlement 1982-S concernant la constitution d'un fonds de stationnement hors rue de véhicule, aux fins de modifier la délimitation du territoire, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

105-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-48
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-48 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler des zones ou secteurs de zones dans les districts électoraux numéros 9, 11 et 12 et de créer dans le territoire compris dans ces zones ou secteurs de zones, des nouvelles zones telles que définies à l'article 1 du présent règlement, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

106-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-49
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-49 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier le pourcentage de la superficie minimum au sol des bâtiments principal et complémentaires et des usages complémentaires dans les zones industrielles Ia, Ib et Ic, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

107-86
Subdivision
ptie lot 186
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 26 février 1986, montrant la subdivision d'une partie du lot 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé boul. Des Chenaux, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-172 à 186-175 inclusivement.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

108-86
Contrat
rétrocession
à la Ville
lots
185-122-1 et
185-123-1 par
Dame FLEURETTE
SAMSON
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la rétrocession des lots 185-122-1 et 185-123-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, par dame FLEURETTE SAMSON, pour et en considération d'une somme de 11 447,50 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de rétrocession préparé par Me Michel Paquin, notaire, constatant cette rétrocession.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de rétrocession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No 76.86 DU 7 avril 1986

ADOPTÉ

109-86
Contrat
mainlevée
ptie lot
15-15-1
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée des restrictions et de la clause résolutoire existant en sa faveur aux termes des actes enregistrés sous les numéros 292114, 292115 et 307323 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente par L'Optique Laviolette ltée à François St-Arnaud, préparé par Me Michel Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

110-86
Contrat
mainlevée
lot 392
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré sous le no 311270, la Ville de Trois-Rivières avait vendu à Habitel de la Mauricie inc. certains terrains situés au nord-ouest du boul. Des Récollets;

ATTENDU que cet acte de vente était assorti de plusieurs conditions et que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous droits, privilèges et hypothèques qui pourraient lui résulter en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 311270 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, mais en autant seulement qu'ils affectent le lot 392 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me François St-Arnaud.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

111-86
Contrat
mainlevée
lot 25-216
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 207058, la Ville de Trois-Rivières avait vendu le lot 25-216 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cet acte de vente était assorti de certaines conditions et obligations et que les acquéreurs ont satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous droits, privilèges et hypothèques qui pourraient lui résulter en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 207058 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me François Donaldson.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

112-86
Contrat

ATTENDU que Domtar inc. entend consentir une servitude pour une conduite d'égout, sur une partie du lot 7 du cadastre de

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

autorisation création de servitude ptie rue Père-Daniel (lot 11-382 C.T.R.) à être consentie par DOMTAR INC. en faveur de S.Q.A.E. Adoption

la Cité de Trois-Rivières, en faveur de la Société québécoise d'assainissement des Eaux;

ATTENDU que cette servitude doit être consentie en faveur d'une partie de la rue Père-Daniel (lot 11-382 C.T.R.);

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire, constatant la servitude consentie par DOMTAR INC. en faveur de LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX, sur une partie du lot 7 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

113-86 Ententes avec 10 organismes re: gestion terrains de balle de quartier Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des ententes avec les organismes suivants:

- L'Association récréative Normanville
- L'Association sportive Ste-Cécile
- Les Loisirs des Vieilles Forges
- Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf
- Les Loisirs St-Sacrement inc.
- L'Association récréative Ste-Marguerite
- Les Loisirs St-Philippe inc.
- Le Comité des Citoyens Jean-Nicolet
- Le Comité des Citoyens Adélard-Dugré
- Le Centre Landry inc.

en vertu desquelles la Ville délègue à ces organismes la gestion des terrains de balle de quartier pour l'été 1986 (mai à septembre).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui viennnent d'être soumises au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

114-86 Entente avec LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE COURBEC INC. Adoption

ATTENDU que le 6 août 1985, la Ville de Trois-Rivières a consenti à la Société immobilière Courbec inc. une option d'achat pour l'immeuble composé des lots 701-3, 702-2, 703-2, 704-2, 705-2, 706-2, 707-2, 707-a-2, 708-2, 709-2, 2254-1, 2254-2, 2255-1, 2255-2, 2256 et 2257 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que la Société immobilière Courbec inc. a levé l'option ci-haut mentionnée, le 13 février 1986;

ATTENDU que les parties désirent établir de nouvelles modalités de paiement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente sous seing privé avec la SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE COURBEC INC. relativement aux nouvelles modalités du prix de vente de l'immeuble ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

115-86
Propositions création d'emplois d'été prog. DEFI 86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit autorisé au nom de la Ville à signer tout document officiel avec le Gouvernement du Canada concernant la demande de contribution DÉFI 86 pour les projets mentionnés à l'annexe "A" pour faire partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

116-86
Caractère de rue enlevé à diverses rues Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le caractère de rue soit et est enlevé aux rues ou parties de rues suivantes: Budden, Notre-Dame, Hemlock, Des Pins, Des Commissaires, Champflour et Duplessis Bochard, comprises à l'intérieur du lot 2505 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

117-86
Cession par REMAX P. BELLEMARE & ASS. INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la cession par Remax-P. Bellemare & associés inc. en faveur de la Caisse populaire de Trois-Rivières, des droits qu'elle détient en vertu d'un mandat confié par la Ville pour l'acquisition des propriétés sises dans le quadrilatère formé par les rues St-Roch, Notre-Dame, St-Georges et St-Philippe.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le transport de créance ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit transport de créance qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

118-86
Demande de la Ville re: fonds La Prade Adoption

ATTENDU que les présidents et les directeurs des corporations industrielles de Bécancour, Louiseville, du grand Shawinigan et du Trois-Rivières Métropolitain se sont réunis pour discuter de la distribution du fonds La Prade;

ATTENDU que les maires de la région, très intéressés au développement économique et à la création de nouveaux emplois, ont fait de même;

ATTENDU que Monsieur le ministre Robert De Cotret a déclaré au Sommet économique à Victoriaville que ce fonds était disponible pour la création d'emplois permanents;

ATTENDU qu'au cours d'une conférence prononcée à la Chambre de commerce de Trois-Rivières le 18 septembre 1985, le ministre Robert De Cotret a déclaré que de 80 à 90 millions de dollars étaient toujours disponibles dans ce fonds;

ATTENDU que lors d'une conférence de presse Monsieur le ministre Yvon Picotte disait qu'il était prêt, à titre de ministre responsable de la région, à prendre le leadership dans ce dossier;

ATTENDU que plusieurs dossiers industriels équivalant à au-delà de 1,000 emplois ne pourront être réalisés à cause d'un manque de fonds à l'OCRI;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à Messieurs les ministres Robert De Cotret et Yvon Picotte et à Messieurs les députés, de bien vouloir faciliter l'accès à ces millions aux villes de la région indiquant officiellement à quel ministère elles devraient s'adresser pour en bénéficier et qu'un fonctionnaire responsable de la gestion de ce fonds soit nommé.

ADOPTÉ

119-86
Nomination sur le conseil d'admis. Cham.Commerce Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur Jean-Luc Julien, directeur général de la Ville, soit et est désigné pour représenter la Ville sur le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce.

ADOPTÉ

120-86
Demande à PATHONIC COMMUNICATION Adoption

CONSIDÉRANT que les Trifluviens ont pris connaissance d'une nouvelle à l'effet que CHEM-TV pourrait devenir un simple relais du réseau TVA;

CONSIDÉRANT que Trois-Rivières et toute la région sont bien servis par ladite station;

CONSIDÉRANT que CHEM-TV est un témoin fidèle de l'essor que prend notre région dans plusieurs domaines;

CONSIDÉRANT que CHEM-TV est un payeur de taxes, un donneur d'emplois et un citoyen corporatif exemplaire de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières adresse à Monsieur Paul Viens, président de PATHONIC, une demande en bonne et due

forme pour le maintien et le développement de CHEM-TV dans sa structure actuelle.

ADOPTÉ

121-86
Nomination
Maire-supp.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Henri-Paul Jobin soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de quatre (4) mois.

ADOPTÉ

122-86
Acceptation
requête en
adjudication
sommaire de
l'évaluateur
de la Ville
re: Centre
communautaire
juridique
Mauricie-
Bois-Francs
Adoption

ATTENDU que le Centre communautaire juridique de la Mauricie Bois-Francs a porté plainte pour son inscription au rôle de la valeur locative de la Ville de Trois-Rivières (matricule 4302-7833-39-4560-00-0603) pour les années 1983 et 1985;

ATTENDU que sur recommandation de son Service du contentieux, l'évaluateur de la Ville suggère au Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec d'adjuger sommairement au plaignant les conclusions de ses plaintes portées contre le rôle d'évaluation, pour les années 1983 et 1985;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme qu'elle appuie la recommandation de Monsieur Jean-Jacques Lacroix, e.a., directeur du Service d'évaluation, à l'effet que le Bureau de revision de l'évaluation foncière du Québec adjuge sommairement au Centre communautaire juridique de la Mauricie Bois-Francs les conclusions de ses plaintes portées contre le rôle d'évaluation, pour les années 1983 et 1985.

ADOPTÉ

123-86
Contrat
avec TRUST
GÉNÉRAL DU
CANADA
Adoption

ATTENDU que le Comité de fonds de pension des employés de la Ville recommande de confier au TRUST GÉNÉRAL DU CANADA la gestion du fonds de pension;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confie au TRUST GÉNÉRAL DU CANADA la gestion du fonds de pension des employés de la Ville, pour la période du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1988;

Que MM. Henri-Paul Jobin et Jean Hélie, respectivement président et secrétaire du comité du fonds de pension, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat avec le TRUST GÉNÉRAL DU CANADA.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

124-86
Convention
coll. avec

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

SYNDICAT NAT. CATH. DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DES T.-R. INC. (SECTION SERV. EXTÉRIEURS) Adoption

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Claude Gendron, directeur du Service des ressources humaines, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, la convention collective avec LE SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DES TROIS-RIVIÈRES INC. (SECTION DES SERVICES EXTÉRIEURS) pour la période du 23 février 1985 au 22 février 1987 inclusivement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil.

ADOPTÉ

125-86
Coût des trottoirs et chaînes de rues Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que conformément à un rapport de l'assistant-trésorier de la Ville en date du 26 février 1986, le coût de construction des trottoirs neufs pour l'année 1985 soit établi à 32,49 $/m.c. pour les trottoirs et à 25,81 $/m.lin. pour les chaînes de rues.

Que le trésorier de la Ville soit et est autorisé à envoyer les comptes aux propriétaires riverains susceptibles d'absorber le coût de ces constructions.

ADOPTÉ

126-86
Félicitations au Service de la sécurité publique Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au Service de la sécurité publique pour les performances de l'année 1985 et pour l'atteinte de la majorité des objectifs qu'il s'était fixés.

ADOPTÉ

127-86
Modification à l'art. 2 règl. 986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que l'article 2 du règlement 986 soit et est modifié en ajoutant à la suite:

"et conformément au plan numéro 148-10 (item 4) feuillets 1/9 à 9/9, datés de juillet 1985, 1/9 à 4/9 révisés le 25 octobre 1985 et au devis No 148-3-10-41-04 préparé par le Consortium Pluritec ltée et Vézina, Fortier, Poisson et associés."

ADOPTÉ

128-86
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 15 février 1986

Clément Ricard & fils inc.:
Aqueduc, drainage, voirie - parc Isabeau - phase

VI - paiement no 2 - moins retenue 10% et avance de matériaux au 23-12-85	122 528,93 $
Paul Gendron:	
Adaption de logiciels pour l'informatisation du service technique - paiement no 3	720,00
Construction J.-G. inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - toiture chaufferie U.Q.T.R.	252,95
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	340,00
Déneigement 1985-1986 - 3e versement	58 422,39
Location de machinerie	476,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	219,36
Westburne Qué. inc. plomberie:	
Achat de pièces	280,48
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - janvier 1986 - autogare, Colisée, parc Pie XII, centre Notre-Dame-de-la-Paix, édifice des travaux publics	1 227,50
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - postes nos 1, 2 et 3 - janvier 1986	1 208,33
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - février 1986	2 696,03
C.P. limitée:	
Proportion des dépenses encourues pour l'entretien des passages à niveaux - trimestre se terminant en décembre 1985	2 963,34
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - cour municipale - du 24 octobre 1985 au 24 janvier 1986	108,58
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspection - facture no 17 - 75%	898,50
Yvon Geoffroy:	
Frais professionnels et de déplacement - grief Jean Boissonneault	186,09
St-Arnaud, Pellerin & Leblanc:	
Honoraires - cession par André Piché	463,00
Gandalf Data Limited:	
Installation d'équipement informatique	270,00
IBM Canada ltée:	
Nouvelles installations - au 31 janvier 1986, frais d'entretien, frais d'entretien technique au 28 février 1986 (disques, terminal d'affichage, etc.), service d'entretien technique, frais d'entretien - février 1986 - imprimante, frais d'entretien - février 1986 - imprimante, crédit au 31 janvier 1986 pour frais d'entretien - disques, crédit au 31 janvier 1986 pour frais d'entretien - contrôle bande magnétique, crédit au 31 janvier 1986 pour frais d'entretien - unité de traitement	818,79
Services informatiques:	
Charge de temps - rapport de travail no 5614 - du 12 au 18 janvier 1986	400,00
Charge de temps - du 19 au 25 janvier 1986	900,00
Service de programmation - le 14 janvier 1986	80,00
Thérèse Bruneau:	
Réclamation - parterre endommagé	25,00
Trudel, Morin & associés:	
Frais de huissiers	85,76
Messagair inc.:	
Frais mensuels de location pour télé-avertisseur - Centre culturel - février à avril 1986	170,04
Caisse d'économie P.P.T.R.:	
Remise de janvier 1986	47 756,00
Min. de l'Habitation et Protection du consommateur:	

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

Renouvellement de certificat - Henri-Paul Durand	25,00
Droits exigibles - déclaration de la masse salariale	459,17
Soquij:	
Achat d'un "Index cumulatif des recueils du tribunal de l'expropriation (1974-1984)" - Jean Lamy	50,00
Publi-design enr.:	
Préparation du document "Habitas 1986"	218,45
Flageol photo enr.:	
Poses et photos - projet domaine du Vieux Port	74,12
Le Nouvelliste:	
Avis publics - publications diverses	2 171,80
Publi-hebdo inc.:	
Publication Gala de la CÉDIC	150,00
Auberge des gouverneurs:	
Réception - Madame Lise Bacon	787,50
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - février 1986	526,84
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - janvier 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - janvier 1986 - édifice des travaux publics, marché-aux-denrées, Colisée, Centre culturel, aéroport, hôtel de ville	982,29
Breuvages Bégin ltée:	
Bouteilles d'eau - janvier 1986 - autogare, Pavillon de la jeunesse, loisirs, permis	35,00
Gilles Brouillette:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 72,50 $	36,25
Gilles Héroux:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 72,50 $	36,25
Alain Ricard:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Nelson Laviolette:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Concours musique Qué. inc.:	
Subvention 1986	500,00
Madame Jeanne Paquin:	
Repas pour 19 personnes - le 3 février 1986	141,31
Repas pour 16 personnes - le 20 janvier 1986	139,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	281,99

LOISIRS

Association hockey mineur de T.R.:	
Frais des marqueurs - janvier 1986	294,50
Pavillon St-Arnaud:	
Accréditation et délégation de mandats spécifiques de gestion de programmes et d'équipements - 2e versement	26 708,75

Implantation d'activités de loisirs

Ass. de paralysie cérébrale du Québec inc. - programme d'accompagnement	720,00
Société canadienne de sclérose en plaques - groupe d'entraide II	600,00

Délégation de l'entretien et de la gestion des centres de loisirs et déneigement des accès - 1er versement

Loisirs des Vieilles Forges inc. - Centre de

loisirs St-Michel-des-Forges	565,00 $
Loisirs St-Sacrement inc. - Pavillon St-Sacrement	140,50
Loisirs St-Philippe - Pavillon St-Philippe	127,50
Loisirs St-Jean-Brébeuf - Pavillon Gagnon	595,25
Comité des abitations Adélard-Dugré - Centre communautaire Adélard-Dugré	339,50
Association sportive Ste-Cécile inc. - Pavillons Lemire et Hertel	967,50
Association récréative Ste-Marguerite inc. - bâtisses dans le parc Ste-Marguerite	703,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 605 km	638,22
Transport d'employés	25,00
Benoît, Jean:	
Technicien évaluation III - évaluation	
106 km	25,97
Bergeron, René:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
367 km - novembre et décembre 1985, janvier 1986	89,91
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
51 km	12,49
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
436 km	106,82
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
254 km	62,23
Carbonneau, André:	
Commis - travaux publics	
3 sorties	8,25
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
264 km	64,68
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
194 km	47,53
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
158 km	38,71
Sévigny, Jean:	
Services communautaires	
41 km	10,04
Verville, André:	
Préposé aux parcomètres - travaux publics	
28 sorties	77,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Réunion Hydro-Québec	33,69
Réunion avec M. Cardinal du MEER	46,38
Claude Gendron:	
Montréal - arbitrage convention collective des policiers et repas pour 5 personnes - audition grief Jean Boissonneault	122,08
Jean Lamy:	
Repas avec invités - cause Bar club Sandwich enr.	30,59
Jacques St-Laurent:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

Brunch des présidents des associations paroissiales de loisirs - 8 personnes	89,50 $

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	89,61
Juliette Bourassa	109,38
René Monfette	380,82
René Monfette	395,50
Lucien A. Ouellet	114,79
TOTAL	284 697,23 $

Pour la semaine se terminant le 22 février 1986

Pavages de Nicolet inc.:	
Élargissement du boul. des Forges - entre la rue de Labadie et la 2e Rue - paiement no 3 - 10%	18 020,35 $
Société sénographique Sanche inc.:	
Honoraires et frais de voyage - salle J.-A.-Thompson	10 084,68
Denis Beaumier ltée:	
Réaménagement des locaux - Services techniques et informatique - paiement no 1 - retenue 10%	17 875,58
Jean Caron et fils inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - éclairage parc 1985	565,40
Éclairage de rues 1985 - boul. du Carmel et rue Laurent-Létourneau - paiement no 1 - retenue 10%	19 660,05
Éclairage 1986 - parcs Louis-Pinard, des Pins et Lemire - paiement no 1 - retenue 10%	10 177,20
Paul Gendron:	
Honoraires professionnels - adaptation de logiciels (économie d'énergie) pour le Service technique - paiement no 4	720,00
H. Blanchette ltée:	
Remise de la totalité de la retenue - rampes tunnel Lavérendrye	550,00
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Honoraires - essais de contrôle de la qualité des matériaux - aqueduc et drainage - Parc Isabeau - phase VI	235,00
Ubald Forest & fils ltée:	
Achat de matériaux divers	3 351,00
Adanac Cable co.:	
Achat de pièces diverses - informatique	1 174,97
Nedco:	
Achat de pièces	101,33
Le Castor bricoleur:	
Achat de douches et autres pièces - projet d'Eau	467,31
R. Magnan & fils inc.:	
Achat de prélart - Comité Eau Secours	167,10
Les Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 février 1986	26 968,50
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - janvier 1986 - sécurité publique et aéroport	125,00
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - du 29 octobre 1985 au 28 janvier 1986 - usine de traitement d'eau	101,23
Contrat - machine à mémoire - Achats - du 5	

décembre 1985 au 31 décembre 1986	418,17
Xérox Canada inc.(suite):	
Frais de base - du 1er décembre 1985 au 30 novembre 1986	500,00 $
Crédit de frais de base	(494,48)
Bureautique S.B.M. inc.:	
Achat d'une timbreuse et d'un ouvre-lettres - cour municipale	4 000,00
NCR Canada ltée:	
Impression des formules de taxes diverses (municipales, trottoirs, etc.)	7 742,42
Éditions Yvon Blais inc.:	
Achat du volume "Congédiement droit québécois"	25,00
Publi-design enr.:	
Achat de chevalets en aluminium	1 306,69
Redistomatiques inc.:	
Achat d'une fontaine à eau froide & chaude - autogare	436,00
Compsee inc.:	
Lecteur optique - informatique (u.s. funds)	2 081,92
Société St-Vincent-de-Paul:	
Subvention 1985	5 000,00
Pratte-Morrissette inc.:	
Assurances biens autos - connexe excluant resp.	72 950,83
Services informatiques:	
Charge de temps - du 27 décembre 1985 au 1er février 1986	900,00
Service de programmation - les 21 et 23 janvier 1986	500,00
Service de programmation - le 24 janvier 1986	160,00
Ass. des chefs de police et pompiers du Québec:	
Cotisation 1986 - Gérald Cholette	75,00
I.A.A.O.:	
Cotisation 1986 - Jean-Jacques Lacroix et Gérard Brahic (u.s. funds)	150,00
Yvon St-Onge:	
Service de pompier volontaire - secteur Les Forges - février 1986	47,00
B.B. extermination inc.:	
Service d'inspection et traitement - stade de baseball - février 1986	45,00
Hélène Pelletier:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 40,00 $)	20,00
Guy Roussel:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 62,50 $)	31,25
André Rocheleau:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 50,00 $)	25,00
Publications Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	96,90

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Gilles Nolin Jr et Hélène Masse - 1ère année	750,00
Jacques Beaumier et Geneviève Marquis - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - janvier 1986	9 491,98
Commission scolaire de T.R.:	
Entretien ménager des parcs-écoles - janvier 1986	1 564,98
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Assistance financière - programmes d'activités physiques et sportives	2 550,00
Association des arbitres hockey de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbitrage - janvier 1986	914,00

Réalisation d'ateliers socio-culturelles

INITIALES DU MAIRE

88

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3e JOUR DE MARS 1986

Âge d'or Immaculée-Conception - danse sociale	100,00
Afeas Ste-Thérèse - tricot	100,00
Afeas St-Philippe - tissage	100,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Larochelle et frère	9,24 $
Grossistes Baie d'Husdon	130,79
J. Champagne enr.	178,50
François Carignan	26,92
Agropur	152,63

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1986

Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
176 km	43,12
Dumas, Serge:	
Technicien évaluation III - évaluation	
53 km	12,98
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
602 km - du 3 au 14 février 1986	147,49
Transport de l'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Laneuville, André:	
Directeur - urbanisme	
575 km - décembre 1985 et janvier 1986	140,87

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Dîner - 6 personnes - Commission Parizeau	84,92
Jean-Luc Julien:	
Dîner - 4 personnes - rencontre avec les représentants de l'organisme des fêtes de l'amiante et du festival de Trois-Rivières	70,68

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	493,00
René Monfette	381,81
René Monfette	254,66

TOTAL	224 929,97 $

GRAND TOTAL	509 627,20 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

89

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE MARS 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17e jour de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Léo	THIBEAULT
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Georges	CÔTÉ

129-86
Nomination d'un Maire-suppléant ad hoc
Adoption

VU l'absence de Monsieur le Maire Gilles Beaudoin pour une période de trois (3) semaines;

VU la maladie de Monsieur Henri-Paul Jobin, Maire-suppléant;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que Monsieur le Conseiller Léo Thibeault soit et est nommé Maire-suppléant ad hoc pendant l'absence de Monsieur le Maire et pendant la période de maladie de Monsieur Henri-Paul Jobin, Maire-suppléant.

ADOPTÉ

Procès-verbal 03-03-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance du 3 mars 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par Mme la Conseillère Françoise Drolet;

d) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE MARS 1986

à la séance du 3 février 1986;

e) Amendement au règlement 878 concernant des travaux dans divers parcs, aux fins de modifier les objets du règlement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 3 février 1986;

f) Amendement au règlement 186 re: circulation et stationnement, aux fins de porter de 3,00 $ à 5,00 $ le coût des billets de stationnement,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 3 février 1986;

g) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

h) Règlement prévoyant des travaux de réfection de trottoirs rue Des Forges réfection des façades des immeubles etc.
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

i) Règlement prévoyant des travaux d'amélioration du Parc Champlain etc.
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

j) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler des zones de nouvelles zones ou nouveaux secteurs de zones,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 3 mars 1986;

k) Amendemant au règl. 1982-Z re: zonage zones industrielles Ia, Ib et Ic,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 3 mars 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

l) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de fermer une partie de la rue Laflèche et de lui enlever le caractère de rue.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de mars 1986.

(Signé) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. 814 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 814 constituant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire afin de permettre à la Ville de

INITIALES DU MAIRE
91
INITIALES DU GREFFIER

participer au programme "Corvée-Habitation" aux fins de modifier les montants constituant le fonds de subvention.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de mars 1986.

(Signé) M. le Conseiller Emilien La Barre

Travaux d'identification des bâtisses et locaux, etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'identification de bâtisses et locaux, d'amélioration du chauffage à la bibliothèque et à l'édifice François-Nobert, de réparation des colonnes de l'autogare, de réparation des toitures de l'aérogare, de la station électrique sur le terrain de l'Exposition et du moulin près de la porte Duplessis et de reconstruction de la fosse septique à l'aérogare, et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de mars 1986.

(Signé) M. le Conseiller Pierre Dupont

130-86
Compte rendu
03-03-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu du Conseil siégeant en Commission permanente, le 3 mars 1986 soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

"À 1'item 9, changer le chiffre de 3000 par celui de 1600.
À 1'item 22, remplacer au moins par au plus tard".

ADOPTÉ

131-86
Règlement
956-B
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Emilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 956-B amendant le règlement 956 constituant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, aux fins d'étendre le programme de subventions aux immeubles dont la construction aura débuté le ou avant le 31 décembre 1985, aux fins de modifier les critères d'admissibilité et aux fins d'augmenter le fonds de subvention afin que la Ville puisse verser les subventions en 1986, 1987, 1988, 1989 et 1990, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

INITIALES DU MAIRE

92

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE MARS 1986

M. le Conseiller Georges Côté est contre l'adoption de ce règlement, préférant que les constructions soient également accréditées par l'APCHQ.
Mme la Conseillère Charlotte Lussier partage cette opinion.

ADOPTÉ

132-86
Règlement
997
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 997 (1986) prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation, des immeubles situés dans le périmètre formé par les rues St-Roch, Notre-Dame, St-Georges et St-Philippe conformément au programme particulier d'urbanisme adopté par le règlement 1986-PPU et décrétant un emprunt à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

133-86
Règlement
998
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 mars 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 998 (1986) prévoyant des travaux d'enfouissement des fils conducteurs dans une partie du centre-ville ainsi que l'aménagement du stationnement au coin des rues Niverville et St-Olivier et décrétant un emprunt à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

134-86
Règlement
1000
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 mars 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1000 (1986) adoptant et approuvant les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale d'Assainissement des Eaux du Trois-Rivières métropolitain au montant de 142 870 $ pour l'année financière 1986, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

135-86
Règlement
1982-Z-A-47
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-47 (1986) concernant le zonage aux fins de restreindre les zones 12Rx3 et 12Rx4 et de créer à même ces zones, la zone 12Ra14. La zone 12Ra6 attenante à cette zone devenant la zone 12Ra13, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

136-86
Contrat
bail avec
le min.
Environnement
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Emilien Labarre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. René Perron, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC pour la location par ce dernier d'un accès à la toiture du pavillon Alexandre-Soucy (1800 rue St-Paul, Trois-Rivières) pour l'opération d'un poste d'échantillonnage de la qualité de l'atmosphère.

Le bail est pour une durée d'un (1) an, commençant le 15 mars 1986, jusqu'au 14 mars 1987, pour et en considération d'une somme de 100 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

137-86
Contrat
mainlevée
en faveur
de CONST.
GILLES
CHAÎNÉ
INC.
Adoption

ATTENDU que le 2 août 1985, la Ville de Trois-Rivières a vendu à CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. le lot 181-2-170 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, ladite vente ayant été enregistrée sous le no 361193 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de conditions et d'une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée des clauses et obligations à elles consenties dans l'acte enregistré sous le no 361193 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, concernant le lot 181-2-170 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son

absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Hugues Germain, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

138-86
Contrat vente à JEANNINE DUGRÉ
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende le lot 2021-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières à JEANNINE DUGRÉ pour le prix de 3 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

139-86
Contrat vente à LES CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC.
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a cédé l'immeuble ci-bas désigné à LES CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC.;

ATTENDU que dans ce bail enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 363431 le 22 novembre 1985, l'emphytéote LES CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC. s'était réservé la possibilité d'acheter l'emplacement, durant les 25 premières années du bail et en tout temps durant les 5 premières années;

ATTENDU que LES CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC. entend se prévaloir de cette priorité d'achat et effectivement acheter l'immeuble ci-bas désigné;

ATTENDU que la Ville ne possède pas de titres bons et valables sur les lots 587-1, 587-P.2, P.2448 et P.2449 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, ci-bas désignés;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS RENÉ PICHÉ INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant composé:-

1. De la subdivision numéro UN du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEPT (587-1) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est et le Sud-Est par une partie du lot 2449, vers le Sud-Ouest et l'Ouest par une partie du lot 587-2, vers le Nord-Ouest par une partie du lot 587-2 (rue Notre-Dame); mesurant trente-sept mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (37,95 m.) vers le Nord-Est, douze mètres et soixante-douze centièmes (12,72 m.) vers le Sud-Est, trente-et-un mètres et quarante-neuf centièmes (31,49 m.) vers le Sud-Ouest, neuf mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (9,97 m.) le long d'une courbe de six mètres et dix centièmes (6,10 m.) de rayon vers l'Ouest, huit mètres et soixante-six centièmes (8,66 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie cinq cent dix-neuf mètres carrés et cinquante-cinq centièmes (519,55 m.c.).

2. De la subdivision numéro UN du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-HUIT (588-1) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par le lot 592-1, vers le Sud-Est par une partie du lot 2449, vers le Nord-Ouest par le lot 588-2 (rue Notre-Dame); mesurant vingt mètres et quatre-vingt-douze centièmes (20,92 m.) vers le Nord-Est, treize mètres et quatre-vingt-seize centièmes (13,96 m.) vers le Sud-Est, vingt-et-un mètres et soixante-quatorze centièmes (21,74 m.) vers le Sud-Ouest, quatorze mètres et treize centièmes (14,13 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie deux cent quatre-vingt-dix-neuf mètres et quarante-sept centièmes (299,47 m.c.).

3. De la subdivision numéro UN du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (592-1) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par le lot 593-1, vers le Sud-Est par une partie des lots 591-2 et 590, vers le Sud-Ouest par le lot 588-1, vers le Nord-Ouest par le lot 592-2 (rue Notre-Dame); mesurant vingt mètres et soixante centièmes (20,60 m.) vers le Nord-Est, onze mètres et cinquante-huit centièmes (11,58 m.) vers le Sud-Est, vingt mètres et quatre-vingt-douze centièmes (20,92 m.) vers le Sud-Ouest, onze mètres et soixante-six centièmes (11,66 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie deux cent quarante-et-un mètres carrés et vingt-six centièmes (241,26 m.c.).

4. De la subdivision numéro UN du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (593-1) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir;-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par une partie du lot 594-2, vers le Sud-Est par une partie des lots 594-2 et 591-2, vers le Sud-Ouest par le lot 592-1, vers le Nord-Ouest par le lot 593-2 (rue Notre-Dame); mesurant vingt mètres et vingt-six centièmes (20,26 m.) vers le Nord-Est, douze mètres et trente-quatre centièmes (12,34 m.) vers le Sud-Est, vingt mètres et soixante centièmes (20,60 m.) vers le Sud-Ouest, douze mètres et quarante-sept centièmes (12,47 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie deux cent cinquante-trois mètres carrés et quarante-deux centièmes (253,42 m.c.).

5. D'une partie de la subdivision numéro UN du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (595-P.1) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

INITIALES DU MAIRE
96
INITIALES DU GREFFIER

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Ouest et le Nord-Est par le lot 595-2 (rues Notre-Dame et Saint-Georges), vers le Nord par une partie du lot 595-1 (rue Notre-Dame), vers le Sud-Est par une partie des lots 596-1 et 594-2, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 594-2; mesurant onze mètres et trente-deux centièmes (11,32 m.) vers le Nord-Ouest, quatre mètres et quarante-huit centièmes (4,48 m.) vers le Nord, vingt-trois mètres et soixante-cinq centièmes (23,65 m.) vers le Nord-Est, seize mètres et quarante-et-un centièmes (16,41 m.) et un mètre et soixante-dix-neuf centièmes (1,79 m.) vers le Sud-Est, vingt-quatre mètres et cinquante-deux centièmes (24,52 m.), un mètre et quarante-sept centièmes (1,47 m.) vers le Sud-Ouest; contenant en superficie trois cent soixante-dix-sept mètres carrés et trente-trois centièmes (377,33 m.c.).

6. D'une partie de la subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEPT (587-P.2) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers l'Est et le Nord-Est par le lot 587-1, vers le Sud-Est par une partie du lot 2448, vers le Sud-Ouest, l'Ouest et le Nord-Ouest par une partie du lot 587-2 (rues La Fosse et Notre-Dame); mesurant neuf mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (9,97 m.) le long d'une courbe de six mètres et dix centièmes (6,10 m.) de rayon vers l'Est, trente-et-un mètres et quarante-neuf centièmes (31,49 m.) vers le Nord-Est, deux mètres et quatre-vingt-onze centièmes (2,91 m.) vers le Sud-Est, trente-quatre mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (34,85 m.) vers le Sud-Ouest, qautre mètres et trente-et-un centièmes (4,31 m.) vers l'Ouest, trois mètres et quatre-vingt-onze centièmes (3,91 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie soixante-huit mètres carrés et cinquante-et-un centièmes (68,51 m.).

7. D'une partie du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-NEUF (P.589) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par une partie du lot 590, vers le Sud-Est par une partie du lot 589 (rue Du Fleuve), vers le Sud-Ouest par une partie du lot 2449, vers le Nord-Ouest par le lot 588-1; mesurant vingt-quatre mètres et cinq centièmes (24,05 m.) vers le Nord-Est, huit mètres et trente-deux centièmes (8,32 m.) vers le Sud-Est, vingt-trois mètres et soixante-seize centièmes (23,76 m.) vers le Sud-Ouest, neuf mètres et neuf centièmes (9,09 m.) vers le Nord-Ouest, contenant en superficie deux cent sept mètres carrés et quatre-vingt-neuf centièmes (207,89 m.c.).

8. D'une partie du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX (P.590) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par une partie du lot 591-2, vers le Sud-Est par une partie du lot 590 (rue Du Fleuve), vers le Sud-Ouest par une partie du lot 589, vers le Nord-Ouest par les lots 588-1 et 592-1; mesurant vingt-quatre mètres et vingt centièmes (24,20 m.) vers le Nord-Est, huit mètres et dix centièmes (8,10 m.) vers le Sud-Est, vingt-quatre mètres et cinq centièmes (24,05 m.) vers le Sud-Ouest, huit mètres et onze centièmes (8,11 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie cent quatre-vingt-quinze mètres carrés et quarante-cinq centièmes (195,45 m.c.).

9. D'une partie de la subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-ONZE (591-2) du cadas-

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

tre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par une partie du lot 594-2, vers le Sud-Est par une partie du lot 591-2 (rue Du Fleuve), vers le Sud-Ouest par une partie du lot 590, vers le Nord-Ouest par les lots 592-1 et 593-1; mesurant vingt-quatre mètres et vingt-deux centièmes (24,22 m.) vers le Nord-Est, quatorze mètres et quatre-vingt-seize centièmes (14,96 m.) vers le Sud-Est, vingt-quatre mètres et vingt centièmes (24,20 m.) vers le Sud-Ouest, huit mètres et trente-quatre centièmes (8,34 m.) et sept mètres et vingt-cinq centièmes (7,25 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie trois cent soixante-neuf mètres carrés et vingt centièmes (369,20 m.c.).

10. D'une partie de ls subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (594-P.2) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par une partie des lots 595-1 et 596-1, vers le Sud-Est par une partie du lot 594-2 (rue Du Fleuve), vers le Sud-Ouest par une partie du lot 591-2 et le lot 593-1, vers le Nord-Ouest par les lots 593-1, 594-3 (rue Notre-Dame) et ptie du lot 595-1; mesurant un mètre et quarante-sept centièmes (1,47 m.), vingt-quatre mètres et cinquante-deux centièmes (24,52 m.) et dix-huit mètres et cinquante centièmes (18,50 m.) vers le Nord-Est, deux mètres et trente-neuf centièmes (2,39 m.) le long d'une courbe de soixante-dix mètres et dix centièmes (70,10 m.) de rayon, seize mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (16,99 m.) vers le Sud-Est, vingt-quatre mètres et vingt-deux centièmes (24,22 m.) et vingt mètres mètres et vingt-six centièmes (20,26 m.) vers le Sud-Ouest, cinq mètres et neuf centièmes (5,09 m.), seize mètres et soixante-cinq centièmes (16,65 m.) et un mètre et soixante-dix-neuf centièmes (1,79 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie huit cent soixante-six mètres carrés et trente-et-un centièmes (866,31 m.c.).

11. D'une partie de la subdivision numéro UN du lot originaire numéro CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (596-P.1) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par le lot 596-2 (rue Saint-Georges), vers l'Est et le Sud-Est par une partie du lot 596-1 (rue Du Fleuve), vers le Sud-Ouest par une partie du lot 594-2, vers le Nord-Ouest par une partie du lot 595-1; mesurant dix-huit mètres et six centièmes (18,06 m.) vers le Nord-Est, trois mètres et qurante-deux centièmes (3,42 m.) vers l'Est, dix-huit mètres et quatre-vingt-seize centièmes (18,96 m.) le long d'une courbe de soixante-dix mètres et dix centièmes (70,10 m.) de rayon vers le Sud-Est, dix-huit mètres et cinquante centièmes (18,50 m.) vers le Sud-Ouest, seize mètres et quarante-et-un centièmes (16,41 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie trois cent cinquante-sept mètres carrés et soixante-cinq centièmes (357,65 m.c.)

12. D'une partie du lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT (P.2448) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par une partie du lot 2449, vers le Sud-Est, le Sud et le Sud-Ouest par une partie du lot 2448 (rues Du Fleuve et La Fosse), vers le

Nord-Ouest par une partie du lot 587-2; mesurant huit mètres et vingt-quatre centièmes (8,24 m.) vers le Nord-Est, quarante centièmes de mètre (0,40 m.) vers le Sud-Est, quatre mètres et vingt-cinq centièmes (4,25 m.) vers le Sud, cinq mètres et vingt-huit centièmes (5,28 m.) vers le Sud-Ouest, deux mètres et quatre-vingt-onze centièmes (2,91 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie vingt-et-un mètres carrés et soixante-neuf centièmes (21,69 m.c.).

13. D'une partie du lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT QUARANTE-NEUF (P.2449) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le Nord-Est par le lot 588-1 et une partie du lot 589, vers le Sud-Est par une partie du lot 2449 (rue Du Fleuve), vers le Sud-Ouest par une partie du lot 2448 et le lot 587-1, vers le Nord-Ouest par les lots 587-1 et 2450 (rue Notre-Dame); mesurant quarante-cinq mètres et cinquante centièmes (45,50 m.) vers le Nord-Est, vingt-deux mètres et cinquante-six centièmes (22,56 m.) vers le Sud-Est, huit mètres et vingt-quatre centièmes (8,24 m.) et trente-sept mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (37,95 m.) vers le Sud-Ouest, douze mètres et soixante-douze centièmes (12,72 m.) et neuf mètres et cinquante-huit centièmes (9,58 m.) vers le Nord-Ouest; contenant en superficie cinq cent cinquante-cinq mètres carrés et trente quatre centièmes (555,34 m.c.).

pour le prix de 100 000 $ payable le 19 août 1995;

jusqu'à parfait paiement et au plus tard le 19 août 1995, l'acquéreure paiera à la venderesse des intérêts sur cette somme de 100 000 $ comme suit:

- Le 31 août 1986 et les trois (3) années subséquentes: 10 250 $
- Le 31 août 1990 et les quatre (4) années subséquentes: L'intérêt annuel obtenu d'un certificat de placement garanti de CENT MILLE dollars (100 000 $), non rachetable, placé à la Banque Royale du Canada, pour une période de cinq (5) ans, avec intérêt payable annuellement.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. Henri-Paul Jobin, Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que la Ville confirme qu'elle entreprendra sans délai les procédures en reconnaissance judiciaire de ses droits de propriété sur les lots 587-1, 587-P.2, P.2448 et P.2449 ci-haut décrits et qu'elle se porte garante de ses droits sur ces lots.

Que la Ville confirme et garantisse qu'elle s'engage à continuer lesdites procédures en reconnaissance judiciaire de ses droits de propriété et à les céder à l'acquéreure ou à ses créanciers hypothécaires advenant que ces derniers aient eu à exercer leurs droits face à l'acquéreure.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

89

INITIALES DU GREFFIER

140-86
Contrat avec M. PAUL GENDRON Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec Monsieur PAUL GENDRON, en vertu duquel celui-ci s'engage à fournir à la direction des Services techniques divers services informatiques, du 17 mars au 27 septembre 1986, date à laquelle ce contrat prendra fin sans autre avis.

Le prix du contrat est de 10 080 $ réparti en versements hebdomadaires de 360 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Mme Françoise Drolet et M. Georges Côté votent contre cette résolution, ayant préféré augmenter le salaire de M. Gendron.

ADOPTÉ

141-86
Annulation des soldes d'emprunt sur certains règlements Adoption

ATTENDU que ls règlements 799, 834, 844, 894-A, 914, 921, 923, 926, 928 et 933 comportent des soldes non émis par rapport aux montants décrétés par le Conseil et approuvés par le ministre des Affaires municipales;

ATTENDU que les travaux ou achats décrétés par ces règlements sont complétés ou abandonnés et que la Ville n'entend pas émettre les soldes de ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières annule les soldes non émis des règlements suivants:

No règlement	Solde à annuler
799	200 000 $
834	90 000 $
844	30 000 $
894-A	20 000 $
914	440 000 $
921	60 000 $
923	82 310 $
926	40 000 $
928	15 000 $
933	4 000 $
	981 310 $

et confirme qu'elle n'émettra pas ces montants, les travaux décrétés à ces règlements étant ou complétés ou abandonnés.

ADOPTÉ

142-86
Demande au

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc

ministère de l'Environ. Adoption

ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au ministre de l'Environnement du Québec pour l'approbation des plans pour l'aménagement de sanitaires au Pavillon du Parc Lemire, rue St-Paul à Trois-Rivières et que le directeur des Services techniques soit autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

Que la Ville confirme que ces travaux ne contreviennent nullement aux différents règlements de la Ville.

ADOPTÉ

143-86
Félicitations au club de hockey Les Patriotes de l'U.Q.T.R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au club de hockey LES PATRIOTES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES pour avoir remporté le championnat de l'Association sportive universitaire du Québec.

Que la Ville souhaite bon succès aux PATRIOTES pour le championnat canadien de hockey universitaire.

ADOPTÉ

144-86
Félicitations au groupe COGECO Adoption

ATTENDU que le Conseil de la Radio et de la Télévision du Canada a autorisé le groupe COGECO à diffuser les émissions de Télévision Quatre Saisons dans la région;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNAIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au groupe COGECO pour avoir obtenu la permission de retransmettre dans la région les émissions de Télévision Les Quatre Saisons.

ADOPTÉ

145-86
Comptes à payer février 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de février 1986 pour la Ville au montant de 2 275 139,83 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

146-86
Prix des terrains vacants parc ind. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le prix des terrains vacants dans le parc industriel no 2 de la Ville soit dorénavant fixé à 0,15 $/pied carré.

ADOPTÉ

147-86
Congédiement de M. Claude Boisvert Adoption

CONSIDÉRANT les nombreux avis antérieurs, verbaux et écrits, adressés à monsieur Claude Boisvert concernant ses agissements dans l'accomplissement de son travail;

CONSIDÉRANT la tolérance et les efforts démontrés par ses

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

supérieurs depuis plusieurs années en regard du comportement et de l'attitude de monsieur Boisvert et de l'absence de résultats satisfaisants;

CONSIDÉRANT la suspension imposée à Claude Boisvert en octobre 1985 et l'avis sévère qui l'accompagnait;

CONSIDÉRANT que le lien de confiance qui doit exister entre un employeur et un employé qui manipule des montants d'argent est définitivement rompu suite aux événements des 3 et 4 mars 1986 et aux aveux de l'employé concernant des événements antérieurs;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières, dans l'exercice de ses droits naturels de gérance, congédie monsieur Claude Boisvert, et ce, à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

148-86
Travaux pour des terrains de balles
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise l'exécution des travaux suivants pour le terrain de balles du district Les Forges et le terrain de balles de St-François d'Assise:

- Achat de 16 luminiares 1000 watts alogénnures métalliques @ 700 $ chaque:	11 200 $
- Relocalisation de 16 luminaires et de 8 poteaux et achat de 5 poteaux de ligne:	3 100
- Entrée électrique, contacteur, boîte de distribution et fillage:	5 000
- Transfert de clôtures, arrêt-balles, et remise (cabane des marqueurs)	7 000
- Déboisement, nivellement et poussière de pierre:	3 700
- Main d'oeuvre:	3 000
TOTAL:	33 000 $

à même le fonds créé par le règlement 1982-L pour les parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉ

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 557-85 DU 18 mars 85

149-86
Amendement à la réso. 557-85
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la résolution 557-85 adoptée le ~~16 septembre~~ 18 mars 1985, soit amendée en ajoutant le paragraphe suivant:

"Cette offre de vente est valable jusqu'au

RESCINDEE PAR LA RESOLUTION No. 203-86 DU 21 avril 86

LUNDI, LE 17e JOUR DE MARS 1986

30 juin 1986".

ADOPTÉ

150-86
Félicitations aux lauréats "PLUMES D'OR"
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations aux lauréats des "PLUMES D'OR" et aux étudiants organisateurs du 3e Salon de la publicité.

ADOPTÉ

151-86
Félicitations participants du Gala de l'Habitation
Adoption

IL EST PROPOSÉ,APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à tous les participants du Gala de l'Habitation de la Chambre de Commerce de Montréal.

ADOPTÉ

152-86
Appui au CEGEP
Adoption

ATTENDU que la construction des locaux préfabriqués érigés au pavillon des humanités ne devait être que temporaire et qu'ils sont en place depuis plus de 9 ans;

ATTENDU qu'au niveau municipal, il n'est pas coutume de permettre la construction de locaux préfabriqués temporaires et que nous comptons que les réaménagements de divers autres espaces du Cégep de Trois-Rivières permettront la démolition à court terme des installations précitées;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières escompte conclure un acte d'achat-vente du terrain permettant la construction du pavillon d'éducation physique du Cégep et qu'il existe les accords nécessaires entre la Ville et l'institution d'enseignement pour la réalisation de ce projet;

ATTENDU que la Ville escompte grandement mettre ces nouveaux équipements à la disposition des citoyens et qu'un protocole municipal et scolaire à long terme liera les parties à cet effet;

ATTENDU que tous ces projets avaient été annoncés et que le décret ministériel 1211-85 autorisait certaines dépenses relatives à la construction du projet.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
ET RÉSOLU:

Que le ministère de l'Éducation donne suite au projet tel que demandé par le Cégep de Trois-Rivières afin que les citoyens puissent bénéficier d'équipements et de locaux sportifs adéquats de même qu'ils verront disparaître des bâtiments temporaires qui n'ont plus leur place dans un milieu architectonique de qualité;

Que le ministre de l'Éducation, Monsieur Claude Ryan, soit informé de nos préoccupations et retienne le projet dans son ensemble.

ADOPTÉ

153-86
Comptes à payer

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

liste bimensuelle Adoption

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 1er mars 1986

Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de retenue totale - fossés rue Tebbutt	2 868,97 $
Georges Langevin:	
Location d'équipement - recherche incendie résidence Duval	225,00
Équipements C.M. inc.:	
Réparation de pompe hydraulique	1 688,66
Parmic Micro Ordinateur:	
Achat d'un IBM PC-At 512 K et contrat d'entretien - du 1er février au 31 décembre 1986 - arpentage	11 208,86
Pierre Désilets:	
Achat de souliers - sécurité publique	427,50
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - bâtisses # 100, 205 et 215 - janvier 1986	2 488,32
Librairie du Cap inc.:	
Location de phtocopieuse - hôtel de ville et trésorerie - janvier 1986	640,56
Re/max P. Bellemare & ass. inc. in trust:	
Selon proposition de vente	50 000,00
Me Jean-Paul Lemieux:	
Honoraires - grief Jean Boissonneault	759,73
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - factures nos 18 et 19 - 75%	1 638,00
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - Cession par la Compagnie d'électricité Shawinigan	200,00
Dr. Marcel Thibeault:	
Honoraires - rapport médical (Jacques Bergeron)	20,00
Pinkerton Québec ltée:	
Services pour le mois de janvier 1986 et rétroactivité au 29 janvier 1986 - cour municipale	35,04
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	10,00
Cala H.R.C. ltée:	
Publications - ressources humaines	4 813,20
Chambre de commerce:	
Souper du 19 février 1986 - Gilles Beaudoin	16,00
Orchestre symphonique T.R.:	
Subvention 1986	7 500,00
CFP4 région Mauricie/Boics-Francs:	
Contribution financière pour Jean Sévigny - février 1986	100,00
Sport hommage optimiste 04:	
Billets pour la soirée Sport hommage - 10 billets	100,00
Carnaval d'hiver Mauricie:	
Subvention	250,00
News 34/38:	
Renouvellement d'abonnement - Guy Aubin	150,00
Boeckh:	
Renouvellement d'abonnement - Jean-Jacques Lacroix	54,00
Centre patronal SST du Québec:	
Pré-inscription - Colette Parent	60,00
AQTR inc.:	
Inscription - 21e congrès de l'A.Q.T.R. - M. et Mme Léo Bellerose	210,00
Chênevert ltée:	
Frais de douane	574,18
C.I.T.F.:	
Laissez-passer mensuels - février 1986	347,49
Pierre Cardinal:	
Nettoyage d'une caméra	50,00
Serge Desjardins:	

INITIALES DU MAIRE
104
INITIALES DU GREFFIER

Achat de volume - usine de traitement d'eau	33,65 $
Restaurant Le Grillon:	
Repas aux détenus - novembre 1985	18,95
Léo Valois & fils inc.:	
Service d'ébénisterie - usine de traitement d'eau	168,00
Luc Duplessis:	
Avance de salaire - paiement du 22 février 1986	85,56
Breuvages Bégin ltée:	
Bouteilles d'eau et location de la fontaine - aéroport - janvier 1986	113,74
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - 17 février 1986	165,07

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Jean Demontigny - 1ère année	750,00

LOISIRS

Ass. des arénas du Québec inc.:	
Cotisation 1986 - Colisée et Pavillon de la jeunesse	150,00

Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de galce, pose et enlèvement des bandes - 3e versement

Ass. sportive Ste-Cécile inc.	325,00
Ass. récréative St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	325,00
Ass. récréative Ste-Marguerite inc.	325,00
Ass. récréative Normanville inc.	325,00
Comité des citoyens Jean-Nicolet	325,00
Comité des citoyens Adélard-Dugré	325,00
Comité des citoyens du boul. St-Jean	325,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	325,00
Loisirs St-Sacrement inc.	325,00
Loisirs St-Philippe	325,00
Loisirs St-Jean-Brébeuf	325,00

Soutien - réalisation d'ateliers socio-culturels
Mise sur pied d'ateliers

Afeas Ste-Cécile - broderie - courte-pointe	100,00
Afeas St-Michel-des-Forges - céramique	100,00
Afeas St-François d'Assise - art de la courte-pointe	100,00
Afeas St-Jean-Baptiste-de-la-Salle - tissage	100,00

Partage des responsabilités - prog. intermunicipal de loisir - personnes handicapées - implantation d'activités de loisir

L'A.E.R.A. - natation adaptée - séjour de plein-air	870,00
Ateliers Centre du Québec inc. - soirée cult. et soc.	1 207,00

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Roger Bruneau:	
Directeur adjoint - urbanisme	
664 km - décembre 1985 et janvier 1986	162,68

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	220,05
André Laneuville	96,86
Frais de déplacement - Montréal - visite à la	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Chambre de commerce de Montréal	91,05
REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES (suite)	
René Monfette	328,54 $
René Monfette	295,01
TOTAL	95 166,67 $

Pour la semaine se terminant le 8 mars 1986

Gaston Paillé ltée:	
Branchements et renouvellements 1985 - paiement no 9 - retenue 10%	2 115,00 $
Pluritec limitée:	
Honoraires professionnels - agrandissement salle J.-A.-Thompson - relevés et modifications pour la phase préliminaire - du 30 décembre 1985 au 1er février 1986	1 790,17
Laboratoires Shermont inc.:	
Étude de sols - quartier général - Sécurité publique	4 131,75
Pavage de rues 1985 - contrôle des sols et analyse du béton bitumineux	543,75
Clément Ricard & fils inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - Station pompage Les Forges	1 792,16
Pépinière des Laurentides inc.:	
Solde à payer - parc de la Place d'Armes	150,00
VFP consultants:	
Achat d'un "Neotronics fuel effiency monitor" usagé	1 090,00
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier, enveloppes - imprimerie	1 842,22
Matériaux Les Rives inc.:	
Achat de matériaux divers	686,08
Westburne Qué. inc. élect.:	
Achat de pièces diverses	594,34
Westburne Qué. inc. plomb.:	
Achat de pièces diverses	1 333,35
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 28 février 1986	26 968,50
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - février 1986 - bâtisses # 215, 220 et 325	1 208,33
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - février 1986 - bâtisses # 100, 205, 215	2 488,32
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	990,00
C.P. limitée:	
Loyer annuel - tuyau souterrain - du 1er novembre 1985 au 31 octobre 1986	90,00
Reynolds radio inc.:	
Système de radiocommunication - Travaux publics, Sécurité publique, Hôtel de ville, Loisirs	1 345,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	515,25
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - Société de manutention (Somavrac inc.)	600,00
Jean Méthot:	
Honoraires - Cour municipale - février 1986	1 458,33
Trust général du Canada:	
Remise - RPE - 16 employés	2 541,70
Me Yvon Dupuis:	

INITIALES DU MAIRE
106
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE MARS 1986

Honoraires de base - servitude pour l'utilisation du service d'égout pluvial public (avec Gestion F. Colbert inc.)	350,00
Photo RG:	
Photo agrandie de l'hôtel de ville	75,00
Salon de la publicité:	
Spectacle et goûter - 1 personne	5,00 $
A.Q.T.E.:	
Inscription Congrès A.Q.T.E. 1986 - Réjean Boucher	240,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - mars 1986	422,92
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt rue St-Roch - mars 1986	50,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de 25 espaces de stationnement rue des Volontaires - Traverse des âges - mars 1986	862,50
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - février 1986	300,00
Flageol photo enr.:	
Photo - Gala de l'habitation	3,82
Le Nouvelliste:	
Avis publics - appel d'offres	2 560,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	60,84

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

National Recreation and Park Association:	
Cotisation 1986	45,00
Ministère de l'Industrie et du Commerce:	
Renouvellement de permis - casse-croûte Pavillon de la jeunesse	50,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.:	
Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 3e versement	800,00
Galerie d'art du parc inc.:	
Gestion, animation et entretien du Manoir de Tonnancour - 1er et 2e versement	1 922,50

Réalisation d'ateliers socio-culturels

Âge d'or Ste-Cécile - cours de bridge	100,00
Ageas St-Laurent - conception et finition de vêtements	100,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	103,50
Larochelle & frère	43,88
Grossistes Baie d'Hudson	168,89
J. Champagne enr.	144,15
François Carignan	60,78
Agropur	135,30

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1986

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives 95 km	23,27
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 515 km	576,97
Transport d'employé	25,00
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 288 km	70,56

Bellerose, Léo:
Responsable services aux citoyens - travaux publics
1 888 km 462,56

Bédard, Réal:
Technicien en comptabilité - trésorerie
270 km - janvier et février 1986 66,15

Boucher, Réjean:
Resp. alimentation en eau - usine de traitement d'eau
689 km 168,80

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1986 (suite)

Bronsard, Serge:
Animateur en loisirs
473 km - janvier et février 1986 115,88 $

Daviau, André:
Chef technicien - génie
734 km 179,83

Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
328 km 80,36

Duval, Lionel:
Technicien en arpentage
604 km - du 17 au 26 février 1986 147,98
Transport de l'équipement et du personnel - 10 jours 120,00

Fiset, Jean:
Technicien en système d'information - génie
3 sorties - janvier et février 1986 8,25

Galarneau, Maurice:
Technicien génie civil III - génie
821 km 201,14

Lacroix, Jean-Jacques:
Directeur service de l'évaluation
635 km 155,58
Dépenses - repas, stationnements 88,42

Lafrenière, Denis:
Technicien en système d'information - génie
4 sorties - novembre, décembre 1985 et février 1986 11,00

Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil 1 - génie
93 km 22,78

Lefebvre, Michel:
Régisseur programmes sportifs - loisirs
259 km - janvier et février 1986 63,45

Lelièvre, Denis:
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs
16 sorties 44,00

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
768 km 188,16

Morin, Sylvain:
Technicien génie civil 1 - génie
181 km 44,34

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
971 km 237,89

Pellerin, Michel:
Surveillant travaux - génie
1 210 km 296,45

René Perron:
Chef de service - équip. & opérations
231 km 56,59

Picard, Yves:
Animateur en loisirs
110 km 26,95

Poirier, Yvon:
Directeur travaux publics
962 km 235,69

Provencher, Alain:
Technicien génie civil II - travaux publics

LUNDI, LE 17e JOUR DE MARS 1986

1 297 km	317,76
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
549 km	134,50
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
15 sorties	41,25
Fêtes d'employés et commandite du journal des finissants de notre stagiaire	67,66
Sévigny, Jean:	
Loisirs	
91 km	22,29

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Roland Bacon:	
Québec - dépenses diverses	143,69 $
Gilles Beaudoin:	
Club Radisson - souper des Femmes de carrière, lunch avec 1 invité, Québec - F.C.M., rencontre pour les fonds La Prade, Commission Parizeau	169,76
Denis Ricard:	
Dîner avec invité S.H.Q.	8,50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	152,93
Albert Morrissette	109,16
René Monfette	238,50
René Monfette	231,97
Jacques St-Laurent	122,56
Alain Tremblay	85,91
TOTAL	68 442,82 $
GRAND TOTAL	163 609,49 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE -SUPPLEANT

JL/JRD

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 7e jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
17-03-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance du 17 mars 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Claude Pélissier;

d) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

e) Amendement au règlement 186 re: circulation et stationnement, aux fins de porter de 3,00 $ à 5,00 $ le coût des billets de stationnement,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 3 février 1986;

f) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

INITIALES DU MAIRE

110

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

g) Règlement prévoyant des travaux de réfection de trottoirs rue Des Forges, réfection des façades des immeubles etc.
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

h) Règlement prévoyant des travaux d'amélioration du Parc Champlain etc.
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

i) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

Amendement au règl. 186 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de réserver deux (2) stalles de stationnement à proximité ou devant le Colisée pour les médias de télévision et pour décréter que les motos ou autres véhicules-moteurs non munis d'un silencieux ou émettant un bruit élevé, constituent une nuisance.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Divers trav. rues Lac Caché, Bastarache et Livernoche Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'égout sanitaire, de voirie et de construction d'un collecteur pluvial sur les rues Lac Caché, Bastarache et Livernoche et décrétant un emprunt suffisant à cet effet remboursable par une taxe spéciale prélevée sur les propriétés riveraines.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement au règl. 1982-Z re: zonage (1982-Z-A-50) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 4Rb13, 3Rc9, 3Ce2, 8Cb3, 8Rd1 et 8Cc1 et de créer à même ces zones les zones 4Rab1, 4Ca2, 3Cb7, 3Ce2, 8Cb3 et 8Cc1, aux fins de réduire la largeur minimum d'un lot dérogatoire subdivisé avant l'entrée en vigueur du présent règlement aux fins de réduire les dimensions et les superficies minimales requises pour les terrains sur lesquels un bâtiment ou une construction a perdu la moitié et plus de sa valeur soit à la suite d'un incendie, d'une explosion ou de quelqu'autre cause et ce, pour les terrains non desservis par les réseaux d'égout et d'aqueduc municipaux ou desservis par un seul de ces réseaux.

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Règlement re: rénovation façades rues Des Forges, Notre-Dame, Hart et St-Antoine ~~Adoption~~ avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement concernant la rénovation des façades sur les rues Des Forges, Notre-Dame, Hart et St-Antoine, dans le cadre du programme ReviCentre.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

154-86
Comptes rendus 17-03-86 et 01-04-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus du Conseil siégeant en Commission permanente, les 17 mars 1986 et 1er avril 1986 soient reçus, adoptés et ratifiés avec les modifications suivantes:

COMPTE RENDU DU 1er AVRIL 1986:

Page 1 - item 1 - 3e paragraphe:

Remplacer "M. le Conseiller Guy Leblanc préconise" par: "MM. les Conseillers Guy Leblanc et Georges Côté préconisent".

Page 1 - item 2 - après le 2e paragraphe:

Ajouter "M. Côté suggère qu'on souligne le Golden Leaf Award mérité par la Ville".

ADOPTÉ

155-86
Règlement 814-J
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 mars 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 814-J (1986) constituant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières afin de permettre à la Ville de participer au programme "Corvée-Habitation", aux fins de modifier les montants constituant le fonds de subvention, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

112

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

156-86
Règlement
1001 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 mars 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1001 (1986) prévoyant des travaux d'identification de bâtisses et locaux, d'amélioration du chauffage à la bibliothèque et à l'édifice François-Nobert, de réparation des colonnes de l'autogare, de réparation des toitures de l'aérogare et de la station électrique sur le terrain de l'Exposition et du moulin près de la porte Duplessis, et décrétant un emprunt à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

157-86
Règlement
1982-Z-A-48
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 mars 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-48 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler des zones ou secteurs de zones dans les districts électoraux numéros 9, 11 et 12 et de créer dans le territoire compris dans ces zones ou secteurs de zones, de nouvelles zones telles que définies à l'article 1 du présent règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

158-86
Règlement
1982-Z-A-49
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 mars 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-49 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier le pourcentage de la superficie minimum au sol des bâtiments principal et complémentaires et des usages complémentaires dans les zones industrielles Ia, Ib et Ic, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

159-86
Projet de
règlement

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

1982-Z-A-50
Adoption

Que le projet de règlement 1982-Z-A-50 (1986) concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 4Rb13 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone les nouvelles zones 4Ca2 et 4Rab1, aux fins d'annuler les zones 3Rc9 et 3Ce2 et de créer dans le territoire inclus dans ces zones les nouvelles zones 3Cb7 et 3Ce2, aux fins d'annuler les zones 8Cb3, 8Rd1, 8Cc1 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones les nouvelles zones 8Cb3 et 8Cc1, aux fins de réduire la largeur minimum d'un lot dérogatoire subdivisé ou cadastré avant l'entrée en vigueur du présent règlement, aux fins de réduire les dimensions et les superficies minimales requises pour les terrains sur lesquels un bâtiment ou une construction a perdu la moitié et plus de sa valeur soit à la suite d'un incendie, d'une explosion ou de quelqu'autre cause et ce, pour les terrains non desservis par les réseaux d'égout et d'aqueduc municipaux ou, desservis par un seul de ces réseaux, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

160-86
Contrat
mainlevée
lot 181-825
(Bertrand
Fournier et
Claude Noël)
Adoption

ATTENDU que par acte 324182 enregistré à Trois-Rivières le 17 juin 1980 sous le numéro ~~330393~~, la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 181-825 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières à Monsieur Bertrand Fournier;

ATTENDU que cette vente assortie de certaines conditions sanctionnées par une clause résolutoire, dont la principale était d'y construire un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous les droits, incluant les effets de la clause résolutoire y mentionnée, qu'elle peut détenir sur le lot 181-825 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, conformément à l'acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro ~~330393~~ 324182.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Jean Damphousse, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

161-86
Contrat
cession par
GESTION
C.M.M.S.
inc.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de GESTION C.M.M.S. INC. le lot 194-128-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières (partie de la rue Grande Hermine) pour le prix de 16 750 $ incluant tous les services publics (éclairage, pavage, égout, aqueduc et sanitaire) qui y sont installés.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son

absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte préparé par Me Christiane Martel, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

162-86
Contrat vente à LES CONST. JEAN-P. HAMELIN INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. les lots 186-109 à 186-113 incl., 186-152 à 186-155 incl. et 186-172 à 186-175 incl. du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 14 794,16 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

163-86
Contrat vente à PHILIPPE BIBEAU et Dame JACYNTHE ROUSSEAU lot 199-126 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Monsieur PHILIPPE BIBEAU et Dame JACYNTHE ROUSSEAU le lot 199-126 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 5 000 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Gélinas, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

164-86
Contrat vente à 118485 CANADA INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à 118485 CANADA INC. les lots 186-170 et 186-171 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 3 925 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

165-85
Contrat avec AMUSEMENTS SPECTACULAIRES LTÉE et BEAUCE CARNAVAL LTÉE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec AMUSEMENTS SPECTACULAIRES LTÉE et BEAUCE CARNAVAL INC. en vertu de laquelle celles-ci s'engagent à fournir à la Ville pour l'Exposition de Trois-Rivières 1986, du 25 juillet au 3 août 1986, un village forain comprenant entre autres un minimum de 40 manèges.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

166-86
Contrat entente avec le GOUV. DU QUÉ. (min. Agriculture) Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

167-86
Contrat cession par 2173-5758 QUÉBEC INC. lot 194-174 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de la COMPAGNIE 2173-5758 QUÉBEC INC. le lot 194-174 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 1,00 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire- suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de cession préparé par Me Christiane Martel, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de cession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

116

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

168-86
Subdivision
lot 186-90
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 2 avril 1986, montrant la subdivision du lot 186-90 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Papineau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 186-90-1 et 186-90-2.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

169-86
Adhésion
au Conseil
des Loisirs
de la
Mauricie
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que M. Jacques St-Laurent et Mme Françoise Drolet soient et sont désignés pour représenter la Ville sur le Conseil des loisirs de la Mauricie et plus particulièrement, à l'assemblée générale de cet organisme qui se tiendra prochainement.

ADOPTÉ

170-86
Appui au
programme
Jeunesse
Canada
Monde
Adoption

ATTENDU que le programme JEUNESSE CANADA MONDE favorisera un programme d'échange avec l'Inde;

ATTENDU que les 14 participants (7 canadiens et 7 indiens) de 17 à 20 ans, seront appelés à travailler bénévolement au sein d'institution et d'organismes locaux;

ATTENDU que ce programme développera le sens de la coopération des participants et leur fera découvrir diverses facettes de la réalité sociale et économique du milieu;

ATTENDU que les participants séjourneront dans la municipalité de Trois-Rivières pendant dix (10) semaines, à compter du 22 août 1986;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie le programme JEUNESSE CANADA MONDE et assure une assistance conseil aux responsables du programme et leur facilite l'accès aux services et équipements aux mêmes conditions que pour nos citoyens.

ADOPTÉ

171-86
Engagement
de la firme
PLANI-URB
INC. re:
Jardin des
Ursulines
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la firme PLANI-URB INC. soit et est engagée et mandatée pour les études d'aménagement du Jardin des Ursulines. La firme verra à confectionner le plan final d'aménagement, à le soumettre au Conseil municipal pour approbation et à préparer les plans et devis pour la réalisation des travaux.

Le budget global des travaux d'aménagement ne devra pas dépasser 115 000 $ et les honoraires globaux ne devront pas être supérieurs à 10 000 $.

ADOPTÉ

172-86
Participation de la Ville re: Campagne d'économie d'eau potable 1986 Adoption

ATTENDU qu'il en coûte de plus en plus cher pour traiter l'eau afin de la distribuer à la population pour utilisation et consommation;

ATTENDU que c'est un mythe de penser que la rivière St-Maurice peut facilement fournir toute l'eau nécessaire à la population de Trois-Rivières, étant donné que chaque litre d'eau puisé à la rivière, doit être traité à l'usine de traitement d'eau;

ATTENDU qu'il y a lieu de se préoccuper de la façon dont l'eau potable est utilisée afin de ne pas traiter plus d'eau qu'il n'en serait nécessaire à une utilisation rationnelle et contrôlée;

ATTENDU que lors de l'étude du budget 1986, le Conseil a accepté de participer à une campagne d'économie d'eau potable;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme à l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) sa participation à la campagne provinciale d'économie de l'eau potable 1986.

Que la Ville accepte de disposer d'une somme de 1 650 $ pour les fins de cette campagne de publicité.

ADOPTÉ

173-86
Uniformisation reconnaissance statut personnes handicapées au niveau du stationnement Adoption

ATTENDU que la majorité des municipalités du Québec possèdent leurs méthodes personnelles pour l'identification des véhicules servant aux personnes handicapées;

ATTENDU que cette identification n'est pas nécessairement reconnue par les autres municipalités;

ATTENDU que ces mécanismes diffèrent d'une municipalité à une autre et causent préjudice aux personnes handicapées surtout au niveau du stationnement;

ATTENDU qu'il serait très souhaitable que cette reconnaissance du sigle de personnes handicapées soit accepté par toutes les municipalités du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Qu'une résolution soit expédiée à l'Union de municipalités du Québec pour que celle-ci de concert avec l'Office des personnes handicapées entreprenne des démarches auprès de toutes les municipalités du Québec afin d'uniformiser et d'universaliser la reconnaissance des personnes handicapées telle qu'établie ci-haut; cette discussion pourrait être abordée au congrès de l'U.M.Q. en mai 1986.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

118

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

174-86
Nomination de M. GUY HOUDE
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que M. Guy HOUDE soit nommé au poste de contremaître au Service des travaux publics, au salaire annuel de 30 658,00 $. M. Houde devra compléter une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle il sera confirmé dans son poste.

ADOPTÉ

175-86
Engagement de M. JEAN RODRIGUE
Adoption

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un poste de police dont la réalisation est prévue pour 1986;

CONSIDÉRANT que la relocalisation des effectifs du Service de la sécurité publique entraînera l'abolition de postes parmi les fonctions policières;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières embauche M. Jean RODRIGUE comme policier-pompier à l'essai au Service de la sécurité publique sous la condition expresse qu'advenant la construction au cours de 1986 d'un poste de police, l'embauche de cette personne sera résilié ipso facto.

De plus, préalablement à son embauche, Monsieur Rodrigue devra signer un document reconnaissant qu'il est embauché et occupera cette fonction sous cette condition expresse.

ADOPTÉ

176-86
Modification réso. 108-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la résolution 108-86 adoptée le 3 mars 1986 soit et est modifiée en ajoutant le paragraphe suivant:

"Que les conditions et la clause résolutoire soient radiées à toutes fins que de droit."

ADOPTÉ

177-86
Appui à Radio-Québec (Centre du Québec)
Adoption

ATTENDU que RADIO-QUÉBEC/CENTRE DU QUÉBEC est un agent de développement dynamique dans notre milieu;

ATTENDU que cet organisme joue un rôle complémentaire de premier plan dans le domaine de l'information régionale;

ATTENDU que cet organisme suscite une activité économique annuelle de plus d'un million de dollars dans notre milieu;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières fasse part à l'Honorable Richard French, ministre des Communications, de son opposition à la fermeture de la station régionale de Radio-Québec/Centre du Québec.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

19

INITIALES DU GREFFIER

178-86
Félicitations aux organisateurs du Salon de l'Informatique
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Monsieur Jean Lortie ainsi qu'aux étudiants du module de la recherche opérationnelle de l'Université du Québec à Trois-Rivières pour l'organisation et la tenue du Salon de l'informatique 1986 qui avait pour thème "la démystification de l'informatique".

ADOPTÉ

179-86
Acceptation états fin. 1985 et rapport des vérificateurs 1985
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte les états financiers 1985 et le rapport des vérificateurs Samson, Bélair et associés pour cette même année financière.

ADOPTÉ

180-86
Politique administrative re: colloques etc.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative 4-86-3 concernant les congrès, colloques et affaires professionnelles d'une association, soit adoptée à toutes fins que de droit, ladite politique remplaçant le politique administrative 4-83-3 R1.

ADOPTÉ

181-86
Permis d'exploitation restaurants Hippodrome
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières requière du service de l'hôtellerie du gouvernement du Québec les permis d'exploitation de restaurants pour les casse-croûtes et restaurants de l'estrade de courses pour les années 1985-86 et 1986-87.

Que M. Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soit et est autorisé à produire et à signer toutes demandes en vue de l'émission desdits permis et qu'il soit également autorisé à détenir lesdits permis de restauration pour et au nom de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

182-86
Entente avec PRO-GEST ENR.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec M. Réjean Lepage faisant affaires sous les nom et raison sociale de PRO-GEST ENR. en vertu de laquelle celui-ci s'engage à vendre pour l'Exposition de Trois-Rivières 1986 les espaces réservées aux exposants.

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

183-86
Nomination de M. Pierre MOREAU
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur Pierre Moreau soit et est nommé directeur général adjoint à l'administration au salaire annuel de 58 396 $.

ADOPTÉ

184-86
Contrat avec LUC JACOB
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec M. LUC JACOB, au montant de 1 500 $ pour effectuer des travaux d'informatisation au Service de l'informatique. Ces travaux seront sous la supervision et à même le budget du Service de l'informatique.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

185-86
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 15 mars 1986

Clément Ricard & fils inc.:	
Remise de retenue - aqueduc et drainage - Parc Isabeau - phase VI	21 855,52 $
Aqueduc et drainage - Parc Isabeau - phase VI - paiement no 3 - retenue 10%	49 170,76
Thomas Bellemare ltée:	
Contrat de déneigement 1985-1986 - 4e versement	64 913,77
Béton Laurentide inc.:	
Location de machinerie	755,25
Westburne Qué. inc. (élect.):	
Achat de pièces	948,69
Nedco:	
Achat de pièces	753,28
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - février 1986 - aéroport, autogare, édifice des Travaux publics, parc Pie XII, Colisée, centre Notre-Dame-de-la-Paix	1 143,50
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - mars 1986	2 696,03
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieuse - Sécurité publique - février 1986	197,22
Location de photocopieuse - Pavillon de la jeunesse - février 1986	205,72
Location de photocopieuse - loisirs - février 1986	311,71

INITIALES DU MAIRE
121
INITIALES DU GREFFIER

Location de photocopieuse - hôtel de ville - février 1986	309,94
Location de photocopieuse - trésorerie - février 1986	232,32
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée;	
Dépenses, enquête et ajustement - réclamations	490,80
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 20 - 75%	870,02
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	348,75
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - janvier 1986	1 660,00
Bélanger, Sauvé, avocats:	
Honoraires - convention collective des policiers-pompiers - au 31 janvier 1986	5 120,68
Compucentre co.:	
Achat de "Adapter Card"	935,22
IBM Canada ltée:	
Crédit pour passage du modèle 8 au 18, frais d'entretien (mars 1986)	637,77
St-James Church:	
Subvention	2 500,00
Pinkerton Québec ltée:	
Services - février 1986 - Cour municipale	2 729,60
Services informatiques:	
Charge de temps - du 9 au 15 février 1986	975,00
Charge de temps - du 16 au 22 février 1986	912,50
Service de programmation - les 11 et 12 février 1986	520,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - février 1986 - aéroport, hôtel de ville, marché-aux-denrées, Centre culturel, Colisée, édifice des Travaux publics	983,35
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - bâtisse # 100 - mars, avril, mai 1986	75,00
Chambre de commerce de Montréal:	
Gala de l'habitation - 8 billets	1 040,00 $
Congrès A.I.M.Q. 1986:	
Inscription - Yvon Poirier et son épouse	200,00
Aux Coquilles:	
Repas avec invités - ressources humaines	66,47
Super voyages inc.:	
Frais de transport par avion - Ottawa - Gilles Beaudoin	213,80
Pitney Bowes:	
Location de compteur postal - du 1er avril au 30 juin 1986	115,10
Travaux publics Canada:	
Permis pour exploiter un parc - Ile St-Christophe - du 1er mars 1986 au 28 février 1987	1,00
Société canadienne des postes:	
Renouvellement de location de la case postale 368	111,30
Centre patronal SST du Québec:	
Achat de volumes - Colette Parent	40,00
Le Nouvelliste:	
Avis publics - appel d'offres	2 470,40
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	248,57

LOISIRS

Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - centre Notre-Dame-de-la-Paix - du 10 mars au 9 juin 1986	75,00
Service de reliage - marché-aux-denrées - du 14 mars au 13 juin 1986	75,00

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

Service de reliage - Pavillon Lambert - du 10 mars au 9 juin 1986	75,00
Association hockey mineur T.R.:	
Frais de marqueurs - février 1986	17,50
Association des loisirs pour handicapés mentaux inc.:	
Implantation d'activités de loisir - yoga	475,00
Afeas Immaculée-Conception:	
Implantation d'activités de loisir - peinture à l'huile	100,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	93,15
Larochelle & frère	45,72
Grossistes Baie d'Hudson	158,39
Fusée Bar-B-Q	13,00
J. Champagne enr.	147,00
Centralco (1982) inc.	50,00
François Carignan	49,45
Agropur	240,35

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1986

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées 32 km	88,00
Bareil, Michel:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 162 km - janvier et février 1986	39,69
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires) 373 km	91,38
Brahic, Gérard P.:	
Directeur-adjoint - évaluation 117 km	28,66
Repas	8,00
Drummondville - A.E.M.Q.	54,30
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 393 km - du 23 décembre 1985 au 28 février 1986	96,28 $
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 314 km	76,93
Lelièvre, Denis:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs 13 sorties - janvier 1986	35,75
Verville, André:	
Préposé aux parcomètres - travaux publics 38 sorties	104,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Québec - F.C.M. - essence, Ottawa - taxi et lunch, lunch - réunion avec Via Rail, Montréal - réunion Hydro-Québec et Courbec, dîner avec le Conseil	689,05
Claude Gendron:	
Dîner pour 7 personnes - arbitrage convention collective policiers-pompiers	59,00
Jean-Guy Gervais:	
Repas pour 3 personnes - rencontre avec un représentant du CRPQ	33,50
André Laneuville:	
Montréal - rencontre avec Multidev	89,65

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Origène Bellemare	61,08
Madame Louise Goyette	73,00
Jean-Jacques Lacroix	84,67
René Monfette	299,03
René Monfette	342,63
TOTAL	170 728,70 $

Pour la semaine se terminant le 22 mars 1986

Denis Beaumier ltée:	
Réaménagement des locaux - Service technique et informatique - paiement no 2 - retenue 10%	14 105,93 $
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, Sainte-Thérèse et Saint-Michel-des-Forges - février 1986	72 564,13
Tarshis & fils limitée:	
Mezzanine (passerelle & escalier) - Usine de traitement d'eau	3 480,00
T.R. location ltée:	
Location d'équipement	31,29
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 mars 1986	26 968,50
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - sécurité publique - février 1986	50,00
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Sécurité publique - 10e versement de 20	1 365,04
Location de photocopieur - Exposition - 9e versement de 12	208,23
Location de photocopieur - édifice des Travaux publics - du 24 novembre 1985 au 24 février 1986	464,42
Mediacom inc.:	
Location de bulletin permanent - autoroute 55 - mars 1986	90,00 $
Location de bulletin permanent - aéroport - mars 1985	186,00
Goodyear Canada inc.:	
Achat de pneus	572,22
Ville de Nicolet:	
Réparation de camion-échelle - Sécurité publique	150,00
Baril évaluation ltée:	
Versement de la réserve de 25% sur factures # 12, 13, 14, 15 et 16	1 099,39
Honoraires - service d'inspections - facture # 21 - 75%	566,95
Évaluations SDR ltée:	
Versement de la réserve de 25% sur les factures du 4 au 16 décembre 1985	1 425,75
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - grief Jean Boissonneault	1 258,85
IBM Canada ltée:	
Service d'entretien technique, crédit pour frais d'entretien du 9 août au 19 novembre 1985, achat d'équipement informatique	1 765,46
Services informatiques:	
Charge de temps - du 23 février au 1er mars 1986	950,00
Service de programmation - les 17 et 18 février 1986	380,00
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert,	

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

bibliothèque - février 1986	142,00
Association des archivistes du Québec inc.:	
Frais d'inscription - Séminaire de formation - Réal Fleury	25,00
Association des archivistes du Québec inc.:	
Renouvellement d'adhésion - Réal Fleury	65,00
CSST du Québec:	
Abonnement - mises à jour périodiques du Manuel de la réparation - Claude Gendron	29,00
C.I.T.F.:	
Part de la Ville - partage du déficit	438 568,75
Société canadienne du cancer:	
Subvention 1986	100,00
Institut de police du Québec:	
Cours "Enquête criminelle 11" - 2 candidats	120,00
Cours "Entrevue, écoute, active" - 2 candidats	120,00
Cours "Techn. opérateur d'alcootest" - 3 candidats	180,00
Michel Lacoursière:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 62,50 $)	31,25
Le Nouvelliste:	
Avis public - Kiosque d'information	869,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Thérèse Bruneau Huot - 1ère année	750,00
Claude Jean et Kate Bourassa - 1ère année	750,00

LOISIRS

Publications Les Affaires inc.:	
Renouvellement d'abonnement - 2 ans - Albert Morrissette	49,95
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - février 1986	1 745,81
Système informatique Philips ltée:	
Contrat d'entretien - traitement de texte Micom 2000	1 152,00
Association des arbitres de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbitrage - hockey mineur - février 1986	1 546,00
Association arthritique - Action de la Mauricie:	
Implantation d'activités de loisir - réflexologie - massage (adapté)	384,00

EXPOSITION

Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de réception message enregistré - du 1er février 1986 au 31 janvier 1987	72,00 $
Breuvages Bégin ltée:	
Cruches d'eau - Salon Black jack - le 26 juil. 1985	7,00
Le Pro-jac ltée:	
254 reaps - du 28 juillet au 4 août 1985	1 272,29
Repas-réunions - comités de l'Expo 1986	93,23
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie	48,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1986

Alarie, Jean:	
Secrétaire-administrateur - exposition agricole 215 km - janvier 1986	52,67
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 595 km - du 3 au 14 mars 1986	145,77
Transport d'équipement et du personnel - 9 jours	108,00
Goneau, Jean-Louis:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Directeur - permis et inspections	
864 km - janvier et février 1986	211,68
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
78 km	19,11
Gasoline	20,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Léo Bellerose:	
Québec - 21e congrès de l'A.Q.T.R.	390,00
Réjean Boucher:	
Québec - Congrès A.Q.T.E.	323,15
André Marcil:	
Québec - congrès A.Q.T.E.	71,65
Michel Matteau:	
Kiosque d'information - Expo Habitat 86 - A.P.C.H.Q. "Les Rivières"	126,46
Jacques St-Laurent:	
Drummondville - consultation Regroupement québécois du loisir municipal	34,30

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Lucienne Bellemare	119,31
Jean-Guy Gervais	392,44
René Monfette	326,29
TOTAL	578 143,27 $

Pour la semaine se terminant le 29 mars 1986

Cie Dollard construction ltée:	
Aqueduc et drainage - Domaine des Récollets - paiement no 1 - retenue 10%	108 199,95 $
Gaston Paillé ltée:	
Aqueduc et drainage - Secteur Polyclinique - phase III - paiement no 1 - retenue 10%	76 966,74
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Honoraires - contrôle qualitatif - boul. Hamelin - février 1986	1 118,00
Hydro-Québec:	
Achat d'un poteau et de onze lampes de type sentinelle - réseau d'éclairage à la Fabrique Ste-Marguerite	179,67 $
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 245,00
Office municipale d'habitation:	
Part au déficit des années 1983 et 1984	90 812,00
Services informatiques:	
Charge de temps - du 2 au 8 mars 1986	962,50
Service de programmation - le 25 février 1986	260,00
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - mars 1986	600,00
Jean-Michel Cousineau:	
Honoraires - convention collective des policiers-pompiers	4 664,00
Association québécoise des agents du bâtiments inc.:	
Cotisations annuelles 1986-1987 - Robert Girard, Guy Larivière, Fernand Pellerin, Jean-Louis Goneau	180,00
AIMEQ:	
Cotisation annuelle - Jean-Maurice Massicotte	30,00

INITIALES DU MAIRE

126

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

Yvon St-Onge:	
Service de pompier volontaire - secteur Les Forges - février 1986	47,00
Flageol photo enr.:	
Photos	47,96
Publicité GM inc.:	
Publication - spécial Habitation	200,00
Madame Jeanne Paquin:	
Beignes et cafés - le 10 mars 1986	25,50
Canapés, fromage, hors-d'oeuvre - le 10 mars 1986	235,40
Repas - 15 personnes - le 17 mars 1986	111,57

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Gérard Milot et Diane Thiffault - 1ère année	750,00

LOISIRS

CFP4 région Mauricie-Bois-Francs:	
Contribution financière pour Jean Sévigny - mars 1986 - dernier versement	100,00
CCAT:	
Frais de déplacement suite à une alarme au pavillon Ste-Marguerite	20,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1986

Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics 1 106 km	232,26
Daviau, André:	
Chef technicien - génie 636 km	155,82
Serge Hamel:	
Analyste-programmeur - informatique 26 sorties	71,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

André Laneuville:	
Montréal - rencontre bureau de B.G.H. et Courbec	10,00
Montréal - présentation des prix "Habitas" - stationnement	4,00
Albert Morrissette:	
Rencontre pour la préparation du dossier "Plein-air" pour présentation à l'UMQ	34,20

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	85,88 $
René Monfette	463,62
TOTAL	287 812,57 $
GRAND TOTAL	1 036 684,54 $

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR D'AVRIL 1986

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

128

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 21e jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
07-04-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance du 7 avril 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Règlement concernant les vendeurs itinérants, commerce saisonnier et/ou temporaire,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Dupont,
à la séance du 5 août 1985;

b) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

c) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

d) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

e) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

f) Règlement prévoyant des travaux d'amélioration du Parc Champlain etc.
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

g) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

h) Amendement au règl. 186 re: circulation et stationnement re: réserver 2 stalles de stationnement à proximité ou devant le Colisée pour les médias de télévision et pour décréter que les motos ou autres véhicules-moteurs non munis d'un silencieux ou émettant un bruit élevé, constituent une nuisance,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 7 avril 1986;

i) Amendement au règlement 1982-Z re: zonage (1982-Z-A-50),
avis donné par M. le Conseiller Pierre Roy,
à la séance du 7 avril 1986;

Règlement travaux alimentation eau potable sur les boul. St-Jean et St-Michel Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'installation d'une conduite d'alimentation en eau potable sur les boulevards St-Jean et St-Michel, appropriant la subvention qui sera versée par le Gouvernement du Québec et décrétant un emprunt à cet effet, remboursable par une taxe spéciale prélevée en partie sur les immeubles de l'ensemble de la Ville et en partie sur les immeubles situés en front.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement règl. 352 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 352 concernant le stationnement à l'autogare, aux fins de modifier les jours et les heures d'ouverture.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

Règlement re: politique sur les développements domiciliaires Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement concernant une politique sur les développements domiciliaires.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Travaux de démolition Pl. Champlain,

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de démolition sur la Place Champlain, la rue Royale et la Place de

rue Royale et Pl. Hôtel Ville etc. Avis de motion

l'Hôtel de Ville, ainsi que la relocalisation du ventilateur et du conduit d'évacuation du monoxide de carbone de l'autogare, et décrétant un emprunt à cet effet au fonds de roulement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Amendement règl. 1982-Z zonage re: vente hors immeuble (1982-Z-A-51) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'autoriser la vente à l'extérieur de produits déjà vendus à l'intérieur des bâtiments commerciaux, de même que la vente à l'extérieur de produits saisonniers.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21e jour d'avril 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

186-86 Compte rendu 07-04-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 7 avril 1986, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

187-86 Règlement 186-L Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 186-L (1986) amendant le règlement 186 concernant le stationnement et la circulation, aux fins de porter de 3,00 $ à 5,00 $ l'amende minimale pour le stationnement en excédent du temps payé, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

188-86 Règlement 999 (1986) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 mars 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 999 (1986) prévoyant des travaux de réfection de trottoirs sur la rue Des Forges, entre les rues Royale et Du Fleuve et comprenant entre autres la démolition et la reconstruction des trottoirs et décrétant un emprunt au montant de 280 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

189-86
Règlement
1002 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 avril 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1002 (1986) visant à accorder une subvention pour la reconstruction, la rénovation, la transformation et la restauration de façades dans le centre-ville, autorisant l'appropriation d'une partie de la subvention versée à la Ville dans le cadre du programme ReviCentre et décrétant un emprunt au montant de 375 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

190-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-51
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement no 1982-Z-A-51 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'autoriser la vente à l'extérieur de produits déjà vendus à l'intérieur des bâtiments commerciaux, de même que la vente à l'extérieur de produits saisonniers.

ADOPTÉ

191-86
Contrat
entente
avec le
GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC
(min. Énergie
et Ressources)
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une convention avec le GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (Ministère de l'Énergie et des Ressources), concernant l'exécution de divers travaux de géodésie, de cartographie et de rénovation cadastrale d'une partie du territoire de la Ville de Trois-Rivières, dans le cadre du programme de réforme cadastrale.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

1322

INITIALES DU GREFFIER

192-86
Contrat échange avec GERVAIS & QUESSY INC. re: ptie lots 203, 203-1, 204 et 205
Adoption

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède à titre d'échange à GERVAIS ET QUESSY INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Un emplacement situé entre le boulevard Des Forges et la rivière St-Maurice, en la ville de Trois-Rivières, connu et désigné au cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT TROIS (P.203) et faisant partie de la subdivision officielle numéro UN dudit lot originaire DEUX CENT TROIS (203-P.1), lesdites parties de lot pouvant être plus amplement décrites comme suit: -

1) - Partie du lot 203 (Ville de Trois-Rivières): De figure irrégulière, borné vers le nord-est par des parties du lot 203-1, vers le sud-est par le lot 202-1, vers le sud-ouest par une partie du lot 203, vers le nord-ouest par une partie du lot 204; mesurant cent quarante-huit mètres et cinquante-sept centièmes (148,57 m) vers le nord-est, soixante-sept mètres et six centièmes (67,06 m) vers le sud-est et le nord-ouest, cent quarante-huit mètres et quarante-et-un centièmes (148,41 m) vers le sud-ouest; mesurant neuf mille neuf cent cinquante-trois mètres carrés et six dixièmes (9 953,6 m.c.).

2) - Partie du lot 203-1 (Ville de Trois-Rivières): De figure irrégulière, borné vers l'est par une partie du lot 203-1, vers le sud-ouest par une partie du lot 203, vers le nord-ouest par une partie du lot 204; mesurant successivement trente-cinq mètres et six centièmes (35,06 m), dix mètres (10 m), dix-sept mètres et trente-deux centièmes (17,32 m) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,0 m) de rayon et cinquante-trois mètres et quarante et un centièmes (53,41 m) vers l'est, quatre-vingt-dix-neuf mètres et trente centièmes (99,30 m) vers le sud-ouest, trente-neuf mètres et quarante-neuf centièmes (39,49 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie mille cinq cent cinquante-cinq mètres carrés et quatre dixièmes (1 555,4 m.c.).

En contre-échange, GERVAIS ET QUESSY INC. cède à la Ville l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Un emplacement situé entre le boulevard Des Forges et la rivière St-Maurice, en la ville de Trois-Rivières, connu et désigné au cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, comme étant composé de partie des lots numéros DEUX CENT QUATRE (P.204) et DEUX CENT CINQ (P.205), plus amplement décrites comme suit: -

1) Partie du lot 204: De figure irrégulière, borné vers le nord-est et l'ouest par une partie du lot 204, vers le sud-est par une partie du lot 203-1, vers le nord-ouest par une partie du lot 205; mesurant successivement cinq mètres et quatre-vingt-onze centièmes (5,91 m) le long d'une courbe de dix-neuf mètres et quatre-vingt-un centièmes (19,81 m) de rayon, cinquante-six mètres et un centième (56,01 m), quarante-cinq mètres et soixante-quinze centièmes (45,75 m) le long d'une courbe de dix-neuf mètres et quatre-vingt-un centièmes (19,81 m) de rayon et vingt-sept mètres et vingt-quatre centièmes (27,24 m) vers le nord-est, cent vingt-huit mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (128,99 m) vers le sud-est, successivement trente-neuf mètres et quatre-vingt-

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

dix centièmes (39,90 m), quinze mètres (15,0 m), vingt mètres et cinquante-cinq centièmes (20,55 m) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,0 m) de rayon, quarante mètres et quinze centièmes (40,15 m) vingt-quatre mètres et treize centièmes (24,13 m) le long d'une courbe de quarante-neuf mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (49,84 m) de rayon et un mètre et dix-huit centièmes (1,18 m) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,0 m) de rayon vers l'ouest, quarante-quatre mètres et dix-huit centièmes (44,18 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie neuf mille cent mètres carrés et un dixième (9 100,1 m).

2) Partie du lot 205: De figure irrégulière, borné vers le nord-est, sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 205, vers le sud-est par une partie du lot 204; mesurant vingt-et-un mètres et soixante-huit centièmes (21,68 m.) et quarante-neuf mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (49,94 m.) le long d'une courbe de dix-neuf mètres et quatre-vingt-et-un centièmes (19,81 m.) de rayon vers le nord-est, quarante-quatre mètres et dix-huit centièmes (44,18 m.) vers le sud-est, successivement treize mètres et quarante-trois centièmes (13,43 m.) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,0 m.) de rayon, onze mètres et cinquante-deux centièmes (11,52 m.) et trente-trois mètres (33,0 m.) vers le sud-ouest, vingt-deux mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (22,94 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie mille neuf cent quatre-vingt-quinze mètres carrés et neuf dixièmes (1995,9 m.c.).

Cet acte d'échange est fait sans soulte ni retour de part et d'autre, les parties devant renoncer au privilège des co-échangistes prévus au Code civil.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'échange préparé par Me Michel Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

193-86
Contrat vente à GERMAIN ALLARD et DENISE THERRIEN lot 2237-19 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Monsieur GERMAIN ALLARD et Dame DENISE THERRIEN le lot 2237-19 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 10 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Henri-Paul Martin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

194-86
Contrat

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

échange de terrain avec CANADIEN PACIFIQUE LTÉE Adoption

ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède à titre d'échange à CANADIEN PACIFIQUE LTÉE une partie des lots 22-5-1 et 22-12 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, montrées par un liséré rouge sur un plan préparé par M. Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 27 octobre 1982 sous le numéro 174 de ses minutes.

En contre échange, CANADIEN PACIFIQUE LTÉE cède à la Ville partie des lots 15-2, 19-2, 21, 21-3-2, 21-4 (rue), 21-5, 21-9, 22-5-5, 22-9 (rue), 22-26-2, 22-27-2, 6-1, 7-1, 8-1, 22, 22-7-1 (rue), 22-7-2-2, 22-7-3, 22-9 (rue), 22-10, 22-11, 23, 23-172-1 (rue), montrées par un liséré rouge sur un plan signé par M. Roland Pard, directeur-adjoint des Services techniques du Canadien Pacifique ltée pour la division du Québec et de l'Atlantique, daté du 18 novembre 1982 et portant le numéro L-17-2412.

Cet acte d'échange est fait sans soulte, les parties devant renoncer au privilège des co-échangistes prévu au Code civil.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte d'échange préparé par Me André Groulx, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

195-86
Contrat entente avec 1'ASS. TRIFLU. DE SOCCER Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec L'ASSOCIATION TRIFLUVIENNE DE SOCCER, en vertu de laquelle la Ville fournira soutien et services à l'association du 1er janvier au 31 décembre 1986 pour et en considération d'une somme de 11 050 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

196-86
Contrat entente avec LE CLUB MÉGOPHIAS Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LE CLUB DE NATATION MÉGOPHIAS DU GRAND TROIS-RIVIÈRES INC., en vertu de laquelle la Ville fournira soutien et services au club du 1er janvier au 31 décembre 1986.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

197-86
Contrat entente avec l'ASS. DE BASEBALL DE T.-R. INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec L'ASSOCIATION DE BASEBALL DE TROIS-RIVIÈRES, en vertu de laquelle la Ville fournira soutien et services à l'association du 1er janvier au 31 décembre 1986 pour et en considération d'une somme de 12 100 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

198-86
Contrat convention avec le TRUST GÉNÉRAL DU CANADA et LUC BEAUDRY Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières entend établir un régime de prestations pour le bénéfice de M. Luc Beaudry;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte d'établir un régime de prestations pour le bénéfice de M. Luc Beaudry, le Trust Général du Canada devant agir en qualité de gardien du régime.

Que la Ville de Trois-Rivières remette au Trust Général du Canada les cotisations retenues sur le salaire de M. Luc Beaudry.

Que la Ville remette également, sous forme de contributions supplémentaires, les revenus en provenance du régime qui lui auront été versés par le gardien ou tout autre montant d'argent à être versé à l'employé tel que montants forfaitaires, remboursement de crédit en maladie et bénéfices du même genre.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la convention à intervenir avec M. Luc Beaudry et Trust général du Canada relativement à l'établissement du régime de prestations à l'employé.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

199-86
Contrat entente avec CONST. ROLAND BEAUCHESNE INC. Adoption

ATTENDU QUE Construction Roland Beauchesne inc. entend développer la rue St-Malo et qu'elle a à cet effet demander à la Ville de Trois-Rivières d'installer les services municipaux sur cette rue;

ATTENDU QUE la Ville a accéder à cette demande, le promoteur Construction Roland Beauchesne inc. devant supporter 75% du coût des travaux et rembourser cette somme à la Ville à la vente d'un terrain ou au plus tard dans les deux ans de la fin des travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE INC. relativement au partage des coûts d'installation des services municipaux sur la rue St-Malo et au mode de paiement de la part de Construction Roland Beauchesne inc.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

200-86
Emprunt au fonds de roulement re: achat d'équip. pour le Serv. travaux publics Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'achat d'équipements pour le Service des travaux publics;

ATTENDU que ces achats sont estimés à 22 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à faire l'achat d'équipements pour le Service des travaux publics, conformément à un estimé préparé par M. Pierre Moreau, directeur général adjoint à l'administration, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 22 000 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 22 000 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1987;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1987 à 1991 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

201-86
Appropriation aux fonds gén. 10 200 $ de la

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

réserve pour fins d'immobili. Adoption

Que le Conseil approprie une somme de 10 200 $ aux fonds généraux de l'année courante à même la réserve pour fins d'immobilisation, pour l'acquisition d'équipements pour le Service des travaux publics, conformément à un estimé préparé par M. Pierre Moreau, directeur général adjoint à l'administration, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

202-86
États fin. 1985 de l'O.M.H. de T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières adopte et approuve les états financiers de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières pour l'année financière 1985, copie desdits états financiers étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

203-86
Abrogation réso. 149-86 et prolonge. promesse de vente faite à la S.H.Q. par la réso. 414-85 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la résolution 149-86 adoptée le 17 mars 1986 soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de prolonger la promesse de vente faite à la Société d'Habitation du Québec le 27 septembre 1985 en vertu de la résolution 414-85, promesse de vente dont l'échéance venait le 25 mars 1986;

Que l'échéance soit reportée au 30 juin 1986, aux mêmes conditions que ladite promesse de vente.

ADOPTÉ

204-86
Comptes à payer mars 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de mars 1986 pour la Ville au montant de 5 986 137,75 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

205-86
Demande au Min. Env. re: app. plans eau boul. St-Jean et St-Michel Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au Ministre de l'Environnement du Québec d'approuver les plans concernant l'installation d'une conduite d'alimentation en eau potable sur le boul. St-Jean et le prolongement de la conduite du boul. St-Michel, et que le directeur des Services techniques de la Ville soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

206-86
Entente

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

avec Les AIGLES JR DE T.-R. INC. Adoption

ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des Services communautaires soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec LES AIGLES JUNIORS DE TROIS-RIVIÈRES INC. en vertu de laquelle la Ville délègue au club la responsabilité d'entretien et de la surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball, la gestion des concessions et la détermination des pouvoirs et responsabilités par rapport à la programmation et la gestion du stade, pour la période du 22 avril 1986 jusqu'à la fin de novembre 1986, pour et considération d'une somme de 14 600 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

207-86 Entente avec LES LOISIRS STE-MARGUERITE INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec LES LOISIRS STE-MARGUERITE INC. en vertu de laquelle celle-ci cède à la Ville le tableau indicateur installé au Parc Ste-Marguerite pour le prix de 1,00 $ et autres considérations.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

208-86 Prolongement boul. Des Récollets Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières prévoit prolonger le boulevard Des Récollets vers le territoire de la Ville de Trois-Rivières-Ouest et qu'un tel prolongement implique le passage à niveau de la voie ferrée du Canadien Pacifique ltée au millage 80,65 du Trois-Rivières Subdivision.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage suivant les prescriptions d'une entente à intervenir avec la Ville de Trois-Rivières-Ouest, qu'advenant la construction d'un passage à niveau situé à l'intersection du boulevard Des Récollets et la voie du C.P.L. au millage 80,65 du Trois-Rivières Subdivision, à défrayer les coûts engendrés par les travaux de construction du passage à niveau suivant les besoins déterminés par C.P.L.

La Ville de Trois-Rivières s'engage également, advenant la construction du passage à niveau précité, à défrayer les coûts annuels d'entretien requis suivant les proportions déterminées dans l'entente à intervenir avec la Ville de Trois-Rivières-Ouest.

La Ville de Trois-Rivières autorise également par la présente, la Ville de Trois-Rivières-Ouest, à préparer les plans et à demander en son nom, les autorisations requises aux différentes autorités concernées, lorsque ces plans auront été acceptés par les autorités de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

209-86
Acte d'échange à M. FRANÇOIS LACOURSIÈRE dit LÉGARÉ Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède à titre d'échange à M. FRANÇOIS LACOURSIÈRE dit LÉGARÉ, une partie des lots 193-164 et 193-147 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières décrits sur les plans 83-53, minute 371 en date du 9 avril 1986 et 83-53, minute 370, en date du 9 avril 1986, de M. Claude Juteau, arpenteur-géomètre.

En contre échange ledit FRANÇOIS LACOURSIÈRE dit LÉGARÉ cède à la Ville partie des lots 193-148 et 193-165 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, décrits sur les plans 83-53, minute 368, en date du 9 avril 1986 et 83-53, minute 369 en date du 9 avril 1986, de M. Claude Juteau, arpenteur-géomètre.

Cet acte d'échange est fait moyennant une soulte de 742,16 $ payable par la Ville de Trois-Rivières à M. FRANÇOIS LACOURSIÈRE dit LÉGARÉ, les parties devant renoncer au privilège des co-échangistes prévus au Code civil.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'échange préparé par Me Jean Gélinas, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

210-86
Autorisation demandée au min. Transports re: traverser couloir de l'auto. 55 conduite alimen. eau boulevards St-Jean et St-Michel Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville sollicite du ministère des Transports du Québec l'autorisation de traverser sous le couloir de l'autoroute 55 avec une conduite d'alimentation en eau potable afin de desservir les immeubles du boul. St-Jean et du boul. St-Michel.

ADOPTÉ

211-86
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 5 avril 1986

Rénovation Aqua inc.:	
Inspection télévisée du collecteur pour desservir le secteur "Les Arpents verts"	935,00 $
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	846,11
Fred Poliquin ltée:	
Achat de pièces diverses	245,83
Westburne Qué. inc. (élect.):	
Achat de pièces diverses	509,32

INITIALES DU MAIRE
1407
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

Goodyear Canada inc.:	
Achat de pneus - travaux publics	189,03
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat d'enveloppes et de papier - imprimerie	1 092,60
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat d'étiquettes et papier - imprimerie	4 409,76
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 mars 1986	29 639,07
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - avril 1986	526,84
Plaque 1986	189,00
Jean Méthot:	
Honoraires - procureur de la poursuite - mars 1986	60,00
Leblanc, Leblanc & Paquin:	
Honoraires - rétrocession par Dame Fleurette Samson	269,00
Commission scolaire régionale des Vieilles Forges:	
Frais professionnels et de déplacement - préparation de tests de qualification - poste de chauffeur-opérateur de camion lourd	331,50
Institut de police du Québec:	
Cours à 5 candidats policiers - gestion des ressources humaines, règlement concernant le transport des matières dangereuses et gestion des opérations	300,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - avril 1986	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage - camion à incendie - avril 1986	280,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - avril 1986	862,50
Les Impressions Rédacta:	
Impression du dépliant du CNDP	2 090,00
Ass. des chefs de service d'incendie du Québec:	
Cotisation annuelle 1986 - Michel Thibeault	50,00
Formulaires Ducharme inc.:	
Renouvellement de la mise à jour du Cités et villes - mars 1986 à mars 1987 - Claude Doucet	25,00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - avis publics - inscriptions baseball	2 574,80
Studio St-Cyr:	
Cadres	32,59
Jean-Maurice Normandin:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 112,50 $)	56,25

LOISIRS

Entretien, gestion et déneigement des accès des salles de loisirs - 2e versement

Loisirs des Vieilles Forges inc. - centre de loisirs St-Michel-des-Forges	565,00 $
Loisirs St-Sacrement inc. - pavillon St-Sacrement	140,50
Loisirs St-Philippe - pavillon St-Philippe	127,50
Loisirs St-Jean-Brébeuf - pavillon Gagnon	595,25
Comité des Abitations Adélard-Dugré - centre communautaire Adélard-Dugré	339,50
Association sportive Ste-Cécile inc. - pavillons Lemire et Hertel	967,50
Association récréative Ste-Marguerite inc. - bâtisses parc Ste-Marguerite	703,00

Comité Traverse des âges inc.:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Subvention pour déroulement des activités et entretien des locaux	1 935,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1986

Duval, Jean-Paul:	
Concierge-messager - greffe & archives	
300 km	73,50
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes	
430 km - février et mars 1986	105,35
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
181 km	44,34
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
224 km	54,88
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
791 km	193,79
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
245 km	60,02
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
1 132 km	277,34
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
1 873 km	399,87

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Gendron:	
Repas - rencontres du comité d'évaluation des emplois fonctionnaires	34,31
Dîner - 5 personnes - séance d'arbitrage convention collective des policiers	46,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean Lamy	95,24 $
René Monfette	329,69
TOTAL	52 651,93 $

Pour la semaine se terminant le 12 avril 1986

Vézina, Fortier, Poisson & ass.:	
Honoraires professionnels - consolidation du barrage du lac Milette - paiement no 2	1 461,02 $
Honoraires professionnels - agrandissement de la bibliothèque - paiement no 2	284,48
Honoraires professionnels - silo à chaux et bioxyde de chlore - paiement no 2	6 582,62
Paul Gendron:	
Honoraires professionnels - adaptation de logiciels (économie de l'énergie pour Service technique) - paiement no 6	360,00
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	222,31
J.U. Houle ltée:	

INITIALES DU MAIRE

142

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

Achat de pièces diverses	70,51
Fred Poliquin ltée:	
Achat de pièces diverses	156,52
Westburne Qué. inc. (élec.):	
Achat de pièces diverses	788,47
R.M. instrument enr.:	
Réparation de four à poterie - Loisirs	584,30
J.-P. Deshaies inc.:	
Achat d'essence - Sécurité publique et Travaux publics	32 266,71
Gulf Canada ltée:	
Achat de mazout - Aéroport et CAM	944,94
Trois-Rivières ébénisterie:	
Réparation de la table de conférence - Usine de traiement d'eau	750,00
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - mars 1986 - bâtisses # 100, 205 et 215	2 488,32
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - Sécurité publique - mars 1986	181,97
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - mars 1986	249,24
Location de photocopieur - Loisirs - mars 1986	271,53
Location de photocopieur - Trésorerie - mars 1986	201,58
Location de photocopieur - Hôtel de ville - mars 1986	338,19
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Bibliothèque - 11e versement de 12	655,53
Location de photocopieur - Usine de traitement d'eau - 12e versement de 12	168,44
Location de photocopieur - Cour municipale - 12e versement de 12	168,44
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - avril 1986	526,84
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - avril 1986	422,92
Via Rail Canada inc.:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	21,00
I.B.M. Canada ltée:	
Frais d'entretien - mai 1986	1 858,57
Pinkerton Québec ltée:	
Services d'agents - Cour municipale - mars 1986	2 866,08
Services informatiques:	
Service de programmation - les 4 et 5 mars 1986	400,00
Rapport de travail # 5622 - du 9 au 15 mars 1986	975,00
Messageries Trois-Rivières:	
Service de messageries - Cour municipale - mars 1986	68,75
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - convention collective policiers et grief Léo Beaudry	6 315,75
Clinique de radiologie des Récollets:	
Honoraires - radiographies Claude Prince et Marcel Sévigny	74,60
Jean Bernier:	
Honoraires - Frais d'arbitrage grief Léo Beaudry	711,72
BGH Planning services inc.:	
Honoraires - potentiel patrimonial du centre-ville	14 000,00 $
Honoraires - programme de revitalistion des centres-villes	25 250,00
Évaluation SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	7 989,75
A.I.M.Q.:	
Cotisation 1986 - Yvon Poirier	75,00
Corporation des officiers mun. agréés du Québec:	
Cotisation 1986 - Réal Fleury	165,00
Plante, Côté, Fortier:	
Huissiers	9,40

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

Université Laval:	
Inscription - journée d'études - Claude Juteau	225,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - édifice des Travaux publics, Colisée, Centre culturel, Aéroport, Hôtel de ville, Marché-aux-denrées - mars 1986	810,45
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - bâtisse # 135	45,00
Maheu & Maheu inc.:	
Services antiparasitaires - bâtisses # 140, 170 et 200 - avril 1986 à mars 1987	719,00
Publications Les affaires inc.:	
Appels d'offres	228,00
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - avis publics	2 403,20
Int. City Management Association:	
Achat d'un "Risk Management Today" - Jean-Luc Julien (u.s. funds)	22,70
Les Presses de l'Université Laval:	
Achat d'un "Dictionnaire canadien des relations du travail" - Claude Gendron	65,00
Marcel Aubry:	
Photos - Gala de l'habitation	105,00

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Marcel Vaugeois - 1ère année	750,00

LOISIRS

Centre sportif Marcotte:	
Location de glace - 1e 19 mars 1986	70,00
Service national des sauveteurs inc.:	
Frais d'affiliation 1986	45,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1986

Alarie, Jean:	
Secrétaire-administrateur - exposition agricole 375 km - février 1986	91,87
Frais de déplacement - Victoriaville - réunion de l'exécutif de l'Ass. des expos du Québec	45,74
Remboursement de petite-caisse	22,75
Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives 185 km	45,32
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 416 km	476,64
Transport d'employés	25,00
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 230 km	56,35
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs 192 km - février et mars 1986	47,04

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1986 (suite)

Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires) 461 km	112,94 $
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau 473 km	115,88

INITIALES DU MAIRE
144
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21e JOUR D'AVRIL 1986

Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
518 km - du 17 au 27 mars 1986	126,91
Transport d'équipement et du personnel - 8 jours	96,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
613 km	150,18
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
147 km	36,01
Héroux, Gilles:	
Dessinateur I - arpentage	
265 km	64,92
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
108 km	26,46
Transport - 1 1/2 jour	18,00
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil 1 - génie	
383 km	93,83
Laneuville, André:	
Directeur - urbanisme	
725 km - février et mars 1986	177,62
Frais de déplacement - Québec - journée d'études S.H.Q. et rencontre avec René Bergeron pour Loginove - M.A.M. - rencontre et discussion programme de restauration des façades	202,53
Frais de déplacement - Montréal - présentation des prix Habitas	71,05
Lelièvre, Denis:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	
14 sorties	38,50
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
733 km	179,58
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil 1 - génie	
361 km	88,44
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 197 km	293,26
Picard, Yves:	
Animateur - Loisrs	
294 km	72,03
Ricard, Denis:	
Technicien en urbanisme - urbanisme	
300 km - janvier, février et mars 1986	73,50
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 191 km	291,79
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
14 sorties	38,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Colette Parent:	
Montréal - session d'information sur la santé et sécurité du travail	71,05

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	60,05 $
Frais de déplacement - Montréal Est - Comité d'uniformisation des formules des cours municipales	79,70
Juliette Bourassa	163,90
René Monfette	207,95
René Monfette	386,65

INITIALES DU MAIRE

145

INITIALES DU GREFFIER

René Monfette	363,97
Lucien A. Ouellet	132,71
TOTAL	121 058,47 $
GRAND TOTAL	173 710,40 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

146

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 28e JOUR D'AVRIL 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 28e jour d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à dix-sept heures, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN

212-86
Règlement
1982-Z-A-46
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 26 février 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-46 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de créer les zones Cv-1 à Cv-7 et la zone ou secteur de zone ICb11 à même les zones ou secteurs de zones 1Cv1, 1Cv2, 1Cv3, 1Cv4, 1Cv5, 3Cv1, 3Cv2, 1Cb7, 1Cb8, 1Cb9, 1Cb10, 3Ce4, 1Ce5 et 1Ce6 et partie des zones ou secteurs de zones 1Pb2, 1Cb4, 1Cb5, 1Cb6 et 3Cb1, de modifier la zone ou secteur de zone 1Cb4, de modifier les sous-sections 1.1.6 et 1.2.1 et la section 1.3, d'édicter la règlementation applicable aux zones Cv-1 à Cv7 (usages et constructions autorisés, implantation d'un bâtiment principal, dimensions d'un bâtiment principal et de ses étages, architecture et apparence extérieure d'un bâtiment principal, matériaux de revêtement de la façade d'un bâtiment principal, usage des cours, bâtiments et usages complémentaires, affichage et dispositions applicables aux zones Cv-1 à Cv7 (section 5.2, articles 1.4.3.6, 2.2.1, 2.2.1.1, 2.4.2, 2.4.4, 2.4.6, 3.1.2.10, second alinéa de la section 1.6), soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

147

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE MAI 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 5e jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
21 et 28-04-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 21 avril 1986 et de la séance spéciale du 28 avril 1986 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;

c) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

d) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

e) Règlement prévoyant des travaux d'amélioration du Parc Champlain etc.
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

f) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

INITIALES DU MAIRE

148

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE MAI 1986

g) Règlement prévoyant des travaux d'alimentation en eau potable sur les boulevards St-Jean et St-Michel, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 21 avril 1986;

h) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage vente hors immeuble (1982-Z-A-51), avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 21 avril 1986;

Règlement prévoyant enfouir fils conducteurs et aménagement périphérique pr le Manoir du Vieux-Port Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux d'enfouissement des fils conducteurs d'électricité, du téléphone et autres utilités publiques ainsi que l'aménagement périphérique, pour le projet Manoir du Vieux Port (Carré La Fosse) situé dans le quadrilatère Notre-Dame, St-Georges, Du Fleuve et La Fosse, pour le projet Courbec situé dans le quadrilatère Des Forges, Du Fleuve, St-Antoine et Craig et pour la Place du Marché situé sur la rue St-Philippe entre les rues St-Roch et St-Georges, et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de mai 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Nouveau règlement re: circulation et stationnement Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement concernant la circulation et le stationnement sur le territoire de la Ville et abrogeant l'actuel règlement 186.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de mai 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Règlement prévoyant travaux de réaménagement des parcs Des Ursulines et Champlain Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réaménagement des parcs Des Ursulines et Champlain et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de mai 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

Règlement prévoyant acquisition propriétés, angle Royale et Des Forges Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition des propriétés à l'angle nord-ouest des rues Royale et Des Forges, et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 5e jour de mai 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

212-86
Comptes rendus
21 et 28-04-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus des réunions du Conseil siégeant en Commission permanente, les 21 et 28 avril 1986, soient reçus, adoptés et ratifiés avec la modification suivante:

Page 7 - item 31 - 2e paragraphe:

Changer "Gratien" pour "Gatien".

ADOPTÉ

213-86
Règlement
352-13 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 avril 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 352-13 (1986) amendant le règlement 352 régissant le stationnement et la circulation des véhicules automobiles dans l'autogare de la Place de l'Hôtel de Ville, aux fins de modifier les jours et heures d'ouverture, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

214-86
Règlement
1003 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 avril 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1003 (1986) concernant une politique de développement domiciliaire, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

215-86
Règlement
1004 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 août 1985;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

150

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE MAI 1986

Que le règlement no 1004 (1986) concernant les ventes à l'encan, les colporteurs, vendeurs et commerçants itinérants ou d'occasion, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

216-86
Règlement
1005 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 avril 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1005 (1986) prévoyant des travaux de démolition sur la Place Champlain, la rue Royale et la Place de l'Hôtel de Ville, ainsi que la relocalisation du ventilateur et du conduit d'évacuation du monoxyde de carbone de l'autogare, et décrétant un emprunt au montant de 32 000 $ au fonds de roulement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

217-86
Règlement
1982-Z-A-50
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 avril 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-50 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 4Rb13 et de créer dans le territoire inclus dans cette zone les nouvelles zones 4Ca2 et 4Ra1, aux fins d'annuler les zones 3Rc9 et 3Ce2 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones les nouvelles zones 3Cb7 et 3Ce2, aux fins d'annuler les zones 8Cb3, 8Rd1 et 8Cc1 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 8Cb3 et 8Cc1, aux fins de réduire la largeur minimum d'un lot dérogatoire subdivisé ou cadastré avant octobre 1982, aux fins de réduire les normes minimales requises pour les terrains non subdivisés lorsque desservis par l'aqueduc municipal, aux fins de réduire les dimensions et les superficies minimales requises pour les terrains sur lesquels un bâtiment ou une construction a perdu la moitié et plus de sa valeur soit à la suite d'un incendie, d'une explosion ou de quelqu'autre cause et ce, pour les terrains non desservis par les réseaux d'égout et d'aqueduc municipaux ou, desservis par un seul de ces réseaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

218-86
Contrat
vente à
Mlle KIM

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

VALLÉE
Adoption

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Mlle KIM VALLÉE le lot 2237-20 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 10 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

219-86
Contrat vente à 141398 CANADA INC. (Courbec)
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions de développement concernant les lots ci-bas mentionnés;

ATTENDU que la SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE COURBEC INC. a déposé une proposition qui a été retenue par la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à 141398 CANADA INC., aux droits de la Société immobilière Courbec inc., les lots 701-3, 702-2, 703-2, 704-2, 705-2, 706-2, 707A-2, 708-2, 2254-1, 2254-2, 2255-2 ainsi que les parties des lots suivants:

DÉSIGNATION:

- Une partie de la subdivision officielle numéro DEUX du lot originaire numéro SEPT CENT NEUF (709-P.2) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, ainsi décrite:- "de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par les lots numéros 708-2 et 709-1 (rue Des Forges), vers l'est et le sud-est par une partie du lot numéro 709-2 (rue Du Fleuve), vers le sud-ouest par le lot numéro 2257, vers le nord-ouest par les lots numéros 707-A-2 et 708-2; mesurant onze mètres et soixante-neuf centièmes (11,69 m) et trois mètres et quinze centièmes (3,15 m.) vers le nord-est, dix-huit mètres et trente-neuf centièmes (18,39 m.) le long d'une courbe de huit mètres et cinquante centièmes (8,50 m.) de rayon vers l'est, vingt-quatre mètres et vingt-quatre centièmes (24,24 m.) vers le sud-est, quinze mètres et cinquante-sept centièmes (15,57 m.) vers le sud-ouest, cinq mètres et cinq centièmes (5,05 m.), treize mètres et vingt-quatre centièmes (13,24 m.) et huit mètres et quatre-vingt-neuf centièmes (8,89 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie cinq cent trente-et-un mètres carrés et soixante-quinze centièmes (531,75 m.c.)".

- Une partie de la subdivision officielle numéro UN du lot originaire numéro DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE-CINQ (2255-P.1) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, ainsi décrite:- "de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot numéro 2256, vers le sud-est par une partie du lot numéro 2255-1 (rue Du Fleuve), vers le sud-ouest par les lots numéros 2255-3 (rue Saint-Antoine), 2255-2 et 2254-2, vers le nord-ouest par les lots numéros 2255-2, 2254-2 et 701-3; mesurant trente-six mètres et quatre-vingt-un centièmes (36,81 m.) vers le nord-est quatorze mètres et quatre-vingt-dix centièmes (14,90 m.) vers le sud-est, sept mètres et quatre-vingt-dix centièmes (7,90 m.), quatre mètres et quarante-cinq centièmes (4,45 m.) et neuf mètres et quatorze centièmes (9,14 m.) vers le sud-ouest, douze mètres et

INITIALES DU MAIRE

152

INITIALES DU GREFFIER

dix-neuf centièmes (12,19 m.), deux mètres et quarante-quatre centièmes (2,44 m.) et dix-huit mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (18,99 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre cent quarante-cinq mètres carrés et quarante-sept centièmes (445,47 m.c.)".

- Une partie du lot numéro DEUX MILLE DEUX CENT CINQUANTE-SIX (P.2256) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, ainsi décrite:- "de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par les lots numéros 706-2, 707-2 et 2257, vers le sud-est par le lot numéro 2257 et une partie du lot numéro 2256 (rue Du Fleuve), vers le sud-ouest par le lot numéro 2255-1, vers le nord-ouest par les lots numéros 702-2 et 704-2; mesurant quinze mètres et vingt-huit centièmes (15,28 m.), onze mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (11,84 m.) et vingt mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (20,94 m.) vers le nord-est, dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m.) et treize mètres et quatre-vingt-sept centièmes (13,87 m.) vers le sud-est, trente-six mètres et quatre-vingt-un centièmes (36,81 m.) vers le sud-ouest, quinze mètres et quatre-vingt-douze centièmes (15,92 m.) et cinq mètres et vingt-neuf centièmes (5,29 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie huit cent soixante-seize mètres carrés et soixante-seize centièmes (876,76 m.c.)".

- Une partie du lot numéro DEUX CENT CINQUANTE-SEPT (P.2257) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, ainsi décrite:- "de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par les lots numéros 707-A-2 et 709-2, vers le sud-est par une partie du lot numéro 2257 (rue Du Fleuve), vers le sud-ouest par le lot numéro 2256, vers le nord-ouest par les lots numéros 2256 et 707A-2; mesurant onze mètres et cinquante-huit centièmes (11,58 m.) et quinze mètres et cinquante-sept centièmes (15,57 m.) vers le nord-est, vingt-cinq mètres et vingt-sept centièmes (25,27 m.) vers le sud-est, vingt mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (20,94 m.) vers le sud-ouest, dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (18,29 m.) et soixante-seize centièmes de mètre (0,76 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie cinq cent quarante-cinq mètres carrés et quatre-vingt-deux centièmes (545,82 m.c.)".

pour le prix de 750 000 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

220-86
Contrat vente à MARCEL DUCHARME Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Monsieur MARCEL DUCHARME le lot 1119-944-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 350 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Yvon Dupuis, notaire, constatant cette transaction.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

221-86
Contrat vente à MARIE HÉROUX Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Dame MARIE HÉROUX le lot 1119-944-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 175 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Yvon Dupuis, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

222-86
Contrat vente à WILFRID LORANGER Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Monsieur WILFRID LORANGER le lot 1119-944-3 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 175 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Yvon Dupuis, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

223-86
Contrat entente avec diverses associations de loisirs Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, des ententes avec Les Loisirs des Vieilles Forges inc., Le Comité des Abitations Adélard-Dugré inc., Les Loisirs Ste-Thérèse inc., L'Association récréative St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc., L'Association récréative Normanville, Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc., L'Association récréative Ste-Marguerite inc., La Société des loisirs St-Sacrement inc. et L'Association sportive Ste-Cécile inc., en vertu desquels ceux-ci assureront la gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier, du 16 juin au 8 août 1986, pour et en considération d'une somme de 1 750 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui viennent d'être soumises au Conseil et dont co-

INITIALES DU MAIRE

154

INITIALES DU GREFFIER

pies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

224-86
Subdivision ptie lots 1-1 et 15-1
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Pierre Roy, arpenteur-géomètre, en date du 18 avril 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 1-1 et 15-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situés dans le prolongement du boul. Des Récollets, appartenant à Hydro-Québec et donnant effet aux lots 1-1-1 et 15-1-1.

ADOPTÉ

225-86
Politique administrative re: dépôts sur soumissions
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative 3-86-7 concernant les dépôts sur les soumissions, soit adoptée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

226-86
Politique administrative re: règlements (dépenses de nature capitale)
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative 4-85-5 concernant les règlements (dépenses de nature capitale), soit adoptée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

227-86
Appropriation aux fonds géné. de 9 800 $ de la réserve fins d'immobilisation travaux de voirie et de pavage rue Vachon
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil approprie une somme de 9 800 $ aux fonds généraux de l'année courante à même la réserve pour fins d'immobilisation, pour des travaux de voirie et de pavage rue Vachon, conformément à un estimé préparé par M. Origène Bellemare, ingénieur, directeur des Services techniques, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

228-86
Engagement du directeur Services techniques
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que Monsieur FERNAND GENDRON soit engagé au poste de directeur des Services techniques à compter du 2 juin 1986 au salaire et suivant les conditions énumérées dans un rapport de Monsieur Jean-Luc Julien, directeur général en date du 29 avril 1986, dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

INITIALES DU MAIRE
155
INITIALES DU GREFFIER

Monsieur Gendron devra compléter une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle il pourra obtenir le statut d'employé permanent. Il devra établir son domicile à Trois-Rivières dans les six (6) mois de sa permanence et l'y maintenir.

ADOPTÉ

229-86
Demande au Ministre de l'Industrie et du Commerce re: subvention à la CEDIC
Adoption

ATTENDU que le ministère de l'Industrie et du Commerce a fait part récemment de la décision du gouvernement du Québec de diminuer, pour l'année 1986, son aide financière de 25 000 $ à la Corporation économique de développement industriel et commercial de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine inc. (CEDIC);

ATTENDU que le budget des municipalités a été adopté dans les délais légaux et que tous les crédits ont déjà été affectés aux divers postes budgétaires;

ATTENDU la date tardive à laquelle cette décision a été communiquée aux intéressés;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande au Ministre de l'Industrie et du Commerce de rétablir au niveau de 1985 la subvention accordée pour l'année 1986 à la Corporation économique de développement industriel et commercial de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine inc. (CEDIC).

ADOPTÉ

230-86
Déclarations d'appui à des organismes re: prog. assistance financière du ministère Loisirs, Chasse et Pêche
Adoption

ATTENDU que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire impliquer les municipalités au niveau des loisirs sur leur territoire;

ATTENDU que la Ville devra appuyer les demandes de subventions des corporations privées ou scolaires, dans le cadre des programmes d'assistance financière du ministère;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que MM. ALBERT MORRISSETTE et/ou JACQUES ST-LAURENT soient et sont délégués par la Ville de Trois-Rivières pour signer et accorder une ou des déclarations d'appui en faveur de corporations privées ou scolaires dans le cadre des demandes de souscription aux programmes d'assistance financière du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour 86-87.

ADOPTÉ

231-86
Demande au Ministre de l'Environnement approbation de plans et devis égout sanitaire boul. Des Forges et égout pluvial boul. Des Forges et rue Baril

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du Ministre de l'Environnement du Québec l'approbation des plans et devis pour la construction d'un égout sanitaire gravitaire et d'un égout pluvial sur le boul. Des Forges entre le numéro civique 7715 et la rue Baril, et pour la construction d'un égout pluvial sur une partie de la rue Baril.

INITIALES DU MAIRE

156

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE MAI 1986

Adoption

Que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans au ministère de l'Environnement pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

232-86
Appui à la demande du Club de Patinage artistique de T.-R. inc.
Adoption

ATTENDU que le Club de patinage artistique de Trois-Rivières inc. a demandé que les jeux régionaux du Québec en patinage artistique aient lieu à Trois-Rivières en 1987;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières appuie la demande du Club de patinage artistique de Trois-Rivières inc. pour la tenue des jeux régionaux du Québec en patinage artistique à Trois-Rivières en 1987.

ADOPTÉ

233-86
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 19 avril 1986

Pavages de Nicolet inc.:	
Fossés rue Tebbutt - paiement no 3 - retenue 10%	772,51 $
Clément Ricard & fils inc.:	
Aqueduc et drainage - secteur Le Fief - phase III - paiement no 1 - retenue 10%	73 100,88
Bigué & Lord:	
Honoraires - agrandissement J.-A.-Thompson	27 000,00
Honoraires - agrandissement J.-A.-Thompson	37 000,00
Caron & Pellerin:	
Honoraires - quartier général - Sécurité publique	42 978,00
Pluritec limitée:	
Honoraires - quartier général - Sécurité publique	17 158,96
Société scénographique Sanche:	
Honoraires - quartier général - Sécurité publique	8 075,15
Vézina, Fortier & Poisson:	
Honoraires - quartier général - Sécurité publique	25 169,28
Hydro-Québec:	
Acompte - réseau électrique souterrain - Domaine des Récollets - 1/5 du coût des travaux	13 940,00
R. Magnan & fils inc.:	
Pose de tapis - amphithéâtre et foyer au Centre culturel	10 918,45
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier et enveloppes - imprimerie	1 013,18
Cie J.-B. Rolland ltée:	
Achat d'enveloppes - imprimerie	774,97
Emco ltée:	
Achat de pièces	498,67
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 088,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mars 1986 - Centre Notre-Dame-de-la-Paix, parc Pie XII, Colisée, Aéroport, Sécurité publique	453,37
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - mars 1986	1 208,33
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - avril 1986	2 696,03

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Exposition - du 29 novembre 1985 au 28 février 1986	144,26
Régie des rentes du Québec:	
Honoraires 1985 - déclaration annuelle R.R.Q.	1 955,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - évaluation - selon contrat	662,97
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - mars 1986 - Centre culturel, Hôtel de ville, édifice François-Nobert, Bibliothèque	142,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	6 377,25
Services informatiques:	
Rapport de travail # 5623 - du 16 au 22 mars 1986	912,50
Rapport de travail # 5624 - du 23 au 29 mars 1986	775,00
Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - février et mars 1986	955,00
Afeas région Mauricie:	
Aide financière - organisation de la 20e Assemblée générale annuelle	50,00
A.Q.T.E.:	
Participation de la Ville à la campagne provinciale d'économie de l'eau potable 1986	1 650,00
Office municipal d'habitation:	
2e versement 1985 - solde	210 000,00 $
Écrivains de la Mauricie inc.:	
Prix littéraire de Trois-Rivières	1 000,00
4e Festival de la bean:	
Aide financière	50,00
Fédération canadienne des municipalités	
Inscriptions - 49e Congrès annuel - M. & Mme Gilles Beaudoin	400,00
Hôtel L'Estérel:	
Réversations M. & Mme Jean-Luc Julien - Réunion de l'Association des directeurs généraux	50,00
CEDIC:	
Fabrication de 5 enseignes spéciales pour le parc industriel no 2 - part de la Ville 50%	1 073,65
Via Rail:	
Permis pour traversée souterraine d'une ligne électrique - subdivision de St-Maurice Valley	60,00
Permis pour l'installatin d'une conduite d'eau et d'égout sanitaire - subdivision de St-Maurice Valley	60,00
Me Robert Huard:	
Frais judiciaires - Révision de l'évaluation foncière de Entrepôt Trois-Rivières ltée	129,64
A.I.M.Q.:	
Cotisation 1986 - Origène Bellemare	75,00
A.Q.T.R.:	
Cotisation - mars 1986 à février 1987 - Léo Bellerose	50,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires et déboursés - tests de qualification au poste de chauffeur-opérateur de camion lourd	312,25
Rina Tilkin:	
Honoraires - travaux de traitement de texte - programme de prévention en santé et sécurité du travail	749,00
Flageol photo enr.:	
Photos - kiosque d'information	18,53
Publi-design enr.:	
Lettrage pour kiosque d'information	1 262,23
Marché Victoria inc.:	
Achat de liqueurs et bière	352,82
Madame Jeanne Paquin:	
Repas 17 personnes - le 7 avril 1986	147,69

INITIALES DU MAIRE
158
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5e JOUR DE MAI 1986

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Benoît Dupont - 2e année	500,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Loisirs & culture:	
Location de gymnases - Badminton métropolitain	1 470,00
Alain Tremblay:	
Fond de change - programme tennis été 86	30,00
J.R. Lemire inc.:	
Achat de tringles pour dossiers - classeur latéral	20,92
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - mars 1986	1 947,36
Conseil des loisirs de la Mauricie inc.:	
Adhésion 1986	100,00
Centre Landry:	
Accréditation et délégation de mandats spécifiques en gestion programmes et équipements - 3e versement	16 170,00
Centre Notre-Dame-de-la-Paix:	
Accréditation, délégation de la gestion et de l'animation et de mandats spécifiques - 3e versement	22 370,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage, contrôle ouvertures et fermetures, maintenance système-vol - Marina - du 1er avril au 30 juin 1986	159,00
Service de reliage - contrôle ouvertures et fermetures - Aéroport - du 1er avril au 30 juin 1986	114,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Association hockey mineur de Trois-Rivières:	
Frais des marqueurs - mars 1986	589,00 $

EXPOSITION

Motel Le Démocrate (1985) inc.:	
Location de chambres - Claude Laurin et Réal Côté les 2 et 3 août 1985	100,00
Club Holstein Nicolet-Yamaska:	
Page publicitaire - promotion du club	200,00
A.A.E.A.Q.:	
Cotisation 1986	100,00
Télécommunication T.R. ltée:	
Service de relève téléphonique - du 17 au 31 mars 1986	45,00
Société canadienne des postes:	
Renouvellement de location de la case postale 968	76,32
Le Pro-jac ltée:	
Repas-réunions - Comité de publicité	51,12
Au Palais du chinois inc.:	
Repas-réunions - Comité de l'agriculture	129,25
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunions agriculture	82,98

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1986

Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - Urbanisme 629 km - février et mars 1986	154,10
Dumas, Serge:	
Technicien évaluation III - Évaluation	
142 km - du 13 février au 17 mars 1986	34,79
4 sorties	11,00
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
650 km - du 1er au 11 avril 1986	242,06
Transport d'équipement et du personnel - 8.5 jours	102,00

LUNDI, LE 5e JOUR DE MAI 1986

Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
437 km - du 18 février au 25 mars 1986	107,06
4 sorties	11,00
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
424 km - du 1er au 11 avril 1986	103,88

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Roger Baril:	
Montréal - 78e Assemblée générale de l'A.P.O.M.	71,05
Jacques Blais:	
Augmentation de la petite-caisse	250,00
Montréal - Réunion de l'Association des greffiers - co-voiturage	25,00
Claude Gendron:	
Dîner - 3 personnes - séance de négociation Syndicat des fonctionnaires	24,00
Dîner - 5 personnes - séance d'arbitrage Association des policiers	74,00
Jean Lamy:	
Québec - M.A.M. - approbation du règlement 994 et sorties à la Cour municipale	90,15
Denis Ricard:	
Montréal - rencontre B.G.H.	142,46

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	345,32
Roger Lafontaine	81,36

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES (suite)

René Monfette	330,27 $
René Monfette	299,52
Jacques St-Laurent	137,41
TOTAL	540 151,95 $

Pour la semaine se terminant le 26 avril 1986

Cie Dollard construction ltée:	
Aqueduc et drainage - secteur Domaine des Récollets - paiement no 2 - retenue 10%	6 839,50 $
Entreprises Camvrac inc.:	
Déneigement des secteurs Lambert, St-Thérèse et St-Michel-des-Forges - du 1er mars au 15 avril 1986	76 087,55
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - échantillonnages et analyses de matériaux - Domaine des Récollets	173,50
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	2 244,00
Déneigement 1985-1986 - 5e versement	65 009,08
Emco ltée:	
Achat de pièces	63,85
Fred Poliquin ltée:	
Achat de pièces	325,80
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 avril 1986	29 639,07
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Travaux publics -	

INITIALES DU MAIRE
160
INITIALES DU GREFFIER

10e versement de 12	375,65
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers - mars 1986	1 698,43
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Frais de réclamations - Contentieux	208,20
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - factures # 22 et 23 - 75%	834,86
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - grief Jean-Marc Lemire	105,00
Ass. de loisirs pour handicapé mental de T.R.:	
Octroi 1986	1 500,00
Multidev Immobilia inc.:	
Promotion de la Place du Marché	5 000,00
Société de la sclérose en plaques:	
Contribution financière	100,00
Via Rail Canada inc.:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	11,00
Fusée Bar-B-Q:	
Repas - Incendie rue Saint-Paul	35,75
Trois-Rivières Bar-B-Q inc.:	
Repas - incendie rue St-Paul	26,91
Garda du Québec ltée:	
Services de sécurité - du 30 mars au 5 avril 1986 - Sécurité publique	55,50
CCAT:	
Frais de déplacement suite à une alarme causée par la neige soufflée dans la vitre du magasin par le préposé au déneigement	20,00
Ormique T.R. inc.:	
Achat de logiciels - Services techniques	1 306,00
Tout maison:	
Achat de chaises et cendrier - kiosque d'information	90,48
Jean-Guy Perreault:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 245 $	122,50
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	152,46
Le Nouvelliste:	
Avis publics - appels d'offres	3 526,40 $

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Bernard Jacob et Danie Vadeboncoeur - 1ère année	750,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - mars 1986	12 328,41
Loisirs St-Sacrement inc.:	
Revêtement du plancher du pavillon	1 795,54
Domaine du son T.R. inc.:	
Rép. & installation de flûtes - système de son, installation antenne F.M. & contrôle de volume - Colisée	549,39
Ass. badminton métropolitain:	
Rémunération des animateurs - période des Fêtes 1985-1986 et printemps 1986	1 289,00
Serge Bronsard:	
Réception des bénévoles - avance de fonds	213,59

EXPOSITION

Pro-gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	1 420,00
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	1 315,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Louis Saintonge:	
Architecte - Services techniques	
209 km - du 3 décembre 1985 au 25 mars 1986	51,20

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Alarie:	
Victoriaville - Réunion annuelle de l'Association de l'Expo	56,35
Germain Déziel:	
Montréal - Rencontre à la demande du directeur général	97,80
Claude Gendron:	
Repas - 2 personnes - rencontre de négociation avec le Syndicat des fonctionnaires	8,00
Guy Roussel:	
Montréal - 78e Assemblée générale de l'Association des préposés à l'outillage municipal	96,55

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	50,18
André Laneuville	69,73
René Monfette	437,94
Albert Morrissette	130,28
TOTAL	216 210,45 $
GRAND TOTAL	756 362,40 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

162

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 20e JOUR DE MAI 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 20e jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
05-05-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;

c) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

d) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

e) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

f) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Règlement prévoyant l'acquisition des propriétés, angle des rues Royale et Des Forges et emprunt, avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc, à la séance du 5 mai 1986;

Amendement au règl. 10 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 10 concernant la salubrité et les déchets aux fins de réglementer l'herbe à poux dans les limites de la Ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de mai 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Règlement prévoyant achat et installation pompes et accessoires usine de traite. d'eau Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat et l'installation d'une pompe avec moteur auxiliaire à l'eau brute, d'une pompe avec moteur auxiliaire à l'eau traitée ainsi que d'un automate programmable à l'usine de traitement d'eau et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de mai 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Règlement re: const. quartier général pour Sécurité publique Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la construction d'un quartier général pour le Service de la sécurité publique sur le terrain sis à l'angle du boul. Des Forges et de la rue Papineau et décrétant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20e jour de mai 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

234-86 Compte rendu 05-05-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 5 mai 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 8 - item 22 - g):

Changer "M. PIERRE ROY" pour "M. GEORGES CÔTÉ":

Qu'advient-il des acquisitions de terrains pour l'élargissement du boul. Des Forges? Est-ce que cela se fera?

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

164

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 20e JOUR DE MAI 1986

235-86
Règlement
1006 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 avril 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1006 (1986) prévoyant des travaux d'installation d'une conduite d'alimentation en eau potable sur les boulevards St-Jean et St-Michel, appropriant la subvention qui sera versée par le gouvernement du Québec et décrétant un emprunt au montant de 780 000 $ à cet effet, remboursable par une taxe spéciale prélevée en partie sur tous les immeubles de la Ville et en partie sur les immeubles situés en front, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

237-86
Règlement
1007 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mai 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1007 (1986) prévoyant des travaux d'enfouissement des fils sur les rues Du Fleuve, Raymond-Lasnier, St-Georges, La Fosse, Notre-Dame, St-Roch, Champlain, dans le secteur Centre-Ville dans le cadre du programme ReviCentre ainsi que les travaux s'y rapportant et décrétant un emprunt au montant de 1 570 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

238-86
Règlement
1008 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mai 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1008 (1986) prévoyant des travaux d'aménagement du parc Des Ursulines comprenant la mise en forme du site, la construction des sentiers, le réseau d'éclairage à l'intérieur du parc et sur la rue adjacente, l'achat et la mise en place du mobilier, le gazonnement, la plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces et décrétant un emprunt au montant de 150 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

239-86
Règlement
1009 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 5 mai 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1009 (1986) prévoyant des travaux d'amélioration dans le parc Champlain comprenant la construction d'allées en béton bitumineux et d'allées recouvertes de béton, de plantation d'arbres et de mise en place de bancs et décrétant un emprunt au montant de 50 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

240-86
Règlement
1982-Z-A-51
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 avril 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-51 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'autoriser la vente à l'extérieur de produits déjà vendus à l'intérieur des bâtiments commerciaux, de même que la vente à l'extérieur de produits saisonniers, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

241-86
Contrat
entente
avec l'ASS.
DE BASEBALL
DE T.-R.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville une entente avec l'ASSOCIATION DE BASEBALL DE TROIS-RIVIÈRES en vertu de laquelle celle-ci assurera l'entretien et la surveillance des terrains de balle des parcs Lambert, Jacques-Buteux et Albert-Gaucher, de mai à septembre 1986, pour et en considération d'une somme de 6 700 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

242-86
Contrat
hypothèque
par GERVAIS
& QUESSY INC.
Adoption

ATTENDU que GERVAIS ET QUESSY INC. a demandé à la Ville de poser les services municipaux dans le secteur domiciliaire communément appelé "LES ARPENTS VERTS";

ATTENDU que la Ville et Gervais et Quessy inc. ont conclu une entente concernant le partage des coûts de construction des

INITIALES DU MAIRE

J 166

INITIALES DU GREFFIER

services publics dans ce secteur et qu'une garantie bancaire ou hypothécaire a été exigée de Gervais et Quessy pour garantir la partie des travaux qu'elle s'est engagée à payer;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la garantie hypothécaire consentie par GERVAIS ET QUESSY INC. au montant de 355 690 $ sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé du côté nord-est du boul. Des Forges, en la Ville de Trois-Rivières, connu et désigné au cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, comme étant composé de partie de lots numéro DEUX CENT TROIS, DEUX CENT QUATRE et DEUX CENT CINQ (P.203, P.204 et P.205) et d'une partie de la subdivision officielle numéro UN dudit lot originaire numéro DEUX CENT TROIS (203-P.1), chaque partie de lot pouvant être plus amplement décrite comme suit:-

PARTIE DU LOT 203:-

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 203-1, vers le sud-ouest par une partie du lot 203 et les lots 203-84, 203-83 et 203-82, vers le nord-ouest par le lot 204; mesurant soixante-neuf mètres et soixante-dix centièmes (69,70 m.) vers le nord-est, cent soixante-dix mètres et soixante-dix-neuf centièmes (170,79 m.), quinze mètres et quarante-six centièmes (15,46 m.), cent dix-neuf mètres et cinquante-deux centièmes (119,52 m.) et deux mètres et soixante-et-un centièmes (2,61 m.) vers le sud-est, seize mètres et quarante-quatre centièmes (16,44 m.) et cinquante-huit mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (58,84 m.) vers le sud-ouest, trois cent vingt-six mètres et quatre-vingt-sept centièmes (326,87 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie vingt-deux mille quatre cent cinquante-neuf mètres carrés et un dixième (22 459,1 mètres carrés).

PARTIE DU LOT 203-1

De figure irrégulière borné vers l'est et le sud-est par une partie du lot 203-1, vers le sud-ouest par une partie du lot 203, vers le nord-ouest par le lot 204; mesurant successivement trente-cinq mètres et six centièmes (35,06 m.), dix mètres (10,00 m.), dix-sept mètres et trente-deux centièmes (17,32 m.) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,00 m.) de rayon et vingt-deux mètres et quarante-trois centièmes (22,43 m.) vers l'est, huit mètres et trente-huit centièmes (8,38 m.) vers le sud-est, soixante-neuf mètres et soixante-dix centièmes (69,70 m.) vers le sud-ouest, trente-neuf mètres et quarante-neuf centièmes (39,49 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie mille quatre cent trente-et-un mètres carrés et trois dixièmes (1 431,3 m.c.).

PARTIE DU LOT 204

De figure irrégulière borné vers l'est par une partie du lot 204, vers le sud-est, par le lot 203, vers le sud-ouest par les lots 204-73, 204-72, 204-71, 204-75, 204-70 et une partie du lot 204, vers le nord-ouest par le lot 204-75 et une partie du lot 205; mesurant successivement un mètre et dix-huit centièmes (1,18 m.) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,00 m.) de rayon, vingt-quatre mètres et treize centièmes (24,13 m.) le long d'une courbe de quarante-neuf mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (49,84 m.) de rayon, quarante mètres et quinze centièmes (40,15 m.), vingt

mètres et cinquante-cinq centièmes (20,55 m.) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,00 m.) de rayon, quinze mètres (15,00 m.), trente-neuf mètres et quatre-vingt-dix centièmes (39,90 m.) vers l'est, trois cent soixante-six mètres et trente-cinq centièmes (366,35 m.) vers le sud-est, soixante-neuf mètres et soixante-douze centièmes (69,72 m.) et cinquante-et-un mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (51,95 m.) vers le sud-ouest; contenant en superficie quarante-huit mille cent quatorze mètres carrés et neuf dixièmes (48 114,9 m.c.).

PARTIE DU LOT 205

De figure irrégulière, borné vers le nord-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 205, vers le sud-est par le lot 204; mesurant successivement trente-trois mètres (33,0 m.) onze mètres et cinquante-deux centièmes (11,52 m.), treize mètres et quarante-trois centièmes (13,43 m.) le long d'une courbe de vingt-et-un mètres (21,00 m.) de rayon vers le nord-est, trois cent quatre-vingt-six mètres et soixante-six centièmes (386,66 m.), vers le sud-est, cinquante-quatre mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (54,84 m.) vers le sud-ouest, quatre cent deux mètres et quatre-vingt onze centièmes (402,91 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie vingt-et-un mille quarante-cinq mètres carrés et quatre dixièmes (21 045,4 m.c.).

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, la garantie hypothécaire fournie par Gervais et Quessy inc. à la Ville et préparée par Me Michel Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite garantie hypothécaire qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

243-86
Contrat vente à MICHEL CLOUTIER et THÉRÈSE HOLMES
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. MICHEL CLOUTIER et Dame THÉRÈSE HOLMES le lot 186-24 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 4 409 $ payable 1 000 $ en 1986, 1 704,50 $ en 1987 et en 1988.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

244-86
Contrat vente à RICHARD

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

MARDI, LE 20e JOUR DE MAI 1986

LAMBERT
Adoption

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Me Richard Lambert le lot 181-865 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 6 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Léo Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

245-86
Contrat vente à 1'ASS. PROV. DES CONSTRUCTEURS D'HABI. DU QUÉBEC
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC le lot 23-258 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 17 500 $ payable en dix (10) versements égaux et consécutifs de 1 750 $, le premier étant dû à la signature de l'acte de vente en 1986 et les autres à l'anniversaire du contrat chaque année jusqu'à parfait paiement.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Maurice Pellerin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

246-86
Responsabilité de la Ville re: terrains chambres de déversement
Adoption

ATTENDU que la Société québécoise d'assainissement des Eaux et la Ville de Trois-Rivières doivent réaliser conjointement une chambre de déversement des eaux usées sur le boul. Des Chenaux à proximité du pont Radisson et connue sous le nom de Chambre de déversement St-Louis;

ATTENDU que le terrain où sera construite la chambre de déversement est et demeurera la propriété du ministère des Transports du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières dégage le ministère des Transports du Québec de toutes réclamations et/ou de toute responsabilité ayant comme origine le site retenu pour la construction et l'opération de la chambre de déversement tel qu'apparaissant sur les plans de construction, d'implantation et d'aménagement proposés par le Consortium Pluritec ltée & Vézina, Fortier, Poisson inc. et ce à partir de la date de début des travaux de construction.

La Ville de Trois-Rivières s'engage à défrayer tous les frais futurs que pourrait encourir le ministère des Trans-

ports du Québec dans l'entretien et l'opération de ses structures en raison de la présence des structures reliées à ladite chambre de déversement.

ADOPTÉ

247-86
Recommandation à S.Q.A.E. et à LONGEST INC. re: Régis Lévesque et Roland Milette Adoption

ATTENDU qu'au moment du début des travaux d'assainissement des eaux usées dans la région, la Ville de Trois-Rivières avait recommandé qu'une partie des travaux d'arpentage soit confiée à la firme d'arpenteurs-géomètres Gariépy, Milette & Lévesque;

ATTENDU que cette firme s'est dissociée et que MM. Régis Lévesque et Roland Milette pratiquent dorénavant leur profession seuls et séparément alors que M. Georges Gariépy ne pratique plus;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières recommande à la Société québécoise d'assainissement des Eaux et à la firme LONGEST INC. de bien vouloir répartir pour moitié à chacun des arpenteurs-géomètres Régis Lévesque et Roland Milette, les travaux d'arpentage qui auraient dû être confiés à la firme Gariépy, Milette et Lévesque.

ADOPTÉ

248-86
Demande de permis d'alcool à la Régie des permis d'alcool pour expo. Adoption

ATTENDU que l'Exposition agricole de Trois-Rivières aura lieu du 25 juillet au 3 août 1986;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville s'adresse à la Régie des Permis d'alcool du Québec pour l'émission de cinq permis temporaires de boisson du 25 juillet au 3 août 1986 inclusivement, deux au local C-9 (un pour l'intérieur et un pour la terrasse), un au stationnement de la piscine et deux aux Pavillons Commercial et de la Jeunesse.

Que MM. Albert Morrissette et Jean Alarie de l'Exposition agricole de Trois-Rivières, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à l'obtention de ces permis.

ADOPTÉ

249-86
Demande de permis à la Régie loteries et courses re: Black Jack etc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Régie des Loteries et Courses du Québec pour obtenir les permis nécessaires à l'opération d'un salon de black jack et de roues de fortune durant l'Exposition agricole de Trois-Rivières qui se tiendra du 25 juillet au 3 août 1986, et pour l'opération d'un grand bingo qui se tiendra le 25 juillet 1986.

Que MM. Albert Morrissette et Jean Alarie de l'Exposition agricole de Trois-Rivières, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à l'obtention de ces permis.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

170

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 20e JOUR DE MAI 1986

250-86
Félicitations à Mme RITA PÂQUET
Adoption

ATTENDU que s'est tenu le GALA DE LA FEMME ENTREPRENEURE, samedi le 10 mai 1986;

ATTENDU que Madame RITA PÂQUET, présidente et directrice de la firme J.O. Pâquet & fils inc. de Louiseville, a été proclamée "femme d'affaires de l'année" pour la région 04;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Madame RITA PÂQUET pour avoir été proclamée "femme d'affaires de l'année" pour la région 04 et lui souhaite bon succès dans ses entreprises.

ADOPTÉ

251-86
Modification des heures d'opération des parcomètres
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que les parcomètres de la Ville cessent d'être en opération à 17 h 00 au lieu de 18 h 00 du lundi au vendredi inclusivement.

ADOPTÉ

252-86
Embauche de 12 policiers-stagiaires
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières doit procéder à l'engagement de policiers temporaires pour maintenir des effectifs suffisants et assurer les congés annuels aux policiers réguliers;

VU l'article 80 de la Loi de Police, ch. P.-13 des Lois du Québec 1971;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite du Procureur général de la Province, qu'il approuve la nomination par Me Richard Rioux, Juge de la Cour municipale de Trois-Rivières, des personnes suivantes comme policiers temporaires pour la Ville au salaire hebdomadaire de 316,64 $, pour une période de quatre (4) mois à compter du 2 juin 1986.

Éric Boivin	Jacques Faucher
Jacques Boivin	Michel Miotto
Marc Boudreau	Mario Ouellette
Richard Corriveau	Jean Pelletier
Pierre Ferland	Sylvain Poudrier
Martin Lechasseur	Normand Trépanier

ADOPTÉ

253-86
Professionnels autorisés à préparer appel d'offres re:

ATTENDU que le Conseil avait mandaté l'administration municipale de finaliser les plans de construction d'un quartier général dont les coûts de construction ne devaient pas dépasser 2 750 000 $;

const. quartier général Sécurité publique Adoption

ATTENDU que le regroupement des effectifs d'incendie permet de réduire le personnel tout en ne négligeant pas la qualité du service de protection-incendie offert aux citoyens;

ATTENDU que la compression du personnel, la vente des édifices désaffectés et les économies administratives qui s'en suivent, permettent d'autofinancer le projet de construction d'un quartier général de la Sécurité publique;

ATTENDU que la construction d'un quartier général permettra, de plus, un suivi opérationnel plus approprié aux exigences de la sécurité du territoire, telles que nous les connaissons aujourd'hui;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

D'autoriser les professionnels à aller en appel pour la construction d'un quartier général de la Sécurité publique sur un terrain appartenant déjà à la Ville de Trois-Rivières, au coin du boulevard Des Forges et de la rue Papineau, conformément à l'échéancier de construction déposé par les architectes Caron et Pellerin, et prévoyant le début des travaux en septembre 1986.

ADOPTÉ

254-86 Comptes mois d'avril 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois d'avril 1986 pour la Ville au montant de 2 335 276,45 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

255-86 Emprunt au fonds de roulement re: achat pour le parc Fortin Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de faire l'achat d'un manège huit (8) stations en bois pour le parc Fortin;

ATTENDU que cet achat est estimé à 4 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à faire l'achat d'un manège huit (8) stations en bois comprenant glissoire, balançoire, barre fixe, rampe à glisser, noeuf à grimper, échelle, grosse roue et plateforme, installation comprise;

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 4 000 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 4 000 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1987;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux

INITIALES DU MAIRE

172

INITIALES DU GREFFIER

ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1987 à 1991 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

256-86
Modification règl. 990 et 998
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que l'article 2 du règlement 990 soit et est modifié en ajoutant ce qui suit à la fin:

"et conformément aux plans nos 11-48-6-1 à 11-48-6-5, préparés par M. Louis Saintonge, architecte, en date de mars 1986."

Que l'article 2 du règlement 998 soit et est modifié en ajoutant ce qui suit à la fin: "et conformément aux plans nos 13-29-2-1 et 13-29-3-1 à 3 préparés par M. Robert Chênevert, ingénieur, en date de février et mars 1986."

ADOPTÉ

257-86
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 3 mai 1986

Clément Ricard & fils inc.:	
Aqueduc et drainage - secteur Le Fief - phase III - paiement no 2 - retenue 10%	95 749,69 $
Gaston Paillé ltée:	
Remise de dépôt sur soumission	9 572,00
Aqueduc et drainage - place Léon-Méthot - phase II - paiement no 1 - retenue 10%	56 829,69
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 30 avril 1986	29 639,07
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	643,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Achat de matériaux - salle Thompson	28,10
Emco ltée:	
Achat de pièces	971,16
Fred Poliquin ltée:	
Achat de pièces	26,39
IBM Canada ltée:	
Cartes d'émulation - informatique	3 093,42
Pierre Dessureault:	
Service de photos - évaluation - les 21 et 24 avril 1986	314,16
St-Maurice aéro club:	
Service de gérance - aéroport - mai 1986	390,00
Yvon Geoffroy:	
Honoraires et déboursés - tests de qualifications	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

au poste de chauffeur-opérateur de balai mécanique et d'épandeuse d'abrasifs	150,17
Arbitrage de L'Estrie inc.:	
Honoraires - grief Michel Guillemette - part de la Ville	638,75
Services informatiques:	
Service de programmation - le 20 mars 1986	120,00
Rapport de travail no 5624 - du 23 au 29 mars 1986	118,75
Laperrière & Verreault:	
Rapport de travail no 5625 - du 30 mars au 5 avril 1986	787,50
Rapport de travail no 5676 - du 6 au 12 avril 1986	937,50
Service de programmation - les 24 et 25 mars 1986	520,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	2 163,00
Honoraires - service d'inspections - 75%	2 467,50
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 24 - 75%	528,75
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - février, mars et avril 1986 - Travaux publics, Services techniques, Services communautaires	1 950,00
Roland Chavanelle:	
Prestations d'accident de travail - du 22 avril au 5 mai 1986	549,14
Réclamation	183,87
Georges Langevin:	
Location de garage, boul. des Forges pour camion à incendie - mai 1986	280,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - mai 1986	50,00
Ass. funéraires Rousseau & frères ltée:	
Location de salle et de stalles de stationnement - Traverse des âges - mai 1986	862,50
Publications Les Affaires inc.:	
Renouvellement d'abonnement - 2 ans - Jean-Jacques Lacroix	49,95 $
Formules municipales ltée:	
Achat d'un Code sécurité routière du Québec - Jacques Blais	170,00
Éditions actualité immobilière:	
Achat d'un exemplaire - Jean-Jacques Lacroix	11,95
Éditions Stellio:	
Achat d'un Guide de l'intervenant municipal - évaluation	12,00
L'Union des municipalités:	
Inscription - session de formation - François Roy	175,00
Yvon St-Onge:	
Service de pompier volontaire - mars 1986	47,00
Chambre de commerce:	
Dîner du 25 avril 1986 - Gilles Beaudoin	15,00
Ass. des diplômés universitaires aînés:	
Billets (2) - souper amical - Gilles Beaudoin	40,00
Lionel Deshaies inc.:	
Remboursement de dépôt d'appel d'offres	50,00
Entreprises Gaston Fournier:	
Remboursement de dépôt d'appel d'offres	50,00
Publi-design enr.:	
Impression, montage et conception - dépliants	1 072,16
Design à l'affiche:	
Laminage plastifié	91,01
Gulf Canada ltée:	
Achat de mazout - aérogare et stade de baseball	386,77
C.I.T.F.:	
Laissez-passer mensuels - avril 1986	80,19
La Croix bleue du Québec:	
Assurances collectives des employés - avril 1986	51 390,41
La Mutuelle des fonctionnaires du Québec:	

INITIALES DU MAIRE
J
174
INITIALES DU GREFFIER

Assurances des employés	2 040,56
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	823,60
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - mars 1986 - Cour municipale	396,00
Panier fleuri enr.:	
Achat d'oeillets - Journée des secrétaires	109,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Sylvain Barbeau et Louise Poitras - 1ère année	750,00
Jean Pelletier - 2e année	500,00
Gaétan St-Pierre - 2e année	500,00

LOISIRS

Subventions annuelles aux associatios de personnes âgées - 1986

Âge d'or St-Sacrement	270,00
Âge d'or Ste-Cécile	217,50
Âge d'or St-Jean-Brébeuf	297,00
Âge d'or Immaculée-Conception	247,50
Âge d'or St-Philippe	187,50
Âge d'or Ste-Marguerite	367,50
Âge d'or Notre-Dame-des-Sept-Allégresses	180,00
Âge d'or St-Laurent	420,00
Âge d'or St-Pie X	222,00
Âge d'or St-François d'Assise	153,00
Âge d'or Ste-Thérèse	195,00
Âge d'or St-Michel-des-Forges	217,50
Âge d'or des enseignants retraités	190,50
Âge d'or St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	225,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	175,95 $
LPM supérieur inc.	154,70
Larochelle & frère	185,44
Grossistes Baie d'Hudson	1 171,45
Fusée Bar-B-Q	32,50
Dunkin Donuts	28,80
J. Champagne enr.	231,85
François Carignan	85,66
Gérard Boisvert	35,00
Agropur	282,10

EXPOSITION

Revue Holstein Québec:	
Publicité	270,00
A.A.E.A.Q.:	
Livrets agenda	92,00
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie	42,71

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1986

Alarie, Jean:	
Secrétaire-administrateur - exposition agricole 295 km et correction décembre 1985	72,27
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées 30 sorties - mars 1986	82,50

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - trésorerie	
230 km - mars et avril 1986	56,35
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
676 km - du 14 au 25 avril 1986 (moins 86,94 $ payé en trop)	55,02
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Saintonge, Louis:	
Architecte - génie	
209 km - 3 décembre 1985 au 25 mars 1986	51,20
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
391 km - mars 1986	95,79

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gérard P. Brahic:	
Victoriaville - recherches dans jurisprudence pour cause du Bureau de révision "Wabasso Canada inc."	31,85
Jean Lamy:	
Québec - Bureau de révision et M.A.M.	84,85
Pierre Moreau:	
Québec - chez Lorenzo avec invités	81,75
Jacques St-Laurent:	
Montréal - Regroupement québécois du loisir municipal	81,30

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	114,55
André Marcil	571,78
Alain Tremblay	93,34
TOTAL	276 095,42 $

Pour la semaine se terminant le 10 mai 1986

Duxel inc.:	
Aqueduc et égout - boul. des Forges (village) - paiement no 5 - retenue 10%	1 229,58 $
Denis Beaumier ltée:	
Remise de retenue - réaménagement des locaux - Services techniques et Informatique	3 553,49
Le Roi mauricien des habits:	
Achat de pantalons - sécurité publique	10 030,80
Clément & frères ltée:	
Achat de tracteur sur chenilles	41 420,00
CP Rail division Québec:	
Proportion des dépenses encourues - entretien de passages à niveau - trimestre se terminant en mars 1986	2 568,21
Emco ltée:	
Achat de pièces	1 299,52
Fred Poliquin ltée:	
Achat de pièces	49,05
Westburne Québec inc.:	
Achat de pièces	205,17
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	612,00
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - bâtisses # 100, 205 et 215 - avril 1986	2 488,32
Xérox Canada inc.:	
Frais de base - dactylo à mémoire - du 1er mai 1986	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 20e JOUR DE MAI 1986

au 30 avril 1987	500,00
Agents de réclamations de l'Est T.R. ltée:	
Frais de réclamations	461,10
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture # 25 - 75%	636,00
Évaluation SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - 75%	2 475,75
BGH Planning services inc.:	
Honoraires - Design urbain - rue des Forges	7 500,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - mars 1986 - évaluations psychologiques	1 700,00
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - grief Pierre Cartier	2 140,98
Bélanger, Sauvé, avocats:	
Honoraires - convention policiers-pompiers	8 902,39
Jean Gélinas:	
Honoraires - acte d'échange avec M. François Lacoursière dit Légaré	250,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball - avril 1986	45,00
Henders Price Service:	
Service de prix revient - électrique - Services techniques	285,00
Hydro-Québec:	
Loyer annuel - location partie du lot no 186 - du 1er mai 1986 au 30 avril 1987	1,00
P.G. estampes inc.:	
Photocomposition et impression - bulletin municipal de mai 1986 - 25 000 copies	5 167,65
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - Travaux publics (mai 1986), Sécurité publique (février, mars, avril 1986)	2 594,00
Pitney Bowes:	
Programme d'entretien assuré - Sécurité publique	2 010,00
Le Baron:	
Café	9,40
APRHQ:	
Renouvellement de cotisation - Claude Gendron - juillet 1986 au 30 juin 1987	115,00
Biennale nationale de céramique de T.R.:	
Subvention	2 000,00 $
Ass. des femmes d'affaires du Québec:	
2 billets - Gala des femmes d'affaires - région 04 - Françoise Drolet	50,00
Bicybec ltée:	
Plaques permanentes - bicyclettes	79,70
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - avril 1986	400,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - avril 1986 - Loisirs, Travaux publics, Marché-aux-denrées, Colisée, Centre culturel, Aéroport, Hôtel de ville	881,88
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - mai 1986	422,92
Mediacom inc.:	
Location d'un super panneau permanent - autoroute 55 - avril 1986	90,00
MRC de Francheville:	
500 exemplaires de "Permis de construction"	450,00
Marcel Aubry:	
Photos - Gala de l'habitation	15,00
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - avis publics	1 894,40
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 17 personnes - le 21 avril 1986	126,44

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Mario Bélanger - 1ère année	750,00
Gilbert Gauthier et Lise Noël - 2e année	500,00
Pierre Lemire et Lucie Bellemare - 1ère et 2e années	1 250,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Cachet Les Harmonies du séminaire - spectacle présenté à la salle Thompson	600,00
Association trifluvienne de soccer:	
Entente de soutien et de services - 1er versement	6 500,00
Association de baseball de T.R.:	
Entente de soutien et de services - 1er versement	4 000,00

EXPOSITION

Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	300,00
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	462,50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1986

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
242 km	59,29
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
28 sorties	77,00
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
256 km	62,72
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 451 km	288,17
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
76 km	18,62

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1986 (suite)

Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
541 km	132,54 $
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
1 025 km	251,12
Bronsard, Serge:	
Animateur en loisirs	
416 km - du 4 mars au 2 mai 1986	101,92
Bruneau, Roger:	
Directeur adjoint - urbanisme	
326 km	79,87
Carbonneau, André:	
Commis - travaux publics	
6 sorties - du 10 février au 24 avril 1986	16,50
Chênevert, Robert O.:	
Ingénieur - génie	
593 km - du 17 décembre 1985 au 29 avril 1986	145,28
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
1 239 km	303,55
Déziel, Germain:	
Ingénieur - génie	

MARDI, LE 20e JOUR DE MAI 1986

281 km - du 15 janvier au 29 avril 1986 68,84

Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
224 km 54,88

Fiset, Jean:
Technicien en système d'information - génie
309 km - du 25 mars au 25 avril 1986 75,70

Galarneau, Maurice:
Technicien génie civil III - génie
1 522 km 372,89

Grenier, Gilles:
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes
270 km 66,15

Juteau, Claude:
Directeur service arpentage - arpentage
699 km - du 4 mars au 30 avril 1986 171,25

Lacroix, Jean-Jacques:
Directeur - Évaluation
104 km - mars et avril 1986 108,89

Lafrenière, Denis:
Technicien en système d'information - génie
359 km 87,95

Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil 1 - génie
302 km 73,99

Lefebvre, Michel:
Régisseur programmes sportifs - loisirs
204 km - du 27 mars au 28 avril 1986 49,98

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
788 km 193,06

Morin, Sylvain:
Technicien génie civil 1 - génie
899 km 220,25

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
1 011 km 247,69

Pellerin, Michel:
Surveillant travaux - génie
1 547 km 343,73

Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)
297 km 72,76

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1986 (suite)

Picard, Yves:
Animateur en loisirs
131 km 32,09 $

Provencher, Alain:
Technicien génie civil II - travaux publics
629 km 125,79

Rousseau, Robert:
Surintendant - travaux publics
1 404 km 328,30

Roy, François:
Agent d'information - direction générale
18 sorties 49,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:
Montréal - Gala Habitas, Québec - Musée (Mme Bacon), Rest. Aux Coquilles - Ass. des eaux, Québec - Ass. des eaux 215,22

Claude Doucet:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Québec - M.A.M. - préparation de l'émission d'obligations 3 050 000 $	79,60
Françoise Drolet:	
Représentante de l'U.M.Q. aux conférences sur le loisir M.L.C.P.	80,77
Jean-Luc Julien:	
Québec - Congrès de l'U.M.Q.	336,02
Colette Parent:	
Dîner - 7 personnes - arbitrage de griefs	57,50
Pierre Roy:	
Québec - Congrès de l'U.M.Q.	327,55

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	315,74
Jean-Louis Goneau	48,91
Madame Louise Goyette	90,22
René Monfette	288,70
René Monfette	308,77
TOTAL	125 451,52 $
GRAND TOTAL	401 546,94 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

180

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 26e JOUR DE MAI 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 26e jour de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à seize heures, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

258-86
Adjudication de l'émission d'obligations de 3 050 000 $
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières dans le comté de Trois-Rivières, a demandé par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de 3 050 000 $;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les quatre (4) soumissions ci-dessous détaillées;

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Loyer
Lévesque, Beaubien inc.	98.589	120 000 $	8.50	1987	9.6527
Wood Gundy ltée		132 000 $	8.75	1988	
Merrill Lynch		107 000 $	9.00	1989	
Royal Securities		117 000 $	9.00	1990	
		666 000 $	9.00	1991	
		1 908 000 $	9.50	1996	
Geoffrion, Leclerc inc.	98.349	120 000 $	8.75	1987	9.7498
		132 000 $	8.75	1988	
		107 000 $	9.00	1989	
		117 000 $	9.25	1990	
		666 000 $	9.25	1991	
		1 908 000 $	9.50	1996	
Banque Nationale du Canada	97.88	120 000 $	8.75	1987	9.8405
Tassé et ass.ltée		132 000 $	9.00	1988	
Banque d'épargne		107 000 $	9.00	1989	
de la Cité du dist.		117 000 $	9.00	1990	
de Montréal.		666 000 $	9.25	1991	
Mc Leod, Young,		1 908 000 $	9.50	1996	
Weir ltée					
Molson, Rousseau ltée	97.31	120 000 $	9.00	1987	9.9708
Brault, Guy, O'Brien		132 000 $	9.25	1988	
inc.		107 000 $	9.25	1989	
McNeil, Mantha inc.		117 000 $	9.25	1990	
Walwyn, Stodgell,		666 000 $	9.25	1991	
Cochran Murray ltd		1 908 000 $	9.50	1996	
Richardson, Greenshields du Canada ltée					
Banque de Commerce Can.					

INITIALES DU MAIRE
181
INITIALES DU GREFFIER

Impériale

CONSIDÉRANT que l'offre ci-haut provenant de Lévesque Beaubien inc., Wood Gundy ltée et Merrill Lynch Royal Securities, s'est avérée être la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que l'émission d'obligations au montant de 3 050 000 $ de la Ville de Trois-Rivières soit adjugée à Lévesque Beaubien inc., Wood Gundy ltée et Merrill Lynch Royal Securities.

ADOPTÉ

259-86
Modification des règlements en vertu desquels ces obligations sont émises
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières émet des obligations pour un montant total de 3 050 000 $, en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
608-G	225 000 $
878	15 000 $
891	20 000 $
903 (903-A)	116 000 $
923	29 700 $
947 (1985)	90 000 $
949 (1985) (949-A)	172 000 $
950 (1985) (950-A) (1985)	500 000 $
952 (1985)	36 000 $
966 (1985)	34 000 $
968	160 000 $
970	150 000 $
972 (1985)	30 000 $
974 (1985)	55 000 $
975-A (1985)	95 000 $
978 (1985)	47 000 $
979	130 000 $
982 (1985)	135 000 $
983 (1985)	100 000 $
989	25 000 $
991	50 000 $
992	150 000 $
993	325 000 $
994 (1986)	360 000 $
	3 050 000 $

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de 3 050 000 $:

1. Les obligations seront datées du 23 juin 1986;

INITIALES DU MAIRE

182

INITIALES DU GREFFIER

2. Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;

3. Un intérêt à un taux n'excédant pas 11,5% 1'an sera payé semi-annuellement le 23 décembre et le 23 juin de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4. "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q. 1977, chapitre D-7)";

5. Les obligations seront émises en coupures de 1 000 $ ou de multiples de 1 000 $;

6. Les obligations seront signées par le maire et le trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

ADOPTÉ

260-86
Modification du terme prévu dans ces règlements d'emprunt
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que pour l'emprunt par obligations au montant total de 3 050 000 $, fait en vertu des règlements numéros: 608-G, 878, 891, 903 (903-A), 923, 947 (1985), 949 (1985), 949-A, 950 (1985), 950-A (1985), 952 (1985), 966 (1985), 968, 970, 972 (1985), 974 (1985), 975-A (1985), 978 (1985), 979, 982 (1985), 983 (1985), 989, 991, 992, 993, 994 (1986), la Ville de Trois-Rivières émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

- cinq (5) ans (à compter du 23 juin 1986), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 à 9 inclusivement au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour tous les règlements ci-haut mentionnés, sauf pour les règlements numéros: 923 et 978 (1985);

- dix (10) ans (à compter du 23 juin 1986) en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 11 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros: 608-G, 878, 903 (903-A), 947 (1985), 949 (1985), 949-A, 950 (1985), 950-A (1985), 966 (1985), 968, 970, 972 (1985), 975-A (1985), 979, 982 (1985), 983 (1985), 991, 992 et 993; chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

183

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2e JOUR DE JUIN 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2e jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Henri-Paul JOBIN
Mesdames les Conseillères	Françoise DROLET
	Charlotte LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy LEBLANC
	Yvan LECLERC
	Pierre ROY
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	Léo THIBEAULT
	Fernand COLBERT
	Georges CÔTÉ

Procès-verbaux 20 et 26-05-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 20 mai 1986 et de la séance spéciale du 26 mai 1986 soient adoptés.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

c) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

d) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

e) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

f) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

INITIALES DU MAIRE
184
INITIALES DU GREFFIER

g) Règlement prévoyant l'acquisition des propriétés, angle des rues Royale et Des Forges et emprunt, avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc, à la séance du 5 mai 1986;

h) Amendement au règl. 10 re: salubrité et déchets aux fins de réglementer l'herbe à poux dans les limites de la Ville, avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet, à la séance du 20 mai 1986;

i) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 20 mai 1986;

j) Règlement prévoyant la construction d'un quartier général pour la Sécurité publique, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 20 mai 1986;

Amendement au règl. 367 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 367-1982 concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier ou remplacer la réglementation concernant les détecteurs de fumée.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de juin 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Amendement au règl. 956 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 956 concernant un fonds de subvention pour le développement domiciliaire, aux fins de modifier le paragraphe a) de l'article 3 des conditions d'admissibilité, en ajoutant ce qui suit:

"ou de l'Association de la Construction de la Mauricie inc."

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de juin 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins de modifier les usages et les normes pour les commerces permis lorsqu'intégrés à un bâtiment résidentiel de six (6) étages et plus.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de juin 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

LUNDI, LE 2e JOUR DE JUIN 1986

Amendement au règl. 255-C Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 255-C (1983) concernant l'établissement d'un tarif pour l'accès à l'Île St-Quentin, aux fins de modifier la tarification.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de juin 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

261-86 Compte rendu 20-05-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 20 mai 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 2 - 4è paragraphe:

RAYER COMPLÈTEMENT: "M. le Conseiller Fernand Colbert suggère d'avertir ceux qui vendent illégalement de cesser leurs opérations d'ici un (1) mois."

ADOPTÉ

262-86 Projet de règlement 1982-Z-A-52 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-52 (1986) concernant le zonage aux fins d'abroger l'article 3.1.2.9 et pour établir de nouvelles normes pour les usages commerciaux intégrés aux bâtiments résidentiels de six (6) étages et plus, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

263-86 Contrat mainlevée en faveur de CONST. ROLAND BEAUCHESNE INC. Adoption

ATTENDU que le 13 juin 1985, la Ville de Trois-Rivières a vendu à CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE INC. le lot 186-17 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 360,130;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions, restrictions et prohibitions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE INC. a satisfait à toutes ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée pure et simple à CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE de tous droits, conditions et restrictions, notamment la clause résolutoire existant en sa faveur aux termes d'un acte enregistré le 17 juin 1985 sous le numéro 360,130 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, en autant seulement qu'ils affectent le lot ci-dessus mentionné.

INITIALES DU MAIRE

186

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2e JOUR DE JUIN 1986

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Michel Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

264-86
Contrat vente à CLAUDE THERRIEN et MARTINE RENÉ
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CLAUDE THERRIEN et MARTINE RENÉ, le lot 185-123-1, du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 6 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Claudia Blais, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

265-86
Contrat vente à CHRISTIAN RENÉ et CARMEN GRONDIN
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CHRISTIAN RENÉ et CARMEN GRONDIN, le lot 185-122-1, du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 6 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Claudia Blais, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

266-86
Contrat entente avec BASEBALL MAURICIE
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec BASEBALL MAURICIE pour l'appointement des arbitres aux parties du baseball mineur et de la balle molle à Trois-Rivières pendant la saison d'été 1986, suivant le tarif établi. La Ville ne pourra être appelée à verser plus de 8 100 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

267-86
Appui au Pavillon St-Arnaud, au Centre Landry et au Centre Notre-Dame-de-la-Paix
Adoption

ATTENDU que le Pavillon St-Arnaud inc., le Centre Landry inc. ainsi que le Centre Notre-Dame-de-la-Paix inc. sont des ressources indispensables dans le milieu des loisirs de Trois-Rivières, étant chacun un complément au développement et à la formation tant de l'individu que de la collectivité;

ATTENDU que ces organismes rendent d'innombrables services à la population;

ATTENDU que la Ville a reçu tous les documents fournissant les renseignements demandés par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières reconnaisse pour une période d'un an le Pavillon St-Arnaud inc., le Centre Landry inc. ainsi que le Centre Notre-Dame-de-la-Paix inc. comme étant des organismes communautaires de loisir, à cause de la gamme des activités qui sont présentées (activités sportives, culturelles et sociales) au profit de la population trifluvienne.

ADOPTÉ

268-86
Autorisation au club de pétanque trifluvien re: vente de boisson
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le Club de pétanque trifluvien soit et est autorisé à vendre de la bière au parc Lambert à l'occasion des compétitions des 26 et 27 juillet 1986. La consommation sera également permise dans les gradins à proximité des compétitions.

ADOPTÉ

269-86
Modification réso. 252-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la résolution 252-86 adoptée le 20 mai 1986 concernant l'engagement de policiers temporaires, soit et est modifiée en remplaçant le nom de Jacques Faucher par celui de Louis Lesage.

ADOPTÉ

270-86
Modification réso. 557-85
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la résolution 557-85 adoptée le 18 novembre 1985 concernant la construction de logements sociaux par la Société d'habitation du Québec, soit et est modifiée en changeant les chiffres suivants:

" 33 unités de logements de une (1) chambre à coucher"
par

"environ 36 unités de logements de une (1) chambre à coucher"
et
"27 unités de logements de deux (2) chambres à coucher"
par
"environ 24 unités de logements de deux (2) chambres à coucher".

ADOPTÉ

271-86
Requête en adjudication sommaire re: plaintes de la S.H.Q.
Adoption

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec a porté plainte pour la valeur de certains de ses immeubles portée au rôle d'évaluation pour l'année 1982:

Matricule	Matricule
7335-53-4040	7834-93-7525
7535-33-9555	7834-94-1545
7735-81-4056	7934-01-9095
7834-74-9075	7934-02-0505
7834-83-3595	7934-02-0590
7834-83-7575	7934-02-1525
7834-83-7595	7934-02-4095
7834-92-8565	7934-02-5535
7834-93-1050	7934-02-8045
7834-93-5005	7934-03-2015
7834-93-5085	

ATTENDU que l'évaluateur de la Ville suggère au Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec d'adjuger sommairement à la plaignante les conclusions de sa plainte portée contre le rôle d'évaluation pour l'année 1982 concernant les immeubles portant les numéros matricule ci-haut;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme qu'elle appuie la recommandation de Monsieur Jean-Jacques Lacroix, e.-a., directeur du Service d'évaluation, à l'effet que le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec adjuge sommairement à la Société d'habitation du Québec les conclusions de sa plainte portée contre le rôle d'évaluation pour l'année 1982, copie de ladite requête étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

272-86
Acceptation des 3 budgets suppl. de l'O.M.H
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières approuve et accepte les trois (3) budgets supplémentaires suivants de l'Office municipal d'habitation des Trois-Rivières:

- 125 774 $ pour l'exercice financier 1986 afin de finaliser l'aspect financier du dossier de réfection des toitures Jean-Nicollet. Les intérêts courus depuis le 1er mars 1986 jusqu'à ce jour sont comptabilisés comme dépense courante d'intérêt bancaire dans l'année 1986.

- 626 405 $ pour l'exercice financier 1986, afin d'éteindre au complet et dès maintenant le solde non financé des travaux de réparations majeures faites en 1977 dans le secteur Adélard-Dugré.

INITIALES DU MAIRE 1894 INITIALES DU GREFFIER

- 21 130 $ pour l'exercice financier 1986, afin de finaliser en 1986 le dossier de construction d'un balcon communautaire aux Résidences Fernand Goneau.

ADOPTÉ

273-86
Acte d'achat avec ARNO ÉLECTRIQUE LTÉE
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de ARNO ÉLECTRIQUE LTÉE les immeubles suivants:

DÉSIGNATION:

1.- Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX de la subdivision du lot numéro QUATRE de la subdivision du lot numéro QUINZE (15-4-P.2) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure triangulaire, borné vers le sud-est, par le lot No. 15-4-8-2 (rue St-Joseph), vers le sud-ouest, par une partie du lot No. 14-5, vers le nord-ouest, par une partie du lot No. 15-4-2; mesurant trente-deux mètres (32 m.) vers le sud-est, un mètre et trente-cinq centièmes de mètre (1,35 m.) vers le sud-ouest, trente-deux mètres et trois centièmes de mètre (32,03 m.) vers le nord-ouest, contenant une superficie de vingt-et-un mètres et cinquante-cinq centièmes de mètre (21,55 m.) carrés.

2.- Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro CINQ de la subdivision du lot numéro QUATORZE (14-P.5) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot No. 15-4-2, vers le sud-est, par le lot No. 14-7-2 (rue St-Joseph), vers l'ouest, par une partie du lot No. 14-11, vers le nord-ouest, par une partie du lot 14-5; mesurant un mètre et trente-cinq centièmes de mètre (1,35 m.) vers le nord-est, trente-cinq mètres et cinq centièmes de mètre (35,05 m.) vers le sud-est, dix-sept mètres et quatre-vingts centièmes de mètre (17,80 m.) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes de mètre (76,20 m.) de rayon vers l'ouest, dix-sept mètres et trente-neuf centièmes de mètre (17,39 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quarante-six mètres et vingt-trois centièmes de mètre carrés (46,23 m.c.).

3.- Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro ONZE de la subdivision officielle du lot numéro QUATORZE (14-P.11) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières; de figure irrégulière, borné vers l'est, par une partie du lot 14-5, vers le sud-est, par le lot 14-12-2 (rue St-Joseph), vers le sud-ouest, par une partie du lot 13-7, vers le nord-ouest, par une partie du lot 14-11; mesurant dix-sept mètres et quatre-vingts centièmes de mètre (17,80 m.) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes de mètre (76,20 m.) de rayon vers l'est, douze mètres et soixante centièmes de mètre (12,60 m.) vers le sud-est, trois mètres et trente-cinq centièmes de mètre (3,35 m.) vers le sud-ouest, trente mètres et trente centièmes de mètre (30,30 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie soixante-cinq mètres et soixante-dix centièmes de mètre carrés (65,70 m.c.).

4.- Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro SEPT de la subdivision officielle du lot numéro TREIZE (13-P.7) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot

INITIALES DU MAIRE

1901

INITIALES DU GREFFIER

14-11, vers le sud-est, par le lot 13-10-2 (rue St-Joseph), vers le sud-ouest, par une partie du lot 13-9, vers le nord-ouest, par une partie du lot 13-7; mesurant trois mètres et trente-cinq centièmes de mètre (3,35 m.) vers le nord-est, deux mètres et soixante-quatre centièmes de mètre (2,64 m.) vers le sud-est, trois mètres et quarante-six centièmes de mètre (3,46 m.) vers le sud-ouest, deux mètres et soixante-quatre centièmes de mètre (2,64 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie huit mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes de mètre carrés (8,98 m.c.).

pour le prix de 4 250 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

274-86
Acte d'achat avec MM. ROLAND, ANDRÉ et ROBERT ST-ARNAUD
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de MM. ROLAND ST-ARNAUD, ANDRÉ ST-ARNAUD et ROBERT ST-ARNAUD, les immeubles suivants:

DÉSIGNATION:

1.- Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro NEUF de la subdivision officielle du lot numéro TREIZE (13-P.9) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot 13-7, vers le sud-est, par le lot 13-10-2 (rue St-Joseph), vers le sud-ouest, par une partie du lot 7-9 (cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières), vers le nord-ouest, par une partie du lot 13-9; mesurant trois mètres et quarante-six centièmes de mètre (3,46 m.) vers le nord-est, deux mètres et trente-six centièmes de mètre (2,36 m.) vers le sud-est, trois mètres et soixante centièmes (3,60 m.) vers le sud-ouest, deux mètres et soixante-dix-huit centièmes de mètres (2,78 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie neuf mètres et quatre centièmes de mètre carrés (9,04 m.c.).

2.- Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro NEUF de la subdivision officielle du lot numéro SEPT (7-P.9) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot 13-9 (cadastre de la Cité de Trois-Rivières), vers le sud-est, par le lot 7-7-2 (rue St-Joseph), vers le sud, par une partie du lot 7-6, vers le nord-ouest, par une partie du lot 7-9; mesurant trois mètres et soixante centièmes de mètre (3,60 m.) vers le nord-est, trente-six mètres et deux centièmes de mètre (36,02 m.) vers le sud-est, sept mètres et quarante-neuf centièmes de mètre (7,49 m.) vers le sud, quarante mètres et quatre-vingt-treize centièmes de mètre (40,93 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie cent soixante-huit mètres et vingt-sept centièmes de mètre carrés (168,27 m.c.).

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

3.- Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro SIX de la subdivision officielle du lot numéro SEPT (7-P.6) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord par une partie du lot 7-9, vers le sud-est, par le lot 7-7-2 (rue St-Joseph), vers le sud-ouest, par une partie du lot 7, vers le nord-ouest, par une partie du lot 7-6; mesurant sept mètres et quarante-neuf centièmes de mètre (7,49 m.) vers le nord, vingt-quatre mètres et trente-cinq centièmes de mètre (24,35 m.) vers le sud-est, six mètres et dix centièmes de mètre (6,10 m.) vers le sud-ouest, dix-huit mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes de mètre (18,94 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie cent vingt-deux mètres et vingt-cinq centièmes de mètre carrés (122,25 m.c.).

pour le prix de 5 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

275-86
Acte de servitude avec MM. ROLAND, ANDRÉ et ROBERT ST-ARNAUD
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire- suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire, en vertu duquel MM. ROLAND ST-ARNAUD, ANDRÉ ST-ARNAUD et ROBERT ST-ARNAUD consentent une servitude à la Ville de Trois-Rivières pour l'enfouissement d'une conduite d'égout pluvial sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

a) Un emplacement, de figure triangulaire, connu comme partie du lot NEUF de la subdivision du lot SEPT (7-P.9) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, Division d'Enregistrement de Trois-Rivières, borné au nord-est, par une partie du lot 13-9 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières; vers le sud-est, par une partie du lot 7-9, étant la rue St-Joseph; vers l'ouest, par une partie du lot 7-9; mesurant trente-deux centièmes de mètre (0,32 m) vers le nord-est; cinquante-huit centièmes de mètres (0,58 m) vers le sud-est; soixante-deux centièmes de mètre (0,62 m) vers l'ouest; contenant une superficie de neuf centièmes de mètre carré (0,09 m.c.).

b) Une lisière de terrain contigue à la précédente connue comme partie du lot NEUF de la subdivision du lot TREIZE (13-P.9) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de forme irrégulière, bornée au nord-est, par une partie du lot 13-7 du même cadastre; vers le sud-est, par une partie du lot 13-9 du même cadastre (étant la rue St-Joseph); vers le sud-ouest, par une partie du lot 7-9 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières; vers l'ouest, par une partie du lot 13-9 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières; mesurant un mètre et

quatre-vingt-quatorze centième de mètre (1,94 m) vers le nord-est; mesurant deux mètres et soixante-dix-huit centièmes (2,78 m) vers le sud-est; mesurant trente-deux centièmes de mètre (0,32 m) vers le sud-ouest et enfin trois mètres et vingt centièmes (3,20 m) vers l'ouest; contenant une superficie de trois mètres et dix-huit centièmes de mètre carrés (3,18 m.c.).

et en vertu duquel ARNO ÉLECTRIQUE LTÉE consent une servitude à la Ville de Trois-Rivières pour l'enfouissement d'une conduite d'égout pluvial sur l'immeuble suivant:

a) Une lisière de terrain de forme irrégulière connue comme partie du lot SEPT de la subdivision du lot TREIZE (13-P.7) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de forme irrégulière, bornée au nord-est, par une partie du lot 14-11; vers le sud-est, par une partie du lot 13-7, étant la rue St-Joseph; vers le sud-ouest, par une partie du lot 13-9; vers l'ouest, par une partie du lot 13-7; mesurant trois mètres et quarante-sept centièmes (3,47 m) vers le nord-est; deux mètres et soixante-quatre centièmes (2,64 m) vers le sud-est; un mètre et quatre-vingt-quatorze centièmes (1,94 m) vers le sud-ouest; deux mètres et quatre-vingt-dix-neuf (2,99 m) vers l'ouest; contenant une superficie de sept mètres et quatorze centièmes (7,14 m).

b) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro CINQ de la subdivision du lot numéro QUATORZE (14-P.5) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot 15-4-2, vers le sud-est, par une partie du lot 14-5, vers l'ouest, par une partie du lot 14-11; mesurant un mètre et quatre centièmes (1,04 m) vers le nord-est, deux mètres et sept centièmes (2,07 m) vers le sud-est, deux mètres et trente-deux centièmes (2,32 m) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) de rayon vers l'ouest; contenant en superficie un mètre et sept centièmes de mètre carré (1,07 m.c.).

c) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro ONZE de la subdivision du lot numéro QUATORZE (14-P.11) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot 15-14, vers l'est, par une partie du lot 14-5, vers le sud-est et l'est, par une partie du lot 14-11, vers le sud-est, par une partie du lot 14-11 (rue St-Joseph), vers le sud-ouest, par une partie du lot 13-7, vers l'ouest et le nord-ouest, par une partie du lot 14-11; mesurant trois mètres et cinquante-quatre centièmes (3,54 m) vers le nord-est, deux mètres et trente-deux centièmes (2,32 m) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) de rayon vers l'est, trente-quatre mètres et soixante-trois centièmes (34,63 m) vers le sud-est, neuf mètres et sept centièmes (9,07 m) vers l'est, deux mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (2,98 m) vers le sud-est, trois mètres et quarante-sept centièmes (3,47 m) vers le sud-ouest, onze mètres et quatorze centièmes (11,14 m) vers l'ouest, trente-sept mètres et quatre-vingt-six centièmes (37,86 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie deux cent vingt mètres et soixante-treize centièmes (220,73 m) carrés.

d) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DEUX de la subdivision du lot numéro QUATRE de la subdivision du lot numéro QUINZE (15-4-P.2) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, l'est et le sud-est, par une partie du lot 15-4-2, vers le sud-est, par une partie du lot 14-5, vers l'ouest, par une partie du lot 15-14, vers le sud-ouest, l'ouest et le sud-est, par une partie du 15-4-2,

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
19

vers l'ouest par une partie du lot 15-14; mesurant dix-neuf mètres et quatre-vingt-onze centièmes (19,91 m) vers le nord-est, vingt-sept mètres et quarante-neuf centièmes (27,49 m) le long d'une courbe de dix-sept mètres et cinquante-trois centièmes (17,53 m) de rayon vers l'est, seize mètres et quatre-vingt-quatre centièmes (16,84 m) vers le sud-est, un mètre et quatre centièmes (1,04 m) vers le sud-ouest, sept mètres et six centièmes (7,06 m) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) de rayon vers l'ouest, dix mètres et soixante-douze centièmes (10,72 m) vers le sud-ouest, vingt mètres de trente-deux centièmes (20,32 m) le long d'une courbe de douze mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (12,95 m) de rayon vers l'ouest, onze mètres et vingt-quatre centièmes (11,24 m) vers le sud-ouest, neuf mètres et quatre-vingts centièmes (9,80 m) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) de rayon vers l'ouest; contenant en superficie deux cent quarante-cinq mètres et vingt-deux centièmes (245,22 m) carrés.

e) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro QUATORZE de la subdivision du lot numéro QUINZE (15-P.14) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers l'est, par une partie du lot 15-4-2, vers le sud-est, par une partie du lot 14-11, vers le sud-ouest, par une partie du lot 15-14; mesurant sept mètres et six centièmes (7,06 m) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) de rayon vers l'est, trois mètres et cinquante-quatre centièmes (3,54 m) vers le sud-est, six mètres et onze centièmes (6,11 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie dix mètres et quatre-vingts centièmes de mètre carrés (10,80 m.c.).

f) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro QUATORZE de la subdivision du lot numéro QUINZE (15-P.14) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est et le sud-ouest, par une partie du lot 15-14, vers l'est, par une partie du lot 15-4-2, vers le nord-ouest, par le lot 15-11; mesurant vingt-deux mètres et cinquante-six centièmes (22,56 m) vers le nord-est, neuf mètres et quatre-vingts centièmes (9,80 m) le long d'une courbe de soixante-seize mètres et vingt centièmes (76,20 m) de rayon vers l'est, trente et un mètres et vingt-quatre centièmes (31,24 m) vers le sud-ouest, quatre mètres et cinquante-sept centièmes (4,57 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie cent vingt-quatre mètres et deux centièmes de mètre carrés (124,02 m.c.).

Ces deux servitudes étant au profit du lot 11-382 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et en considération d'une somme de 250,00 $ à Arno Electrique Ltée et d'une somme de 250,00 $ conjointement à Roland, André et Robert St-Arnaud.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

MODIFIÉE PAR LA RÉSOLUTION NO 348-86 DU 4 août 1986

276-86
Cause d'insalubrité et de nuisance au 7910 boul. St-Jean Adoption

VU le rapport du Service des permis et inspections de la ville à l'effet que le propriétaire ou occupant du 7910 boul. St-Jean à Trois-Rivières tolère et entretient une situation de nuisance grave et une cause d'insalubrité sur son terrain;

VU le rapport d'inspection antiparasitaire spécial de la firme B.B. Extermination inc., à l'effet que la vermine proliférait sur ce terrain et constituait une menace à la santé des occupants et des voisins;

INITIALES DU MAIRE

194

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2e JOUR DE JUIN 1986

ATTENDU l'article 80 de la Loi de la Qualité de l'Environnement. (ch. Q-2 des lois du Québec).

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières reconnaisse qu'il existe au 7910 boul. St-Jean une nuisance et une cause d'insalubrité occasionnées par la présence de rats en grande quantité à cet endroit;

Que le propriétaire et/ou l'occupant soit enjoint de faire disparaître et de faire les travaux nécessaires pour empêcher qu'elle ne se répète, et ce, dans un délai de dix (10) jours en ayant recours à une firme spécialisée dans l'extermination.

ADOPTÉ

277-86
Objection de la Ville devant la Régie des permis d'alcool du Québec re: "Bruno Bar"
Adoption

VU le rapport du Service de la sécurité publique à l'effet que le Bar Bruno enr. et Bruno Dumont exploitaient un commerce de vente de boissons alcooliques de telle façon qu'ils nuisaient à la tranquillité publique;

VU l'article 85 de la Loi sur les Permis d'alcool (Lois du Québec, ch. 9.8) permettant qu'une corporation municipale puisse demander en tout temps à la Régie de révoquer un permis;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que, pour les raisons suivantes, la Ville de Trois-Rivières s'objecte devant la Régie des permis d'alcool du Québec à la demande de permis additionnel au "BRUNO BAR ENR.", 329 rue Des Forges à Trois-Rivières et demande la révocation des permis existants à cet endroit:

- ce commerce a fait l'objet d'une multitude de plaintes pour avoir troubler la paix avec de la musique trop forte;

- les résidents du voisinage s'opposent à la demande de permis additionnel et demandent à ce que le permis actuel soit révoqué;

- ce commerce engendre des troubles de voisinage insupportables empêchant les voisins de profiter d'un sommeil réparateur, les obligeant à recourir à des médicaments, à des tampons dans les oreilles;

- les voisins supportent des coups sur les murs, des bruits, clameurs, provenant du va-et-vient des usagers dudit commerce;

- un nouveau permis "Bar avec danse" ne fera qu'accroître le bruit et les vibrations de telle sorte que la tranquillité publique sera davantage troublée;

- l'emplacement d'un tel commerce au milieu d'appartements d'habitation ne se prête pas à l'exploitation d'un bar avec musique de danse;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

- ce commerce accueille une clientèle douteuse ayant parfois un passé lourd et peu enviable;

- il n'y a aucune sélection de clients tant et si bien que ce commerce a acquis une réputation d'endroit mal fammé.

Que Me Jean Lamy, greffier, soit et est autorisé à transmettre l'opposition de la Ville de Trois-Rivières à la Régie des permis d'alcool du Québec, à la représenter devant cet organisme et à demander la révocation de tous les permis actuels.

ADOPTÉ

278-86
Comptes à payer
liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 17 mai 1986

Wajax industries Limited:	
Achat balai mécanique de rues - Travaux publics	120 815,60 $
Clôtures mauriciennes enr.:	
Arrêt-balle & clôture - parc St-Michel-des-Forges - retenue 10%	5 265,00
Vézina, Fortier, Poisson inc.:	
Honoraires professionnels - étude Rivière Milette	1 000,00
Construction Guy Therrien inc.:	
Remise de retenue spéciale pour travaux incomplets - réfection des douches et toilettes - Marina	1 000,00
Consort. Pluritec ltée & Vézina, Fortier, Poisson inc.:	
Honoraires professionnels - assainissement des eaux/ travaux municipaux - intercepteur "Les Forges"	8 079,87
Société scénographique Sanche inc.:	
Honoraires professionnels - agrandissement salle J.-A.-Thompson - 4e et 5e facturations	12 364,13
Pluritec ltée:	
Honoraires professionnels - agrandissement salle J.-A.-Thompson - du 3 février au 29 mars 1986 et plans et devis	21 429,49
Groupe Hanscomb inc.:	
Honoraires professionnels - agrandissement salle J.-A.-Thompson	5 778,80
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	676,73
Emco ltée:	
Achat de clapets	125,59
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Sécurité publique, Autogare, Travaux publics	7 938,16
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - Postes de police # 1, 2 et 3 - avril 1986	1 208,33
Xérox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Usine de traitement d'eau - du 28 janvier au 29 avril 1986	105,86
Location de photocopieur - Cour municipale - du 24 janvier au 28 avril 1986	126,61
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - Sécurité publique - avril 1986	157,54
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - avril 1986	237,70
Location de photocopieur - Loisirs - avril 1986	292,87
Location de photocopieur - Hôtel de ville - avril	

LUNDI, LE 2e JOUR DE JUIN 1986

1986	415,58
Location de photocopieur - Trésorerie - avril 1986	260,70
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - dossier Jeanne-D'Arc Dupont	1 773,90
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires - Potentiel patrimonial du centre-ville	7 000,00
Honoraires - Programme de revitalisation des centres-villes	6 250,00
Baril évaluation ltée:	
Service d'inspection - réserve de 25% sur factures # 17, 18, 19, 20 et 21	1 324,49
Honoraires - serv. d'inspection - facture # 26 - 75%	309,75
Pinkerton Québec ltée:	
Service de préposés aux parcomètres - Cour municipale - avril 1986	3 002,56
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville - les 5, 7 et 9 mai 1986	623,70
Studio Régent enr.:	
Service de photos - Évaluation	344,08 $
Messageair inc.:	
Frais mensuel de location pour télé-avertisseur - mai à juillet 1986 - Centre culturel	170,04
Yvon St-Onge:	
Service de pompier volontaire - mai 1986	47,00
Régie des permis d'alcool du Québec:	
Renouvellement du permis d'aolcool - Hippodrome	684,00
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - mai 1986, service d'entretien technique	3 150,97
Maheu & Maheu inc.:	
Services antiparasitaires - Poste de police no 1 - mai 1986 à avril 1987 inclusivement	224,50
NCR Canada limitée:	
Contrat d'entretien - caisse enregistreuse - Autogare - du 1er juin 1986 au 1er juin 1987	139,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radiocommunication - Sécurité publique - mai 1986	676,00

PUBLICITÉ - HABITAS 86

CHEM-TV inc.	400,00
CIGB-FM	244,80
Le Soleil ltée	1 560,00
La Presse ltée	547,46
Publi-hebdo inc.	345,00
Radio Trois-Rivières ltée CJTR	356,40
Denis Doyon:	
Service de sonorisation et de vidéo	200,00
Plomberie mobile J. Mathieu & fils inc.:	
Entretien - réseau égout station de pompage	130,10
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - mai 1986	526,84
Jeannine Morin:	
Sondage Corps policier de Trois-Rivières	351,00
Fédération canadienne des municipalités:	
Cotisation - du 1er avril 1986 au 31 mars 1987	3 784,95
Société de développement économique du Saint-Laurent:	
Inscription et avion - colloque - Gilles Beaudoin	470,00
Association des évaluateurs municipaux du Québec:	
Inscription - congrès de l'A.E.M.Q. - Gérard Brahic	85,00
J.-P. Deshaies inc.:	
Achat de gasoline - Sécurité publique et Travaux publics - avril 1986	36 260,02
Équipement L.D.L. inc.:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Transport de chariot élévateur	75,00
Copie T.R.:	
Photocopies et reliures/boudins - Informatique	72,35
Da Enzo:	
Repas - 5 personnes	103,26
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	62,88

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

René Magnan & Lucie Blais - 2e année	500,00

EXPOSITION

Pro-Gest enr.:	
Commission - ventes d'espaces intérieurs - Expo 1986	565,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Production Specta inc.:	
Opération système de son - ateliers socio-culturels - les 26 et 27 avril 1986	115,00 $
Dépenses effectuées - bibliothèque - avril 1986	19 114,91
Jean Marois:	
Services professionnels - 5 à 7 des bénévoles et week-end socio-culturel	100,00
Laplante & Houle photos:	
Services professionnels - 5 à 7 des bénévoles et week-end socio-culturel	231,17

ALLOCATION D'AUTOMOBILE - AVRIL 1986

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 827 km	537,13
Transport d'employés	25,00
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage 923 km - du 28 avril au 10 mai 1986	193,83
Transport d'équipement et du personnel - 11.5 jours	138,00
Ricard, Alain:	
Dessinateur II - arpentage 306 km - 31 janvier au 9 mai 1986	74,97
Tremblay, Alain:	
Régisseur des programmes sportifs et plein-air - loisirs 788 km - du 29 novembre 1985 au 5 mai 1986	193,06

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Da Enzo - rencontres avec industriels	81,17
Aux Coquilles - Trophée Méritas	437,35
U.M.Q. - congrès	1 053,38
Léo Bellerose:	
Inscription - colloque de l'A.Q.T.R.	50,00
Claude Gendron:	
Montréal - réunion à l'Union des municipalités et rencontre au bureau de Michel Dupuy pour arbitrage des policiers	161,50
Dîner - 2 personnes - rencontre de négociation avec le syndicat des fonctionnaires	22,00
Jean-Louis Goneau:	
Repas - 3 personnes - journée d'étude	33,75
Jean-Luc Julien:	

INITIALES DU MAIRE

198

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2e JOUR DE JUIN 1986

Dîner - 7 personnes - Nouveau directeur des Services techniques	90,52
Émilien La Barre:	
Québec - congrès U.M.Q.	445,71
Jean Lamy:	
Québec - M.A.M. - approbation des règlements 999, 1002, 987, etc.	67,40
Charlotte Lussier:	
Québec - congrès U.M.Q.	371,20

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Lafontaine	80,58
René Monfette	261,23
René Monfette	372,14
TOTAL	283 889,61 $

Pour la semaine se terminant le 24 mai 1986

Luc Jacob:	
Programmation de logiciels pour le Service d'évaluation	1 500,00 $
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 mai 1986	29 639,07
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 467,00
Raymond Langevin:	
Location de machinerie	200,00
Servac inc.:	
Vidange de 5 fosses septiques	589,13
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de polyester clair - imprimerie	1 284,86
Ville de Trois-Rivières-Ouest:	
Compensation d'eau pour les résidents de Trois-Rivières desservis par le réseau d'aqueduc de la ville de Trois-Rivières-Ouest	9 491,20
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - serv. d'inspections - évaluation - 75%	1 251,00
Honoraires - serv. d'inspections - évaluation - 75%	1 788,75
Réserve de 25% - factures datées du 18 février au 1er avril 1986 inclus	4 423,75
Johnson controls:	
Facturation semi-annuelle - selon contrat	714,00
Laperrière & Verreault:	
Saisie de fiches d'évaluation - 4e bloc - évaluation	696,50
Saisie de fiches d'évaluation - 3e bloc - évaluation	442,75
Saisie de fiches d'évaluation - 2e bloc - évaluation	600,25
Saisie de fiches d'évaluation - 1er bloc - évaluation	371,00
Saisie de fiches d'évaluation - 5e bloc - évaluation	675,50
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - avril 1986 - hôtel de ville, Centre culturel, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - mai 1986	200,00
Dr. Yves Normand:	
Honoraires - expertise médicale - Jean-Marc Lemire	200,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	662,97
Location des Vieilles Forges ltée:	
Frais de transfert d'immatriculation - août 1987	76,00
Location d'auto - juin 1986	470,90
Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie:	

LUNDI, LE 2e JOUR DE JUIN 1986

Inscription - Germain Déziel - colloque A.Q.M.E.	45,00
École des Petits chanteurs de Trois-Rivières:	
Subvention 1986	1 200,00
Classique internationale de canots inc.:	
2 billets - souper des Gouverneurs de la classique	100,00
La Presse ltée:	
Publicité - Habitas 86	1 137,20
Le Nouvelliste:	
Publicité Habitas 86 - avis publics	1 238,60
Michel Pellerin:	
Remboursement de frais de scolarité (50% de 40,00 $)	20,00
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet 17 personnes - le 20 mai 1986	79,48
Repas 18 personnes - le 5 mai 1986	223,88

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

André Tapps et Manon St-Pierre - 1ère année	750,00

LOISIRS

Jean Grenier:	
Remboursement de dépenses	99,89

EXPOSITION

Pro-Gest enr.:	
Commissions - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	2 698,75 $

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gérard P. Brahic:	
Estérel - congrès A.E.M.Q.	342,72
Germain Déziel:	
Montréal - rencontre avec M. Martel	83,55
Pierre Dupont:	
Québec - congrès U.M.Q.	572,73
Henri-Paul Jobin:	
Québec - congrès U.M.Q.	558,22
André Laneuville:	
Montréal - rencontre à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal et rencontre avec Ls-Joseph Papineau	109,16

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	138,69
Serge Desjardins	185,99
Yvon Dunn	94,62
Jean-Louis Goneau	37,68
Jean-Jacques Lacroix	94,19
René Monfette	686,44
TOTAL	67 383,42 $
GRAND TOTAL	351 273,03 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

200

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUIN 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16e jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Henri-Paul JOBIN
Mesdames les Conseillères	Françoise DROLET
	Charlotte LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan LECLERC
	Pierre ROY
	Pierre DUPONT
	Émilien LA BARRE
	Claude PÉLISSIER
	Léo THIBEAULT
	Fernand COLBERT
	Georges CÔTÉ

Procès-verbal
02-06-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 juin 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

c) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

d) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

e) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

f) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUIN 1986

g) Amendement au règl. 10 re: salubrité et déchets, aux fins de réglementer l'herbe à poux dans les limites de la Ville,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 20 mai 1986;

h) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;

i) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;

j) Amendement au règl. 956 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les conditions d'admissibilité,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 2 juin 1986;

k) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins de modifier les usages et les normes pour les commerces permis lorsqu'intégrés à un bâtiment résidentiel de six étages et plus,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 2 juin 1986;

l) Amendement au règl. 255-C (1983) re: tarif Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 2 juin 1986;

Amendement au règl. 12-A Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 12-A concernant les normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les frais de vidange des fosses septiques.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de juin 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

Règlement éclairage rues St-Roch St-Georges etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la mise en place d'un éclairage supplémentaire sur les rues St-Roch, St-Georges, Champlain, Notre-Dame et Du Fleuve, dans le cadre du programme Revi-Centre et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de juin 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

INITIALES DU MAIRE

202

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUIN 1986

Règlement travaux muni. rue Du Fleuve Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux municipaux sur la rue Du Fleuve entre les rues ~~St-Georges~~ La Fosse et Des Forges et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16e jour de juin 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

279-86
Compte rendu 02-06-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 2 juin 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 1 - ajouter à la fin de cet item le paragraphe suivant:

M. Côté demande quelles orientation entend prendre l'organisme?

Page 6 - item 13 - 6e paragraphe:

Le Conseil accepte la suggestion proposée par M. Colbert à l'effet que le propriétaire d'une fosse septique qui démantèlera sa fosse suite à son raccordement au système d'égout de la Ville, ne paiera rien s'il s'agit du premier nettoyage cette année et paiera tous les frais, c'est-à-dire 130 $ s'il s'agit d'un deuxième nettoyage.

Page 7 - 1er paragraphe:

Après discussion, le Conseil accepte de verser une subvention de 3 500 $ à la Classique internationale de canots de la mauricie inc. et de cette somme, une somme de 1 500 $ sera versée à la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin pour garantir les frais de nettoyage de l'Île. Le Conseil accepte également de verser en services à la Classique internationale de canots l'équivalent de 3 500 $.

ADOPTÉ

280-86
Règlement 1011 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 mai 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1011 (1986) prévoyant la construction d'un quartier général pour la Sécurité publique et décrétant un emprunt au montant de 3 370 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

281-86

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 juin

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Règlement 255-E (1986) Adoption

1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 255-E (1986) amendant le règlement 255-C concernant l'établissement des tarifs pour l'accès à l'Île St-Quentin, aux fins de modifier cette tarification, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

282-86 Contrat mainlevée en faveur de LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. Adoption

ATTENDU que par actes de vente enregistrés à Trois-Rivières, le 18 février 1985 sous le numéro 357726, le 19 juillet 1985 sous le numéro 360917 et le 28 juin 1984 sous le numéro 353773, la Ville de Trois-Rivières a vendu à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. les lots 186-52 à 186-75 inclusivement, 186-119 à 186-127 inclusivement, 186-130 à 186-134 inclusivement, 186-143 à 186-147 inclusivement, tous du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que ces ventes étaient assorties de conditions spéciales sanctionnées de clauses résolutoires;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous droits, privilèges, hypothèques et autres droits, y compris les clauses résolutoires grevant les lots 186-52 à 186-75 inclusivement, 186-119 à 186-127 inclusivement, 186-130 à 186-134 inclusivement, 186-143 à 186-147 inclusivement, aux termes des actes enregistrés sous les numéros 357726, 360917 et 353773 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, ladite mainlevée n'étant valable que pour les lots ci-haut énumérés.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

283-86 Contrat mainlevée re: lot 26-339 Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 6 juin 1941 sous le numéro 129178, la Ville de Trois-Rivières a vendu à M. DANIEL TREMBLAY le lot 26-339 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 1er août 1947, sous le numéro 150204, la Ville de Trois-Rivières a vendu au Syndicat coopératif d'habitation Ste-Marguerite inc., le lot 26-296 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que ces ventes étaient assorties de conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que les acquéreurs ont satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous droits, privilèges, hypothèques et autres droits, y compris les clauses résolutoires grevant les lots 26-339 et 26-296 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, aux termes d'actes enregistrés à Trois-Rivières sous le numéros 129178 et 150204.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville les actes de mainlevée préparés par Me H.-Paul Martin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits actes de mainlevée qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

284-86
Contrat entente avec la CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE ST-QUENTIN
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE ST-QUENTIN en vertu duquel la Ville délègue la gestion, l'animation et l'entretien de l'Île St-Quentin du 1er juillet 1985 au 31 décembre 1986.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

285-86
Contrat entente avec QUÉBEC AVIATION
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec QUÉBEC AVIATION LTÉE en vertu de laquelle celle-ci assumera la gestion de l'aéroport municipal pour une durée d'un an à compter de la signature de l'entente, pour et en considération d'une somme de 1 200 $ par mois. La Ville remboursera en outre les déficits d'opération et assumera la coût des réparations majeures et des nouvelles immobilisations.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

205

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUIN 1986

286-86
Contrat entente avec l'ASS. SPROTIVE STE-CÉCILE INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CÉCILE INC. pour l'opération de la piscine du parc Lemire du 14 juin au 17 août 1986.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

287-86
Contrat vente à JULIEN PHILIBERT Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. JULIEN PHILIBERT le lot 2237-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 25 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Léo Leblanc, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

288-86
Subdivision remplacement des lots 1124-294 à 1124-300 etc. et caractère de rue à enlever aux lots 1124-299 et 1124-300 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean Châteauneuf, a.-g., en date du 6 mai 1986, montrant le remplacement des lots 1124-294 à 1124-300, d'une partie des lots 1124-301 à 1124-307 et des lots 1124-308 à 1124-312 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières par le lot 1124-333. Ces lots sont situés rue St-Paul et appartiennent à la Ville de Trois-Rivières.

Que le caractère de rue soit enlevé aux lots 1124-299 et 1124-300.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour t au nom de la Ville le plan ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

289-86
Subdivision ptie lot 181-1

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUIN 1986

Adoption

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 9 juin 1986, montrant la subdivision d'une partie du lot 181-1 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Jeanne-Crevier et boul. Des Chenaux, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-1-150, 181-1-151 et 181-1-152.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

290-86
Subdivision
ptie lot 169
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 2 juin 1986, montrant la subdivision d'une partie du lot 169 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Laurent-Létourneau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et à la Succession Léon Beaudry et donnant effet aux lots 169-143 (rue) et 169-144 (rue).

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

291-86
Recommandation
à S.Q.A.E.
résilier contrat
de Longest inc.
et engagement
de la firme
Gestion Pierre
Cabana inc.
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières est maître d'une partie des ouvrages d'assainissement des eaux du Trois-Rivières métropolitain;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières a signé une entente avec la S.Q.A.E. lui confiant la maîtrise d'oeuvre de ses ouvrages;

CONSIDÉRANT que la S.Q.A.E. a confié la gérance du projet à un co-gérant, nommément Longest inc., suite à une résolution de la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières est satisfaite des services du gérant du projet que la firme Longest a assigné, M. Pierre Cabana;

CONSIDÉRANT que M. Cabana a été congédié par la firme Longest sans consultation avec la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières désire assurer une continuité à son projet d'assainissement, et est satisfaite des services de M. Pierre Cabana;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

De recommander à la S.Q.A.E. de résilier le contrat de Longest inc. et de recommander à la S.Q.A.E. l'engagement de la firme Gestion Pierre Cabana inc. comme co-gestionnaire du projet d'assainissement des eaux du Trois-Rivières métropolitain.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

292-86
Politique administrative re: allocations pour usage d'automobile
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative 4-84-4 R1 concernant les "ALLOCATIONS POUR USAGE D'AUTOMOBILES", soit adoptée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

293-86
Demande à Canadien Pacifique ltée
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières envisage de prolonger la conduite d'aqueduc sur le boul. St-Michel en traversant la voie ferrée du Canadien Pacifique ltée au point milliaire 7.53 de la subdivision St-Maurice Valley;

ATTENDU que la Ville est propriétaire de l'assiette de rue;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, toutes les ententes requises avec Canadien Pacifique ltée concernant le prolongement de la conduite d'aqueduc sous la voie ferrée au niveau du boul. St-Michel.

Que la Ville s'engage à assumer tous les déboursés inhérent à ces travaux.

ADOPTÉ

294-86
Procédure d'arbitrage avec la firme GASTON PAILLÉ LTÉE
Adoption

ATTENDU qu'il existe un différend avec la firme GASTON PAILLÉ LTÉE concernant certaines clauses du devis pour le renouvellement des entrées d'aqueduc et d'égout 1985;

ATTENDU que GASTON PAILLÉ LTÉE s'est prévalu de son privilège de soumettre ce différend à l'arbitrage;

ATTENDU que les parties se sont entendues sur le choix de M. Robert Thériault, ing. comme arbitre unique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Me Jean Lamy soit désigné pour représenter la Ville dans l'arbitrage ci-haut mentionné, à agir au nom de la Ville pour la signature du Compromis.

ADOPTÉ

295-86
Avis à St-Maurice Aéroclub re: fin du contrat de gérance à l'aéroport municipal
Adoption

VU le contrat liant la Ville à ST-MAURICE AÉRO CLUB pour la surveillance générale de l'aéroport municipal;

ATTENDU que chaque partie peut résilier ce contrat en donnant à l'autre un avis écrit de trois mois;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Qu'un avis écrit soit envoyé à ST-MAURICE AÉRO CLUB l'avisant que la Ville de Trois-Rivières entend résilier le contrat de gérance de l'aéroport municipal à compter du 1er oc-

INITIALES DU MAIRE
208
INITIALES DU GREFFIER

tobre 1986 et mettre fin au privilège concernant la vente de l'essence à l'aéroport.

ADOPTÉ

296-86
Engagement des Laboratoires Choisy ltée construction quartier général de la Sécurité publique
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières retienne les services de la firme LES LABORATOIRES CHOISY LTÉE concernant les travaux d'expertise pour la construction du quartier général de la Sécurité publique.

ADOPTÉ

297-86
Demande d'approbation au Ministre de l'Environ. projet d'égout de l'Avenue A
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au Ministre de l'Environnement du Québec, d'approuver les plans du projet de construction d'un égout sur l'Avenue "A" et que le directeur des Services techniques soit autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

298-86
Radiation de comptes à recevoir
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le Conseil autorise la radiation des comptes à recevoir sur la liste annexée à la présente pour en faire partie intégrante et totalisant 44 340,54 $.

ADOPTÉ

299-86
Comptes à payer mai 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de mai 1986 pour la Ville au montant de 2 626 626,60 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

300-86
Acceptation de soumissions
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que les soumissions suivantes soient acceptées:

- Pagé Construction (1983) inc., au montant de 19 903 $, pour le réaménagement du stationnement à l'intersection des rues Niverville et St-Olivier.

- Lagacé & Frère inc., au montant de 10 773,25 $ pour la fourniture et l'installation d'une benne basculante de type monobloc extra robuste.

- Fortec ltée, au montant de 3 668 200 $ pour la rénovation de la salle J.-A.-Thompson.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

- Maurice Couture ltée, au montant de 8 150 $ pour la fourniture et l'installation d'une porte grillagée à l'autogare.

ADOPTÉ

301-86
Félicitations à l'escadron 772 "VANIER"
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à l'escadron 772 "VANIER" pour s'être mérité le trophée Bouchard pour la cinquième année consécutive, le 7 juin 1986 à Ville St-Laurent, lors de la Revue annuelle provinciale des Cadets de l'Air.

ADOPTÉ

302-86
Comptes à payer
liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 31 mai 1986

Mich-O-Tomobiles:	
Achat d'une camionnette Ford 1986	18 630,53 $
Emco ltée div. F. Poliquin:	
Achats de pièces diverses	1 080,28
Union électrique ltée:	
Achat de projecteurs et lampes	5 990,93
Westburne Québec inc.:	
Achat de pièces diverses	621,93
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier, enveloppes, chemises, imprimerie	2 740,40
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	2 796,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location d'échafaudage - salle J.-A.-Thompson	200,51
Éloi Guillemette:	
Location de trailer	1 020,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	942,68
Servac inc.:	
Vidanges de 6 fosses septiques	841,95
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 mai 1986	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - Centre Notre-Dame-de-la-Paix, Marina, aéroport, parc Pie XII - avril 1986	274,05
Maintenance Euréka:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées - mai 1986	2 696,03
IBM Canada ltée:	
Contrat de service sur équipements informatiques - Cour municipale	654,40
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	1,00
Ass. des directeurs généraux des mun. du Québec:	
Adhésion 1986 - Pierre Moreau	260,00
Samson, Bélair:	
Honoraires - travaux de vérification du 4 janvier au 3 mai 1986	15 750,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équip. de radio - mai 1986 - loisirs	84,00
B.B. extermination inc.:	
Services d'extermination - pour Service des permis	

INITIALES DU MAIRE
210
INITIALES DU GREFFIER

et inspection au stade de baseball	60,00
Institut de police du Québec:	
Cours de gestion des opérations no 5 - 1 candidat	60,00
Air Canada:	
Passage de Madame D. Beaudoin - Fédération canadienne des maires municipaux - Hamilton	446,60
S.I.D.A.C.:	
Dîners-conférences - les 3 avril (5 repas) et 8 mai 1986 (6 repas)	140,00
Studio Régent enr.:	
Service de photos - Service de l'évaluation	222,64
Flageol photo enr.:	
Photo - réception civique	17,72
Publi-design enr.:	
Affiches - coupes et matériel - impressions	256,42
La Presse ltée:	
Publicité - Habitas 1986	860,00
Le Nouvelliste:	
Encan public - appels d'offres - avis publics - offre de terrains	4 361,00
Marché Victoria inc.:	
Achats divers	288,61 $

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Implantation d'activités de loisir

Ass. des handicapés adultes de la Mauricie inc. - Séjour de plein-air	300,00
Corporation Les 2 Rives - Séjour base de plein-air	800,00

Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier - 1er versement

Ass. récréative St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	1 250,00
Association récréative de Normanville inc.	1 250,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	1 250,00
Société loisirs St-Sacrement	1 250,00

Entretien et gestion des salles de loisirs - 3e vers.

Loisirs St-Jean-Brébeuf - pavillon Gagnon	595,25
Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier - 1er versement	1 250,00
Loisirs St-Philippe - pavillon St-Philippe	127,50
Loisirs St-Sacrement inc. - Pavillon St-Sacrement	140,50
Loisirs des Vieilles Forges inc. - centre de loisirs St-Michel-des-Forges	565,00
Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier - 1er versement - Isabeau et Vieilles Forges	2 500,00
Comité des Abitations Adélard-Dugré - centre communautaire Adélard-Dugré	339,50
Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier - 1er versement	1 250,00
Association récr. Ste-Marguerite inc. - bâtisses du parc Ste-Marguerite	703,00
Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier - 1er versement	1 250,00
Association sportive Ste-Cécile inc. - pavillons Lemire et Hertel	967,50
Gestion du programme des terrains de jeux pour le quartier - 1er versement	1 250,00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - avril 1986	1 849,99
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Billet de service 11741 - batterie rechargeable - Marina	44,69

Comité de zone FBAQ:	
Avance frais d'arbitrage - baseball mineur - été 1986	1 500,00
Productions Specta inc.:	
Projet de présentation - Expo de T.R. - Publi-design	479,24

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	186,30
Larochelle & frère	49,20
Grossistes Baie d'Hudson	292,33
Fusée Bar-B-Q	19,50
J. Champagne enr.	208,25
Agropur	197,55

EXPOSITION

Pro-Gest enr.	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	1 380,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Jean Alarie:	
Chef de service - Exposition	
385 km - mars 1986	94,32 $
Steve Levesque:	
Opérateur-programmeur - Informatique	
20 sorties - du 6 janvier au 14 mai 1986	55,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Roger Baril:	
St-Lambert - assemblée générale de l'Ass. des préposés à l'outillage municipal	77,42
Gilles Beaudoin:	
Ottawa - rencontre avec Rock LaSalle	22,00
Montréal - rencontre avec Multidev	9,00
Baseball des Expos	102,60
Laval - rencontre avec investisseurs	44,98
Québec - rencontre ministre des Transports	19,05
Québec - congrès U.M.Q.	312,04
Léo Bellerose:	
Montréal - colloque de l'Ass. québécoise du transport et des routes inc.	92,30
Germain Déziel:	
Québec - colloque sur l'économie d'énergie et la qualité de l'air en milieu de travail	66,15
Claude Gendron:	
Dîner - 2 personnes - rencontre Association des policiers-pompiers	17,16
Souper - 3 personnes - rencontre du comité d'évaluation des emplois des fonctionnaires	22,53
Jean Hélie:	
Montréal - rencontres avec Trust général du Canada et Montrusco inc.	32,00
Jean-Luc Julien:	
Ville Estérel - congrès de l'Ass. des directeurs généraux	206,55
André Laneuville:	
Montréal - rencontre avec l'architecte Louis-Joseph Paineau	93,05
Allocation d'automobile - 770 km - avril et mai 1986	188,65
Denis Lelièvre:	
Inscription - colloque de l'A.Q.T.R. sur l'aménagement cyclable	60,00
Claude Pélissier:	

INITIALES DU MAIRE
212
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16e JOUR DE JUIN 1986

Québec - congrès U.M.Q.	401,85
Guy Roussel:	
St-Lambert - assemblée générale de l'Ass. des préposés à l'outillage municipal	64,92

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	376,27
Madame Louise Goyette	62,70
René Monfette	772,98
TOTAL	117 375,57 $

Pour la semaine se terminant le 7 juin 1986

Consultants Vézina, Fortier & Poisson inc.:	
Honoraires professionnels - salle Thompson	47 006,40 $
Pluritec limitée:	
Honoraires - agrandissement salle J.-A.-Thompson	8 183,77
Honoraires - quartier général	51 476,88
Gaston Paillé ltée:	
Aqueduc et drainage - secteur Polyclinique - phase III - paiement no 2 - retenue 10%	11 243,63 $
Massicotte & fils ltée:	
Pavage de nouvelles rues - 1985 - paiement no 5 - retenue 10%	7 451,39
Guimond électrique inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - éclairage de rues 1984	4 728,82
Éclairage de rues - Place René-Matteau - paiement no 1 - retenue 10%	16 952,76
Yvon Fournier ltée:	
Transplantation de 6 tilleuls dans le parc Des Ursulines - paiement no 1 - retenue 10%	3 880,80
Entreprises Camvrac inc.:	
Remise d'une partie de la retenue - déneigement	13 749,33
Cie Dollard construction ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - Domaine des Récollets	6 391,08
Thomas Bellemare ltée:	
Remise d'une partie de la retenue - déneigement	18 874,84
Norman Wade Co. ltée:	
Achat d'équipement électronique - Arpentage	28 994,55
Mich-O-Tomobiles:	
Achat d'un camion Ford 1986 - unité 751	11 595,10
Emco ltée div. F. Poliquin:	
Achat de pièces diverses	2 823,88
Westburne Québec inc.:	
Achat de pièces diverses	1 307,12
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	863,33
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - Exposition - 10e versement de 12	207,63
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - évaluations psychologiques	1 300,00
Ass. des directeurs généraux des mun. du Québec:	
Inscription - Jean-Luc Julien - congrès annuel	100,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - juin 1986	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage - camion à incendie secteur Les Forges - juin 1986	280,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Ass. fun. Rousseau & frères ltée:
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - juin 1986 862,50

Hilton international Québec:
Frais de séjour - Léo Thibeault - congrès U.M.Q. 325,55

Institut de police du Québec:
Examens de lieutenant - évaluation A.P.S. et location de chambre et pension 69,00

Pierre Dessureault:
Service de photos - M.R.C. de Francheville 903,21

Radio Trois-Rivières ltée CJTR:
Messages d'avril et mai 1986 - productions en studio 1 009,20

CIGB FM:
Campagne Habitas 86 - mai 1986 465,12

Breuvages Bégin ltée:
Service d'eau - mai à octobre 1986 incl. - aéroport 42,00

Wilson & Lafleur limitée:
Achat d'un complément de jurisprudence et doctrine - Cour municipale 25,00

Restaurant Aux Copains:
Repas aux prisonniers - janvier 1984 à mai 1986 298,20

EXPOSITION

Le Pro-Jac ltée:
Repas-réunion 29,23

Pro-Gest enr.:
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986 1 055,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1986

Allard, Claude:
Concierge-messager - greffe & archives
220 km 53,90 $

Bédard, Réal:
Technicien en comptabilité - trésorerie
185 km 45,32

Bellerose, Léo:
Responsable services aux citoyens - travaux publics
1 548 km 294,12

Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
493 km 120,78

Fiset, Jean:
Technicien en système d'information - génie
132 km 32,34

Grenier, Gilles:
Technicien en contrôle budg. - budget, org. & méthodes
235 km 57,58

Héroux, Gilles:
Dessinateur I - arpentage
265 km 64,92

Lafrenière, Denis:
Technicien en système d'information - génie
107 km 26,21

Lefebvre, Michel:
Régisseur programmes sportifs - loisirs
190 km 46,55

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
1 151 km 248,57

Perron, René:
Chef de service - équip. & opér. - (Serv. commun.)
250 km 61,25

Poirier, Yvon:
Directeur travaux publics
1 052 km 242,93

Roy, François:
Agent d'information - direction générale

INITIALES DU MAIRE

214

INITIALES DU GREFFIER

10 sorties	27,50
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
630 km	154,35

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Fernand Colbert:	
Québec - congrès U.M.Q.	361,27
André Poitras:	
Québec - expertises médicales	132,32
Léo Thibeault:	
Québec - congrès U.M.Q.	69,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	110,52
Jean Lamy	94,16
René Monfette	341,29
Albert Morrissette	177,35
Jacques St-Laurent	113,67
TOTAL	245 421,37 $
GRAND TOTAL	362 796,94 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

215

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 7e jour de juillet en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Guy	LEBLANC
	Henri-Paul	JOBIN
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT

Procès-verbal
16-06-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 16 juin 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Règlement prévoyant le prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette (ponceau avec remblais et services municipaux) et décrétant un emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 18 novembre 1985;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

c) Règlement décrétant divers travaux dans le secteur centre-ville dans le cadre du programme Revi-Centre et emprunt à cet effet,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 février 1986;

d) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

e) Amendement au règlement 1982-Z règlementation de zonage pour la partie du territoire de la Ville connue sous le nom de centre-ville en rapport avec le Programme particulier d'urbanisme,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 3 mars 1986;

f) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

INITIALES DU MAIRE

216

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

g) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 20 mai 1986; Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

h) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée, avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet, à la séance du 2 juin 1986;

i) Amendement au règl. 956 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les conditions d'admissibilité, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 2 juin 1986; Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

j) Amendement au règl. 12-A re: normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les frais de vidange des fosses septiques, avis donné par M. Fernand Colbert, à la séance du 16 juin 1986;

Tarification pour usage de terrains, bureaux, entreposage etc. à l'Ile St-Quentin et à l'aéroport Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposages et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin (Marina).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de juillet 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Amendement au règl. 8 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 8 concernant l'organisation d'une brigade d'incendie, aux fins de modifier les tarifs de location d'appareils d'incendie avec ou sans opérateur.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 7e jour de juillet 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

303-86
Compte rendu 16-06-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 16 juin 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 1, deuxième paragraphe:

Rayer "10 caisses" et remplacer par "7 caisses".

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Page 7 - item 25, quatrième paragraphe:

Rayer "et autorise entre-temps M. Richard Lambert à procéder à des excavations à ses propres frais".

ADOPTÉ

304-86
Règlement
1012
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 juin 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1012 (1986) prévoyant la mise en place d'un éclairage supplémentaire sur les rues St-Roch, St-Georges, Champlain, Notre-Dame et Du Fleuve, dans le cadre du programme Revi-Centre, décrétant un emprunt au montant de 59 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

305-86
Règlement
1013
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 juin 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1013 (1986) prévoyant des travaux municipaux sur la rue Du Fleuve, entre les rues La Fosse et Des Forges (remplacement d'une partie des conduites d'aqueduc et d'égout, remplacement des bornes d'incendie et des puisards, scarification des pavages et fondation de rues existantes, construction d'îlots à l'intersection de la rue Des Forges et la jonction avec la place d'accueil) et décrétant un emprunt au montant de 133 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

306-86
Règlement
1982-Z-A-52
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 juin 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-52 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'abroger l'article 3.1.2.9 et pour établir de nouvelles normes pour les usages commerciaux intégrés aux bâtiments résidentiels de six (6)

étages et plus, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

307-86
Contrat d'achat RE/MAX P. BELLEMARE & ASS. INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de RE/MAX P. Bellemare & Ass. Inc. les lots 503-2, 506-1, 506-2, 507, 504-3, 505, 504-2, 503-3, 508-1 et 508-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de 486 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte d'achat préparé Me Claudia Blais, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

308-86
Acte de servitude avec HYDRO-QUÉBEC Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente une servitude de droits réels et perpétuels à Hydro-Québec pour placer des lignes de distribution d'énergie électrique, soit aériennes, soit souterraines, soit à la fois aériennes et souterraines, y compris poteaux, haubans, câbles, fils, ancres, supports, conduits, bornes, kiosques, puits d'accès et tout autre appareil et accessoire nécessaires ou utiles à leur bon fonctionnement sur une partie du lot 202-1 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières.

DÉSIGNATION

Lot 202-1: - Vers le sud-ouest par une partie du lot P.202; vers le nord-ouest par une partie du lot 203-91 et par les lots 203-92, 203-93, 203-94, 203-95, 203-96 et 203-97; et vers le nord-est et le sud-est, par le résidu dudit lot.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de servitude ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

309-86
Convention collective SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son

absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville la convention collective avec le Syndicat des Fonctionnaires de la Ville de Trois-Rivières établissant les conditions de travail du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

310-86
Contrat travail avec MM. & MMES GILLES GRENIER RAYMOND LALIBERTÉ MARCEL LANDRY GAÉTAN SÉVIGNY JEAN ROCH SÉVIGNY LOUISE VALOIS JOHANNE GRENIER MANON GRENIER Exposition régionale 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville des contrats de travail avec MM. Gilles Grenier, Raymond Laliberté, Marcel Landry, Gaétan Sévigny, Jean-Roch Sévigny, Mesdames Louise Valois, Johanne Grenier et Manon Grenier pour accomplir diverses tâches dans le cadre de l'Exposition régionale agricole de Trois-Rivières, du 25 juillet au 3 août 1986.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits contrats qui viennent d'être soumis au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

311-86
Contrat entente MIN. AFFAIRES CULTURELLES Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. François Lahaye, chef des Affaires culturelles, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole avec le MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES pour assurer le suivi des travaux d'inventaire culturel déjà réalisés au centre-ville de Trois-Rivières, aménager le Jardin des Ursulines et procéder à des travaux au cimetière St-James, développer des outils de connaissance et de sensibilisation au patrimoine trifluvien, réaliser diverses activités d'animation du patrimoine et définir le partage des responsabilités professionnelles et techniques du Ministère et de la Municipalité, ladite entente couvrant la période allant de la signature jusqu'au 31 mars 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

312-86
Contrat vente à JEAN-CLAUDE PAQUIN et DIANE PAQUIN Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M & MME Jean-Claude Paquin le lot 186-90-2 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 1 500 $ payable en un seul versement le ou avant le 17 avril 1987.

INITIALES DU MAIRE

220

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Normand Houde, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

313-86
Contrat
vente à
DIANE PAQUIN
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Mme Diane Paquin le lot 186-90-1 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 1 500 $ payable en un seul versement le ou avant le 17 avril 1987.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Normand Houde, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

314-86
Contrat
vente à
CONSTRUCTIONS
RENÉ PICHÉ INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Les Constructions René Piché inc. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

1- PARTIE DU LOT 589

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 590, vers le sud-est par une partie du lot 589, vers le sud-ouest par une partie du lot 2449, vers le nord-ouest par le lot 2506; mesurant 4,05 mètres vers le nord-est, 7,79 mètres le long d'une courbe de 271,60 mètres de rayon, 0,42 mètre vers le sud-est, 3,38 mètres vers le sud-ouest, 8,32 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 30,83 mètres carrés.

2- PARTIE DU LOT 590

De figure irrégulière, borné par le nord-est par une partie du lot 591-2, vers le sud-est par une partie du lot 590, vers le sud-ouest par une partie du lot 589, vers le nord-ouest par le lot 2506; mesurant 4,46 mètres vers le nord-est, 8,09 mètres le long d'une courbe de 271,60 mètres de rayon vers le sud-est, 4,05 mètres vers le sud-ouest, 8,10 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 34,58 mètres carrés.

3- PARTIE DU LOT 591-2

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 594-2, vers le sud-est par une partie du lot 591-2, vers le sud-ouest par une partie du lot 590, vers le nord-ouest par le lot 2506; mesurant 4,88 mètres vers le nord-est, 12,52 mètres, 2,30 mètres le long d'une courbe de 271,60 mètres de rayon vers le sud-est, 4,46 mètres vers le sud-ouest, 14,96 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 69,54 mètres carrés.

4- PARTIE DU LOT 594-2

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 596-1, vers le sud-est par une partie du lot 594-2, vers le sud-ouest par une partie du lot 591-2, vers le nord-ouest par le lot 2506; mesurant 5,47 mètres vers le nord-est, 18,54 mètres vers le sud-est, 4,88 mètres vers le sud-ouest, 16,99 mètres, 2,39 mètres le long d'une courbe de 70,10 mètres de rayon vers le nord-ouest; contenant en superficie 97,40 mètres carrés.

5- PARTIE DU LOT 596-1

De figure irrégulière, borné vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 596-1, vers le sud-ouest par une partie du lot 594-2, vers le nord-ouest par le lot 2506; mesurant 4,31 mètres vers le nord-est, 16,40 mètres vers le sud-est, 5,47 mètres vers le sud-ouest, 18,96 mètres le long d'une courbe de 70,10 mètres de rayon vers le nord-ouest; contenant en superficie 81,88 mètres carrés.

6- PARTIE DU LOT 2448

De figure triangulaire, borné vers le nord-est par une partie du lot 2449, vers le sud par une partie du lot 2448, vers le nord-ouest par le lot 2506; mesurant 0,43 mètre vers le nord-est, 0,60 mètre vers le sud, 0,40 mètre vers le nord-ouest; contenant en superficie 0,09 mètre carré.

7- PARTIE DU LOT 2449

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 589, vers le sud-est et le sud par une partie du lot 2449, vers le sud-ouest par une partie du lot 2448, vers le nord-ouest par le lot 2506; mesurant 3,38 mètres vers le nord-est, 21,72 mètres vers le sud-est, 1,26 mètre vers le sud, 0,43 mètre vers le sud-ouest, 22,56 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 51,80 mètres carrés.

pour le prix de 3 000 $ comptant.

Cette vente est assujettie d'une servitude de non construction et ne devra servir que comme espace vert. L'acquéreur s'engage à paysager ce terrain dans l'année de l'acquisition.

La venderesse, Ville de Trois-Rivières, se réserve une servitude sur l'immeuble vendu:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

1- PARTIE DU LOT 589

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 590, vers le sud-est et le nord-ouest par des parties du lot 589, vers le sud-ouest par une partie du lot 2449; mesurant 1,00 mètre vers le nord-est et le sud-ouest, 7,79 mètres le long d'une courbe de 271,60 mètres de rayon,

0,42 mètre vers le sud-est, 0,51 mètre, 7,74 mètres le long d'une courbe de 270,60 mètres de rayon vers le nord-ouest; contenant en superficie 8,22 mètres carrés.

2- PARTIE DU LOT 590

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 591-2, vers le sud-est et le nord-ouest par des parties du lot 590, vers le sud-ouest par une partie du lot 589; mesurant 1,00 mètre vers le nord-est et le sud-ouest, 8,09 mètres le long d'une courbe de 271,60 mètres de rayon vers le sud-est, 8,09 mètres le long d'une courbe de 270,60 mètres de rayon vers le nord-ouest; contenant en superficie 8,09 mètres carrés.

3- PARTIE DU LOT 591-2

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 594-2, vers le sud-est et le nord-ouest par des parties du lot 591-2, vers le sud-ouest par une partie du lot 590; mesurant 1,00 mètre vers le nord-est et le sud-ouest, 12,52 mètres, 2,30 mètres le long d'une courbe de 271,60 mètres de rayon vers le sud-est, 2,28 mètres le long d'une courbe de 270,60 mètres de rayon, 12,56 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 14,83 mètres carrés.

4- PARTIE DU LOT 594-2

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 596-1, vers le sud-est et le nord-ouest par des parties du lot 594-2, vers le sud-ouest par une partie du lot 591-2; mesurant 1,02 mètre vers le nord-est, 18,54 mètres vers le sud-est, 1,00 mètre vers le sud-ouest, 18,69 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 18,61 mètre carrés.

5- PARTIE DU LOT 596-1

De figure irrégulière, borné vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 596-1, vers le sud-ouest par une partie du lot 594-2, vers le nord-ouest par une partie du lot 596-1; mesurant 1,60 mètres vers le nord-est, 16,40 mètres vers le sud-est, 1,02 mètre vers le sud-ouest, 17,45 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 16,92 mètres carrés.

6- PARTIE DU LOT 2449

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 589, vers le sud-est et le sud par une partie du lot 2449, vers le nord-ouest par une partie du lot 2449; mesurant 1,00 mètre vers le nord-est, 21,72 mètres vers le sud-est, 1,26 mètre vers le sud, 22,60 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 20,13 mètre carrés.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente préparé par Me Gilles Légaré, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

315-86
Vente immeubles pour non-paiement taxes 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise la vente pour non-paiement de taxes, le 28 août 1986, des immeubles dont les taxes n'auront pas été payées à cette date suivant la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Que demande soit faite à la Commission municipale du Québec pour permission d'énumérer brièvement les numéros cadastraux des immeubles devant être mis en vente.

ADOPTÉ

316-86
Modification article 3 du règlement 1006 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que l'article 3 du règlement 1006 soit et est modifié en y ajoutant la phrase suivante:

"Qu'une somme de 120 000 $ serve à défrayer le coût des entrées de service, laquelle somme sera prise à même les fonds généraux. Les paiements effectués par les usagers seront crédités aux fonds généraux."

ADOPTÉ

317-86
Autorisation détenteur auto-collants stationnement autogare Adoption

ATTENDU que le stationnement de l'autogare à la Place de l'Hôtel de Ville jouit d'un fort achalandage depuis quelque temps;

ATTENDU que de nombreux professionnels et hommes d'affaires utilisent le stationnement de l'autogare sur une base mensuelle et que ces derniers ont à utiliser leur véhicule-automobile à des périodes indéterminées;

ATTENDU que l'achalandage du stationnement de l'autogare crée aux usagers réguliers des inconvénients au niveau de leurs affaires;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que les locataires réguliers utilisant l'autogare sur une base mensuelle, en se procurant une vignette à cet effet, puissent également stationner dans les stationnements municipaux hors-rues.

ADOPTÉ

318-86
Demande au MINISTÈRE TRANSPORTS signalisation véhicules lourds autoroute 755 Adoption

ATTENDU que la circulation lourde est prohibée sur le boul. Des Chenaux;

ATTENDU qu'il serait souhaitable qu'une signalisation appropriée défendant la circulation lourde, soit installée sur l'autoroute 755 à la sortie donnant sur le boul. Des Chenaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

220

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au ministère des Transports du Québec pour l'installation d'une signalisation sur l'autoroute 755, défendant la sortie de véhicules lourds sur le boul. Des Chenaux.

ADOPTÉ

319-86
Autorisation vente bière
ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE CENTRE QUÉBEC SECTEUR CLASSIQUE INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que l'Association équestre régionale centre du Québec secteur classique inc. soit autorisée à vendre de la bière les 19 et 20 juillet 1986 sur le terrain situé à l'intersection de la rue Papineau et du boul. Des Forges à Trois-Rivières à l'occasion d'une compétition de dressage des chevaux.

ADOPTÉ

320-86
Autorisation permis boisson
CORPORATION DÉVELOPPEMENT ÎLE ST-QUENTIN INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin inc. soit autorisée à demander et à posséder un permis permanent de vente de boisson pour le casse-croûte de l'Île St-Quentin située à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

321-86
Demande subvention
MIN. LOISIR CHASSE ET PÊCHE
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au ministère du Loisir, Chasse et Pêche pour des subventions dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir/équipements mobiliers fabriqués au Québec VOLET 2.

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au ministère du Loisir, Chasse et Pêche pour des subventions dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir/équipements mobiliers VOLET 1, pour les projets suivants:

- Tennis parc Lambert
- Pavillon Goneau, parc Ste-Marguerite
- Aire de jeux St-Pie X
- Aire de jeux St-Sacrement

Que le greffier de la Ville soit autorisé à signer et à présenter ces demandes de subventions pour et au nom de la Ville, ainsi que tous les documents pertinents.

ADOPTÉ

322-86
Autorisation directeur général négocier acquisition terrains banque terrains
Adoption

CONSIDÉRANT le projet de développement résidentiel projeté sur les parties de lots 189 et 190 du territoire de la Ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que le développement résidentiel à l'est de la projection de l'autoroute urbaine est un secteur prioritaire et compléterait la banque de terrains;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

CONSIDÉRANT que le lot 190 appartient au ministère des Transports du Québec et que le projet de développement résidentiel tient compte du corridor pour la poursuite de l'autoroute urbaine;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le directeur général de la Ville soit mandaté pour négocier avec le ministère des Transports du Québec, les ententes nécessaires pour obtenir la propriété des terrains nécessaires à la réalisation du projet domiciliaire planifié sur les lots 189 et 190.

ADOPTÉ

323-86
Engagement consortium PLURITEC LTÉE ET VÉZINA, FORTIER, POISSON INC. travaux rue Du Fleuve Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que les services du consortium Pluritec ltée et Vézina, Fortier, Poisson inc. soient retenus pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue Du Fleuve, conjointement avec les travaux d'assainissement de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

ADOPTÉ

324-86
Appui programme KATIMAVIK Adoption

ATTENDU que des milliers d'organisations communautaires au Canada ont bénéficié du travail des volontaires de Katimavik;

CONSIDÉRANT que Katimavik a connu un vif succès et qu'il servit même de modèle à des programmes similaires en Australie, à New York et en Grande-Bretagne;

RAPPELANT LE FAIT que Katimavik remporta un prix important décerné par les Nations-Unies pour son efficacité et ses réalisations dans le domaine de l'environnement;

COMPTE TENU du Rapport unanime du Sénat qui qualifie de véritable "crise" la situation de l'emploi chez les jeunes au Canada, cette "génération perdue";

CONSIDÉRANT que des milliers de jeunes veulent profiter dès maintenant de l'expérience unique que donne Katimavik et que de nombreuses organisations communautaires ont demandé l'aide de Katimavik en 1986;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la continuation du programme Katimavik.

ADOPTÉ

325-86
Nomination FERNAND COLBERT Maire-suppléant Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Fernand Colbert soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de quatre (4) mois.

INITIALES DU MAIRE

221

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

ADOPTÉ

326-86
Coût branchement service boulevards St-Jean et St-Michel Adoption

ATTENDU que suivant le soumission de la firme J.P. Doyon ltée, il en coûtera environ 82 900 $ pour les branchements de service sur les boulevards St-Jean et St-Michel décrétés par le règlement 1006;

ATTENDU que 177 personnes ont manifesté leur intention d'être desservies par le service d'aqueduc sur ces deux (2) boulevards;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières fixe à 470 $ le coût d'un branchement de service pour être raccordé à la conduite d'aqueduc des boulevards St-Jean et St-Michel, ce coût étant payable comptant avant la réalisation des travaux.

ADOPTÉ

327-86
Offre d'achat MIN. TRAVAUX PUBLICS CANADA ptie Île St-Christophe Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières offre au ministère des Travaux publics du Canada d'acheter une partie de l'Île St-Christophe, soit 11,3 hectares, au prix de 150 000 $ payable à raison de 15 000 $ par année pendant dix (10) ans, sans intérêt.

Que le directeur général soit et est autorisé à produire cette offre au ministère des Travaux publics du Canada.

ADOPTÉ

328-86
Félicitations au comité responsable Festival de Trois-Rivières Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au comité responsable du Festival de Trois-Rivières pour le succès éclatant remporté cette année.

ADOPTÉ

329-86
Soutien CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOTS DE LA MAURICIE INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

D'accorder un soutien financier, matériel et humain à la fête populaire régionale organisée par La Classique Internationale de Canots de la Mauricie inc.

- Une subvention au montant de 3 500 $;

- Mise à la disposition du Colisée, une journée en août et autres services, le tout étant évalué à 3 500 $.

ADOPTÉ

330-86
Félicitations

ATTENDU que la Ville de La Tuque fête en 1986 ses 75 ans;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

75e anniversaire
Ville de
LA TUQUE
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette ses meilleurs voeux aux citoyens et administrateurs de la Ville de La Tuque à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de cette ville et souhaite bon succès aux différentes activités prévues à cette occasion.

ADOPTÉ

331-86
Comptes
à payer
juin 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de juin 1986 au montant de 5 344 752,64 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

332-86
Comptes
à payer
liste
bimensuelle
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 14 juin 1986

H.P. Blanchette ltée:	
Installation de barrières - hall d'entrée - bibliothèque	2 060,00 $
Construction St-Maurice ltée:	
Aménagement d'un bureau - usine de traitement d'eau	4 400,00
Groupe Hanscomb inc.:	
Agrandissement - salle Thompson	7 547,25
H.P. Ricard inc.:	
Réfection des murs extérieurs - hôtel de ville et Centre culturel - paiement no 3 - retenue 10%	28 240,20
Société scénographique Sanche inc.:	
Honoraires - salle Thompson	1 489,69
Arrosages Bécancour inc.:	
1ère coupe de pelouse	598,96
Panpierre inc.:	
Remise de la totalité de la retenue - intercepteur Les Forges	13 692,86
Emco ltée div. F. Poliquin:	
Achat de pièces diverses	3 804,16
Goodyear Service Store:	
Achat de pneus	287,94
J.U. Houle ltée:	
Achat de pièces diverses	498,62
Nedco:	
Achat de pièces diverses	411,21
Fred Poliquin ltée:	
Achat de pièces diverses	37,24
Contrôles R.T.L. inc.:	
Achat d'électrodes - usine de traitement d'eau	629,84
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier	2 804,38
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat d'enveloppes et de papier	188,72
Échafaudage Du-For inc.:	
Location d'échafaudage - salle Thompson	138,43
Excavations Dratex inc.:	
Location de machinerie	1 818,00
Servac inc.:	

INITIALES DU MAIRE
228
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

Vidange de fosses septiques	411,93
C.P. limitée:	
Portion des coûts d'enlèvement de la neige aux traverses à niveau - novembre 1985 à mars 1986	10 532,98
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - mai 1986 - bâtisses # 100, 205 et 215	2 488,32
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - mai 1986 - bâtisses # 215, 220 et 325	1 208,33
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - serv. d'inspection - facture # 27 - 75%	272,25
Me Réjean Breton:	
Honoraires - grief Pierre Cartier	570,00
Centre patronal SST du Québec:	
Inscription - Colette Parent - session d'information	60,00
ASHRAE:	
Cotisation annuelle - Germain Déziel	103,50
Chambre de commerce:	
Subvention - 2e versement	25 000,00
Gazette populaire:	
Publicité - 1 carte d'affaires	25,00
Chevaliers de Colomb Conseil 1001 T.R.:	
Subvention - publication 80e anniversaire de fondation	100,00
Plante, Côté, Fortier:	
Frais de huissiers	9,40 $
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers - avril et mai 1986	1 275,22
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - juin 1986	526,84
Location des Vieilles Forges ltée:	
Réparation air climatisé et bouton du verrouillage de portière	84,50
Location d'auto - juin 1986	470,90
Mediacom inc.:	
Location d'un super panneau permanent - autoroute 55 - mai 1986	90,00
Location d'un bulletin permanent - mai 1986	186,00
I.M.S. Ltd:	
Location de compteur postal - Cour municipale	71,94
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - au 31 mai 1986 et juin 1986	1 905,87
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - juin 1986 - Travaux publics	503,00
Pinkerton Québec ltée:	
Services de parcomètres - Cour municipale - mai 1986	3 002,56
Messageries Trois-Rivières:	
Service de messagerie - Cour municipale - mai 1986	68,75
Publi-design enr.:	
Montage du trophée Habitas sur papier et correction sur cahier des normes	79,80
André Trépanier:	
Nettoyage de tapis - bureau du maire	125,00
Deschamps photo:	
Service de photos - marché-aux-denrées	16,88
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	1 051,05
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - mai 1986 - marché-aux-denrées, Colisée, hôtel de ville, aéroport, Centre culturel, édifice des Travaux publics	1 052,13
Breuvages Bégin ltée:	
Service d'eau - avril et mai 1986 - autogare	28,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - juin, juillet et août - bâtisse # 100	75,00
Publications Les Affaires inc.:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Appel d'offres	680,00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres	204,80
Télémédia CHLN 55:	
Publicité - avril et mai 1986	1 020,00
APCHQ T.R. & Mauricie inc.:	
Tournoi annuel de golf - Jean-Louis Goneau	50,00
Bicybec ltée:	
Plaques permanentes - bicyclettes	151,43
M.R.C. de Francheville:	
Formulaires (1 000) de permis de construction	1 000,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jacques Carignan - 1ère année	750,00
Hélène Corneau - 1ère année	750,00
Gaston Dessureault - 1ère année	750,00
Denise Généreux et Ronnie Projean - 1ère année	750,00
Fernande Gervais - 1ère année	666,66
Jean-Louis Gratton et Desneiges Latour - 2e année	500,00
Jacques Denis et Chantal Cormier - 1ère année	750,00
René Piché - 1ère année	2 666,65
Michel Rouette - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Subvention - 2e versement	31 000,00 $
Solde de la subvention - Festival de T.R.	35 000,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage haute sécurité - marché-aux-denrées - du 14 juin au 13 septembre 1986	75,00
Service de reliage renversement polarité - pavillon Lambert - du 10 juin au 9 septembre 1986	75,00
Association sportive Ste-Cécile inc.:	
Avance - appointement du personnel - piscine du parc Lemire	600,00
Association récréative Normanville inc.:	
Subvention terrain de balle du Cegep	150,00
Association de baseball de T.R.:	
Entretien et surveillance du terrain de balle - entretien, programmation et gestion du terrain de balle - 1er et 2e versements	6 200,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	31,05
Larochelle & frère	13,92
Grossistes Baie d'Hudson	128,24
J. Champagne enr.	52,50
Agropur	48,40

EXPOSITION

Pro-Gest Enr.:	
Commissions - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	225,00
Régie des loteries et courses du Québec:	
Coût des droits exigibles pour obtenir une licence pour conduire et administrer un super-bingo - Expo 1986	250,00
Coût des droits exigibles pour l'obtention d'une licence pour conduire et administrer un Salon de Black Jack - Expo 1986	21 000,00
Coût des droits exigibles pour l'obtention d'une licence pour conduire et administrer 5 roues de	

INITIALES DU MAIRE
230
INITIALES DU GREFFIER

fortune - Expo 1986	2 500,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1986

Alarie, Jean:	
Secrétaire-administrateur - exposition agricole	
380 km	93,10
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 723 km	517,37
Transport d'employés	25,00
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
341 km	83,54
Benoît, Jean:	
Technicien évaluation III - évaluation	
5 sorties - du 4 février au 27 mai 1986	13,75
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
129 km	31,60
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
661 km	161,94
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
737 km	180,56

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1986 (suite)

Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
1 540 km	326,72 $
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
1 385 km - du 12 mai au 6 juin 1986	269,41
Transport d'équipement et du personnel - 19 jours	228,00
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
1 444 km	305,65
Goneau, Jean-Louis:	
Directeur - permis et inspections	
1 590 km - mars, avril et mai 1986	389,55
Gravel, Mario:	
Aide-technicien - évaluation	
280 km	68,60
6 sorties	16,50
Repas (7)	42,17
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
395 km - avril et mai 1986	96,77
Lacroix, Jean-Jacques:	
Directeur service de l'évaluation	
901 km	220,75
Repas	10,50
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil 1 - génie	
469 km	114,90
Lelièvre, Denis:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs	
44 sorties - avril et mai 1986	121,00
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
749 km	183,50
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
408 km	99,96
3 sorties	8,20

Paré, François:	
Homme d'instruments - génie	
106 km	25,97
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 483 km	301,61
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
343 km	84,03
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
924 km	175,56
Richard, Gaétan:	
Technicien - Travaux publics	
414 km	101,43
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 300	273,00
Thibeault, Serge:	
Aide-technicien - évaluation	
382 km	93,59
6 sorties	16,50
Repas (7)	40,37

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Guy Aubin:	
St-Louis-de-France - relocalisation de fils de transmission au nouvel hôtel de ville	21,11
St-Hubert - visionnement et cueillette d'un logiciel de documentation	149,40

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Gilles Beaudoin:	
Hamilton - congrès Fédération canadienne des maires	527,14 $
Montréal - colloque U.M.Q.	87,50
Jean-Luc Julien:	
Repas - 3 personnes - directeur des Services techniques	47,62
Colette Parent:	
Dîner - 6 personnes - arbitrage grief policier et Montréal - session d'information - Santé et sécurité du travail	130,42
Pascal Recco:	
Montréal - conférence Semaine de l'arbre et de la forêt	71,05
Denis Ricard:	
Dîner avec chargé de projet S.H.Q.	12,50
François Roy:	
Montréal - session de formation U.M.Q.	323,05

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	357,38
René Monfette	440,70
René Monfette	384,08
Sylvain Morin	140,38
Alain Tremblay	79,80
TOTAL	236 024,53 $

Pour la semaine se terminant le 21 juin 1986

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

Excavation D.M.P. inc.:	
Branchements et renouvellements 1986 - paiement no 1 - retenue 10%	33 136,65 $
Hydro-Québec:	
Postes dévolteurs - usine de traitement d'eau	22 750,00
Gaston Paillé ltée:	
Aqueduc et drainage - Place Léon-Méthot - paiement no 2 - retenue 10%	14 920,43
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - expertise pavages neufs 1985 - pénalité vs compacité	861,50
Honoraires - Domaine Des Récollets	83,50
Honoraires - rue Léon-Méthot	395,00
Honoraires - secteur Le Fief - phase III	274,50
Honoraires - rues Laurent-Létourneau & Louis-Lacroix	456,50
Consortium Pluritec ltée et Vézina, Fortier, Poisson:	
Honoraires - plan et devis - intercepteur Les Forges - surveillance	1 805,99
René Milot:	
Coupe de gazon - secteurs de La Salle, Lambert, Les Rivières	1 407,42
Atelier Radisson inc.:	
Coupe de gazon	1 413,46
H.-P. Ricard inc.:	
Remise de dépôt sur soumission	27 838,50
Brunelle inc.:	
Achat de chemises - sécurité publique	9 583,00
Econ-Trac inc.:	
Essai de décolmatage de réseau d'eau potable	8 624,79
Pompaction inc.:	
Ensemble de bols de pompage - usine de traitement d'eau	7 360,00
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures	569,13
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	2 705,82 $
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie - du 26 au 30 mai 1986	2 288,00
Servac inc.:	
Vidange de fosse septique	278,40
Bell Canada:	
Relocalisation de la base de béton - coin St-Georges et Notre-Dame - projet Piché	860,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 juin 1986	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mai 1986 - édifice des Travaux publics, poste no 1, avenue du Parc, autogare	11 888,72
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - travaux publics - du 24 février au 28 mai 1986	539,47
Location de photocopieur - sécurité publique - 11e versement de 20	1 363,21
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - loisirs - mai 1986	287,86
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - mai 1986	282,97
Location de photocopieur - sécurité publique - avril 1986	169,40
Location de photocopieurs- hôtel de ville et trésorerie - mai 1986	549,69
J.B. Deschamps inc.:	
Impression émission d'obligations du 23 juin 1986 - 3 050 000 $	5 844,85 $
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires - potentiel patrimonial du centre-ville	17 500,00
Honoraires - potentiel patrimonial du centre-ville -	

facture finale	3 500,00 $
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - évaluation - factures # 3400, 3426, 3427 - 75%	4 731,75
Laperrière & Verreault:	
Service de programmation - les 14 et 15 mai 1986	540,00
Service de programmation - les 7 et 8 mai 1986	220,00
Service de programmation - le 8 avril 1986	100,00
Garda du Québec ltée:	
Services de sécurité - sécurité publique - du 25 au 31 mai 1986	74,00
Clinique d'optométrie T.R.:	
Honoraires - 12 candidats	120,00
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - mai 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	868,56
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - sécurité publique - juin 1986	676,00
Institut de police du Québec:	
Cours de gestion des ressources humaines - évaluation A.P.S. - cours gestion des opérations	686,00
Trudel, Morin & ass.:	
Huissiers	17,68
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - secteur Les Forges	47,00
La Société d'arthrite:	
Subvention	100,00
André Genest:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 50 $	25,00
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 40 $	20,00
Radio Trois-Rivières ltée CJTR:	
Annonces - contrat 3532	652,80
Publi-hebdo inc.:	
Avis public - appels d'offres	708,00
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	189,00 $

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Pierre Béchard et Chantal Boucher - 1ère année	750,00
Sarto Charland et Josette Godin - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - mai 1986	14 447,74
Association de baseball mineur de Trois-Rivières:	
Frais des marqueurs - mai 1986	1 066,50
Frais d'arbitrage - mai 1986	474,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Accréditation, délégation de mandats spécifiques de gestion de programmes et d'équipements - 3e subvention	20 000,00

EXPOSITION

Pro-Gest enr.:	
Commissions - vente d'espaces intérieurs - 50% et 25%	2 031,25

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1986

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
27 sorties	74,25
Bergeron, René:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
230 km - du 1er avril au 12 juin 1986	56,35
Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
272 km	66,64
Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
654 km - mars et avril 1986	160,23
Duval, Marcel:	
Homme d'instruments - arpentage	
519 km - du 3 au 12 juin 1986	127,15
Transport de l'équipement et du personnel - 8 jours	96,00
Héroux, Gilles:	
Dessinateur I - arpentage	
265 km	64,92
Matteau, Michel:	
Technicien en urbanisme	
126 sorties - du 3 mars au 31 mai 1986	346,50
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
64 sorties	176,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Repas - comité aéroport	65,17
Georges Côté:	
Québec - congrès U.M.Q.	417,54
Claude Doucet:	
Québec - signature des obligations - émission	
3 050 000 $ - J.B. Deschamps	69,50
Françoise Drolet:	
Québec - congrès U.M.Q.	468,24
Québec - représentations U.M.Q.	49,82

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Claude Gendron:	
St-Jean-sur-Richelieu - rencontre des directeurs	
de personnel	85,05 $
André Laneuville:	
Montréal - rencontre avec M. Colambani, architecte	
de Multidev	71,95
Dîners - rencontre avec comité de citoyens du sec-	
teur Bourjoly et le promoteur	24,38
Robert Rousseau:	
Granby - visite et séminaire	67,36
Jacques St-Laurent:	
Brunch des présidents d'associations paroissiales	
de loisirs - 2e rencontre de l'année	100,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	231,34
Carole Girard	134,54
Jean-Jacques Lacroix	97,32
Roger Lafontaine	78,06
René Monfette	471,03
René Monfette	344,48
TOTAL	262 558,93 $

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

Pour la semaine se terminant le 28 juin 1986

Eloi Guillemette:	
Tourbe cultivée et voyages de terre - polyvalente Ste-Ursule	7 555,75 $
Rénovation Aqua inc.:	
Achat d'une caméra pour inspection tuyaux d'égouts	7 619,10
Quincaillerie Normanville:	
Achat de peinture et diluant - traffic	12 035,24
Westburne Qué. inc. (élect.):	
Achat de pièces diverses	4 300,33
Nedco:	
Achat de pièces diverses	1 272,45
Emco ltée - div. F. Poliquin:	
Achat de pièces diverses	3 070,78
J.U. Houle ltée:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Achat de pièces diverses	568,91
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	699,78
Servac inc.:	
Vidanges de fosses septiques	612,58
Samson, Bélair:	
Honoraires - vérification intérimaire et de fin d'exercice - au 31 mai 1986 - solde	4 487,50
Yvon Geoffroy:	
Honoraires et déboursés - tests de qualification au poste de chauffeur-opérateur de chargeuse	311,45
Yvon Blais:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 50,00 $	25,00
Diane Camirand:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Steve Lévesque:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 162,50 $	81,25
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - juin 1986	300,00
Solange Lefebvre:	
Murales d'argile	2 635,00
Publication Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	169,10
CHEM-8 Trois-Rivières:	
2 productions "piscines"	100,00 $
Studio St-Cyr:	
Achat d'un cadre - certificat Henri Audet	14,22
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie et liqueurs	96,66

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Claus Galkey et Lillian Tischuk - 1ère année	750,00
Jean-Louis Laroche et Elise Rheault - 3e année	250,00
Georges Montreuil et Jeanne d'Arc Hamel - 1ère année	750,00

LOISIRS

Association de badminton de la Mauricie inc.:	
Redistribution des bénéfices - programme 1985-1986	131,83
Association de baseball de T.R. inc.:	
Frais des marqueurs - du 1er au 15 juin 1986	233,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bellemare, Origène:	
Directeur des services techniques 134 km - avril, mai et juin 1986	32,83
Desjardins, Serge:	

LUNDI, LE 7e JOUR DE JUILLET 1986

Surintendant - usine de traitement d'eau	
315 km - mai 1986	77,17
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
207 km - juin 1986	50,71

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Montréal - rencontre avec M. Bisson Banque Nouvelle-Écosse et Sept-Iles - congrès SODES	112,00
André Bérubé:	
Québec - 5e rencontre section agricole de l'est de l'Ontario et du Québec de l'A.O.A.C.	81,23

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	444,24
Michel Lacoursière	161,48
André Marcil	899,26
TOTAL	50 010,10 $
GRAND TOTAL	548 593,56 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE

JL/CD

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 4e JOUR D'AOÛT 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 4e jour d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	ROY
	Pierre	DUPONT
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
07-07-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 7 juillet 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

c) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

d) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;

f) Amendement au règl. 956 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les conditions d'admissibilité,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 2 juin 1986;

g) Amendement au règl. 12-A re: normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier les frais de vidange

des fosses septiques,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 16 juin 1986;

h) Règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;

i) Amendement au règlement 8 concernant l'organisation d'une brigade d'incendie, aux fins de modifier les tarifs de location d'appareils d'incendie avec ou sans opérateur,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 7 juillet 1986;

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler aux fins d'annuler les zones 12Ra19, 12Ra20, 12Rab19, 12Rb20, 12Rb21, 12Rb22, 12Rc2, 12Rc3, 12Cb9 et 12Cb10 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra19, 12Ra20, 12Ra21, 12Ra22, 12Rab20, 12Rab21, 12Rab22, 12Rab23, 12Rab24, 12Rab25, 12Rab26, 12Rc2, 12Ca6, 12Pa9, 12Pa10, 12Pa11, 12Pa12, 12Pa13, 12Pa14, 12Pa15, 12Pa16, 12Pa17, 12Pb6, 12Rx30, 12Rx31, 12Rx32 et aux fins d'augmenter le nombre d'étages permis dans la zone 10Cc4.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 4e jour d'août 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement règl. 5 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement no 5, concernant l'organisation d'un corps de police, aux fins de porter à 25 $ l'amende des infractions pour troubler la paix à l'article 45.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 4e jour d'août 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Porte Duplessis monument historique Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement citant la Porte Duplessis du Parc de l'Exposition comme monument historique.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 4e jour d'août 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Yvan Leclerc

333-86

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
2138

Compte rendu
07-07-86
Adoption

APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 7 juillet 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 1 - 4e paragraphe:

Remplacer le nom de "Yvan Leclerc" par celui de "Guy Leblanc".

M. le Conseiller Guy Leblanc demande que les gens de la Paroisse de La Cathédrale puissent bénéficier d'une partie des subventions parce qu'il faut faire une distinction entre le Centre-Ville et les gens du secteur Du Platon.

Page 3 - item 11 - 1er paragraphe:

Après "gens" ajouter: "habitant le long du parcours".

M. le Conseiller Léo Thibeault suggère que l'argent qui était affecté au Grand Prix soit utilisé pour le Festival de Trois-Rivières et pour améliorer le boul. Du Carmel, le long des clôtures etc. M. Thibeault estime que les gens habitant le long du parcours ne veulent plus d'un Grand Prix à Trois-Rivières.

Page 4 - item 18 - 3e paragraphe:

Ajouter après "circulation": "et que le code de la route ne recommande pas la pose d'arrêt à cet effet".

Mme la Conseillère Françoise Drolet n'est pas d'accord pour poser de tels arrêts afin de ralentir la circulation et que le code de la route ne recommande pas la pose d'arrêt à cet effet.

Page 9 - item 20 - 2e paragraphe:

Rayer "Jean-Nicolet" et remplacer par "Nicolas-Perrot".

Le Conseil entend les explications de M. Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, relativement à l'aménagement d'un terrain de balle à l'intersection des rues Whitehead et Nicolas-Perrot.

ADOPTÉ

334-86
Règlement
1014
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 novembre 1985;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1014 (1986) prévoyant des travaux de prolongement de la rue Laurent-Létourneau pour la traversée de la rivière Milette, la construction d'un ponceau, du remblais, de la conduite d'aqueduc, de la fondation de rue, du pavage, de l'éclairage à canalisation souterraine, des trottoirs et bordures, des glissières de sécurité ainsi que l'engazonnement des talus et décrétant un emprunt au montant

de 253 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

335-86
Projet de règlement 1982-Z-A-53 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-53 (1986) concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Ra19, 12Ra20, 12Rab19, 12Rb20, 12Rb21, 12Rb22, 12Rc2, 12Rc3, 12Cb9 et 12Cb10 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra19, 12Ra20, 12Ra21, 12Ra22, 12Rab20, 12Rab21, 12Rab22, 12Rab23, 12Rab24, 12Rab25, 12Rab26, 12Rc2, 12Ca6, 12Pa9, 12Pa10, 12Pa11, 12Pa12, 12Pa13, 12Pa14, 12Pa15, 12Pa16, 12Pa17, 12Pb6, 12Rx30, 12Rx31, 12Rx32 et aux fins d'augmenter le nombre d'étages permis dans la zone 10Cc4, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

336-86
Contrat de travail Danielle CANTIN Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières retienne les services de Madame Danielle Cantin à titre d'agent de recherche au Service des affaires culturelles, du 1er juin 1986 au 28 mars 1987 pour et en considération d'une somme de 24 539,68 $. Le présent contrat ne sera pas reconduit par tacite reconduction.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le contrat d'engagement de Madame Cantin.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

337-86
Contrat entente avec LA MUNICIPALITÉ DE ST-ÉTIENNE DES GRÈS Adoption

ATTENDU que les municipalités de St-Étienne-des-Grès et de Trois-Rivières entendent s'entraider mutuellement en cas d'incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Gérald Cholette, directeur du Service de la sécurité publique, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LA MUNICIPALITÉ DE ST-ÉTIENNE-DES-GRÈS pour la fourniture d'une aide mutuelle en cas d'incendie. Cette entente sera pour une période de douze (12) mois à compter de la signature et pourra se renouveler automatiquement d'année en année.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

338-86
Contrat mainlevée en faveur de PLAN-CON inc. Adoption

ATTENDU que par acte enregistré sous le no 300953 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières avait vendu le lot 19-8-4 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous droits, privilèges et notamment de la clause de rétrocession, existant en sa faveur aux termes de l'acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 300953, mais en autant que cela concerne le lot 19-8-4 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'ate de mainlevée préparé par Me François St-Arnaud, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

339-86
Contrat servitude en faveur de GILLES CHARPENTIER Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel M. GILLES CHARPENTIER consent à la Ville de Trois-Rivières, une servitude pour l'enfouissement d'une conduite d'aqueduc sur l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro ONZE de la subdivision officielle du lot numéro DEUX CENT VINGT-SIX (226-P.11) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, borné en front, au boul. St-Jean, en profondeur, à une partie non subdivisée du lot no 226, étant l'Autoroute 55, d'un côté, au sud-est, au lot no 227-6 du même cadastre et de l'autre côté, au résidu dudit lot no 226-11. Cet emplacement a une largeur de six mètres (6,00 m.) par une profondeur de quarante-neuf mètres et quatre-vingt-trois centièmes de mètre (49,83 m.), soit toute la profondeur dudit lot.

Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., des Trois-Rivières, en date du 30 avril 1986.

pour et en considération d'une somme de 800 $.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

340-86
Contrat servitude de vue en faveur de CHEMISE RÉGENT LTÉE
Adoption

ATTENDU que Chemise Régent limitée possède une bâtisse sur son immeuble connu et désigné comme étant le lot 612-10 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières dont deux fenêtres donnant sur la propriété de la Ville;

ATTENDU que ces fenêtres sont à une distance moindre que permise par la Loi;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente une servitude de vue en faveur du lot 612-10 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières propriété de CHEMISE REGENT LIMITÉE.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, notaire, constatant cette servitude.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

341-86
Contrat mainlevée à 118485 CANADA INC.
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré sous le no 366449 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières avait vendu les lots 186-170 et 186-171 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous droits, privilèges et notamment des clauses résolutoires et de prohibition d'aliéner existant en sa faveur aux termes de l'acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 366449, mais en autant que cela concerne les lots 186-170 et 186-171 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Yves-Martin Veillette, notaire.

INITIALES DU MAIRE
243
INITIALES DU GREFFIER

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

342-86
Contrat entente avec ROGER PICARD Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jean Alarie, Chef du Service de l'Exposition, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec M. ROGER PICARD pour la présentation du 16e Festival de danse dans le cadre de l'Exposition de Trois-Rivières, pour et en considération d'une somme de 9 770 $ incluant le son et la lumière.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

343-86
Contrat entente avec LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE en vertu de laquelle celle-ci fournira un tableau indicateur pour le terrain de balle Jacques-Buteux en remboursant une somme de 1 000 $ par année pendant cinq (5) ans à la Ville. En contrepartie, la Ville permettra à la compagnie d'installer une publicité mentionnant son nom sur le tableau pendant cette période de cinq (5) ans.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

344-86
Contrat entente avec 104908 CANADA INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec 104908 CANADA INC. pour l'opération de la concession de la bâtisse C-9 (le cabaret), d'un kiosque de vente dans la Grande Allée, au pavillon de la Jeunesse et au complexe sportif, du 25 juillet au 3 août 1986 inclusivement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

345-86
Contrat

ATTENDU que la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin a déjà la responsabilité de la gestion de l'Île

INITIALES DU MAIRE

244

INITIALES DU GREFFIER

entente avec LA CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE ST-QUENTIN Adoption

St-Quentin, sauf la partie de l'Île comprenant la bâtisse de la Marina, les tennis, hangars, etc.;

ATTENDU que pour une meilleure gestion et une meilleure planification des activités sur l'Île St-Quentin, il serait souhaitable que la Corporation assume la gestion de l'ensemble de l'Île sauf les quais et estacades;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières confie la gestion de cette partie de l'Île St-Quentin comprenant la bâtisse de la Marina et les tennis et ses dépendances, pour une période d'un an à compter du 1er janvier 1987, les modalités devant faire l'objet d'une entente ultérieure entre les parties.

ADOPTÉ

346-86 Subdivision ptie lot 2237 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 10 juin 1986, montrant la subdivision d'une partie du lot 2237 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situé rue Plouffe, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 2237-22.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

347-86 Travaux d'éclairage (achat et installation de lampadaires) rue Des Forges entre Notre-Dame et Royale Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à exécuter des travaux d'éclairage (achat et installation de lampadaires) rue Des Forges, entre les rues Notre-Dame et Royale, conformément à un estimé préparé par M. Robert Chênevert, ingénieur de projet, annexé à la présente pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 90 000 $ pour la réalisation de ces travaux à même les fonds généraux de l'année 1986.

S'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par la présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution.

MM. les Conseillers Léo Thibeault et Henri-Paul Jobin sont contre l'adoption de cette résolution.

ADOPTÉ

348-86 Modification

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy

INITIALES DU MAIRE
245
INITIALES DU GREFFIER

à la réso. 275-86 Adoption

ET RÉSOLU:

Que la résolution 275-86 adoptée le 2 juin 1986 soit modifiée en remplaçant l'avant dernier paragraphe par le suivant:

"Ces deux servitudes étant au profit du lot 11-382 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et sont consenties gratuitement."

ADOPTÉ

349-86 Comptes à payer août 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de juillet 1986 au montant de 8 587 382,58 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

350-86 Répartition des zones d'interventions prioritaires pour le prog. de subv. Loginove - critères de sélection Adoption

ATTENDU que le Conseil municipal siégeant en Commission permanente le 7 juillet dernier, a accepté la répartition des zones d'interventions prioritaires pour le Programme de subvention Loginove;

ATTENDU que ces zones sont, pour 80% des secteurs applicables répartis également entre les trois (3) paroisses: Notre-Dame, St-François-d'Assise et Ste-Cécile, 15% des subventions applicables au secteur de la Cathédrale et 5% des subventions applicables à la paroisse Ste-Thérèse;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que ces dossiers seront traités selon la date d'application des différents propriétaires dans chacune des paroisses pré-citées. Les critères de sélection établis au Programme de la S.H.Q. s'appliquent comme suit:

1- Les logements bénéficiaires devront être habités par des ménages dont les revenus se situent dans la tranche inférieure; dans le cas d'un propriétaire-occupant, le revenu du ménage ne devra pas dépasser 15 000 $ sauf, cas tout à fait exceptionnel et préalablement autorisés par la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement;

2- Les travaux subventionnés, réalisés par un propriétaire-occupant ou un propriétaire-bailleur, devront être de nature essentielle (plomberie, chauffage, électricité, charpente et protection contre le feu) par opposition aux travaux de nature préventive.

ADOPTÉ

351-86 Subdivision ptie lots 198 et 199 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, a.-g., en date du 31 juillet 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-

INITIALES DU MAIRE
246
INITIALES DU GREFFIER

Rivières, situés dans le Parc Isabeau, appartenant à Parc Isabeau inc. et à la Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 198-194 (rue), 198-195 (rue), 199-250 (rue) à 199-258 (rue) incl.

ADOPTÉ

352-86
Cession de l'Île St-Christophe etc. par le Gouv. fédéral
Adoption

ATTENDU que l'Île St-Christophe est un lieu de prédilection pour la détente familiale de tous les habitants de notre région;

ATTENDU qu'il est important que l'aménagement de l'Île St-Christophe soit pensé en fonction d'un concept d'ensemble incluant également le développement de l'Île St-Quentin;

ATTENDU que les espaces d'environ 11,24 hectares sont offerts à la Ville de Trois-Rivières par Travaux publics Canada à un coût de l'ordre de 200 000 $;

ATTENDU qu'il est impensable pour la Ville de Trois-Rivières d'engager un montant aussi important pour l'acquisition d'un parc;

ATTENDU qu'il est important de préserver la vocation régionale de cet emplacement pittoresque;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières est un organisme à but non lucratif et qu'elle n'entend pas spéculer sur l'aménagement de ces terrains ou sur leur valeur de revente;

ATTENDU qu'il est autant de la responsabilité municipale que fédérale ou provinciale de promouvoir la qualité de vie par l'aménagement de zones écologiques et verdoyantes en milieu urbain;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Gouvernement fédéral cède à la Ville de Trois-Rivières pour une valeur nominale de 1,00 $, les espaces actuellement offerts par Travaux publics Canada, et qu'une société de préservation et de mise en valeur du territoire soit formée dans le but de réaliser, en fonction d'un plan directeur d'aménagement pour l'ensemble des îles, un parc écologique, lequel constituerait un atout touristique supplémentaire pour notre région.

Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit transmise au député fédéral P.H. Vincent afin qu'il fasse valoir le point de vue de la Ville à Travaux publics Canada.

ADOPTÉ

353-86
Demande au ministère de l'Env. du Québec re: plans const. ponceau sur la rivière Milette
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au Ministre de l'Environnement du Québec d'approuver les plans pour la construction d'un ponceau sur la rivière Milette, dans le prolongement de la rue Laurent-Létourneau (comprenant la traversée des conduites d'aqueduc et d'égouts et autres travaux connexes), et que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 4e JOUR D'AOÛT 1986

354-86
Appui aux citoyens boul. St-Louis re: mur de protection anti-son (auto. 755) Adoption

ATTENDU que des citoyens du boul. St-Louis ont déposé une pétition demandant la mise en place d'un mur de protection anti-son en bordure de l'autoroute 755 longeant le boul. St-Louis;

ATTENDU que le Conseil est sensible à cette demande, considérant le bruit occasionné par la circulation sur l'autoroute 755;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son appui aux citoyens du boul. St-Louis résidant le long de l'autoroute 755, lesquels demandent qu'un mur de protection anti-son soit érigé afin d'atténuer le son provenant de cette voie de circulation.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

248

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 18e jour d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
04-08-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 4 août 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Acquisition du réseau d'éclairage de l'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

c) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin;

d) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;

f) Amendement au règl. 956 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les conditions d'admissibilité,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 2 juin 1986;

g) Amendement au règl. 12-A re: normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

et d'égout, aux fins de modifier les frais de vidange des fosses septiques,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 16 juin 1986;

h) Règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;

i) Amendement au règlement 8 concernant l'organisation d'une brigade d'incendie, aux fins de modifier les tarifs de location d'appareils d'incendie avec ou sans opérateur,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 7 juillet 1986;

j) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler et de créer de nouvelles zones dans le district no 12 Les Forges et modifier le nombre d'étages permis dans la zone 10Cc4,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 4 août 1986;

k) Amendement au règl. 5, art. 45 aux fins de porter à 25 $ l'amende concernant la paix,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 4 août 1986;

l) Règlement citant la Porte Duplessis du Parc de l'Exposition comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 4 août 1986;

Amendement au règl. 10 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 10 concernant la salubrité publique, aux fins de modifier la réglementation sur le déversement de résidus d'industries dans les égouts de la Ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour d'août 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement règl. 12-A Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 12-A concernant les normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout, aux fins de modifier la réglementation sur l'eau utilisée à des fins de refroidissement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour d'août 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

INITIALES DU MAIRE

2509

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Amendement au règl. 1982-Z
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Rx19, 12Rx21, 12Rx22, 12Rx30, 12Rx31 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra34, 12Ra35, 12Ra36, 12Ra37, 12Rx19, 12Rx21, 12Rx22 et 12Rx30 (boulevards St-Jean et St-Michel).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 18e jour d'août 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

355-86
Compte rendu
04-08-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 4 août 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 2 - item 8 - 3e paragraphe:

Mme Françoise Drolet demande si c'est la responsabilité de la Ville de disposer les manèges et les kiosques et demande que les promoteurs disposent autrement l'an prochain.

Page 3 - item 12 f):

Demande pour l'installation d'un signal "ralentissez et attention à nos enfants" au coin de la 16e Rue et de la rue Paul-Sauvé.

ADOPTÉ

356-86
Projet de règlement
1982-Z-A-54
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-54 (1986) concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Rx19, 12Rx21, 12Rx22, 12Rx30, 12Rx31 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra34, 12Ra35, 12Ra36, 12Ra37, 12Rx19, 12Rx21, 12Rx22 et 12Rx30 (boulevards St-Jean et St-Michel), soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

357-86
Contrat achat de la succession Jules Godon
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de JULIETTE GODON PRONOVOST, SUZANNE GODON BEAUPRÉ, JEANNE GODON LAMPRON, JULES JR GODON, GÉRARD GODON, LUCIEN GODON, GISÈLE GODON LAMY, ROSE GODON MILETTE et SIMONE GODON DUMONT, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Les lots 1100-87, 1100-88 et 26-566 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, ainsi que les parties de lots suivants:

26-P.505

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Une partie non subdivisée du lot CINQ CENT CINQ de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-SIX A (26A-Ptie n.s.505) mesurant vingt-huit (28') pieds de largeur par quarante (40') pieds de profondeur plus ou moins, et bornée en front par la rue Châteaufort, en profondeur par le lot 26A-504 au nord par le résidu du lot 26A-505 et au sud par le lot 26-566, tous auxdits cadastre.

26-P.504

Une partie non-subdivisée du lot CINQ CENT QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-SIX A (26A-Ptie n.s.504) située en profondeur de la partie mentionnée ci-dessus, mesurant vingt-huit (28') pieds de largeur par quarante (40') pieds de profondeur plus ou moins, bornée à l'ouest, par le lot 26A-Ptie 505, en profondeur par le lot 26A-Ptie n.s. 503, au sud par le lot 26-566 et au nord par le surplus de 26A-504 tous du même cadastre, circonstances et dépendances.

pour le prix de 17 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Jean Forté, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

358-86
Contrat quittance et mainlevée en faveur de Somavrac inc. Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 13 octobre 1966 sous le numéro 254667, la Ville de Trois-Rivières a vendu à SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC (SOMAVRAC INC.), les lots 15-5, 19-6 et 21-10 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que suite à cette vente, la Ville de Trois-Rivières est devenue créancière de SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC (SOMAVRAC INC.) pour une somme de 306 000 $ sanctionnée par une clause résolutoire et garantie par une hypothèque et le privilège de vendeur;

ATTENDU que SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC (SOMAVRAC INC.) a payé en entier, capital et intérêts qui étaient dûs à Ville de Trois-Rivières aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 254667 et qu'elle a satisfait à toutes les conditions énumérées dans cet acte;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne à SOCIÉTÉ DE MANUTENTION DE MARCHANDISES EN VRAC (SOMAVRAC INC.) quittance totale et finale de toutes les sommes d'argent qui lui étaient dues, et lui donne quittance et mainlevée de tous les droits qu'elle s'était réservée aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 254667, le tout quant aux lots 15-5, 19-6 et 21-10 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à

INITIALES DU MAIRE
259
INITIALES DU GREFFIER

signer pour et au nom de la Ville, l'acte de quittance et mainlevée préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de quittance et mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

359-86
Tarification activités dans les parcs-écoles 1986-1987 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la tarification des activités des parcs-écoles pour la saison 1986-87 soit adoptée comme suit:

CATÉGORIES D'USAGERS	SAISON 1986-87
Organisation de quartiers - Associations paroissiales de loisirs - Aféas - Âge d'Or	Gratuit
Organismes municipaux - Cadets - Majorettes	1,50 $/heure
Groupes de citoyens de Trois-Rivières	5,00 $/heure
Groupes de citoyens avec 25% et plus de gens de l'extérieur	10,00 $/heure
Organismes privés à but lucratif	20,00 $/heure

ADOPTÉ

360-86
Suspension à un employé Adoption

CONSIDÉRANT les reproches formulés à Monsieur Roger Loisel par ses supérieurs lors de rencontres tenues au cours des douze derniers mois concernant la planification et l'organisation de son travail ainsi que sa collaboration avec les autres gestionnaires du Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT les incidents du 8 août 1986 alors que Monsieur Loisel ne s'est pas présenté au travail et a omis d'en aviser ses supérieurs ou collaborateurs;

CONSIDÉRANT qu'une telle attitude est inacceptable de la part d'un gestionnaire dont les responsabilités consistent, entre autres, à s'assurer du respect des politiques et procédures de l'organisation auprès de ses subalternes;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Roger Loisel soit suspendu de ses fonctions, sans solde, pour l'après-midi du 8 août 1986 et la journée du 11 août suivant.

De plus, Monsieur Loisel est avisé que toute récidive ou autre acte répréhensible entraînera des mesures beaucoup plus sévères à son endroit qui pourraient aller jusqu'au congédiement.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
1258

361-86
Demande à la Comm. de pro. du territoire agricole du Québec Adoption

ATTENDU QUE les résidents situés le long du boulevard St-Jean à l'intérieur de la zone agricole souffrent d'un manque d'alimentation en eau depuis fort longtemps;

ATTENDU QUE cette situation n'était plus tolérable et représentait, pour ces gens, des problèmes très sérieux;

ATTENDU QUE les autorités de la Ville de Trois-Rivières, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, se sont impliquées financièrement afin de solutionner ce problème par la pose d'une nouvelle conduite d'aqueduc;

ATTENDU QUE l'investissement global pour la pose de cette conduite s'inscrit dans l'ordre de 750 000,00 $;

ATTENDU QU'il existe présentement près de 250 unités résidentielles;

ATTENDU QU'il y aurait lieu de permettre des constructions de faible densité soit des bungalows, le long du tracé de cette nouvelle conduite afin de rentabiliser l'investissement;

ATTENDU QUE toute demande de permis serait limitée à des bungalows le long du boulevard St-Jean où s'effectue la pose de cette nouvelle conduite;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Trois-Rivières est consentant à modifier la réglementation de zonage Rx en vue d'une réglementation Ra (bungalows);

ATTENDU QUE la demande de changement de zonage agricole se situe strictement sur une bande de 200 pieds de profondeur le long du boulevard St-Jean;

ATTENDU QU'il n'est aucunement question d'envisager quelque modification sur le territoire intérieur zoné agricole;

ATTENDU QUE cette demande est adressée dans l'intérêt de la Ville de Trois-Rivières et des résidents le long de cet axe;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Qu'une demande soit adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue de retirer du territoire agricole une bande de 200 pieds de chaque côté du boulevard St-Jean le long du tracé de la nouvelle conduite d'aqueduc tel qu'apparaissant sur le plan accompagnant cette résolution.

ADOPTÉ

362-86
Acceptation soumission de Boilard et Boilard inc. re: construction quartier général Service sécurité publi. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la soumission de Boilard et Boilard inc. au montant de 2 236 675,00 $ pour la construction d'un quartier général pour le Service de la sécurité publique, soit acceptée, conditionnellement à l'approbation du règlement 1011 par le ministre des Affaires municipales du Québec.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

363-86
Comptes
à payer
liste
bimensuelle
Adoption

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 5 juillet 1986

Clément Ricard & fils inc.:	
Aqueduc, drainage et voirie - Parc Isabeau - phase VI - paiement no 4	23 218,77 $
Aqueduc et drainage - Fief - phase III - paiement no 3 - retenue 10%	133 059,40
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - essai de contrôle de la qualité des travaux - pavage neuf 1985	305,50
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - contrôle des sols au chantier - rues Laurent-Létourneau et Louis-Lacroix	407,25
Honoraires - contrôle des sols au chantier - rue Léon-Méthot	274,25
Honoraires - contrôle des sols au chantier - secteur Le Fief - phase III	116,00
Gaston Paillé ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - branchements 1985	13 985,05
Nedco:	
Achat de pièces diverses	2 464,05
Westburne Qué. inc. (élec.):	
Achat de pièces diverses	185,82
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Engazonnement - endroits divers	3 796,60
Trois-Rivières Chevrolet (1982) inc.:	
Réparation d'auto - accident	682,40
Servac inc.:	
Vidange de fosse septique	424,75
Echafaudage Du-For inc.:	
Location d'échafaudage - partielle	335,17
Excavations Dratex inc.:	
Location de machinerie	1 935,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 205,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 30 juin 1986	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mai 1986 - aéroport, parc Pie XII, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, marina, Colisée	1 111,57
SEI:	
Honoraires - services d'évaluation de Fonds - 1985 et 1986	7 000,00
Bérard & Martel:	
Honoraires - achat des lots 194-174 et 194-128-1	360,00
Trudel, Morin & associés:	
Honoraires - encan municipal 1986	711,25
Lucie Lamy:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 100,00 $	50,00
Jean-Maurice Normandin:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 112,50 $	56,25
Hydro-Québec:	
Loyer annuel pour la location d'une partie des lots 186 et 187 - du 1er juin 1986 au 31 mai 1987	540,00
Mediacom inc.:	
Location de bulletin permanent - juin 1986	186,00
Location de super panneau permanent - autoroute 55 - juin 1986	90,00
Johnson Controls:	
Facturation trimestrielle tel que contrat de service	3 516,00
Motorola limitée:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Entretien équipement de radio - juin 1986 - services communautaires	84,00
Studio Régent enr.:	
Service de photos - évaluation	270,71 $
Restaurant Da Enzo:	
Réception et dîner avec Jean Rousseau du ministère des Affaires municipales et François Roy	62,44
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - avis publics	1 478,80
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	304,50
Publi-Hebdo inc.:	
Avis public	118,00
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Madame Jean-Paul Nadeau	32,70

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Guy Dauphin et Diane Héon - 2e année	500,00
Pauline Simoneau - 3e année	250,00
Louise Roux - 3e année	250,00
Richard Bourassa - 2e année	500,00
Gérald-Patrick Boucher - 3e année	250,00
Raymond Grenier - 2e année	500,00
Charles Ricard et Ginette Rheault - 3e année	250,00
André Dulude et Carole Leduc - 2e année	500,00
James Church et Diane Demers - 2e année	500,00
Onil Beauchesne - 2e année	500,00
Maurice Dauphinais - 3e année	250,00
Pauline Dontigny - 2e année	500,00
Thérèse Paradis Labarre - 2e année	500,00
Gabriel Létourneau et Denise Cossette - 2e année	500,00
Alfred Vigeant - 2e année	500,00
Madeleine C. Vigeant - 2e année	500,00
Benoit Simard et Jocelyne Patrault - 2e année	2 666,67
Pierre Pellerin et al - 2e année	2 666,67
Benoit Simard et Jocelyne Patrault - 2e année	2 666,67
Michel Loranger et Denise Bolduc - 2e année	500,00
Claude Trudel et Lucie Corriveau - 3e année	250,00
Lise Béland et Rémy Béland - 3e année	250,00
Raymond Dufresne - 2e année	500,00
Lucie Turcotte - 3e année	250,00
Denis Goudreault et Michèle Martin - 3e année	250,00
André Pratte - 3e année	250,00
Michel Corbeil et Christiane Bélanger - 3e année	250,00
Claude Lacerte - 3e année	250,00
Pierre Lacroix - 2e année	500,00
Louise Pagé - 2e année	500,00
Suzanne Bolduc - 2e année	500,00
François Monat - 2e année	500,00
André Guimont - 2e année	500,00
Serge Paquin - 2e année	500,00
Aimé Guimont et Juliette Charette - 2e année	500,00
Suzanne Lambert - 2e année	500,00
Gertrude Fratelli - 2e année	500,00
Georgette St-Cyr - 2e année	500,00
Roger Lamothe - 2e année	500,00
Madeleine Bourque - 2e année	500,00
Alice Jean - 2e année	500,00
Louise Lacroix - 2e année	500,00
Pierre Proulx et Lise Simard - 2e année	2 666,66
Jean-Marie Courteau et Louise Nadeau - 2e année	500,00
Micheline Chevalier et Germain Dupont - 2e année	500,00
Réjean Comeau - 2e année	500,00
Maurice Michaud - 2e année	500,00
Serge Thiffeault - 2e année	2 000,00
Claudette Naud - 2e année	2 000,00
Serge Thiffeault - 2e année	2 000,00

INITIALES DU MAIRE
256
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Claudette Naud - 2e année	2 000,00
Liette Boisvert - 2e année	2 000,00
Serge Thiffeault - 2e année	2 000,00
Claudette Naud - 2e année	2 000,00
Gilles Trudel et Ghislaine Ricard - 2e année	2 000,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

Carl Hébert et Catherine Tellier - 3e année	1 000,00 $
Martin Dudemaine et Denise Massicotte - 3e année	1 000,00
Pierre Chaussé - 3e année	250,00
Thérèse Dufresne - 3e année	250,00
Marielle Masson - 3e année	250,00
Daniel Guay et Françoise Joncas - 2e année	500,00
Yvon Tremblay - 1ère année	750,00
Yvette Brousseau - 1ère année	750,00
Liliane Côté - 1ère année	750,00
James Pond et Hermance Massicotte - 1ère année	750,00
Louis-David Levasseur - 1ère année	750,00
Claude Gagnon et al - 1ère année	3 666,63
Résidences Perreault inc. - 1ère année	3 999,96
Yves Legault et Claudette Packwood - 1ère année	750,00
Pierre Tessier et Sylvie Bergeron - 1ère année	750,00
Michel Guillemette et Lyse Carbonneau - 1ère année	750,00
Pierre Labranche et Hélène Newbury - 1ère année	750,00
Léo Leblanc - 1ère année	750,00
Marcel Veronneau et Gisèle Fortin - 1ère année	750,00
Réal Lamothe - 1ère année	750,00
Serge Masse - 1ère année	750,00
Michelle Neault - 1ère année	750,00
André Provencher - 1ère année	750,00
Jean Labelle - 1ère année	750,00
Mireille Cholette - 1ère année	750,00
Denyse Béland - 1ère année	750,00
Arthur Vincent et Claire Panneton - 1ère année	750,00
Huguette Desaulniers - 1ère année	750,00
Marc Sauvageau et Danielle Lafrenière - 1ère année	750,00
Denis Murray - 1ère année	750,00
Gérard Girardeau et Denise Giasson - 1ère année	750,00
Gilles Paquette - 1ère année	750,00
Henri J. Gélinas - 1ère année	750,00
Jean De Charette - 1ère année	750,00
Gérard Landry - 1ère année	750,00
Raymond Plante - 1ère année	750,00
Johanne Lacerte - 1ère année	750,00
Yvon Routhier et Hélène Mullins - 2e année	500,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Photos exposition thématique du Festival des trois-rivières	75,22
Corporation pour le développement de l'Ile St-Quentin:	
Vestes de sauvetage	80,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - Centre Notre-Dame-de-la-Paix - du 10 juin au 9 septembre 1986	75,00
Association des arbitres de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbitrage - du 1er au 15 juin 1986	1 137,00
Les Aigles Junior de T.R. inc.:	
Entretien et surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball - 1er et 2e versements	8 866,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	766,00

HIPPODROME

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Sodic Québec inc.:	
Gestion du pari-mutuel - avril 1986 - 21 programmes	33 600,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Brahic, Gérard P.:	
Directeur-adjoint - évaluation	
495 km - juin 1986	121,28

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
639 km - du 9 au 26 juin 1986	121,41 $
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Lacroix, Jean-Jacques:	
Directeur service de l'évaluation	
698 km - juin 1986	171,01
Dépenses	21,37
Lafrenière, Denis:	
Technicien en système d'information - génie	
48 km - juin 1986	11,76
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
355 km - juin 1986	86,97
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
13 sorties - juin 1986	35,75

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean Lamy:	
Québec - M.A.M. - règlement 1006	82,40
Montréal - séance d'information sur les élections	227,94

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	127,38
Madame Louise Goyette	61,17
Alain Tremblay	99,08
TOTAL	352 226,30 $

Pour la semaine se terminant le 12 juillet 1986

Trois-Rivières cimentiers inc.:	
Trottoirs et bordures 1986 - paiement no 1	35 000,00 $
Clôtures mauriciennes enr.:	
Installation d'une clôture pour dévolteurs à l'usine de traitement d'eau - paiement no 1	1 350,00
Constructeurs St-Maurice ltée:	
Aménagement d'un bureau - usine de traitement d'eau - paiement no 2	100,00
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Ensemencement - liste no 2	6 840,48
Arrosages Bécancour inc.:	
2e tonte de gazon	598,96
Pluritec ltée:	
Honoraires - salle J.-A.-Thompson	364,46
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 554,97

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	181,95
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - mai 1986 - parc Pie XII	76,43
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - sécurité publique - juin 1986	178,59
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - juin 1986	294,37
Location de photocopieur - loisirs - juin 1986	321,97
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - expo - du 28 février au 30 mai 1986	152,89
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - facture no 28 - 75%	705,75 $
BGH Planning Services inc.:	
Honoraires - promotion et diffusion de la richesse patrimoniale du centre-ville	423,87
Laperrière & Verreault:	
Service de programmation les 12 et 13 juin 1986	520,00
Clinique de médecine indust. Robert & Lizotte inc.:	
Honoraires spécialisés pour André Poitras	405,00
Corporation de développ. de l'Ile St-Quentin:	
Subvention 1986 - solde	14 000,00
Fondation culturelle trifluvienne inc.:	
Versement intérêts	2 500,00
Télécommunication Trois-Rivières ltée:	
Service de télé-page - du 26 juin 1986 au 25 juin 1987 (juillet 1987 gratuit)	421,83
Edwards:	
Entretien préventif - Colisée, Pavillon de la jeunesse, hippodrome	898,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - juillet 1986 - travaux publics	53,00
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - juillet 1986	1 891,57
La Belle Vision inc.:	
Location de câble et FM - permis et inspections - juillet et août 1986	24,64
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt rue St-Roch - juillet 1986	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage - boul. des Forges - juillet 1986	280,00
Location Veilles Forges ltée:	
Location d'auto - juillet 1986	470,90
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - juillet 1986	862,50
St-Maurice aéro club:	
Service de gérance - aéroport - juillet 1986	390,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - juin 1986	47,00
Trudel, Morin & ass.:	
Huissiers	9,40
Publications Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	285,00
Gazette populaire:	
Publicité	72,07
Studio St-Cyr:	
Achat d'un cadre en métal	14,22
Publi-design enr.:	
Maquette drapeau Trois-Rivières	183,12
Formules municipales ltée:	
Achat d'un Code du travail - août 1986 à août 1987 ressources humaines	210,00
Librairie Multi-service enr.:	
Achat de volumes et loi - cour municipale	28,85

INITIALES DU MAIRE
759
INITIALES DU GREFFIER

Bicybec ltée:	
Plaques permanentes - bicyclettes	83,69
Gilles Brouillette:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 18 personnes - le 16 juin 1986	223,87

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Pierre Paul Allaire - 2e année	500,00
Jean-Pierre Beaumier et Christine Lacerte - 1ère année	750,00
Michel Bourque et Louise St-Arneault - 2e année	500,00
André Trottier - 3e année	250,00
Albert Hubert - 2e année	500,00
Roland Jolin et Berthe Charette - 2e année	500,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

Gérard Hébert et Lise Lamy - 2e année	500,00 $
Lorette Pomart Beunas - 2e année	500,00
René Moreau et Gaétane Pépin - 1ère année	750,00
Maurice Hould et Huguette Morin - 2e année	500,00
J.-François Philibert et Sylvie Peterson - 1ère année	750,00
Lise Milot - 1ère année	750,00
France Picard - 2e année	500,00
Lucie Couture - 1ère année	750,00
Francis Gobeil et Carolle Faucher - 1ère année	750,00
Suzanne Bernier L'Heureux - 1ère année	750,00
Gilles Nadeau - 2e année	500,00
André Poitras et Line Bettez - 2e année	500,00
Louise Ouellet et Jean Fugère - 1ère année	750,00
Renald Hamelin et Nicole Beaubien - 1ère année	750,00
Pierre Beaulieu et Hélène Renaud - 2e année	500,00

LOISIRS

Mediacom inc.:	
Panneau-affiche - 30 juin - Sherbrooke - Exposition de Trois-Rivières	405,00
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage et contrôle des ouvertures et fermetures - aéroport - du 1er juillet au 30 septembre 1986	114,00
Service de reliage, contrôle des ouvertures et fermetures, maintenance système-vol - marina - du 1er juillet au 30 septembre 1986	159,00
Marc Brûlé inc.:	
Extincteur chimique - aéroport	23,93

EXPOSITION

Jim Girard:	
Soirée de boxe - Expo 1986 - selon entente	2 000,00
Précision Dynamics Corporation:	
Bracelets - Expo 1986 - solde (fonds u.s.)	6 790,69
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces extérieurs - Expo 1986	705,00
Le Pro-Jac ltée:	
Repas-réunion - comité expo	37,64
Au Palais du chinois inc.:	
Repas-réunion - comité de l'agriculture	75,02
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunion agriculture	50,24

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1986

INITIALES DU MAIRE
260
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Alarie, Jean:
Chef de service - exposition agricole
380 km 93,10
Allard, Claude:
Concierge-messager - greffe & archives
235 km 57,57
Ayotte, Réal:
Responsable parcomètres - travaux publics
2 501 km 475,19
Transport d'employés 25,00
Bacon, Roland:
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées
16 sorties 44,00
Bareil, Michel:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
930 km - mars, avril et juin 1986 267,29
Bellerose, Léo:
Responsable services aux citoyens - travaux publics
1 401 km 266,19

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1986 (suite)

Bérubé, Raymond:
Animateur en loisirs
165 km 40,42 $
Comtois, Denis:
Contremaître - services communautaires
54 km - avril, mai et juin 1986 13,23
Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
421 km 103,14
Galarneau, Maurice:
Technicien génie civil III - génie
960 km 194,90
Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil I - génie
660 km 161,70
Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
1 091 km 237,89
Paré, François:
Homme d'instruments - génie
103 km 25,23
Pellerin, Michel:
Surveillant travaux - génie
1 322 km 251,18
Picard, Yves:
Animateur en loisirs
243 km 59,53
Poirier, Yvon:
Directeur travaux publics
942 km 197,82
Provencher, Alain:
Technicien génie civil II - travaux publics
1 049 km 199,31
Ricard, Denis:
Technicien en urbanisme - urbanisme
324 km - avril, mai et juin 1986 79,38
Richard, Gaëtan:
Technicien génie civil - travaux publics
894 km 219,03
Rousseau, Robert:
Surintendant - travaux publics
1 223 km 232,37
Verville, André:
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être
55 sorties 151,25

FRAIS DE DÉPLACEMENT

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Claude Gendron:	
Dîner - 7 personnes - rencontre avec le Syndicat des fonctionnaires - signature de la convention collective	103,82
Pierre Moreau:	
Montréal - rencontre P.A. Mailloux - assurances et rencontre Samson, Bélair - taxe d'affaires	236,80
André Poitras:	
Québec - évaluation médicale à l'hôpital Hôtel-Dieu	66,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

André Laneuville	101,47
André Marcil	765,36
TOTAL	99 629,44 $

Pour la semaine se terminant le 19 juillet 1986

Association des arbitres de baseball mineur de T.R.:	
Arbitrage - du 16 au 30 juin 1986	1 044,00 $
Association des marqueurs de baseball mineur de T.R.:	
Marqueurs - du 16 au 30 juin 1986	246,50
Association canadienne des chefs de police:	
Carte de membre - Gérald Cholette	100,00
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - juin 1986	2 488,32
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Cotisation annuelle - Gilles Colas	55,00
B.B. extermination inc.:	
Traitement préventif contre pigeons	45,00
Thomas Bellemare ltée:	
Service de tracteur TD12 - nivelage, stationnement des bateaux	340,00
Pierre Dessureault:	
Photos - MRC de Francheville	1 610,07
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - mai et juin 1986	1 831,98
Emco ltée div. F. Poliquin:	
Achat de marchandise - vis, tuyaux, etc.	2 649,82
Les Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 juillet 1986	29 639,07
Entretien G.L. enr.:	
Entretien bâtisses - juin 1986 - postes de police	1 208,33
Évaluation SDR inc.:	
Évaluations	8 740,50
Laviolette auto location inc.:	
Location auto - juillet 1986	526,84
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Vérification d'une formule de béton de ciment - prélèvement, pavage	2 210,50
Librairie du Cap inc.:	
copies - juin 1986	532,36
Maison Radisson inc.:	
2e coupe pour les plats	1 413,46
René Milot:	
2e coupe pelouse - Secteurs De La Salle, Lambert et Les Rivières	1 407,42
Motorola ltée:	
Entretien radio - juillet 1986	450,00
Gaston Paillé ltée:	
Dépôt sur soumission	8 270,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Pavage	24 921,64
Pitney Bowes:	

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Achat de balance, ouvre-lettres, etc.	222,00
Pinkerton Québec ltée:	
Services - juin 1986	3 002,56
Purolator courrier Ltd:	
Juin 1986	233,92
Robert Racine:	
Vérification ascenseurs - juin 1986	142,00
Clément Ricard & fils inc.:	
Remise de retenue - Parc Isabeau	25 000,00
Servac inc.:	
Vidange fosses septiques	199,08
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Paysagistes	3 865,43
Productions Specta inc.:	
Dépenses bibliothèque - juin 1986	7 162,74
Fondation du Québec des maladies du coeur:	
Inscription 8e Omnium du coeur - Gilles Beaudoin	85,00
The International Association of Assessing Officers:	
Cartes de membres - J.J. Lacroix, G.P. Brahic	50,00
Leduc, Lebel, avocats:	
Révision évaluation	253,00
Tournoi de golf Kiwanis Trois-Rivières:	
Participation Gilles Beaudoin - 1e 8 août 1986	100,00
Me Maxime Langlois:	
Griefs - Jean-Marc Labonté et Raymond Dufresne	837,22 $
Jean-Marc Trudel:	
Frais de scolarité	15,00
Guy Boisclair:	
Frais de scolarité	15,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Gilles Dion et Marie-France Michel - 2e année	500,00
Denis Collins - 1ère année	750,00
Gérard Lavallée - 1ère année	750,00
Alain Lafontaine - 2e année	500,00
Yvon Richard et Irène Hamel - 2e année	500,00
Serge Doucet - 2e année	500,00
Martin Désilets et Christine Poitras - 1ère année	750,00
Nelson Panneton - 1ère année	750,00
Huguette Tourigny - 1ère année	750,00
Roch Paquin - 1ère année	750,00
Claude Samson et Jeannine Poitras - 2e année	500,00
Claude Tremblay - 3e année	250,00
Reynald Comeau et Diane Cossette - 3e année	250,00
Jean-Jacques Sullivan et Line Charland - 3e année	250,00
Denis Bergeron et Diane Lagacé - 3e année	250,00
Jacques Houle - 3e année	250,00
Gilles Bureau - 3e année	250,00
Sylvain Landry et Lucie Gervais - 3e année	250,00
René De Granmont et Sylvie Gnech - 1ère année	750,00
Roland Nobert et Suzanne Guillemette - 2e année	500,00
Alain Côté - 1ère année	750,00
Jean-Louis Dufresne - 1ère année	750,00
J-Robert Ayotte - 2e année	500,00
Jean-Louis Richer - 2e année	500,00
Fernand Lamontagne - 2e année	500,00
Colette Sirois - 2e année	500,00
Andrée Lesage - 2e année	500,00
Joseph R. Nadeau - 3e année	250,00
Michel Ouellette et Lucie Nadeau - 2e année	250,00
Serge Aubin et Gaétane Rondeau - 3e année	250,00
Louise Rousseau - 3e année	250,00
Serge Janvier - 3e année	250,00
Gilles Blais et Roselyne Ferguson - 3e année	250,00
Alain Joly - 2e année	500,00
Lawrence Lavoie et Thérèse Buote - 2e année	500,00
Roger De Carufel - 1ère année	750,00

Jules Héon - 1ère année	750,00
J.-Jacques Rocheleau et Gisèle Thibeault - 1ère année	750,00
Christian Plamondon et Manon De Niverville - 1ère année	750,00
Marc Bordeleau - 1ère année	750,00
Robert Pellerin - 2e année	500,00
Marcelle Demuynck (Crick) - 2e année	500,00
Marguerite Desaulniers - 3e année	250,00
Gaston Desaulniers et Jeanne Belval - 2e année	500,00
Denise Lemire et Léo Bédard - 2e année	1 333,33
Pierre Bastarache et Jocelyne Paquin - 2e année	500,00
Robert Dubé et Lise Fraser - 1ère année	750,00
Jean Côté - 1ère année	750,00
Léo-Paul Bisson - 2e année	500,00
Armand Boucher - 2e année	2 000,00
Armand Boucher - 2e année	2 000,00
André et al Gauthier - 2e année	2 000,00
Yvon Morin - 1ère année	750,00
Donald Larouche et Diane Auger - 2e année	500,00
René Dufresne - 2e année	2 000,00
Jocelyne Proulx - 2e année	3 333,33
Gaétan Doyon - 2e année	2 000,00

EXPOSITION

Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	725,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Baril, Roger:	
Surintendant - travaux publics	
202 km	49,49 $
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
923 km	193,83
Duval, Marcel:	
Hommes d'instruments - génie	
683 km	311,33
Fleury, Réal:	
Archiviste - greffe et archives	
261 km	63,94
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation I - évaluation	
948 km	371,66
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage - arpentage	
517 km	194,23

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Dîner - rencontre Claude Villemure Trust général - autorités du port de Trois-Rivières	89,86
Gérald Cholette:	
Congrès Association des chefs de police et pompiers du Québec	472,00
Jean-Luc Julien:	
Dîner - 5 personnes - Exposition	55,93
André Laneuville:	
Dîner - 2 personnes - Claude Robert S.C.H.L.	38,65

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

André Marcil	391,51
Jacques Blais	252,64

INITIALES DU MAIRE
264
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

TOTAL	174 540,49 $

Pour la semaine se terminant le 26 juillet 1986

Les Entreprises Gaston Fournier inc.:	
Recouvrement de pavage	32 754,23 $
Trois-Rivières location inc.:	
Rép. compresseur	580,15
H.P. Ricard inc.:	
Réfection des murs extérieurs	14 707,60
Pratte-Morrissette inc.:	
Prime d'assurance	1 771,25
Pinkerton Québec ltée:	
Services pour le mois de juin 1986	157,80
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet	141,31
Duxel inc.:	
Retenue - aqueduc Ste-Cécile - Ste-Marguerite	9 125,44
Association québécoise des techniques de l'eau:	
Cotisation annuelle	45,00
Contenants Intercité inc.:	
Compacteurs à ordure	6 676,28
Deschamps photo:	
Photos	18,31
Leblanc, Leblanc & Paquin:	
Acte d'échange	345,00
Marché Victoria inc.:	
Épicerie, bière, liqueur	171,21 $
Motorola limitée:	
Entretien de radio - juin et juillet 1986	126,00
Productions Specta inc.:	
Parution dans La Presse	250,00
Fernand Gendron:	
Déménagement	1 000,00
André Groulx:	
Préparation, exécution et enregistrement d'un acte entre Canadien pacifique limitée et Ville	400,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Gilles Trudel - 2e année	2 000,00
C. Boisvert et Tabagie Champoux inc. - 1ère année	4 000,00
Philippe Bibeau et Jacinthe Rousseau - 3e année	250,00

EXPOSITION

Régie des permis d'alcool du Québec:	
Permis Grande-Allée	200,00
Permis Pavillon de la jeunesse	400,00
Permis Cabaret	400,00
Pro-Gest enr.:	
Commission	1 125,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Réjean Boucher:	
Resp. alim. en eau	
645 km	155,75
Henri-P. Boisvert:	
Technicien génie civil I	
494 km	121,03
Maurice Galarneau:	
Technicien génie civil I	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

791 km

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Fête des François	91,45
Claude Gendron:	
Réception	50,00
Pierre Moreau:	
Voyage à Québec	168,15

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Yves Picard	66,64
Jean-Guy Gervais	197,93
Gérald Cholette	243,11
TOTAL	77 888,93 $

Pour la semaine se terminant le 2 août 1986

Emco ltée, div. F. Poliquin:	
Achat de pièces diverses	5 037,96 $
Westburne Qué. inc., élect.:	
Achat de pièces diverses	125,58
Nedco:	
Achat de pièces diverses	492,20 $
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	612,03
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier - imprimerie	1 314,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	93,30
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	1 408,06
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juin 1986 - travaux publics	2 701,25
Remax P. Bellemare ass. inc.:	
Programme d'acquisition rue Notre-Dame - dossier ReviCentre	25 387,20
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'évaluation - facture no 29 - 75%	281,25
Samson, Bélair:	
Honoraires - services professionnels au 31 mai 1986	2 948,12
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - avril, mai et juin 1986	2 380,00
Garda du Québec ltée:	
Service de sécurité - sécurité publique - du 6 au 12 juillet 1986	101,75
Laperrière & Verreault:	
Service de programmation - les 26 et 27 juin 1986	480,00
Mediacom inc.:	
Location de bulletin permanent - juillet 1986	186,00
Location d'un super-panneau permanent - autoroute 55 - juillet 1986	90,00
Location de panneau-affiche - Victoriaville - Expo - juillet 1986	590,00
Location de panneau-affiche - Trois-Rivières et Sherbrooke - Expo - juillet 1986	3 627,00
Motorola limitée:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Entretien de l'équipement de radio - juillet 1986 - sécurité publique et services communutaires	760,00
Gelco express:	
Service de courrier	29,93
Studio Régent enr.:	
Service de photos - service de l'évaluation	382,52
Design à l'affiche:	
Plastification maquette salle Thompson	130,80
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres	128,10
Avis public - appel d'offres	563,30

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

André Berthiaume et Alice Beaulieu - 2e année	500,00
René Matteau - 1ère année	750,00
Micheline Héroux - 2e année	500,00
Bernard Héon et Lise Matteau - 2e année	500,00
Marguerite Desaulniers - 3e année	250,00
Pierre Paquin et Lise Maillette - 2e année	500,00

LOISIRS

Pavillon St-Arnaud inc.:	
Remboursement - réparations effectuées à la bâtisse du restaurant du parc Pie XII	94,91
Association de baseball mineur de T.R.:	
Frais des marqueurs - du 1er au 15 juillet 1986	263,50
Comité Traverse des âges inc.:	
Subvention - déroulement des activités et entretien des locaux - 3e versement	1 935,00

EXPOSITION

C.B.I. inc.:	
Tentes kiosques (2)	2 354,40 $
Récupération Cyrenne inc.:	
Nettoyage - 50% du montant	3 395,00
École de croupiers du Québec enr.:	
Services professionnels - sélection et entrainement du personnel - 1ère paiement à la signature du contrat	2 750,00
Services professionnels - sélection et entrainement du personnel - 2e paiement - la moitié de la balance	1 375,00
Services professionnels - sélection et entrainement du personnel - 3e paiement - la moitié de la balance	687,50
Services professionnels - sélection et entrainement du personnel - 4e paiement - le solde final	687,50
Marcel Thibeault:	
Gagnant au bingo	5 000,00
Madame Denise St-Pierre:	
Gagnante au bingo	5 000,00
Les Entreprises P.A. Alarie:	
Location d'un système de traite et de bassin refroidisseur à lait	3 000,00
La Nuit blanche:	
Location d'équipement d'éclairage	2 500,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo	1 696,25
Polyvalente Ste-Ursule:	
Entretien ménager du Colisée et du stade de baseball	2 500,00

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Gestion du pari-mutuel - juin 1986 - 13 programmes	20 800,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - trésorerie	
420 km - juin et juillet 1986	102,90
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 129 km - juillet 1986	214,51
Bronsard, Serge:	
Animateur en loisirs	
661 km - du 29 mai au 18 juillet 1986	161,94
Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
253 km - juin 1986	61,98
Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
376,5 km - juin 1986	92,24
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
662 km - du 7 au 18 juillet 1986	125,78
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
327 km - mai, juin et juillet 1986	80,11
Labrecque, Sophie:	
Coordonnatrice - loisirs	
396 km - mai et juin 1986	97,02
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
275 km - du 30 mai au 24 juillet 1986	67,37
Poirier, Pierre:	
Coordonnateur-adjoint - loisirs	
33 km - mai 1986	8,08

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Tremblay, Alain:	
Régisseur des programmes sportifs et plein-air - loisirs	
1 042 km - du 6 mai au 18 juillet 1986	255,39 $

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Luc Julien:	
Ste-Foy - aménagement du territoire - repas 3 personnes	70,69
André Laneuville:	
Dîner - 3 personnes - membres de C.V. Design	37,75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Madame Louise Goyette	67,76
René Monfette	282,55
René Monfette	408,30
TOTAL	109 143,78 $

Pour la semaine se terminant le 9 août 1986

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Trois-Rivières cimentiers inc.:	
Construction de trottoirs et bordures - paiement no 2 - retenue 10%	34 691,86 $
Excavation D.M.P. inc.:	
Branchements et renouvellement 1986 - paiement no 2 - retenue 10%	35 217,49
Rénovation Aqua inc.:	
Inspection de conduite à la télévision - aménagement - rue du Fleuve	446,25
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Essais de contrôle de la qualité - Parc Isabeau - phase VI	426,00
Essais de contrôle de qualité des matériaux - trottoirs et bordures 1986	427,50
Laboratoires Shermont inc.:	
Essais de contrôle de qualité des matériaux et travaux - aqueduc et drainage Domaine Le Fief - phase III	1 356,75
Essais de contrôle de qualité des matériaux et travaux - aqueduc et drainage rue St-Malo	167,00
Pluritec limitée:	
Honoraires - impression plans et devis - quartier général	1 565,26
Bigué & Lord, architectes:	
Honoraires - salle J.-A.-Thompson	46 140,28
Honoraires - ReviCentre	9 250,00
Télécon Trois-Rivières inc.:	
Remise de retenue - première tranche - canalisation rue Champlain	398,64
Canalisations souterraines rue Champlain - paiement no 1 - retenue 10%	7 175,55
Clément Ricard & fils inc.:	
Remise de retenue - première tranche - aqueduc et drainage Le Fief	18 554,55
Aqueduc, drainage et voirie - secteur Le Fief - phase III - paiement no 4 - retenue 10%	32 072,02
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de retenue - première tranche - élargissement boul. des Forges	13 071,09
Remise de retenue - première tranche - rehaussement boul. des Forges	1 441,10
Élargissement du boul. des Forges entre la rue De Labadie et la 2e Rue - paiement no 4 - retenue 10%	16 549,15
Gaston Paillé ltée:	
Remise de retenue - première tranche - aqueduc et drainage Polyclinique	4 900,58 $
Remise de retenue - première tranche - aqueduc et drainage Léon-Méthot	3 986,12
Aqueduc et drainage - rues St-Malo et Jacques-Cartier - paiement no 1 - retenue 10%	62 431,65
Continental asphalte inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Remise de retenue - dernière tranche - ruelle Ste-Cécile - différents projets	1 168,50
Trois-Rivières Chevrolet 1982 inc.:	
Achat de 4 voitures de police - sécurité publique	60 021,06
Emco ltée, div. F. Poliquin:	
Achat de pièces diverses	822,88
Westburne Qué. inc., élect.:	
Achat de pièces diverses	304,19
Thomas Bellemare ltée:	
Location de tracteur	405,00
Matériaux économiques inc.:	
Location d'une scie à diamants avec opérateur	1 102,00
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	262,25
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures	148,50
Entreprises Berthier inc.:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 juillet 1986	29 639,07
C.P. Limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	6,00
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - août 1986	526,84
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - août 1986	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage - boul. des Forges - août 1986	280,00
Ass. fun. Rousseau et frères ltée:	
Location de local et stalles de stationnement - Traverse des âges - août 1986	862,50
Moore Business Forms:	
Convention d'entretien - machine à chèques - du 15 juin 1986 au 14 juin 1987	341,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - août 1986 - travaux publics	503,00
Baril évaluation ltée:	
Réserve de 25% - factures # 22, 23, 24, 25, 26 et 27	860,53
Évaluation SDR inc.:	
Honoraires - services d'inspections - évaluation - le 14 juillet 1986	2 605,50
Honoraires - services d'inspections - évaluation - le 21 juillet 1986	2 482,50
Réserve de 25% - factures # 3332, 3338, 3351, 3364, 3374, 3391, 3400, 3426 et 3427	5 612,50
Honoraires - services d'inspections - évaluation - le 28 juillet 1986	2 118,00
Laperrière & Verreault:	
Service de programmation - le 10 juillet 1986	260,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - juin 1986 - Colisée, Centre culturel, aéroport, marché-aux-denrées, hôtel de ville	154,42
St-Maurice aéro club:	
Service de gérance - août 1986 - aéroport	390,00
CEDIC:	
Subvention - août 1986	35 000,00
Normand Matteau & Guy Larivière:	
Subvention - tournoi annuel de golf des employés municipaux	500,00
Association touristique du coeur du Québec:	
Subvention	1 500,00
Association canadienne de gestion des achats:	
Cotisation annuelle - du 1er mai 1986 au 30 avril 1987 - René Monfette et André Marcil	210,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - MRC de Francheville	2 319,24 $
Le Nouvelliste:	
Avis publics - demande de soumissions - appels d'offres	2 877,13
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	184,76

EXPOSITION

Gaétan Sévigny:	
Honoraires - responsable du stationnement	900,00
Marcel Landry:	
Honoraires - contrôleur	1 600,00
Jean-Roch Sévigny:	
Honoraires - responsable du village forain	1 600,00
Louise Valois:	
Honoraires - responsable des caissiers	300,00
Manon Grenier:	
Honoraires - caissière du Salon Black Jack	860,00
Gilles Grenier:	

LUNDI, LE 18e JOUR D'AOÛT 1986

Honoraires - adjoint au contrôleur	1 300,00
Johanne Grenier:	
Honoraires - caissière du Salon Black Jack	430,00
Raymond Laliberté:	
Honoraires - banquier du Salon Black Jack	1 200,00
Récupération Cyrenne inc.:	
Nettoyage - 50% final de 6 790,00 $	3 395,00
Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo	662,50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1986

Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
144 km	35,28
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
727 km	178,11
Chênevert, Robert O.:	
Ingénieur - génie	
856 km - du 8 mai au 30 juillet 1986	209,72
Duval, Jean-Paul:	
Concierge-messager - greffe & archives	
353 km	86,48
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
309 km	75,46
Laneuville, André:	
Directeur - urbanisme	
795 km - juin et juillet 1986	166,95
Lesage, Mario:	
Technicien évaluation III - évaluation	
164 km - du 6 février au 10 juillet 1986	40,18
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
199 km	48,75
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
1 662 km	328,48
Richard, Gaétan:	
Technicien génie civil - travaux publics	
1 753 km	429,48
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
839 km	159,41
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
10 sorties	27,50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1986 (suite)

Saintonge, Louis:	
Architecte - génie	
229 km - 2 avril au 29 juillet 1986	107,30 $
Repas	8,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Albert Morrissette:	
Repas - rencontre avec les représentants de Héli-Max et Max-aviation - aéroport	136,00
Repas - rencontre avec les représentants de Québec Aviation - aéroport	40,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Juliette Bourassa	195,82
René Monfette	280,78
René Monfette	417,21
TOTAL	459 054,62 $
GRAND TOTAL	1 272 483,56 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

872

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 2e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2e jour de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Pierre	ROY
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
18-08-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 18 août 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Achat de lisières de terrains boul. Des Forges re: parties des lots 203 à 208 incl. et 210 incl.
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 19 août 1985;

b) Acquisition du réseau d'éclairage de 1'Hydro-Québec et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 17 février 1986;

c) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

d) Règlement prévoyant 1'achat et 1'installation de pompes et d'accessoires à 1'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;

e) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;

f) Amendement au règl. 956 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les conditions d'admissibilité,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 2 juin 1986;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

g) Règlement établissant une tarification pour l'usage terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;

h) Amendement au règl. 1982-Z re: zonage aux fins d'annuler et de créer de nouvelles zones dans le district no 12 Les Forges et modifier le nombre d'étages permis dans la zone 10Cc4,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 4 août 1986;

i) Amendement au règl. 5, art. 45 aux fins de porter à 25 $ l'amende concernant la paix,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 4 août 1986;

j) Règlement citant la Porte Duplessis du Parc de l'Exposition comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc,
à la séance du 4 août 1986;

k) Amendement au règl. 10 concernant la salubrité publique, aux fins de modifier la règlementation sur le déversement de résidus d'industries dans les égouts de la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 18 août 1986;

l) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler certaines zones le long des boulevards St-Jean et St-Michel et d'en créer de nouvelles,
avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 18 août 1986;

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 6Ial et de créer, dans le territoire compris dans cette zone, les zones 6Rc5 et 6Ib1, aux fins d'annuler la zone 12Cb1 et de créer, dans le territoire compris dans cette zone, la zone 12Ca7.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2e jour de septembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

364-86 Compte rendu 18-08-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 18 août 1986, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

365-86 Règlement No 12-A-5 Adoption

ATTENDU qu'avis de motions ont été donnés aux séances du 16 juin 1986 et du 18 août 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et

INITIALES DU MAIRE
2744
INITIALES DU GREFFIER

pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 12-A-5 (1986) amendant le règlement 12-A concernant les normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements et d'égouts, aux fins de modifier la réglementation sur l'eau utilisée à des fins de refroidissement et aux fins de modifier la réglementation concernant la vidange de fosse septique, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

366-86
Règlement
8-S
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 juillet 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 8-S (1986) amendant le règlement 8 concernant l'organisation et le maintien d'une brigade de pompiers aux fins de modifier les tarifs de location d'appareils d'incendie avec ou sans opérateurs, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

367-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-56
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-56 (1986) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 6Ia1 et de créer dans le territoire compris dans cette zone, les zones 6Rc5 et 6Ib1, aux fins d'annuler la zone 12Cb1 et de créer dans ce territoire, la zone 12Ca7, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

368-86
Contrat
vente à
LE CLUB DE
GOLF LES
VIEILLES
FORGES INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LE CLUB DE GOLF LES VIEILLES FORGES INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DEUX CENT QUATORZE (P.214) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, de figure régulière, mesurant TRENTE MÈTRES ET QUARANTE-HUIT CENTIÈMES (30,48) sur les quatre (4) côtés dudit emplacement, et borné comme suit:

INITIALES DU MAIRE
275
INITIALES DU GREFFIER

Vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-ouest par partie du lot 214 dudit cadastre et vers le sud-est par la rue de la Sentinelle.

Sans bâtisse.

Le puits est inclus dans la présente vente.

pour le prix de 5 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Claudia Blais, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

369-86
Contrat vente à CLAIRE DESCHESNES Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Dame CLAIRE DESCHESNES DARGIS le lot 181-1-150 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 3 000 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

370-86
Cession de priorité d'hypothèque en faveur de Fiducie Prêt et Revenu Adoption

ATTENDU que le 19 août 1986, la Ville a vendu le lot 23-258 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières à l'Association provinciale des Constructeurs d'habitations du Québec Trois-Rivières - Mauricie inc.;

ATTENDU qu'il reste un solde de prix de vente sanctionné par une hypothèque en faveur de la Ville;

ATTENDU que l'A.P.C.H.Q. entend contracter un emprunt pour ériger une bâtisse sur ce lot et que le créancier hypothécaire exige une hypothèque de premier rang;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accorde à Fiducie Prêt et Revenu priorité d'hypothèque et de tous autres droits, y compris ceux résultant de la clause de dation en paiement consentie dans l'acte enregistré à Trois-Rivières sous le no 369 246.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de cession de priorité d'hypothèque, préparé par Me Maurice Pellerin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de cession de priorité d'hypothèque qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

371-86
Subdivision ptie lots 1102, 1103 et 1104
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 27 août 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 1102, 1103 et 1104 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés boul. Des Forges et rue Papineau, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 1102-1, 1103-1 et 1104-1.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer le plan de cette subdivision, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

372-86
Politique administrative re: évaluation du rendement - personnel temporaire
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative no 6-86-36 concernant l'ÉVALUATION DU RENDEMENT-PERSONNEL TEMPORAIRE, soit adoptée, copie de ladite politique étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

373-86
Emprunt de 16 576 $ fonds de roulement re: réfection Terrasse Berlinguet
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de refaire le pavage sur la rue Terrasse Berlinguet;

ATTENDU que ces travaux sont estimés à 16 576 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à procéder à la réfection du pavage de la rue Terrasse Berlinguet, conformément à un estimé préparé par M. Fernand Gendron, directeur des Services techniques, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 16 576 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 16 576 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1987;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1987 à 1991 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

374-86
Demande au Ministre de l'Env. du Qué. re: appro. plans projet gare intermodale Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au Ministre de l'Environnement du Québec pour l'approbation des plans concernant le projet de GARE INTERMODALE (rues St-Honoré, De Lafond, Champflour, Duplessis) à Trois-Rivières, et que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

375-86
Demande au Ministre des Affaires municipales re: REVICENTRE Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières collabore avec le ministère des Affaires municipales du Québec, au programme de revitalisation des centres-villes appelé Revi-Centre;

ATTENDU qu'à Trois-Rivières, un des plus importants éléments de participation, à l'intérieur de ce programme, concerne la restauration des façades sur les rues commerciales principales du centre-ville;

ATTENDU que les marchands locaux sont désireux de participer à ce programme de restauration de façades;

ATTENDU que la mise en application d'un tel programme demande des échéanciers un peu plus longs que prévu;

ATTENDU que certains propriétaires ne pourront exécuter l'ensemble des travaux de restauration avant le prochain hiver et qu'ils devront effectuer d'importants travaux sur la restauration des façades au mois d'avril 1987;

ATTENDU que le programme actuel prévoit que tous les travaux de restauration de façades, pour être éligible aux subventions, doivent être terminés fin mars 1987;

ATTENDU qu'aucun changement, dans les budgets présentés au ministère des Affaires municipales, n'est envisagé;

ATTENDU que ce programme de restauration de façades s'avère essentiel pour la relance et la revitalisation du centre-ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc

INITIALES DU MAIRE

78

INITIALES DU GREFFIER

ET RÉSOLU:

Que le Conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières prie le Ministre des Affaires municipales, Monsieur André Bourbeau, d'accorder un délai pour la restauration des façades s'échelonnant de la fin mars 1987 jusqu'au 31 juillet 1987.

ADOPTÉ

376-86
Demande à la S.H.Q. pour accorder délai projet secteur Les Chenaux Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a obtenu, pour l'année 1986, une programmation de soixante (60) logements de la part de la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU que suite à une décision du Conseil municipal, trois (3) projets de vingt (20) logements sont prévus à l'intérieur des paroisses Ste-Thérèse, Ste-Cécile et du secteur Les Chenaux;

ATTENDU que les autorités de la Société d'habitation du Québec ont mentionné que les trois (3) projets feraient l'objet d'un seul appel de soumission;

ATTENDU que la planification des projets situés dans les paroisses Ste-Thérèse et Ste-Cécile se déroulent très bien;

ATTENDU que certaines difficultés, relativement au projet du secteur Les Chenaux, ont ressorti récemment;

ATTENDU que les autorités de la Ville de Trois-Rivières prévoient trouver une solution dans cette paroisse pour les difficultés temporaires rencontrées;

ATTENDU que le Conseil municipal demande à la Société d'habitation du Québec un délai de quelques mois pour la planification du projet du secteur Les Chenaux et qu'une solution est déjà envisagée;

ATTENDU que le Conseil municipal désire que la Société d'habitation du Québec envisage la construction des projets Ste-Thérèse et Ste-Cécile le plus rapidement possible;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Société d'habitation du Québec consente un délai de quelques mois pour la réalisation du projet du secteur Les Chenaux et mette en oeuvre le plus rapidement possible les deux (2) autres projets situés dans les paroisses Ste-Thérèse et Ste-Cécile.

ADOPTÉ

377-86
Acceptation en partie de la soumission de Pratte Morrissette re: assurances Adoption

ATTENDU que la Ville a demandé par voie de soumissions publiques, des prix pour son portefeuille d'assurances;

ATTENDU que le 15 août 1986 un seul soumissionnaire s'est montré intéressé, soit la firme Pratte-Morrissette inc.;

ATTENDU que cette soumission comporte une augmentation sensible des primes, une élévation du niveau des franchises ainsi qu'une diminution des protections;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Que cette partie de la soumission de Pratte-Morrissette inc. soit acceptée;

Protection	Primes
- Assurance automobile de propriétaires	
Chapitre A - responsabilité civile limite 1 000 000 $ sans franchise	30 998 $
Chapitre B - dommages éprouvés par les véhicules assurés Division 2 - collision ou renversement pour les véhicules spécifiés franchise 5 000 $	8 769 $
Division 3 - accidents sans collision ni renversement franchise par événement 5 000 $	8 192 $
- Assurance automobile de garagistes	
Chapitre C - responsabilité civile pour dommages aux véhicules confiés Division 2 - risques spécifiés limite 1 350 000 $ franchise de 1 000 $ par réclamant	1 104 $
- Assurance de biens	
Biens de toute description montant: 62 064 469 $ franchise: 50 000 $	59 582 $
Équipement d'entrepreneur montant 1 645 330 $ franchise 1 000 $	12 340 $
Informatique montants . équipements 750 000 $. données 200 000 $. dépenses suppl. 50 000 $ franchise 1 000 $	3 000 $
Documents de valeur montant 100 000 $ franchise 1 000 $	300 $
- Responsabilité d'aéroport limite 20 000 000 $ franchise 1 000 $	6 550 $
- Assurance fidélité des employés Convention I - limite de base de 100 000 $ Formule B: limite excédentaire 400 000 $ 1 000 $	11 523 $
Convention II à V	incluse
- Assurance chaudière et machinerie limite 7 000 000 $ franchise 2 500 $	11 367 $

- dépenses supplémentaires
limite 500 000 $
franchise 2 500 $ incluse

153 725 $
Taxe 9% 13 835,25 $

167 560,25 $

ADOPTÉ

378-86
Rencontre avec les anciens présidents des Jeunes Chambre de Commerce
Adoption

CONSIDÉRANT le voeu des membres du Conseil d'organiser une activité visant à souligner le travail accompli par le passé par les Jeunes Chambres de Commerce de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT la contribution des Jeunes Chambres de Commerce desdites villes à la construction du pont reliant l'Île St-Quentin à l'Île St-Christophe;

CONSIDÉRANT l'apport considérable de Monsieur Jean-Baptiste Cloutier à cette construction;

CONSIDÉRANT l'union des citoyens des villes de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine pour la réalisation de ce projet et le souhait que la Jeune Chambre de Commerce 04 soit l'instigatrice de projets semblables affichant une pareille collaboration;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'organiser, le 3 octobre 1986, une rencontre avec les anciens présidents des Jeunes Chambres de Commerce de Trois-Rivières et de Cap-de-la-Madeleine;

De profiter de cette rencontre pour souligner le travail accompli par Monsieur Jean-Baptiste Cloutier pour la construction du pont reliant l'Île St-Quentin à l'Île St-Christophe;

De dévoiler à cette occasion une plaque commémorative à l'honneur du travail accompli par les membres des Jeunes Commerces d'alors et particulièrement M. Jean-Baptiste Cloutier;

D'afficher ladite plaque sur le pont reliant l'Île St-Quentin à l'Île St-Christophe.

ADOPTÉ

379-86
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 16 août 1986

Caron & Pellerin, architectes:
Honoraires - quartier général sécurité publique 43 804,50 $
Laboratoire de construction de Québec inc.:
Honoraires - prélèvement de béton - trottoirs et bordures 1986 765,00
René Milot:
3e coupe de pelouse - secteurs De La Salle, Lambert

INITIALES DU MAIRE

281

INITIALES DU GREFFIER

et Les Rivières	1 407,42
Arrosages Bécancour inc.:	
3e coupe de pelouse	598,96
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Engazonnement place de Vaudreuil	5 938,08
Pagé construction inc.:	
Remise de retenue - recouvrement de pavage 1985	8 688,83
Pavages Moto ltée:	
Remise de retenue - scarification chaussée 1985	877,72
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de retenue - rehaussement d'une section du boulevard des Forges	1 441,10
Clément Ricard & fils inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - aqueduc et drainage "Le Fief" - phase III	18 554,56
Entreprises Fournier inc.:	
Remise de retenue - recouvrement de ruelles 1986	1 819,68
Gaston Paillé ltée:	
Remise de dépôt sur soumission	18 770,00
Malbeuf équipement inc.:	
Achat d'une remorque - travaux publics	2 256,30
Westburne Qué. inc., élect.:	
Achat de pièces diverses	46,48
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	655,78
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	198,92
Excavations Dratex inc.:	
Location de machinerie	675,00
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	199,08
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - juillet 1986 - bâtisses # 100, 205 et 215	2 488,32
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - juillet 1986 - bâtisses # 215, 220, 325	1 208,33
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - juillet 1986 - marché-aux-denrées	2 908,33
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - sécurité publique, (juillet 1986), centre Notre-Dame-de-la-Paix (juin 1986), aéroport (juin et juillet 1986), marina (juin et juillet 1986), Colisée (juin 1986), parc Pie XII (juin et juillet 1986), travaux publics (juillet 1986), autogare (juillet 1986)	7 234,30
Xerox Canada inc.:	
Service de photocopies - bibliothèque - 12e versement de 12	652,93
Service de photocopies - travaux publics - 11e versement de 12	372,09
Librairie du Cap inc.:	
Service de photocopies - sécurité publique - juillet 1986	149,86
Librairie du Cap inc.:	
Service de photocopies - Pavillon de la jeunesse - juillet 1986	192,60 $
Service de photocopies - loisirs - juillet 1986	263,41
Service de photocopies - trésorerie - juillet 1986	110,62
Service de photocopies - hôtel de ville - juillet 1986	168,62
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - août 1986	470,90
Normand St-Pierre & ass.:	
Honoraires - grief Marcel Paquin	1 642,73
Honoraires - griefs Jean-Marc Labonté et Raymond Dufresne	2 814,97
Me Maxime Langlois:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Honoraires - grief Marcel Paquin	575,01
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - évaluation - facture no 30 - 75%	1 071,00
Honoraires - service d'inspections - évaluation - facture no 31 - 75%	138,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - évaluation - 75%	1 975,64
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - août 1986 - sécurité publique, hôtel de ville et services communautaires	823,00
Pinkerton Québec ltée:	
Remise de dépôt sur soumission	3 244,80
Service de parcomètres - juillet 1986 - cour municipale	2 651,56
Service de surveillance - Expo 1986	18 212,38
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - août 1986	1 891,57
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - juillet 1986	300,00
Garage René Lacombe:	
Service de remorquage	180,00
Charles Turcotte & fils ltée:	
Service de remorquage	140,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - juillet 1986	47,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos	785,40
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball - juin 1986	45,00
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - juillet 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert et bibliothèque	142,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - juillet 1986 - travaux publics, aéroport, Colisée, hôtel de ville, Centre culturel, marché-aux-denrées	931,27
C.P. limitée:	
Entretien des passages à niveau - trimestre se terminant en juin 1986	4 826,53
André Martineau:	
Remboursement ass.-salaire	402,41
I.M.S. Ltd:	
Compteur - du 7 août au 6 novembre 1986 - cour municipale	71,94
C.E.I.:	
Abonnement à mise à jour Droit au travail - 3 ans - Jean-Maurice Normandin	30,00
Association canadienne des sciences géodésiques:	
Cotisation annuelle 1986 - Claude Juteau	60,00
Publi-design enr.:	
Cadre Aigles de Trois-Rivières	315,01
Gaston Gaulin:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Serge Lafrance:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00 $
Louis Proulx:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Guy Roussel:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 62,50 $	31,25
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - familles Chouinard et Comeau	88,29
Restaurant chez Louise:	
Repas aux détenus - du 7 janvier au 7 février 1986	34,85

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 2e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jacques Alain - 3e année	250,00
Yvon Allard - 1ère année	750,00
Michelle Arcand - 1ère année	750,00
Marc Beaudry - 2e année	500,00
Réal Bélisle - 1ère année	750,00
Marcel Bertrand - 2e année	500,00
Marc Bordeleau - 2e année	500,00
Denise Buist - 3e année	250,00
Jean-François Cadieux et Nicole Launier - 1ère année	750,00
Normand Charlebois - 3e année	250,00
Roger Chiasson - 2e année	500,00
Danielle Côté - 2e année	500,00
Robert Couture et Marlène Tremblay - 3e année	250,00
Jean-Guy Cyr - 1ère année	750,00
Benoit Dauphinais et Sylvie Racette - 1ère année	750,00
Richard Dion et Constance Morrissette - 2e année	500,00
Lise Doucet et Fleurette Doucet - 2e année	500,00
Paul Duchesneau et Pierrette Kègle - 3e année	250,00
René Gauthier et Diane Jeffrey - 1ère année	750,00
Michel Gélinas et Danielle Lesage - 2e année	500,00
Claude Genois - 2e année	500,00
Philias Germain - 3e année	250,00
J.-Marie Gouanvic et Claire Lebrun - 2e année	500,00
Serge Grégoire - 1ère année	4 000,00
Jean Hains - 1ère année	750,00
Louis Hébert - 2e année	500,00
Bernard Houle et Diane Magnan - 3e année	250,00
Marco Johnston et Jocelyne Rousseau - 3e année	250,00
Robert Jolin - 2e année	500,00
Denyse Leduc - 2e année	500,00
Denise Lemay - 2e année	500,00
André L'Heureux - 3e année	250,00
Alain Marchand et Line Dubois - 3e année	250,00
René Matteau - 1ère année	750,00
David Mathon - 2e année	500,00
Gilles Moisan et Nicole Dumont - 2e année	500,00
Diane Neault - 3e année	250,00
Pierre Neault - 1ère année	750,00
Claude Noreau - 1ère année	750,00
Alain Paquin - 3e année	250,00
Fernand Parent - 3e année	250,00
Gilles Picard et Régine Simard - 3e année	250,00
Jean-Noël Pronovost - 1ère année	750,00
Résidences Perreault inc - 1ère année	4 000,00
Jean-Claude Rompré - 1ère année	750,00
Yves Rouette et Line Paré - 3e année	250,00
Raynald Tessier et Cécile Sauvageau - 3e année	250,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Association des arbitres mineur T.R.:	
Frais d'arbitrage - du 16 au 31 juillet 1986	706,00
Frais d'arbitrage - du 1er au 15 juillet 1986	848,00
Association de baseball de T.R. inc.:	
Frais de marqueurs - du 16 au 31 juillet 1986	241,50

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES (suite)

Gestion du programme des terrains de jeux - 2e versement

Association récr. Normanville inc.	500,00 $
Association récr. Ste-Marguerite inc.	500,00
Association récr. St-Jean-Baptiste de la Salle	500,00
Association sportive Ste-Cécile inc.	500,00
Lavage salle Pavillon Hertel	240,00

INITIALES DU MAIRE

284

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 2e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

Comité des citoyens des Abitations Adélard-Dugré	500,00
Loisirs St-Jean-Brébeuf inc.	500,00
Loisirs St-Sacrement inc.	500,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.	1 000,00
Messagair inc.:	
Location de télé-avertisseur - août à octobre 1986 - Centre culturel	170,04
Productions Specta:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - juillet 1986	4 505,13
CCAT:	
Frais de déplacements - alarme au Colisée	20,00
Centre de recherche et de publication du Canada:	
Achat d'un guide des aides et subventions pour organismes à but non lucratif	60,00
Productions Specta:	
Animation et spectacles - Expo 1986	23 898,72

EXPOSITION

Madame Jeanne Paquin:	
Buffet - 30 personnes - le 25 juillet 1986 - Expo 1986	113,85
Repas - 80 personnes - le 26 juillet 1986 - Expo 1986	1 366,04
Buffet - 25 personnes - Expo 1986	82,50
Buffet - 25 personnes - Expo 1986	82,50
Chênevert ltée:	
Frais de douanes	4 015,10
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie	391,85
Le Pro-Jac ltée:	
Repas-réunions	214,73
Purolator courrier Ltd:	
Service de courrier - bracelets pour village forain et rubans agriculture)	51,43
Sport Point inc.:	
Gilets de golf avec impression "Le Cabaret"	420,00
Pro-Gest enr.:	
Commissions - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	1 455,00
104908 Canada inc.:	
Concessionnaire pour la vente de bière et de boissons gazeuses sur divers sites durant l'Expo 1986 - sécurité	1 500,00
IMG Circus Corp.:	
Spectacles au stade de baseball - 1er versement (u.s. funds)	19 350,00
Spectacles au stade de baseball - 2e versement	23 650,00
Amusements spectaculaires:	
Acompte - Super manège	5 000,00
Acompte - village forain	40 000,00
Part - village forain - solde à verser	21 970,00
Beauce Carnaval inc.:	
Acompte - village forain	40 000,00
Part - village forain - solde à verser	21 970,00
Attractions internationales I.A. inc.:	
Part Super manège - solde à verser	18 746,00
Corps cadets de la marine:	
Nettoyage du terrain	2 800,00
Jean Abel:	
Service d'audio durant l'Expo	4 500,00

EXPOSITION (suite)

Jean-Baptiste Lord:	
Services professionnels, dépenses et travail spécial durant l'Expo 1986	1 186,50 $
Claviers magiques enr.:	
Frais de musique - spectacles des chevaux	500,00
Publicité Promobile inc.:	

INITIALES DU MAIRE

285

INITIALES DU GREFFIER

Enseigne Promobile - Expo 1986	595,00
Publicité Concept enr.:	
Travail publicitaire (dessin, lettrage, affiches, maquettes) Expo 1986	2 568,12
Bureautique M.T.R. enr.:	
Copies, montage, pliage, brochage	501,20
Services de traitement de texte	600,00
Maurice Isabelle:	
Traites et surveillance - Expo 1986	1 000,00
Lise Provencher:	
Travail de dactylographie pour le catalogue agricole et frais de repas	161,50
Club optimiste Mont-Carmel Valmont inc.:	
Annonce	100,00

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Gestion du pari-mutuel - 13 programmes - juillet 1986	20 800,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1986

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
205 km	50,22
Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
3 042 km	577,98
Transport d'employés	25,00
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
26 sorties	71,50
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
198 km	48,51
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
513 km	107,73
Brouillette, Gilles:	
Chaîneur - arpentage	
558 km - du 28 juillet au 8 août 1986	136,71
Transport du personnel et de l'équipement - 10 jours	120,00
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
1 013 km	185,11
Fiset, Jean:	
Technicien en système d'information - génie	
274 km	67,13
Lafrenière, Denis:	
Technicien en système d'information - génie	
118 km	28,91
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil 1 - génie	
547 km	134,01
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
831 km	174,51
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil 1 - génie	
300 km	73,50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1986 (suite)

Ouellette, Jean-Louis:	
Opérateur - usine de traitement d'eau	
2 860 km - du 8 juin au 23 août 1986 - entretien des	

INITIALES DU MAIRE
286
INITIALES DU GREFFIER

piscines de l'exposition, des parcs Lemire, des Pins et Pie XII	700,70 $
Paré, François:	
Homme d'instruments - génie	
168 km	41,16
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
902 km	189,42
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
718 km	136,42
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
159 km	38,95
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
705 km	133,95
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
51 sorites	140,25

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jacques Blais:	
Montréal - participation au comité d'uniformisation des formules des cours municipales	79,05

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Carole Girard	87,82
René Monfette	319,52
TOTAL	470 733,10 $

Pour la semaine se terminant le 23 août 1986

Pavages de Nicolet inc.:	
Rapiéçage - estimé # 2 - travaux au 31 juillet 1986	36 866,45 $
Recouvrement 1986 - estimé # 2 - travaux au 31 juillet 1986 - retenue 10%	110 767,73
Pavages Moto ltée:	
Scarification de chaussée 1986 - retenue 10%	7 760,61
Excavation D.M.P. inc.:	
Reconstruction de trottoirs et bordures 1986 - du 12 juin à la fin de juillet 1986 - retenue 10%	81 234,19
Atelier Radisson inc.:	
3e coupe de gazon	1 413,46
Arrosages Bécancour inc.:	
4e tonte de gazon	598,96
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle béton bitumineux - mai, juin 1986	987,96
Harel & frères inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - conversion - gaz - Alexandre-Soucy	2 088,05
Pagé construction inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - pavage rue St-Joseph	1 774,46
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 510,45
J.U. Houle ltée:	
Achat de pièces diverses	306,89 $

Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	1 366,79
Sears Canada inc.:	
Achat d'outils	1 141,42
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier	827,68
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - divers endroits (juin 1986) et vacherie (juillet 1986)	1 289,53
Servac inc.:	
Vidange d'une fosse septique	199,08
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 août 1986	29 639,07
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - août 1986 - marché-aux-denrées	2 908,33
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieuse - cour muncipale - du 28 avril au 31 juillet 1986	110,71
Location de photocopieuse - usine de traitement d'eau - du 29 avril au 24 juillet 1986	80,39
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	10,00
Mediacom inc.:	
Location d'un bulletin permanent - août 1986	186,00
Location d'un super-panneau permanent - autoroute 55 - août 1986	90,00
Gilles Charpentier:	
Servitude pour l'enfouissement d'une conduite d'aqueduc sur le lot 226-P.11	800,00
Association de la construction de la Mauricie:	
Inscription 9e tournoi de golf annuel - Jean-Louis Goneau	50,00
Club Lions Trois-Rivières inc.:	
Frais de représentation du maire	40,00
Société de contrôles Johnson ltée:	
Facturation trimestrielle selon contrat de service	3 516,00
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - convention coll. des policiers-pompiers	7 711,23
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - stade de baseball	45,00
Formulaires Ducharme inc.:	
Renouvellement de la mise à jour des Lois municipales - août 1986 à août 1987 - Jean Lamy	35,00
Formules municipales ltée:	
Abonnement au volume "Santé et sécurité au travail - du 1er sept. 1986 au 1er sept. 1987 - Claude Gendron	195,00
CIRUR/ICURR:	
Achat d'un exemplaire du "Directeurs d'urbanisme municipaux au Canada" - André Laneuville	9,50
Jean-Marc Bouffard:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Aéro photo inc.:	
Négatif et polyester - urbanisme	42,73
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	593,67
Publi-design enr.:	
Identification Ville de Trois-Rivières - urbanisme	422,33
Publications Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	171,00
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres et avis publics	1 386,90
Floriculture Gauthier inc.:	
Location de plantes vertes - Kiosque Expo	100,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Pierre Bordeleau & al - 1ère année	2 000,00

INITIALES DU MAIRE
288
INITIALES DU GREFFIER

Jean-Paul Montreuil - 1ère année	750,00
LOISIRS	
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Gardien du stade de basebell - du 30 juillet au 11 août 1986	350,00 $
Entretien et surveillance du terrain et de la bâtisse du stade de baseball, gestion des concessions et détermination des pouvoirs et responsabilités par rapport à la programmation et la gestion du stade - 3e versement	4 433,00
Centre Landry:	
Accréditation et délégation de mandats spécifiques en gestion de programmes et d'équipements - 4e versement	4 300,00
Centre Notre-Dame-de-la-Paix:	
Accréditation, délégation de la gestion et de l'animation du centre et délégation de mandats spécifiques - 3e versement	4 300,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Accréditation et délégation de mandats spécifiques en gestion de programmes et d'équipements - 4e versement	6 708,75
Loisirs Ste-Thérèse inc.:	
Gestion du terrain de jeux - 2e versement	500,00
Corporation développement de l'Ile St-Quentin:	
Journée des terrains de jeux	812,50
EXPOSITION	
Copie-express:	
Service de photocopies	429,65
Flageol photo enr.:	
Service de photos - hirondelles et kiosque Expo - urbanisme	89,45
Photos - gagnant concours secteur agricole	74,12
Laviolette auto location inc.:	
Location d'automobile pour responsable de la vente des bracelets et billets midway	373,20
Madame Jeanne Paquin:	
Buffet - 18 personnes - le 4 août 1986 - Conseil	84,15
Buffet - 50 personnes - Black Jack	165,00
Gâteaux et café pour compléter repas des exposants secteur agricole	434,17
Sylvain Vaugeois:	
Transport de barrières anti-émeute de la ville de Québec à la ville de Trois-Rivières - les 25 juillet et 4 août 1986	120,00
104908 inc.:	
Avance Cabaret	1 500,00
Germain Lapointe & al:	
Honoraires des juges - exposition agricole 1986	1 750,00
Société coopérative agricole Champlain:	
Location d'animaux - Expo 1986	116,00
Gagnon & frères:	
Achat d'un dindon	25,00
Gilles Martin:	
Location d'animaux - Expo 1986	550,00
Robert Jacques:	
Location d'animaux - Expo 1986	55,00
Ferme Massicotte & fils:	
Location d'animaux - Expo 1986	54,00
Anselme Huot:	
Location d'animaux - Expo 1986	228,85
Diane Bolduc:	
Transport des oeufs d'incubation et poussins	186,20
Lise Martin & Suzanne Masson:	
Coupons de repas - employés de la Petite Ferme,	

bureau du contrôleur et maintenance	164,91
Laurent Masson:	
Coupons de repas - juges et vérificateurs secteur agricole	374,05

EXPOSITION (suite)

Rémi Gélinas:	
Repas - garde de la bergerie	50,00 $
Lucie Rioux:	
Responsable du secteur agricole	2 353,10
Claude Laurin:	
Honoraires, repas et couchers - les 1er, 2 et 3 août 1986	350,00
Louise Lesieur:	
Responsable d'une roue de fortune	1 487,67
Marie-Paule Parenteau:	
Responsable d'une roue de fortune	1 540,70
Suzanne Richard:	
Responsable d'une roue de fortune	1 392,79
Robert Paquin:	
Responsable et surveillant des roues de fortune	2 020,25

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Alarie, Jean:	
Chef de service - exposition agricole 1 455 km - du 26 juin au 31 juillet 1986	356,47
Duval, Marcel:	
Homme d'instruments - arpentage 638 km - du 15 juillet au 15 août 1986	156,31
Transport du personnel et de l'équipement - 10 jours	120,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Repas - réunion spéciale Le Marché	52,87

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	300,95
Madame Huguette Charest	45,75
Gérald Cholette	350,49
André Laneuville	76,40
Dîner - invité M. Laferrière (Multidev)	35,00
René Monfette	315,85
TOTAL	340 224,17 $
GRAND TOTAL	810 957,27 $

ADOPTÉ

380-86
Félicitations à DANY HÉROUX et ROBERT DUCHARME
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à DANY HÉROUX et ROBERT DUCHARME,

INITIALES DU MAIRE

290

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 2e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

tous deux de Trois-Rivières, pour avoir complété la 53e édition de la Classique internationale de canots de la Mauricie, les 30 et 31 août et 1er septembre 1986.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 15e jour de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Pierre	ROY
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
02-09-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 septembre 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;

d) Amendement au règl. 956 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les conditions d'admissibilité,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 2 juin 1986;

e) Règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;

f) Amendement au règl. 5, art. 45 aux fins de porter à 25 $ l'amende concernant la paix,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 4 août 1986;

INITIALES DU MAIRE

292

INITIALES DU GREFFIER

g) Règlement citant la Porte Duplessis du Parc de l'Exposition comme monument historique, avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc, à la séance du 4 août 1986;

h) Amendement au règl. 10 concernant la salubrité publique, aux fins de modifier la règlementation sur le déversement de résidus d'industries dans les égouts de la Ville, avis donné par M. le Conseiller Georges Côté, à la séance du 18 août 1986;

Amendement au règl. 987 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 987 concernant l'installation des services municipaux sur la rue St-Malo et une partie de la rue Jacques-Cartier, aux fins de modifier le mode de remboursement de la taxe spéciale ainsi que le mode d'imposition.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour de septembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Georges Côté

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier la superficie maximum des bâtiments complémentaires pour les terrains de trois mille (3,000) mètres carrés et plus.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour de septembre 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement au règl. 992 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 992 concernant des travaux de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour de septembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Amendement au règl. 1982-Z Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 61a1 et de créer dans le territoire compris dans cette zone, les zones 6Rc5 et 61b1.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

Lu en Conseil, ce 15e jour de septembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

Travaux construction trottoir côte boul. Des Chenaux
Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la construction d'un trottoir du côté ouest dans la côte du boul. Des Chenaux, entre la rue Lajoie et le boul. Du Carmel, et décrétant un emprunt à cet effet au fonds de roulement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15e jour de septembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

381-86
Compte rendu
02-09-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 2 septembre 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 2 - item 2 - ajouter après le 1er paragraphe:

"M. le Conseiller Georges Côté serait en faveur d'un tel changement."

Page 3 - item 7 c):

Corriger:" Un montant de 27 000 $ est prévu au règlement 778 à cet effet." par: "Un montant de 76 000 $ est prévu au règlement 778 à cet effet."

Rayer: "Le Conseil préfère maintenir le statu quo concernant ces travaux." et remplacer par: "Sur recommandation du directeur des Travaux publics, le Conseil accepte la soumission de Norgaz inc. au montant de 43 936,00 $."

ADOPTÉ

382-86
Règlement
1015 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 février
1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1015 (1986) prévoyant l'acquisition du réseau d'éclairage de Hydro-Québec situé sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières et décrétant un emprunt au montant de 850 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

383-86
Règlement
1982-Z-A-53
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 4 août 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-53 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Ral9, 12Ra20, 12Ral9, 12Rb20, 12Rb21, 12Rb22, 12Rc2, 12Rc3, 12Cb9 et 12Cb10 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ral2, 12Ra20, 12Ra21, 12Ra22, 12Rab20, 12Rab21, 12Rab22, 12Rab23, 12Rab24, 12Rab25, 12Rab26, 12Rc2, 12Ca6, 12Pa9, 12Pal0, 12Pal1, 12Pal2, 12Pal3, 12Pal4, 12Pal5, 12Pal6, 12Pal7, 12Pb6, 12Rx30, 12Rx31, 12Rx32 et aux fins d'augmenter le nombre d'étages permis dans la zone 10Cc4, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

384-86
Règlement
1982-Z-A-54
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 août 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-54 amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler les zones 12Rx19, 12Rx21, 12Rx22, 12Rx30, 12Rx31 et de créer, dans le territoire inclus dans ces zones, les nouvelles zones 12Ra34, 12Ra35, 12Ra36, 12Ra37, 12Rx19, 12Rx21, 12Rx22 et 12Rx30 (Boulevards St-Jean et St-Michel), soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

385-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-57
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-57 (1986) amendant le règl. 1982-Z concernant le zonage aux fins de modifier la superficie maximum des bâtiments complémentaires pour les terrains de 3,000 mètres carrés et plus, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

386-86
Projet de
règlement
1982-Z-A-56
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le projet de règlement 1982-Z-A-56 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage aux fins d'annuler la zone 61al et de créer dans le territoire compris dans cette

INITIALES DU MAIRE

205

INITIALES DU GREFFIER

zone, les zones 6Rc5 et 61b1, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

387-86
Contrat modifications convention avec CONST. ROLAND BEAUCHESNE INC.
Adoption

ATTENDU que le 7 mai 1986, CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE INC. et la Ville de Trois-Rivières ont conclu une entente relativement au partage des coûts d'installation des services municipaux sur la rue St-Malo et une partie de la rue Jacques-Cartier;

ATTENDU qu'en vertu de cette entente, CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE INC. devait supporter 75% du coût des travaux, la Ville finançant elle-même 25% des coûts;

ATTENDU que les parties se sont entendues pour modifier cette entente et les modalités de paiement du coût des travaux, la totalité de ces coûts devant dorénavant faire l'objet d'une taxe spéciale grevant les propriétés ainsi desservies sur une période de 20 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un addendum à l'entente intervenue le 7 mai 1986 avec CONSTRUCTION ROLAND BEAUCHESNE INC., ledit addendum modifiant les modalités de paiement du coût des travaux d'installation des services municipaux sur la rue St-Malo et une partie de la rue Jacques-Cartier, conditionnellement à l'acceptation de ce changement par les propriétaires des terrains déjà vendus.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit addendum qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

388-86
Contrat entente avec MULTIDEV IMMOBILIA INC.
Adoption

ATTENDU que la firme MULTIDEV IMMOBILIA INC. s'était montrée intéressée à développer la Place du Marché, comprenant le Marché-aux-Denrées;

ATTENDU que cette compagnie en est venue à une entente avec la Ville concernant ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec MULTIDEV IMMOBILIA INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à réaliser un projet de développement des terrains connus comme "LA PLACE DU MARCHÉ" et compris en tout ou en partie dans le quadrilatère formé des rues Notre-Dame, St-Georges, Champlain et St-Roch.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

299

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

389-86
Contrat entente avec 1'ESCADRON 772 VANIER Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Albert Morrissette, directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA FONDATION ESCADRON 772 INC. en vertu de laquelle la Ville met à la disposition de celle-ci, le pavillon Vanier situé dans le parc Pie XII pour permettre le déroulement de ses activités régulières, du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente.

ADOPTÉ

390-86
Contrat vente à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. Adoption

ATTENDU que la Ville a demandé des propositions de développement pour plusieurs lots dont ceux faisant 1'objet de la présente;

ATTENDU que LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. a soumis une proposition qui a été retenue par la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. les lots 186-157 à 186-165 incl., 186-167 et 186-168 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de 11 759,12 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, 1'acte de vente préparé par Me Michel Hamelin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

391-86
Contrat vente à GILLES BRIÈRE Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à MONSIEUR GILLES BRIÈRE, 1'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé à Trois-Rivières connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro DEUX MILLE QUARANTE-HUIT (Ptie 2048) du cadastre revisé d'une partie de la cité des Trois-Rivières, mesurant quarante-huit pieds (48') de largeur par vingt-sept pieds (27') de profondeur, borné comme suit, savoir: en front vers le nord-est par la rue St-Paul, en profondeur vers le sud-ouest par la propriété de Monsieur Gilles Brière ou représentants, joignant d'un côté vers le sud-est la propriété de Dame Lucille Gauthier-

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Sauvé ou représentants et de l'autre côté vers le nord-ouest par la propriété de Dame André Chartrand ou représentants.

pour le prix de 1 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me François St-Arnaud, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

392-86
Contrat mainlevée en faveur de CLÉMENT CARTER
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières sous le No 319,128, la Ville de Trois-Rivières a vendu à CLÉMENT CARTER le lot 181-2-28 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions, entre autres d'y construire une maison d'habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de tous les droits et privilèges qui lui ont été consentis en vertu d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le No 319,128 et notamment de la clause résolutoire, mais en autant que cela concerne le lot 181-2-28 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

393-86
Subdivision ptie lots 198 et 199
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, a.-g., en date du 8 août 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 198 et 199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés dans le parc Isabeau et appartenant à Parc Isabeau inc. et à la Corporation Épiscopale et donnant effet aux lots 198-196 à 198-201, 199-259 à 199-313.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

394-86
Subdivision ptie lots 181 et 186
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 5 septembre 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 181 et 186 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Place René-Matteau et appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-892 à 181-901 et 186-176 à 186-189.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

395-86
Inscription de la Ville au prog. national du Québec de soutien aux activités de loisir municipal
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'inscrive au programme national du Québec de soutien aux activités de loisir municipal pour la saison 1986-1987.

Que Me Jean Lamy, greffier est dûment mandaté pour compléter et signer cette demande de subvention.

Que le Service des loisirs soit et est chargé d'effectuer une consultation des citoyens et citoyennes en matière de loisir sur le territoire de la municipalité.

Que les sommes allouées dans le cadre de ce programme servent exclusivement à des fins de loisir et s'ajoutent au budget régulier en loisir de la municipalité.

Que les réponses fournies aux sections "A" et "B" de ce formulaire ont reçu l'approbation du Conseil municipal.

ADOPTÉ

396-86
Offre à l'Office national du film du Canada
Adoption

ATTENDU que l'Office national du Film dispense des services à Trois-Rivières pour toute la région du centre du Québec depuis plusieurs années;

ATTENDU que l'Office national du Film menace de fermer ses portes et de cesser ses activités;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières considère que les services que l'Office national du Film du Canada offre depuis plusieurs années à la population de la Ville sont indispensables à la vie culturelle de cette communauté;

ATTENDU que l'Office national du Film du Canada accepterait toutefois de continuer à offrir ses services à la région dans la mesure où il peut s'associer à un partenaire régional;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières informe l'Office national du Film de son intérêt de s'associer pour assurer la continuité des services que l'Office offre à Trois-Rivières et mandate le chef du Service des affaires culturelles afin

INITIALES DU MAIRE
299
INITIALES DU GREFFIER

d'élaborer une convention qui pourrait intervenir entre les deux parties à cet effet.

ADOPTÉ

397-86
Modification de la durée des parcomètres au stationnement de Niverville Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la limite de temps des parcomètres du stationnement situé à l'angle des rues St-Olivier et Niverville soit fixée à 2 heures, pour la moitié de ceux-ci et l'autre moitié des parcomètres aura une limite de temps de 10 heures.

ADOPTÉ

398-86
Amendement au règl. 1011 re: quartier général Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que l'article 2 du règlement 1011 soit et est remplacé par le suivant:

" ART.2.- Le Conseil de la Ville de Trois-Rivières est autorisé à construire ou faire construire un nouveau quartier général pour le Service de la sécurité publique à l'angle du boul. Des Forges et de la rue Papineau conformément à un estimé préparé par M. Louis Saintonge, architecte, ledit estimé étant annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe "A" et suivant les plans et devis nos 1 à 18 inclusivement en date de juillet 1986 et signés de M. Jean-Louis Caron, architecte, ainsi que suivant les plans de structure feuille Dr-1, feuille S-1 à S-3 avril 1986 de la firme Pluritec ltée (Magella Perron, ingénieur) et les plans de mécanique de cette même firme nos V1 de 2 à V2 de 2 et P-1 de 2 à P-2 de 2, mai 1986 (Marcel Desjardins, ingénieur) et enfin suivant les plans d'électricité E-1 de 10 à E-10 de E-10, juillet 1986, lesdits plans étant annexés au présent règlement pour en faire partie intégrante."

ADOPTÉ

399-86
Comptes à payer août 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois d'août 1986 au montant de 5 746 541,74 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

400-86
Acte de vente à MARTIAL DOYON et THÉRÈSE LAQUEUX Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à MARTIAL DOYON et THÉRÈSE LAQUEUX le lot 181-1-152 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 100 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à

INITIALES DU MAIRE

3006

INITIALES DU GREFFIER

signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

401-86
Acte de vente à JEAN-PIERRE MARCHAND et FRANÇOISE ROY
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à JEAN-PIERRE MARCHAND et FRANÇOISE ROY le lot 181-1-151 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 300 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Leblanc, notaire constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

402-86
Félicitations à LES AIGLES DE T.-R.
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au club de baseball LES AIGLES DE TROIS-RIVIÈRES pour avoir remporté le championnat de la ligue junior.

ADOPTÉ

403-86
Félicitations à LES ÉTOILES MIDGET DE LA MAURICIE
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations au club de baseball LES ÉTOILES MIDGET DE LA MAURICIE, pour avoir remporté le championnat de baseball canadien, section midget.

ADOPTÉ

404-86
Comptes à payer liste bimensuelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 30 août 1986

Excavation D.M.P. inc.:	
Renouvellements et branchements 1986 - paiement no 3 - retenue 10%	33 373,44 $
Jean Caron et fils inc.:	
Éclairage du terrain de balle parc St-Michel - paiement no 1 - retenue 10%	7 076,70
René Milot:	
Coupe de pelouse - secteurs De La Salle, Lambert et Les Rivières	1 407,42

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Atelier Radisson inc.:	
Coupe de talus	6 382,04
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Honoraires - trottoirs et bordures 1986 - essais	420,00
Clôtures mauriciennes enr.:	
Remise totale de la retenue - arrêt-balle & clôture parc St-Michel	585,00
Yvon Fournier ltée:	
Remise totale de la retenue - transplantation parc des Ursulines	431,20
Pavages de Nicolet inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - aménagement de parcs 1985	909,97
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures - rue Papineau	82,50
Guimond électrique inc.:	
Projet ReviCentre - édifice Bonaprix, Léonce Coiffure et 737, St-Paul - estimation de modification type pour canalisation souterrain et raccordement	143,00
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	2 217,00
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	470,06
Équipements récréatifs Jambette:	
Achat de tables à pique-nique - parc Chapais	2 423,46
Monsieur Tapis:	
Fourniture et pose de prélart - stade de baseball	1 379,10
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	2 424,72
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	8 040,17
Nedco:	
Achat de pièces diverses	309,03
Lauzier & Little:	
Achat de papier - imprimerie	6 974,24
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier - imprimerie	1 249,15
Servac inc.:	
Vidange d'une fosse septique	439,00
Hydro-Québec:	
Lumières (2) de rue - potences de 12 pieds	80,00
Dépenses occasionnées pour effectuer des travaux sur la rue Champlain	1 502,53
Trust général du Canada:	
Gestion du portefeuille 1985	24 399,16
Agents de réclamations de l'Est T.R. inc.:	
Honoraires et déboursés - enquêtes et ajustements au 30-06-86	879,40
Georges Langevin:	
Location de garage au 10735, boul. des Forges - septembre 1986	280,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et stalles de stationnement - Traverse des âges - septembre 1986	862,50 $
St-Maurice aéro club:	
Service de gérance - aéroport - septembre 1986	390,00
Summum sécurité inc.:	
Service de matrone - période finissant le 9 août 1986 - sécurité publique	109,20
Pitney Bowes:	
Location du compteur postal - du 1er juillet au 30 septembre 1986	115,10
Revue Municipale/Comm. Vero:	
Réabonnements - Jean-Luc Julien, Jean Lamy, Claude Doucet, Fernand Gendron et Yvon Poirier	90,00
Wilson & Lafleur limitée:	
Achat de la revue de Droit judiciaire - 1986 - Jean Lamy	90,00

INITIALES DU MAIRE

3024

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

Ass. québécoise du loisir pour personnes handicapées:	
Dîner-bénéfice pour projet "Prix de l'AQLPH" - 2 personnes	200,00
Justice:	
Réabonnement - 1 an - service d'évaluation	9,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	769,23
Studio Régent enr.:	
Service de photos - service d'évaluation	910,80
Le Nouvelliste:	
Avis public - appels d'offres - publicité hockey	778,60
Publi-hebdo inc.:	
Appel d'offres	118,00
Votre Quotidien:	
Annonce du 14 juin 1986	216,00
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	619,50

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Thomas Argall - 2e année	2 000,00
Antoine Beaucage - 1ère année	750,00
Marcel Bujold - 3e année	250,00
Gaétan Charest et Carole Guillemette - 2e année	500,00
Jacques Comeau - 2e année	500,00
Jean-Pierre Couture et Suzanne Bournival - 3e année	250,00
Serge De Carufel et Danielle Trahan - 1ère année	750,00
Marcel Demontigny - 2e année	500,00
Robert Drouin - 2e année	500,00
Robert Grandmont et Nicolet Drolet - 1ère année	750,00
Diane Kègle - 3e année	250,00
J.-Pierre Landry et Micheline Fortier - 1ère année	750,00
André Laprise - 2e année	500,00
François Larouche - 2e année	2 000,00
Yves Lebel - 2e année	500,00
Richard Leblond et Michelyne Lemieux - 3e année	250,00
Jean-Charles Lefebvre - 2e année	500,00
Frank J. Ménary et Paulette De Repentigny - 1ère année	750,00
Madeleine Milot - 2e année	500,00
René Moreau - 3e année	250,00
Gérard Noël et Pierrette Bouchard - 2e année	500,00
Pierre Ouellette - 3e année	250,00
Gérard Pelletier, Yves Marquis, Danielle Petit - 2e année	500,00
Daniel Roux - 3e année	250,00
Gilles St-Germain - 3e année	250,00
Eddy L. Swiben - 2e année	500,00

LOISIRS

Québec Midget Football League:	
Cotisation 1986	510,00
Association de baseball de T.R.:	
Entretien du terrain de balle pour préparation du terrain de soccer # 2	30,00

LOISIRS (suite)

Association trifluvienne de soccer:	
Frais d'arbitrage - facturation partielle au 1er août 1986	4 550,00 $

EXPOSITION

104908 inc.:	
2e avance - Cabaret - selon étude approfondie du dossier	400,00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Bergeron, René:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
378 km - du 16 juin au 18 août 1986	92,61
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
Ajustement au millage	41,26
Dumas, Serge:	
Technicien évaluation III - évaluation	
178 km - du 9 mai au 4 juin 1986	43,61
4 sorties	11,00
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
730 km - du 21 juillet au 18 août 1986	138,70
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Labrecque, Sophie:	
Surveillant-sauv. - loisirs	
103 km - du 11 au 21 juillet 1986	25,23
Poirier, Pierre:	
Surveillant-sauv. - loisirs	
141 km - du 16 au 25 juillet 1986	34,54

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Déjeuner (6 personnes) et dîner	91,58
Serge Hamel:	
Service à la clientèle - O.M.H., cour municipale, C.I.T.F., Pointe-du-Lac	28,12

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Louis Goneau	4,98
Tournoi de golf Ass. des constructeurs de la Mauricie inc.	27,00
Tournoi de golf A.P.C.H.Q.	27,00
Jean-Jacques Lacroix	98,88
René Monfette	578,27
Alain Tremblay	99,32
TOTAL	131 358,32 $

Pour la semaine se terminant le 6 septembre 1986

Maison Radisson inc.:	
Coupe de gazon - talus Laurent-Létourneau et 4e coupe de gazon	1 559,76 $
Service paysagiste Les Vieilles Forges:	
Remise de retenue - ensemencement du parc Louis-Pinard	705,25
Tourbe	2 111,50
Massicotte & fils ltée:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - pavage 1985	12 708,65 $
Ent. Gaston Fournier:	
Remise de dépôt sur soumission	3 000,85
Recouvrement de pavage dans les ruelles	3 680,77
Westburne Qué. inc. (élect.):	
Achat de pièces diverses	5 622,53
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	693,17

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

Chagnon ltée (1975):	
Peinturage d'un lampadaire	137,40
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 302,50
Excavations Dratex inc.:	
Location d'équipement	675,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	473,60
Servac inc.:	
Vidange de puisard	549,25
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 août 1986	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - juillet 1986 - Colisée et Centre Notre-Dame-de-la-Paix	342,16
Micro Phone inc.:	
Mémoire 384K - informatique	360,00
P.G. estampes inc.:	
Photocomposition et impression - bulletin municipal	5 228,69
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - août 1986	300,00
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - servitude consentie par Gilles Charpentier	238,00
Claudia Blais:	
Honoraires - vente par Re/Max P. Bellemare & ass. inc.	4 058,00
Me Jean Forté:	
Honoraires - vente par succession Godon et Al	790,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - septembre 1986 - services techniques, travaux publics, loisirs, sécurité publique	830,00
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - septembre 1986	1 079,10
ATPA:	
Inscriptions - Léo Bellerose et Yvon Poirier - congrès 1986	150,00
Ass. touristique du coeur du Québec:	
Gala Grands Prix du tourisme québécois - 2 billets	100,00
AFEAS région Mauricie:	
Participation aux 20 ans de l'AFEAS - 2 couverts	40,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	219,45
Le Nouvelliste:	
Avis publics	1 689,60
Institut de police du Québec:	
Cours C.R.P.Q. - 1 candidat	100,00
André Savary:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Pierre Bergeron - 2e année	500,00

LOISIRS

CCAT:	
Frais de déplacement suite à une alarme au Pavillon Ste-Marguerite, au Manoir de Tonnancour - mai, juin, juillet et août 1986	240,00

LOISIRS (suite)

Association de baseball de T.R. inc.:	
Frais des marqueurs - du 1er au 15 août 1986	141,00 $
Association des arbitres mineur T.R.:	

Frais d'arbitrage - du 1er au 15 août 1986	479,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	124,20
LPM supérieur inc.	66,21
Larochelle & frère	11,07
Grossistes Baie d'Hudson	544,91
Centralco (1982) inc.	223,20
Agropur	109,65

EXPOSITION

Pro-Gest enr.:	
Commission - vente d'espaces intérieurs - Expo 1986	275,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1986

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
535 km	131,07
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 180 km	224,20
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
640 km	134,40
Brahic, Gérard P.:	
Directeur-adjoint - évaluation	
552 km - juillet et août 1986	135,24
Duval, Jean-Paul:	
Concierge-messager - greffe & archives	
116 km	28,42
Fiset, Jean:	
Technicien en système d'information - génie	
48.5 km	11,88
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes	
575 km - juin, juillet et août 1986	140,87
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
306 km	74,97
Lacroix, Jean-Jacques:	
Directeur service de l'évaluation	
204 km - juillet et août 1986	49,98
Repas	10,93
Lafrenière, Denis:	
Technicien en système d'information - génie	
10 sorties	27,50
Paquin, Maurice:	
Technicien évaluation III - évaluation	
670 km	164,15
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
290 km	71,05
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
810 km	153,90
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
1 448 km	275,12

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1986 (suite)

INITIALES DU MAIRE

906

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1986

Richard, Gaétan:	
Technicien génie civil - travaux publics	
1 489 km	345,55 $
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 259 km	239,21

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jacques Blais:	
Dorval - réunion Association des greffiers de cours municipales	36,60

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	105,33
Roger Lafontaine	69,24
René Monfette	233,49
René Monfette	337,43
Jacques St-Laurent	125,69
TOTAL	84 239,76 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
307
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6e jour d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Pierre	ROY
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

Procès-verbal
15-09-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 15 septembre 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;

d) Amendement au règl. 956 concernant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville, aux fins de modifier les conditions d'admissibilité,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 2 juin 1986;

e) Règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;

f) Amendement au règl. 5, art. 45 aux fins de porter à 25 $ l'amende concernant la paix,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 4 août 1986;

INITIALES DU MAIRE

308

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

g) Règlement citant la Porte Duplessis du Parc de l'Exposition comme monument historique, avis donné par M. le Conseiller Yvan Leclerc, à la séance du 4 août 1986;

h) Amendement au règl. 1982-Z concernant le zonage, aux fins de modifier la superficie maximum des bâtiments complémentaires pour les terrains de 3,000 m.c. et plus, avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier, à la séance du 15 septembre 1986

Règlement approuvant et adoptant le règl. 22 C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement No 22 de la Corporation intermunicipale de Transport Des Forges (C.I.T.F.) concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 1987, 1988 et 1989.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'octobre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Règlement approuvant et adoptant le règl. 23 C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement No 23 de la Corporation intermunicipale de Transport Des Forges (C.I.T.F.) autorisant l'achat d'équipements pour le décompte de la monnaie, à même les soldes disponibles à d'autres règlements d'emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'octobre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Règl. pour acquérir lot 169-144 succ. Léon Beaudry Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation du lot 169-144 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prolongement de la rue Laurent-Létourneau, à même les fonds généraux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'octobre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Règl. pour acquérir pties lots 717, 716-1 et 715-1 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de partie des lots 598-2, 598-3, 715-1, 716-1 et 717 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour l'élargissement de la rue Du Fleuve, et décrétant un emprunt au fonds de roulement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

Lu en Conseil, ce 6e jour d'octobre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Règl. pour acquérir prop. rue St-Georges Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'acquisition des propriétés de la rue St-Georges étant les lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'octobre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Fernand Colbert

Travaux pose serv. muni. domaine du boisé Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de pose des services municipaux dans le domaine du boisé du parc (extension du Parc Isabeau), phase III, étape A et B, autorisant un emprunt remboursable en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville (25%) et en partie par les propriétaires riverains (75%).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'octobre 1986.

(SIGNÉ) Mme la Conseillère Charlotte Lussier

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de fermer cette partie de la rue St-Philippe comprise entre les rues St-Georges et St-Roch.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6e jour d'octobre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Pierre Roy

405-86 Compte rendu 15-09-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 15 septembre 1986, soit reçu, adopté et ratifié avec les modifications suivantes:

Page 1 - item 3.- 3e paragraphe:

Remplacer le chiffre "24" par "18":
Le Conseil accepte donc de vendre 18 lampadaires à M. Loisel au prix de 150$ chacun.

Page 2 - item 5- 3e paragraphe:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Remplacer "intéressant" par "pertinent":
M. le Conseiller Henri-Paul Jobin suggère d'ajouter "et tout autre critère jugé pertinent par le comité de sélection".

Page 2 - item 6.- 2e paragraphe:

Ajouter "de l'ordre de 10 000 $":
Le Conseil demande au directeur général de négocier une allocation de départ avec M. Vallée, de l'ordre de 10 000 $.

Page 5 - item 17.- 4e paragraphe:

Rayer "à l'étude" et remplacer par "refusée":
Cette demande est refusée.

ADOPTÉ

406-86
Règlement
10-E (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 18 août 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 10-E (1986) amendant le règlement 10 concernant la salubrité publique, aux fins de modifier la réglementation sur le déversement de résidus d'industries dans les égouts de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

407-86
Règlement
987-A (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 septembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 987-A (1986) amendant le règlement 987 concernant l'installation des services municipaux sur la rue St-Malo et la rue composée du lot 194-199 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, aux fins de modifier le mode de remboursement de la taxe spéciale ainsi que le mode d'imposition, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

408-86
Règlement
992-A (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 septembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

ET RÉSOLU:

Que le règlement no 992-A (1986) amendant le règlement 992 concernant des travaux de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

409-86
Règlement
1016 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 septembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1016 (1986) prévoyant la construction d'un trottoir sur le côté sud-est du boulevard Des Chenaux, entre la rue Lajoie et la rue Tessier, et sur la rue Tessier jusqu'au trottoir existant et décrétant un emprunt au montant de 17 500 $ au fonds de roulement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

410-86
Règlement
1982-Z-A-56
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 septembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1982-Z-A-56 (1986) amendant le règlement 1982-Z concernant le zonage, aux fins d'annuler la zone 6Ial et de créer, dans le territoire compris dans cette zone, les zones 6Rc5 et 6Ib1, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

411-86
Contrat
vente à
LÉO-PAUL
CARPENTIER
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LÉO-PAUL CARPENTIER l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro TROIS CENT VINGT-NEUF de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-P.329) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, borné vers le nord-est, par le lot No 26-335, où l'emplacement mesure treize mètres et soixante-dix-sept centièmes de mètres (13,77 m), vers le sud-est, par une autre partie du lot No 26-329, où l'emplacement mesure deux mètres

INITIALES DU MAIRE
312
INITIALES DU GREFFIER

et trente-huit centièmes de mètre (2,38 m), vers le sud-ouest, par le lot No 26-329-1, où l'emplacement mesure treize mètres et soixante-quatre centièmes de mètre (13,64 m) et vers le nord-ouest, par une partie du lot No 26-321, où l'emplacement mesure deux mètres et soixante-cinq centièmes de mètre (2,65 m).

Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., des Trois-Rivières, en date du 12 août 1986.

pour le prix de 350 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

412-86
Contrat mainlevée re: lot 25-132
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 25 juin 1957 sous le No 200,903, la corporation de la Cité de Trois-Rivières a vendu à Monsieur Maurice Fournier le lot 25-132 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a respecté les conditions de la vente, entre autres, d'y construire une maison d'habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale et finale de tous les droits et privilèges qui lui ont été consentis en vertu d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le No 200,903 et notamment de la clause résolutoire, mais en autant que cela concerne le lot 25-132 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Marc Damphousse, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

413-86
Contrat vente à GILLES BLANCHETTE
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à GILLES BLANCHETTE les lots 1123-1-1, 1123-1-2 et 1123-2-3 du cadastre de la

INITIALES DU MAIRE
313
INITIALES DU GREFFIER

Cité de Trois-Rivières pour le prix de 2 435 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Martin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

414-86
Contrat bail en faveur de VIA RAIL
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue de VIA RAIL CANADA INC. une partie du lot 2225 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, d'une superficie de 1 642,79 m.c. montrée par un liséré jaune sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 15 septembre 1986, dossier 81-63, sous le numéro 400 de ses minutes. Cette location est faite pour un terme de cinq (5) ans à compter du 1er janvier 1987 pour le prix de 9 180 $ pour la période du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1987, de 9 820 $ pour la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1988, de 10 510 $ pour la période du 1er janvier 1989 au 31 décembre 1989, de 11 245 $ pour la période du 1er janvier 1990 au 31 décembre 1990 et de 12 030 $ pour la période du 1er janvier 1991 au 31 décembre 1991.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le bail avec VIA RAIL CANADA INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

415-86
Contrat bail en faveur de VOYAGEUR INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue à VOYAGEUR INC. une partie du lot 2225 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, d'une superficie de 1 642,79 m.c., montrée par un liséré jaune sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 15 septembre 1986, dossier 400 de ses minutes, ainsi que le lot 1421 dudit cadastre, d'une superficie de 487,26 m.c., et un terrain composé des lots 2364, 1445-1, 1445-2, 1446-1 et 1446-2 dudit cadastre, d'une superficie de 1 418,59 m.c., ces terrains étant montrés par un liséré rouge sur le plan ci-haut mentionné.

Cette location est faite pour un terme de cinq (5) ans à compter du 1er janvier 1987 pour le prix de 19 830 $ pour la période du 1er janvier 1987 au 31 décembre 1987, de 21 212 $ pour la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 1988, de 22 703 $ pour la période du 1er janvier 1989 au 31 décembre 1989, de 24 291 $ pour la période du 1er janvier 1990 au 31

RESCINDEE PAR LA RESOLUTION No 313.87. DU 12-08-87

décembre 1990 et de 25 986 $ pour la période du 1er janvier 1991 au 31 décembre 1991.

Les lieux devront être utilisés pour l'exploitation d'un service d'autocar.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le bail avec VOYAGEUR INC.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

416-86
Contrat de publicité avec MÉDIACOM INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue de MEDIACOM INC. un panneau permanent publicitaire situé sur l'autoroute 55 à un (1) mille de la sortie Des Forges, à compter du 3 novembre 1986 jusqu'à la fin octobre 1987, au coût de 95 $ par mois.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

417-86
Contrat offre d'achat par MULTIDEV IMMOBILIA INC.
Adoption

ATTENDU que MULTIDEV IMMOBILIA INC. offre d'acheter de la Ville les lots 398-2, P.397-1, P.397-2, P.398-1, P.399-2, P.400-2, P.401-2, P.402-2, P.403-2, P.404-2, P.502-3, P.2444, P.502-1 et P.502-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, tel que montré par un liséré rouge (parcelle "B") et un liséré jaune (parcelle "C") sur un plan de Monsieur Claude Juteau, a.-g., portant le numéro 84-82 et une description, signés à Trois-Rivières le 26 septembre 1986, sous le numéro 402 de ses minutes;

ATTENDU que cette offre d'achat correspond à ce à quoi MULTIDEV IMMOBILIA INC. s'était engagée dans un protocole d'entente avec la Ville le 17 septembre 1986;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre d'achat faite par MULTIDEV IMMOBILIA INC. des lots et parties de lots ci-haut mentionnés.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'offre d'achat ci-haut mentionnée.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite offre d'achat qui vient d'être soumise au Conseil et dont

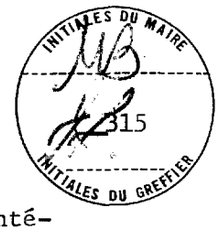

copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

418-86
Contrat bail par le MIN. DES TRANSPORTS du Québec
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue du GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (ministère des Transports) un immeuble situé dans la Ville de Trois-Rivières et faisant partie des lots 190, 191 et 192 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, formant une superficie d'environ 347,378 pieds carrés, pour y déposer de la neige et stationner des véhicules de déneigement, du 1er novembre 1986 au 31 octobre 1987, pour et en considération d'une somme de 200 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le bail avec le Gouvernement du Québec (ministère des Transports).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

419-86
Contrat avenant à l'entente avec la COM. SCOL. RÉG. VIEILLES FORGES
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un avenant à l'entente intervenue en avril 1982 avec la COMMISSION SCOLAIRE DES VIEILLES FORGES relativement à l'utilisation d'une parcelle du terrain de l'école Beauséjour. Cet avenant a pour but de déterminer la propriété des équipements aménagés par les parties.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit avenant qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

420-86
Contrat entente avec la LIGUE DE BASKETBALL CLAUDE MONGRAIN INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LA LIGUE CIVILE DE BASKET-BALL CLAUDE MONGRAIN en vertu de laquelle la Ville fournira soutien et services à cet organisme, du 15 novembre 1986 au 14 novembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

3176

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

421-86
Contrat entente entre la Ville de T.-R.-O. etc. re: badminton Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la Ville de Trois-Rivières-Ouest, la Ville de Cap-de-la-Madeleine, le Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières et l'Association de badminton de la Mauricie pour établir un programme concerté d'offres, de lieux, de pratique récréative de badminton au profit de la clientèle adulte du Trois-Rivières Métropolitain pour la session automne 1986 et la session hiver 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

422-86
Contrat entente avec L'ASS. DE FOOTBALL MINEUR DU T.-R. MÉTROPOLITAIN Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et Monsieur Jacques St-Laurent, chef du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION DU FOOTBALL MINEUR DU TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN en vertu de laquelle la Ville fournira soutien et service à l'association du 1er septembre 1986 au 31 août 1987. La Ville assumera les frais d'arbitrage encourus par les différentes équipes trifluviennes pour un montant de 561 $, assumera le coût de l'embauche du personnel nécessaire pour effectuer le lignage pour une somme de 200 $ et versera une subvention de l'ordre de 200 $ à l'association.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

423-86
Contrat entente avec LES LOISIRS STE-MARGUERITE INC. etc. re: gestion patinoires et ronds de glace Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, Chef du du service des Loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville des ententes avec:

- L'Association des Loisirs Ste-Marguerite inc.
- L'Association Sportive Ste-Cécile inc.
- Les Loisirs St-Sacrement inc.
- Le Centre Landry inc.
- Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf inc.
- Les Loisirs St-Philippe inc.
- L'Association récréative des Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.
- Les Loisirs des Vieilles Forges inc.
- L'Association des Citoyens des Abitations Adélard Dugré
- Le Comité des citoyens de Jean Nicolet
- Le Comité de regroupement et d'action des citoyens du boul. St-Jean
- Les Loisirs St-Thérèse inc.

- L'Association récréative de Normanville inc.

en vertu de laquelle celles-ci s'engagent à assurer la surveillance, l'entretien et la programmation des patinoires et/ou ronds de glace, la pose et l'enlèvement des bandes pour des montants variant entre 2 000 $ et 3 490 $, pour la saison 1986-1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui viennent d'être soumises au Conseil et dont copies sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

424-86
Contrat entente avec LA COMPAGNIE 2325-4477 QUÉBEC INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention sous seing privé avec LA COMPAGNIE No 2325-4477 QUÉBEC INC. relativement à la location du Colisée avec les accommodations et facilités nécessaires et utiles pour la pratique du hockey junior majeur et autres activités de spectacles, du 1er septembre 1986 au 31 mai 1989.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

425-86
Subdivision ptie lots 1251, 1252, etc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 1er octobre 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 1251, 1252, 1253-1, 1253, 1254-2 et 2238 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situés rues St-Réal et De la Potherie, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 1251-2, 1252-3, 1253-2, 1253-1-2, 1254-2-1 et 2238-1.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

426-86
Subdivision du lot 1124-313 et retrait du caractère de rue Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par Monsieur Claude Juteau, a.-g., en date du 16 septembre 1986, montrant la subdivision d'une partie du lot 1124-313 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situé rue St-Paul, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 1124-313-1. Que le caractère de rue soit et est enlevé au lot 1124-313.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

318

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

427-86
Caractère de rue enlevé à certains lots
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le caractèe de rue soit et est enlevé aux lots 397-2, 398-2, 399-2, 400-2, 401-2, 402-2, 403-2, 404-2, 502-1, 502-3 et 2444 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

428-86
Présentation de projets dans le cadre du PROG. DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la responsabilité des projets suivants présentés dans le cadre du programme Développement de l'emploi - "Projets subventionnés".

- Soutien aux programmes sportifs (Service des loisirs)
- Soutien aux travaux budgétaires (Service budget, organisation et méthode)
- Soutien aux travaux de secrétariat (Service des ressources humaines)
- Information - bibliothèque (Service des affaires culturelles)
- Gestion des dossiers d'enquête (Service de la sécurité publique)
- Gestion des événements (Service de la sécurité publique)
- Informatisation de données d'évaluation sur les propriétés immobilières (Service d'évaluation)
- Support salle à dessin (Services techniques)
- Inventaire des propriétés de la Ville (Services techniques)
- Révision des plans d'ensemble (Services techniques)
- Gestion des édifices (Services techniques)
- Identification des équipements d'éclairage de rues (Services techniques).

Que Son Honneur le Maire ou Me Jean Lamy, greffier est autorisé au nom de la Ville, à signer tout document officiel concernant ces projets et ce, avec le Gouvernement du Canada.

Que la Ville s'engage par son représentant à couvrir tout coût excédent la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où les projets soumis seraient subventionnés.

ADOPTÉ

429-86
Approbation budget suppl. de 120 000 $ de l'O.M.H.
Adoption

ATTENDU que la toiture des Résidences St-Laurent nécessite des travaux de réparation s'élevant à environ 120 000 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières approuve le budget supplémentaire au montant d'environ 120 000 $, déposé par l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières pour la réfection de la toiture des Résidences St-Laurent.

ADOPTÉ

430-86
Nomination et mandat adminis. de l'O.M.H. des T.-R. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les personnes suivantes soient et sont nommées comme administrateurs et administratrices sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières:

- M. Pierre Tremblay — président
- M. Claude Lemay — vice-président
- M. Roland Thibeault — secrétaire-trésorier
- M. Louis Saintonge — administrateur
- M. Émilien La Barre — administrateur
- Mme Idola Langis — administratrice
- Mme Denise Poirier — administratrice.

ADOPTÉ

431-86
Nominations à la Corp. de l'aéroport Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les personnes suivantes soient et sont nommées comme administrateurs de la future corporation de l'aéroport:

- M. Henri-Paul Jobin, — président
- M. Albert Morrissette — administrateur
- M. Marcel St-Laurent — administrateur
- M. Raymond Bellemare — administrateur
- M. Jules Pinard — administrateur
- M. Bernard Fortin — administrateur.

Une autre personne de la Ville de Cap-de-la-Madeleine sera nommée ultérieurement. Les administrateurs ainsi nommés désigneront un vice-président et un secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

432-86
Appropriation aux fonds gén. de 36 500 $ re: acquérir équip. infor. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Qu'une somme de 36 500 $ soit appropriée aux fonds généraux 1986 à même la réserve pour fins d'immobilisation, pour l'acquisition d'équipements informatiques.

ADOPTÉ

433-87
Acquisition ptie lots 715-1, 716-1 et 171 de Maurice Fortin inc. Adoption

ATTENDU que, dans le cadre du programme de revitalisation du centre-ville, certains travaux municipaux rendent nécessaire l'acquisition de parcelles de terrains le long de la rue Du Fleuve à Trois-Rivières;

ATTENDU qu'une partie de ces terrains appartient à MAURICE FORTIN INC.;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que les parties des lots 717, 716-1 et 715-1, appartenant à MAURICE FORTIN INC., conformément au plan de l'arpenteur-géomètre Claude Juteau daté du 21 mars 1986, joint aux présentes et faisant partie intégrante de cette résolution, soient acquises pour une valeur nominale ou de gré à gré

selon le cas. À défaut d'entente entre les parties, que l'évaluateur de la Ville soit autorisé à procéder par expropriation.

ADOPTÉ

434-86
Acceptation de l'offre de Hydro-Qué. et/ou Cie d'électricité Shawinigan re: cession de lots
Adoption

ATTENDU que la Ville entend éventuellement prolonger le boulevard Des Récollets vers le sud;

ATTENDU que Hydro-Québec offre à la Ville de lui vendre certains lots afin de réaliser ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Roy
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre de HYDRO-QUÉBEC de lui céder partie 1-1-1 et 15-1-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 1,00 $ et autres bonnes et valables considérations, en vue du prolongement du boulevard Des Récollets vers le boulevard Royal;

Que Son Honneur le Maire et Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'offre d'achat de Hydro-Québec.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite offre d'achat qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

435-86
Appui à un projet du Club de Golf Les Vieilles Forges inc.
Adoption

ATTENDU que Le Club de Golf Les Vieilles Forges est déjà reconnu provincialement comme ayant une vocation de "golf public";

ATTENDU que la restauration est inadéquate dans le secteur Des Forges;

ATTENDU que Parc Canada est situé sur notre territoire et que nous voulons contribuer au développement touristique de St-Michel-Des-Forges;

ATTENDU que ce développement sera autant extra-régional que régional;

ATTENDU qu'il y a une demande pressante pour un tel service;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande du Club de Golf Les Vieilles Forges.

ADOPTÉ

436-86
Permis 1987 pour opérer un pari mutuel à la piste de courses

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de Agriculture Canada l'autorisation d'opérer un pari mutuel pour la piste de courses de l'Hippodrome de Trois-Rivières, pour l'année 1987.

Adoption

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents exigés par Agriculture Canada à cet effet.

ADOPTÉ

437-86
Emprunt au fonds de roulement pour divers travaux et achat
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de construire un mur de soutènement et autres travaux de drainage sur le boul. Des Chenaux, de réparer la chaussée sur la rue De Courval, d'installer des feux de circulation à l'intersection Des Récollets - St-Joseph et de faire l'acquisition d'une benne de camion;

ATTENDU que ces travaux et achats sont estimés à 86 500 $;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé de construire un mur de soutènement et autres travaux de drainage sur le boul. Des Chenaux, de réparer la chaussée sur la rue De Courval, d'installer des feux de circulation à l'intersection Des Récollets - St-Joseph et de faire l'acquisition d'une benne de camion, conformément à un estimé préparé par M. Fernand Gendron, directeur des Services techniques, ledit estimé étant annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme annexe "A";

Que le Conseil soit et est autorisé à dépenser la somme de 86 500 $ pour les fins de la présente résolution à même le produit d'un emprunt de 86 500 $ au fonds de roulement créé par le règlement 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels, égaux et consécutifs, le premier échéant en 1987;

Que s'il arrivait que le coût de certains travaux et achats décrétés par le présente résolution était inférieur à l'évaluation qui en a été faite, l'excédent pourra être utilisé pour payer le coût de l'un ou l'autre des autres travaux ou achats qui se trouveraient à être plus dispendieux et faisant l'objet de la présente résolution; toute subvention versée pour l'un ou l'autre des travaux ou achats décrétés par la présente résolution sera appropriée en réduction de l'emprunt au fonds de roulement;

Pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil devra approprier au budget des années 1987 à 1991 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

438-86
Approbation min. Envi. re: secteur du Boisé
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseiller Charlotte Lussier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Georges Côté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite l'approbation du Ministre de l'Environnement du Québec des plans d'aqueduc et d'égouts pour le développement du secteur du Boisé dans l'extension du Parc Isabeau, phase III, étape A et B, et autorise le directeur des Services techniques à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

322

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

439-86
Réalisation d'études re: pour sécurité des gens circulant sur pont Duplessis Adoption

ATTENDU que la circulation des cyclistes sur le pont Duplessis constitue un problème pour les automobilistes;

ATTENDU que le fait de circuler sur la chaussée constitue un danger pour les cyclistes;

ATTENDU que les cyclistes sont invités à circuler sur les trottoirs du pont;

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère des Transports, réalise avec les intervenants du milieu, les études nécessaires à la mise en place d'aménagements aptes à assurer la sécurité des milliers de gens circulant entre les deux villes, sur le pont Duplessis emjambant la rivière St-Maurice.

ADOPTÉ

440-86
Félicitations à Mme THÉRÈSE THERRIEN Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Madame THÉRÈSE THERRIEN pour avoir mérité une mention provinciale relativement à un travail présenté aux Cercles d'étude et de conférence.

ADOPTÉ

441-86
Comptes à payer liste bimensuelle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 13 septembre 1986

Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - règlement no 7-950-01-0100 - paiement no 1 - retenue 10%	74 779,88 $
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Selon listes # 10, 11, 12, 13	4 938,86
Excavations Dratex inc.:	
Location de machinerie	560,00
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - août 1986 - édifice Travaux publics, autogare, aéroport, marina, Colisée, parc Pie XII	8 540,61
Atelier Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - bâtisses # 100, 205 et 215 - août 1986	2 488,32
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - juin 1986	2 908,33
Pratte-Morrissette inc.:	
Note de couverture - diverses polices	167 560,25
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - prog. pré-retraite # 2 - juillet 1986	2 265,00
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - services d'inspections - facture # 32 - 75%	1 748,25
Évaluation SDR inc.:	
Honoraires - services d'inspections - 75%	10 480,13

Pinkerton Québec ltée:	
Services de parcomètres - août 1986	2 299,08
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - septembre 1986 - sécurité publique	496,00
IBM Canada ltée:	
Service d'entretien technique et frais d'entretien - septembre 1986	1 911,17
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - août 1986 - édifice des Travaux publics, hôtel de ville, marché-aux-denrées, aéroport, Centre culturel, Colisée	984,74
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - bâtisse # 100 - septembre, octobre et novembre 1986	75,00
Norman Wade Co ltée:	
Location d'appareil d'arpentage - du 24 août au 24 septembre 1986	201,65
Location Veilles Forges ltée:	
Location d'auto - septembre 1986	470,90
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - septembre 1986	526,84
Corporation professionnelle des urbanistes du Québec:	
Avance - Roger Bruneau - sessions de formation professionnelle	25,00
Cie J.B. Rolland ltée:	
Achat de papier	400,59
Gérard P. Brahic:	
Achat de divers livres et lois	83,70
La Garde de Trois-Rivières:	
Subvention	300,00
Yvon Verrette:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 155,00 $	77,50

LOISIRS

Association de baseball de T.R. inc.:	
Frais des marqueurs - 16 août et final	180,00

EXPOSITION

Patrick L. Doyon:	
Tenue d'inventaire - Expo 1986	500,00 $
Roger Picard:	
Festival de danse - Expo 1986	7 270,00

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - août 1986 - 12 programmes	19 200,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1986

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 755 km	523,45
Transport d'employés	25,00
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées 22 sorties	60,50
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 156 km	38,22
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs 148 km	36,26

INITIALES DU MAIRE
324
INITIALES DU GREFFIER

Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme	
669 km - juillet et août 1986	163,90
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
629 km - du 25 août au 5 septembre 1986	119,51
Transport d'équipement et du personnel - 9 jours	108,00
Juteau, Claude:	
Directeur service arpentage - arpentage	
960 km	235,20
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
713 km	142,05
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 238 km	238,08
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs	
323 km	79,13
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
19 sorties	52,25
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
50 sorties	137,50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	100,24
Madame Louise Goyette	57,89
Albert Morrissette	155,89
René Monfette	425,11
René Monfette	336,69
TOTAL	314 306,67 $

Pour la semaine se terminant le 20 septembre 1986

Gaston Paillé ltée:	
Aqueduc, drainage, voirie - secteur "Les Arpents Verts" - phase 1 - retenue 10% - paiement no 1	172 733,06 $
Aqueduc, drainage, voirie - secteur Jacques-Cartier/St-Malo - retenue 10% - paiement no 2	10 746,77
Excavation D.M.P. inc.:	
Reconstruction de trottoirs et bordures 1986 - retenue 10%	89 712,93
130467 Canada ltée:	
Installation d'un système anti-frasil à la prise d'eau de l'usine de traitement d'eau - retenue 10% - paiement no 1	20 970,00
Panpierre inc.:	
Travaux municipaux - intercepteur Les Forges - paiement no 5	4 385,50
Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement de parcs 1986 - St-Pie X, St-Sacrement, Ste-Thérèse, Chapais - retenue 10% - paiement no 1	10 826,10
H.P. Ricard inc.:	
Réfection des entrées de l'autogare - hôtel de ville - paiement no 1	18 691,00
Services paysagistes Vieilles Forges inc.:	
Parc Chapais - retenue pour ensemencement	15 643,40
Fibro-Concept enr.:	
Réparation du vitrail en fibre de verre - salle	

du Conseil - hôtel de ville - paiement no 1	958,97
Pluritec ltée:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	550,60
Pluritec ltée:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	815,15
Société scénographique Sanche:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	4 071,54
V.F.P. inc. consultants:	
Honoraires - agrandissement de la salle J.-A.-Thompson	1 477,60
Laboratoire construction Québec inc.:	
Honoraires - essais de contrôle de qualité des matériaux - trottoirs et bordures 1986	247,50
Honoraires - prélèvement - trottoirs	270,00
Honoraires - prélèvement - trottoirs et bordures 1986	810,00
Johnson Controls limitée:	
Remise de retenue - inform. gestion énergie	4 565,15
Chagnon (1975) ltée:	
Remise de retenue	1 188,00
J.P. Deshaies inc.:	
Achat de gasoline - travaux publics, sécurité publique, hippodrome, usine de traitement d'eau - décembre 1985 à août 1986	67 798,57
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	3 051,15
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - août 1986 - sécurité publique, Centre Notre-Dame-de-la-Paix	104,40
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - postes # 1, 2 et 3 - août 1986	1 208,33
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - sécurité publique - 12e versement de 20	1 340,40
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - loisirs - août 1986	269,00
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - août 1986	318,13
Location de photocopieur - sécurité publique - août 1986	165,27
Location de photocopieur - trésorerie - août 1986	56,07
Location de photocopieur - hôtel de ville - août 1986	103,34
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - services d'inspections - facture no 33 - 75%	894,00 $
L'Union des municipalités:	
Inscriptions - Jean-Luc Julien et Pierre Moreau - colloque de consultation	250,00
Chambre de commerce:	
Déjeuners-causeries (5) - 1986-1987 - Gilles Beaudoin	30,00
Bicybec ltée:	
Plaques permanentes - bicyclettes - sécurité publique	119,55
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - août 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - septembre 1986 - stade de baseball	45,00
Garage René Lacombe inc.:	
Frais de remorquage - août 1986 - cour municipale	108,00
Service de gestion industrielle G.R. inc.:	
Appel d'offres	134,40
Madame Jeanne Paquin:	
Repas (19 personnes) - le 2 septembre 1986	165,06
Repas (16 personnes) - le 18 août 1986	199,00

INITIALES DU MAIRE
326
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

LOISIRS

Âge d'or Ste-Marguerite:	
Mise sur pied de l'atelier danse sociale	100,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1986

Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
390 km	95,55
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
1 853 km	352,07
Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
1 802 km	342,38
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs	
200 km	49,00
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil 1 - génie	
1 403 km	343,74
Paré, François:	
Homme d'instruments - génie	
873 km	213,89
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
1 094 km	207,86

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Repas (2) - Marché-aux-denrées	62,86
Gérald Cholette:	
Congrès de l'Association canadienne des chefs de police - Winnipeg	485,40
Jean Lamy:	
Dommages à un lampadaire Denis Véronneau	15,00
Repas (4 personnes) - cause Bruno Bar	33,58
Repas (7 personnes) - arbitrage Gaston Paillé ltée	91,15
André Laneuville:	
Déjeuner et dîner - ministère des Travaux publics, ministère des Transport, C.P.R.	97,10

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	263,50 $
René Monfette	343,86
René Monfette	391,43
TOTAL	438 653,31 $

Pour la semaine se terminant le 27 septembre 1986

Denis Beaumier ltée:	
Agrandissement du pavillon Lemire - paiement no 1 - retenue 10%	36 308,25 $
Pagé construction inc.:	
Aménagement du stationnement Niverville - paiement no 1 - retenue 10%	18 098,67
Arrosages Bécancour inc.:	
5e tonte de gazon	598,96

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - prélèvements - pavage des rues Laurent-Létourneau et Louis-Lacroix	2 599,50
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle béton bitumineux	4 923,80
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - sondages terrain naturel - ponceau rue L.-Létourneau	3 500,00
Pavages moto ltée:	
Remise de retenue	431,15
Pavage de Nicolet:	
Remises de dépôts d'appel d'offres	150,00
Remise de retenue	6 940,95
Aluminium Canada ltée:	
Achat de sulfate d'aluminium - usine de traitement d'eau	2 151,07
Trois-Rivières Chevrolet (1982) inc.:	
Réparation d'automobile	25,75
Raymond Langevin:	
Location d'équipement et de machinerie	2 355,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	285,14
Trois-Rivières location inc.:	
Location d'équipement	62,98
Sanivan inc.:	
Location de camion pour nettoyage des égouts	2 464,37
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	1 198,53
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - septembre 1986	2 908,33
Boutique Le Clandestin:	
Subvention - programme de restauration de façades	5 700,00
BGH Planning services inc.:	
Frais de reproduction	56,50
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - septembre 1986	200,00
André Leblanc & ass.:	
Frais d'évaluation - dossier Arno électrique	300,00
Garceau & Dufresne:	
Intérêts pour 14 mois - dossier Arno électrique	1 220,75
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - grief Michel Guillemette	2 766,46
Johnson contrôles ltée:	
Facturation semi-annuelle - selon contrat de service	714,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - sécurité publique - août 1986	47,00
Summum sécurité inc.:	
Service de matrone - période se terminant le 13-09-86	71,40 $
Chambre de commerce:	
Dîner-causerie - Jean-Luc Julien, Pierre Moreau, Gérald Cholette, Fernand Gendron	86,00
Société de dév. économique du Saint-Laurent:	
Adhésion - Gilles Beaudoin	500,00
Université d'Ottawa:	
Inscriptions - colloque - Pierre Moreau et Jean Lamy	150,00
Via carte inc.:	
Participation de la Ville à une carte panoramique intitulée "le Trois-Rivières métropolitain"	400,00
Trudel, Morin & ass.:	
Frais de huissiers - juin, juillet et août 1986	1 792,24
Pitney Bowes:	
Location compteur postal - 1er oct. au 31 déc. 1986	115,10
Receveur général du Canada:	
Location de manège - pour élections municipales - les 26 et 27 octobre et 2 novembre 1986	480,00

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

Meciacom inc.:	
Location de bulletin permanent - septembre 1986	186,00
Location de super panneau permanent - autoroute 55 - septembre 1986	90,00
Aux Coquilles:	
Repas avec invités	263,20
Studio St-Cyr:	
Achat de cadres	32,70
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	600,60
Studio Régent enr.:	
Service de photos - évaluation	114,31
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - avis publics - avis divers	3 174,41
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	188,75

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jocelyne Aucoin - 2e année	500,00
Jean Bellemare - 1ère année	750,00
Aurèle Frigon - 2e année	500,00
Georges Gonthier - 2e année	500,00

LOISIRS

Cegep de Trois-Rivières:	
Entretien du centre social	27,00
Denis Lelièvre:	
Avance - Villes et villages fleuris	300,00
Pavillon St-Arnaud inc.:	
Remboursement de 3 vitres brisées lors du vandalisme au restaurant du parc	37,09
CCAT:	
Alarmes - bâtisse # 339	21,00
Laplante & Houle photos:	
Photographie - forfait SPNB	16,31
Ass. arthritique - Action de la Mauricie:	
Implantation d'activité de loisir - baignade adaptée	512,00

Entretien et gestion de salles et déneigement des accès - 4e versement

Loisirs St-Jean-Brébeuf (pavillon Gagnon)	595,25
Loisirs St-Philippe (pavillon St-Philippe)	127,50
Loisirs St-Sacrement inc. (pavillon St-Sacrement)	140,50
Loisirs des Vieilles Forges inc. (centre de loisirs St-Michel-des-Forges)	565,00
Comité de citoyens des Abitations Adélard-Dugré (centre communautaire Adélard-Dugré)	339,50

LOISIRS (suite)

Entretien et gestion de salles et déneigement des accès - 4e versement (suite)

Ass. sportive Ste-Cécile inc. (pavillons Lemire et Hertel)	967,50 $

EXPOSITION

104908 Canada inc.:	
Solde final à payer - Cabaret 86	266,88
Buffet Juneau enr.:	
Coupons - repas au restaurant C-10 - Expo 1986	380,16
R. Flageol photo enr.:	
Photos prises de la rallonge de la bâtisse Black	

Jack - Expo 1986	41,42
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunion d'agriculture	21,90
Madame Jeanne Paquin:	
Gâteaux - pavillon de l'agriculture	9,90
Purolator Courier Ltd:	
Service de courrier	9,53
Jacqueline Robichaud:	
Allocation d'automobile - 114 sorties - janvier à août 1986	313,50
Toledo Scale:	
Location de balance	411,50
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - 11e versement de 12	205,66
Melquiad Allaire & al:	
Primes aux éleveurs - Agriculture - Expo 1986	72 532,75
Claude Béland & al:	
Remboursement de dépenses des vérificateurs	1 147,59
Éric Bélanger & al:	
Concours Jeunesse Agricole - bovins laitiers Ayrshire - Canadiens et bovins de boucherie	2 959,00
Amusement Business:	
Réabonnement au journal Amusement Business - 1 an (u.s.f)	70,00
Commission de l'exposition provinciale:	
Coût de transport pour l'envoi des numéros d'attelage prêtés le 25-07-86	10,00
Motel Le Démocrate inc.:	
Frais de séjour - MM. Laurin et Charbonneau	100,00
Roger Rompré:	
Frais de repas - transport de la balance pour les animaux à Expo-Québec 86 - aller et retour	25,90

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1986

Brouillette, Robert:	
Technicien évaluation I - évaluation	
220 km	53,90
1 sortie	2,75
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
683 km	129,77
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Repas - Canards illimités	36,90
Repas - Biennale de céramique	49,00
Montréal - Lavalin	22,50
Jean-Luc Julien:	
Montréal - colloque sur la police	306,98
Claude Gendron:	
Dîner - 5 personnes - arbitrage grief René Pratte	35,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Jacques St-Laurent:	
Brunch - 10 personnes - 3e rencontre des présidents d'A.P.L.S.	126,00 $

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	427,94
Jean Lamy	371,21
René Monfette	465,04

INITIALES DU MAIRE

330

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6e JOUR D'OCTOBRE 1986

René Monfette	421,10
TOTAL	191 369,67 $
GRAND TOTAL	944 329,65 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

JEUDI, LE 16e JOUR D'OCTOBRE 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16e jour d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à seize heures, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Mesdames les Conseillères	Françoise	DROLET
	Charlotte	LUSSIER
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	Fernand	COLBERT
	Henri-Paul	JOBIN
	Georges	CÔTÉ

442-86
Vente à MULTIDEV IMMOBILIA INC. re: Place du Marché
Adoption

ATTENDU que dans une entente sous seing privé signée le 17 septembre 1986, MULTIDEV IMMOBILIA INC. et la Ville de Trois-Rivières ont convenu de l'aménagement des terrains ci-dessous désignés, et connus comme étant "La Place du Marché";

ATTENDU que MULTIDEV IMMOBILIA INC. a offert, le 1er octobre 1986 d'acquérir ces lots, ladite offre ayant été acceptée par la Ville de Trois-Rivières le 6 octobre 1986;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à MULTIDEV IMMOBILIA INC. les lots 398-2, P.397-1, P.397-2, P.398-1, P.399-2, P.400-2, P.401-2, P.402-2, P.403-2, P.404-2, P.502-3, P.2444, P.502-1 et P.502-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, tel que montré par un liséré rouge (parcelle "B") et un liséré jaune (parcelle "C") sur un plan de Monsieur Claude Juteau, a.-g., portant le numéro 84-82 et une description, signés à Trois-Rivières le 26 septembre 1986, sous le numéro 402 de ses minutes;

pour le prix de 180 100 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

443-86
Comptes à payer septembre 1986
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de septembre 1986 au montant de 8 375 060,84 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

332

INITIALES DU GREFFIER

444-86
Acquisition du lot 169-144 de la Succession Léon Beaudry Adoption

JEUDI, LE 16e JOUR D'OCTOBRE 1986

ATTENDU que, pour prolonger la rue Laurent-Létourneau, la Ville doit acquérir certaines parcelles de terrains;

ATTENDU que le lot 169-144 appartient à la Succession Léon Beaudry;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Françoise C. Drolet
ET RÉSOLU:

Que le lot 169-144 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, appartenant à la Succession Léon Beaudry soit acquis pour une valeur nominale ou de gré à gré selon le cas. À défaut d'entente entre les parties, que l'évaluateur de la Ville soit autorisé à procéder par expropriation.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 10e JOUR DE NOVEMBRE 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 10e jour de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbaux 06-10-86 et 16-10-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de la séance régulière du 6 octobre 1986 et de la séance spéciale du 16 octobre 1986 soient adoptés.

ADOPTÉ

445-86 Règlement 1017 (1986) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 octobre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1017 (1986) adoptant et approuvant le règlement No 23 de la Corporation intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.) décrétant et autorisant l'achat d'une trieuse et d'une enrouleuse de monnaie au montant de 58 000 $ et décrétant à ces fins un virement de fonds comme suit: la totalité du solde disponible au règlement 3 (1980) et amendements (règlements 3-A et 5) au montant de 21 981,03 $ et, partie du solde disponible au règlement No 11 (1983) au montant de 36 018,97 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

446-86 Règlement 1018 (1986) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 octobre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 10e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Que le règlement no 1018 (1986) prévoyant l'acquisition, pour une valeur nominale, de gré à gré ou encore par voie d'expropriation du lot 169-144 appartenant à la SUCCESSION LÉON BEAUDRY, lequel lot se situe dans le prolongement de la rue Laurent-Létourneau et dont la propriété est rendue nécessaire afin de construire un ponceau devant enjamber la rivière Milette, ainsi que les lots nécessaires à l'élargissement de la rue Du Fleuve entre les rues Des Forges et St-Georges, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

447-86
Contrat protocole d'entente avec le MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
Adoption

ATTENDU que LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES a accepté de verser une aide financière à la Ville de Trois-Rivières pour la réalisation de travaux d'alimentation et de distribution d'eau dans les boulevards St-Jean et St-Michel;

ATTENDU que les conditions et modalités de cette aide financière sont contenues dans un protocole d'entente à être accepté par le Ministère et la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES pour les fins et en considération d'une aide financière à être versée pour la réalisation de travaux d'alimentation et de distribution d'eau dans les boulevards St-Jean et St-Michel de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

448-86
Rémunération des membres du Conseil pour l'année 1986
Adoption

VU le règlement 745 fixant le salaire du Maire et des Conseillers, conformément à l'article 65-6 de la Loi sur les Cités et Ville;

ATTENDU que ledit règlement s'en rapporte aux articles 65.4 et 65.5 de ladite loi pour déterminer l'augmentation annuelle des salaires des membres du Conseil;

ATTENDU que le Ministre des affaires municipales a décrété que l'augmentation de 1986 serait de 4.4% (Gazette officielle du Québec 1986, Partie I, 20 septembre 1986).

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution.

Que la rémunération des membres du Conseil pour 1986 soit majorée de 4.4%, soit 104,4% de la rémunération de 1985, le tout rétroactivement au 1er janvier 1986.

ADOPTÉ

449-86
Position de la Ville sur

ATTENDU que le projet de loi C-75, à son article 4 prévoit ajouter l'article 3.1 à la Loi sur la marine marchande du Canada et accorder au gouvernement fédéral le pouvoir de

INITIALES DU MAIRE

385

INITIALES DU GREFFIER

le projet de loi C-75 re: droits pour les services de la garde côtière Adoption

prélever sur les navires utilisant les eaux canadiennes des droits pour couvrir les frais des services de navigation fournis par la garde côtière canadienne;

ATTENDU que selon la publication Port of Halifax, d'avril 1986, le ministre des transports, Monsieur Don Mazankowski a indiqué que les services à la navigation avaient coûté 824 millions $ en 1985, dont 180 millions $ pour les services de brise-glace, que le gouvernement ne recouvrait que 2.5% de ce montant et qu'il ne proposait pas en récupérer 100%;

ATTENDU que selon Monsieur Michael Forrestall, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, le gouvernement pourrait en récupérer initialement de 10 à 15%, soit environ 20 millions $ annuellement;

ATTENDU que nombre d'organismes représentant les propriétaires de navires, les industries d'exportation et d'importation et autres usagers des eaux canadiennes et du fleuve Saint-Laurent en particulier, se sont opposés au projet du gouvernement dans des mémoires soumis au comité législatif et au ministre des Transports, ou encore ont soumis des propositions d'amendements pour en limiter la portée à un niveau acceptable dans un contexte de vive concurrence internationale;

ATTENDU que le gouvernement doit d'abord voir à réduire les coûts de ces services par une saine administration, un meilleur usage de ses équipements et de son personnel et l'élimination des équipements désuets et du personnel non requis;

ATTENDU que les entreprises maritimes canadiennes, les industries d'exportation et les commerces d'importation paient des taxes et des impôts au fédéral qui financent annuellement de cette façon les services de navigation fournis par le gouvernement fédéral;

ATTENDU que les droits qui seraient imposés aux navires augmenteraient automatiquement le coût des importations et réduiraient automatiquement le revenu net des produits exportés, ce qui aurait pour effet de diminuer la rentabilité des entreprises et les impôts payables au niveau fédéral et provincial;

ATTENDU que l'imposition des droits sur les navires étrangers utilisant les eaux canadiennes pourrait entraîner des mesures de représailles de la part des pays étrangers, alors que la plupart des conventions fiscales bilatérales prévoient une exemption d'impôt sur les entreprises maritimes étrangères;

ATTENDU que si le gouvernement va de l'avant avec ce projet, malgré l'opposition unanime des intéressés, il devra, en vertu du principe démocratique «No taxation without representation», instituer une ou des commissions de surveillance et d'administration où les intéressés seraient représentés;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières prie le gouvernement fédéral et le ministre des Transports:

1. De sursoir à l'adoption de l'article 4 du projet de loi C-75;

2. D'instituer une commission d'enquête sur les services canadiens de navigation fournis par la garde côtière

INITIALES DU MAIRE

330

INITIALES DU GREFFIER

canadienne, avec mandat d'étudier les besoins des usagers, de recommander des moyens de réduire les coûts, et de déterminer des droits acceptables s'il y a lieu; cette commission pourrait se subdiviser par régions afin d'en minimiser les coûts administratifs.

3. S'il y a éventuellement imposition de droits, d'établir une commission de surveillance de l'administration de la garde côtière du Canada formée de représentants de tous les intéressés.

ADOPTÉ

450-86
Nomination du maire-suppléant
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Claude Pélissier soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de quatre (4) mois.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17e jour de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Roger	BELLEMARE
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	André	LANDRY

Procès-verbal
10-11-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 10 novembre 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

e) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

f) Règlement prévoyant des travaux de pose des services municipaux dans le domaine du boisé du parc (extension du Parc Isabeau), phase III, étapes A et B, autorisant un emprunt remboursable en partie par l'ensemble des propriétaires de la Ville (25%) et en partie par les propriétaires riverains (75%),

INITIALES DU MAIRE

138

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

avis donné par Mme la Conseillère Charlotte Lussier,
à la séance du 6 octobre 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Pierre Dupont;

g) Amendement au règl. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de fermer cette partie de la rue St-Philippe comprise entre les rues St-Georges et St-Roch,
avis donné par M. le Conseiller Pierre Roy,
à la séance du 6 octobre 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Roger Bellemare;

Amendement au règl. 367 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 367 concernant la prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence (art. 79).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de novembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Gilles Latour

Adoption du règl. de la C.I.T.F. re: budget 1987 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant et approuvant le règlement de la Corporation intermunicipale de Transport Les Forges adoptant le budget 1987 de cet organisme.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17e jour de novembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

451-86 Comptes rendus 06-10-86 et 10-11-86 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que les comptes rendus des réunions du Conseil siégeant en Commission permanente, le 6 octobre et le 10 novembre 1986, soient reçus, adoptés et ratifiés avec les modifications suivantes:

10 novembre 1986 - page 1 - item 2 - ajouter le paragraphe suivant à la fin:

"M. le Conseiller Pierre Dupont croît que M. Cholette devrait faire attention à ce qu'il dit, à cause de sa position. M. André Noël abonde dans ce sens."

ADOPTÉ

452-86 Règlement 5-16 (1986) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 4 août 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

INITIALES DU MAIRE
339
INITIALES DU GREFFIER

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 5-16 (1986) amendant le règlement 5 concernant l'organisation d'un corps de police pour maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique dans la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

453-86
Règlement
956-C (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 juin 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 956-C (1986) amendant le règlement 956 constituant un fonds de subvention pour promouvoir la construction domiciliaire sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, aux fins de modifier les critères d'admissibilité, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

454-86
Règlement
1019 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 octobre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1019 (1986) adoptant et approuvant le règlement No 22 de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.), adoptant lui-même le programme des immobilisations 1987, 1988 et 1989, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

455-86
Contrat
vente à
DIANE
RHEAULT
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Dame DIANE RHEAULT, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Une partie du lot numéro TROIS CENT VINGT-HUIT de la subdivision officielle du lot numéro VINGT-SIX (26-Ptie 328) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières; de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 26-375 (rue Dumoulin); vers le sud-est par le lot 26-339; vers le sud-ouest par une partie du lot 26-328; et vers le nord-ouest par le lot 26-330; mesurant quatre mètres et cinquante-cinq centièmes

(4,55 m.) vers le nord-est; seize mètres et vingt-sept centièmes (16,27 m.) vers le sud-est; quatre mètres et cinquante-quatre centièmes (4,54 m.) vers le sud-ouest; et seize mètres et cinquante-et-un centièmes (16,51 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie soixante-quatorze mètres carrés et quarante-trois centièmes (74,43 m.c.); le tout tel que montré sur un plan préparé par Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 17 octobre 1986.

pour le prix de 400 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me H.-Paul Martin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

456-86
Contrat vente à SA MAJESTÉ DU CHEF DE LA PROV. DE QUÉBEC
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à SA MAJESTÉ DU CHEF DE LA PROVINCE DE QUÉBEC une partie des lots 222, 287, 288, 288-3, 288 et 289 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, d'une superficie totale de 25,550 pieds carrés, tels que montrés sur un plan préparé par Jacques Caron, aprenteur-géomètre, le 16 mars 1976, sous le numéro 005-24-T-X des archives du ministère des Transports du Québec et aussi sur un plan préparé par Benoît Allaire, arpenteur-géomètre, le 18 juin 1980.

pour le prix de 1 000 $ comptant.

Que la Ville de Trois-Rivières consente à établir les servitudes de non-accès suivantes:

1° Les parties du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288 pties) et du lot numéro TROIS de la subdivision officielle du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288-3 pties) au cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, situées au sud-ouest de la ligne indiquée par les points 211, 301, sont grevées à titre de fonds servant d'une servitude de non-accès (réelle et perpétuelle) au boulevard St-Jean avec interdiction de pratiquer toute ouverture à travers ladite ligne; cette servitude est ainsi établie au profit de la partie dudit lot no 288 et de la partie dudit lot no. 288-3 ci-dessus désignées et vendues au gouvernement;

2° La partie du lot no DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, située au sud de la ligne indiquée par les points 211-212 est grevée à titre de fonds servant d'une servitude de non-accès (réelle et perpétuelle) à l'intersection du boulevard St-Jean et du Chemin de l'aéroport avec interdiction de pratiquer toute ouverture à travers ladite ligne; cette servitude est ainsi établie au profit de la partie dudit lot no 288 ci-dessus désignée au nord de cette ligne et vendue au gouvernement;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

3° La partie du lot no DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288 ptie) au cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, située à l'ouest de la ligne indiquée par les points 213-214 est grevée à titre de fonds servant d'une servitude de non-accès (réelle et perpétuelle) à l'intersection du boulevard St-Jean et du Chemin de l'aéroport avec interdiction de pratiquer toute ouverture à travers ladite ligne; cette servitude est ainsi établie au profit de la partie ci-dessus désignée à l'est de cette ligne et vendue au gouvernement;

4° La partie du lot no DEUX CENT QUATRE-VINGT-NEUF (289 ptie) au cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, située au sud-ouest de la ligne indiquée par les points 214-298 est grevée à titre de fonds servant d'une servitude de non-accès (réelle et perpétuelle) au boulevard St-Jean avec interdiction de pratiquer toute ouverture à travers ladite ligne; cette servitude est ainsi établie au profit de la partie dudit lot no 289 ci-dessus désignée au nord-est de cette ligne et vendue au gouvernement;

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Benoît Allaire, arpenteur-géomètre, le 18 juin 1980 et conservé aux archives du ministère des Transports sous le no 005-24-T-X, feuillet no 1-F.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Paul Villeneuve, notaire, constatant cette vente et l'établissement des servitudes de non-accès.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que la résolution 211-81 adoptée le 11 mai 1981 soit et est abrogée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

458-86
Contrat vente d'un logiciel à la Ville de Sept-Îles Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à la Ville de Sept-Îles le logiciel pour la paie développé par le Service de l'Informatique de la Ville, pour et en considération d'une somme de 15 000 $ et d'un logiciel développé par la Ville de Sept-Îles pour le Service de la sécurité publique.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec la Ville de Sept-Îles.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

459-86
Contrat protocole d'entente avec la S.H.Q. Adoption

ATTENDU que la Ville entend participer au programme d'aide à la restauration Canada-Québec (P.A.R.C.Q.);

ATTENDU que les modalités sont inscrites dans un protocole d'entente devant intervenir entre la Ville et la Société d'habitation du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC concernant le programme d'aide à la restauration Canada-Québec.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

460-86
Contrat entente avec le MINISTRE DE L'AGRICULTURE DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMEN. Adoption

ATTENDU que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation entend mandater la Ville de Trois-Rivières pour l'inspection des aliments sur le territoire de la Ville;

ATTENDU que les modalités de fonctionnement et de financement sont contenues dans l'entente faisant partie intégrante de la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fait partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières conclue une entente avec LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments de la Ville de Trois-Rivières pour l'année 1987.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'entente ci-haut mentionnée.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

461-86
Contrat avenants aux ententes de concertation avec la C.S.R.V.F. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, deux (2) avenants à l'entente intervenue en avril 1982 avec la COMMISSION SCOLAIRE DES VIEILLES FORGES:

INITIALES DU MAIRE
343
INITIALES DU GREFFIER

a) relativement à l'aménagement conjoint des terrains de soccer à la polyvalente Ste-Ursule. Cet avenant servira à déterminer la propriété des équpements aménagés par les parties à cet endroit.

b) relativement à l'entente de concertation en matière sportive. Cet avenant servira à déterminer la propriété des ensembles d'ajustement en hauteur des paniers de ballons-paniers et des ancrages de gymnastique pour barres assymétriques aménagées par la Ville à la polyvalente Ste-Ursule.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

462-86
Contrat entente avec l'Ass. du hockey mineur re: délégation de la gestion pav. de la Jeunesse
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec l'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE TROIS-RIVIÈRES INC. pour la délégation de gestion permanente de locaux du Pavillon de la Jeunesse, pour les années 1986, 1987 et 1988.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

463-86
Entente avec 1'Ass. du hockey mineur re: soutien et services saison 1986-87
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire et M. Jacques St-Laurent, chef du Service des loisirs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec 1'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE TROIS-RIVIÈRES pour soutien et services à cette association, du 15 septembre 1986 au 14 septembre 1987.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

464-86
Permis relatif à une conduite d'égout par C.P. Rail
Adoption

ATTENDU qu'une conduite d'égout doit être enfouie sous la voie ferrée du Canadien Pacifique ltée sous le point milliaire 80.99/0.68, le long du boul. Royal;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de Canadien Pacifique ltée le permis relatif à une conduite d'égout au point milliaire 0.68 de l'embranchement particulier Kruger prenant naissance au point milliaire 80.99 de la subdivision de Trois-Rivières-Ouest.

Que le Greffier de la Ville soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les formulaires pertinents à cette demande.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit permis qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

465-86
Rétrogradation d'un enquêteur au Service de la sécurité publique
Adoption

VU le rapport de M. Gérald Cholette, directeur du Service de la sécurité publique, en date du 3 novembre 1986, établissant que l'enquêteur Michel Gervais a commis des actes dérogatoires au code de déontologie de ce Service;

ATTENDU que M. Gervais a reconnu la véracité des actes qui lui sont reprochés;

VU le compte rendu de la commission permanente du 10 novembre 1986 (item 1);

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Monsieur Michel Gervais, enquêteur au Service de la sécurité publique soit et est rétrogradé au poste de policier-pompier patrouilleur. Celui-ci ne pourra postuler à aucun poste supérieur à celui de policier-pompier patrouilleur dans les douze (12) mois de la présente résolution.

ADOPTÉ

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No 211-87 DU 19 mai 1987

466-86
Prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation pour 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation des Trois-Rivières pour l'année 1987, concernant les projets:

Phase I	-	Jean Nicolet	910 911 $
Phase II	-	Adélard-Dugré	712 026 $
Phase IV	-	Résidences Ste-Cécile	642 662 $
Phase V	-	Résidences St-Laurent	793 744 $
Phase VI	-	Résidences St-Philippe et Notre-Dame	686 574 $
Phase VII	-	Résidences St-Yves	851 531 $
Phase VIII	-	Résidences Marie-de-l'incarnation	244 732 $
Phase IX	-	Résidences Roland-Vigneault	76 210 $
Phase X	-	Résidences St-Sacrement	97 469 $
Phase XI	-	Résidences Fernand-Goneau	216 913 $

lesdites prévisions budgétaires étant annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

467-86
Amendement réso. 430-86

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Adoption

Que la résolution 430-86 du 6 octobre 1986 soit et est amendée en remplaçant la partie pertinente du texte par ce qui suit:

- M. Pierre Tremblay	président (durée 1 an)
- M. Claude Lemay	vice-président (durée 3 ans)
- M. Roland Thibeault	secrétaire-trésorier (durée 1 an)
- M. Louis Saintonge	administrateur (durée 3 ans)
- M. Émilien La Barre	administrateur (à déterminer)
- Mme Idola Langis	administratrice (durée 1 an)
- Mme Denise Poirier	administratrice (durée 1 an).

ADOPTÉ

468-86
Appui à la Ville de Kitchener
Adoption

ATTENDU que le ministère des Postes envisage de ne pas dispenser le service porte-à-porte dans les nouveaux développements domiciliaires;

ATTENDU que tous les résidents d'une même ville doivent s'attendre à un même service;

ATTENDU que cette décision de Postes Canada de ne plus dispenser le service porte-à-porte à tous les résidents d'une même ville, est nettement discriminatoire;

ATTENDU que la Ville de Kitchener en Ontario s'est élevée contre cette décision et en appelle de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la démarche de la Ville de Kitchener auprès de Postes Canada afin que celle-ci revise sa décision de ne plus dispenser le service porte-à-porte dans les nouveaux développements domiciliaires.

Que la Ville demande à Postes Canada de continuer à desservir les résidents des nouveaux développements domiciliaires par un service porte-à-porte.

ADOPTÉ

469-86
Adjudication de l'émission d'obligations au montant de 4 458 000 $
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières dans le comté de Trois-Rivières, a demandé par l'entremise du système électronique d'informations financières, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de 4 458 000 $;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cette demande, la corporation a reçu les cinq (5) soumissions ci-dessous détaillées;

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Loyer
Banque Nationale du Canada	98.66	128 000 $	8.50	1987	9.8921
Tassé et ass.ltée		141 000 $	8.75	1988	
Banque d'épargne		155 000 $	9.00	1989	
de la Cité du dist.		170 000 $	9.25	1990	
de Montréal.		2 195 000 $	9.50	1991	
Mc Leod, Young,		1 669 000 $	9.75	1996	
Weir ltée					
Lévesque, Beaubien inc.	98.589	128 000 $	8.50	1987	9.9079

INITIALES DU MAIRE

340

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Wood Gundy ltée		141 000 $	8.75	1988	
Merrill Lynch		155 000 $	9.00	1989	
Royal Securities		170 000 $	9.25	1990	
		2 195 000 $	9.50	1991	
		1 669 000 $	9.75	1996	
Nesbitt, Thompson	98.528	128 000 $	8.50	1987	9.9214
		141 000 $	8.75	1988	
		155 000 $	9.00	1989	
		170 000 $	9.25	1990	
		2 195 000 $	9.50	1991	
		1 669 000 $	9.75	1996	
Geoffrion, Leclerc inc.	98.530	128 000 $	8.50	1987	9.9278
		141 000 $	8.75	1988	
		155 000 $	9.00	1989	
		170 000 $	9.50	1990	
		2 195 000 $	9.50	1991	
		1 669 000 $	9.75	1996	
Molson, Rousseau ltée Brault, Guy, O'Brien inc. McNeil, Mantha inc. Walwyn, Stodgell, Cochran Murray ltd Richardson, Greenshields du Canada ltée Banque de Commerce Can. Impériale	98.440	128 000 $	8.50	1987	9.9479
		141 000 $	8.75	1988	
		155 000 $	9.00	1989	
		170 000 $	9.50	1990	
		2 195 000 $	9.50	1991	
		1 669 000 $	9.75	1996	

CONSIDÉRANT que l'offre ci-haut provenant de Banque Nationale du Canada, Tassé & associés ltée, Banque d'épargne et du district de la Cité de Montréal et Mc Leod, Young, Weir, s'est avérée être la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que l'émission d'obligations au montant de 4 458 000 $ de la Ville de Trois-Rivières soit adjugée à Banque Nationale du Canada, Tassé & associés ltée, Banque d'épargne et du district de la Cité de Montréal et Mc Leod, Young, Weir.

ADOPTÉ

470-86
Modification des règl. faisant ptie de l'émission de 4 458 000 $
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières émet des obligations pour un montant total de 4 458 000 $, en vertu des règlements d'emprunt suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
608-G	75 000 $
825	10 000 $
827 (827-A)	10 000 $
903 (903-A)	25 000 $
947 (1985)	60 000 $
949 (1985) (949-A)	20 000 $
952 (1985)	6 000 $
968 (968-A)	25 000 $
970	30 000 $
975-A (1985)	25 000 $
979	50 000 $
982 (1985) (982-A)	115 000 $
983 (1985)	86 000 $

INITIALES DU MAIRE
347
INITIALES DU GREFFIER

989		5 000 $
990		115 000 $
991		15 000 $
992		50 000 $
993		225 000 $
994	(1986)	65 000 $
995	(1986)	75 000 $
997	(1986)	250 000 $
998	(1986)	137 000 $
999	(1986)	225 000 $
1001	(1986)	36 500 $
1002	(1986)	187 000 $
1006	(1986)	620 000 $
1007	(1986)	700 000 $
1008	(1986)	140 000 $
1009	(1986)	25 000 $
1010	(1986) → 1011 (1986)	1 000 000 $
1012	(1986)	50 000 $
		4 458 000 $

ATTENDU que, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
ET RÉSOLU:

Que chacun des règlements d'emprunt indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de 4 458 000 $:

1. Les obligations seront datées du 15 décembre 1986;

2. Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;

3. Un intérêt à un taux n'excédant pas 11,5% l'an sera payé semi-annuellement le 15 juin et le 15 décembre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4. "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q. 1984, chapitre 39, art. 559 (665))";

5. Les obligations seront émises en coupures de 1 000 $ ou de multiples de 1 000 $;

6. Les obligations seront signées par le maire et le trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

ADOPTÉ

471-86
Modification

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare

du terme d'emprunt de certains règlements faisant ptie de l'émission de 4 458 000 $ Adoption

ET RÉSOLU:

Que pour l'emprunt par obligations au montant total de 4 458 000 $, fait en vertu des règlements numéros: 608-G, 825, 827, 827-A, 903 (903-A), 947 (1985), 949 (1985), 949-A, 952 (1985), 968 (968-A), 970, 975-A (1985), 979, 982 (1985) (982-A), 983 (1985), 989, 990, 991, 992, 993, 994 (1986), 995 (1986), 997 (1986), 998 (1986), 999 (1986), 1001 (1986), 1002 (1986), 1006 (1986), 1007 (1986), 1008 (1986), 1009 (1986), 1011 (1986) et 1012 (1986), la Ville de Trois-Rivières émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de

- cinq (5) ans (à compter du 15 décembre 1986), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 à 15 inclusivement au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour tous les règlements ci-haut mentionnés, sauf le règlement numéro 997-1986;

- dix (10) ans (à compter du 15 décembre 1986) en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 16 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros: 608-G, 827 (827-A), 903 (903-A), 947 (1985), 949 (1985), 949-A, 968 (968-A), 970, 975-A (1985), 979, 982 (1985) (982-A), 983 (1985), 991, 992 et 993, 995 (1986), 998 (1986), 999 (1986), 1006 (1986), 1007 (1986), 1008 (1986), 1011 (1986) et 1012 (1986); chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉ

472-86
Comptes à payer octobre 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois d'octobre 1986 au montant de 4 799 479,24 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

473-86
Félicitations aux lauréats 1986 de l'Ordre de LaVérendrye Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières honore chaque année depuis maintenant deux (2) ans, des personnalités qui se sont illustrées dans différents domaines sociaux;

ATTENDU que le comité de sélection a proposé MM. Léopold Auger et Jean Boileau, ainsi que Soeur Lucia Janelle pour être décorés de l'Ordre de LaVérendrye;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations aux lauréats 1986 de l'Ordre de LaVérendrye:

- M. Léopold Auger, directeur de la Caisse populaire Saint-François-d'Assise;

- M. Jean Boileau, relationniste à l'Hydro-Québec;

- Soeur Lucia Janelle, des Soeurs de la Providence.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

INITIALES DU MAIRE

849

INITIALES DU GREFFIER

474-86
Comptes à payer du 4 octobre au 1er novembre 1986
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 4 octobre 1986

Atelier Radisson inc.:	
5e coupe de gazon	1 413,46 $
René Milot:	
Coupe de gazon - secteurs de la Salle, Lambert et Les Rivières	1 407,42
Laboratoire Laviolette inc.:	
Honoraires - contrôle de la qualité et surveillance - secteur Les Arpents Verts	1 954,00
Jean Caron et fils inc.:	
Remise totale de la retenue - éclairage terrain balle St-Michel	786,30
Remise de la dernière tranche de la retenue - éclairage St-Joseph	549,71
Carrelex inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - colonnes U.S. filt.	969,01
Les Matelas P.Y.S inc.:	
Achat de tapis de caoutchouc - maintenance terrain de l'exposition	10 848,00
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	864,75
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	136,25
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 30 septembre 1986	59 278,14
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	493,81
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	3 075,93
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier, enveloppes - imprimerie	2 644,84
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - réserve de 25% sur factures # 28, 29, 30 et 31	732,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - services d'inspections - factures # 3573, 3583, 3599	7 136,25
Honoraires - réserve de 25% sur factures du 16 juin au 29 août 1986 inc.	9 467,41
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires, frais et déboursés - assurances de dommages - période se terminant le 31 août 1986	10 420,00
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - grief René Pratte	5 074,83
Arbitrage de L'Estrie inc.:	
Honoraires - grief Michel Guillemette	150,00
Clinique médicale industrielle de T.R.:	
Honoraires - dossier Julien Grenier	485,00
Centraide Mauricie:	
Subvention 1986	5 000,00
Chambre de commerce:	
Subvention 1986 - solde	30 000,00
Re/Max P. Bellemare & ass. inc.:	
Compensation loyer (Gérard Brûlé), forfait pour annulation, intérêts - 1618, rue Notre-Dame, app. 1	1 621,66
S.M. Québec & al:	
Exécution de mandats - rapport de l'agent de liaison	1 090,23

INITIALES DU MAIRE
350
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Corp. prof. des urbanistes du Québec:	
Sessions de formation - inscription Roger Bruneau	100,00
Ass. des évaluateurs municipaux du Québec:	
Cotisation annuelle - 7 membres - évaluation	350,00
Imprimerie Lefrançois:	
Impression de 2 000 sets - infraction - cour municipale	213,64 $
NCR Canada ltée:	
Réparation de machine - modèle 42 - cour municipale	133,00
I.M.S. Ltd:	
Location de compteur postal - du 7 novembre 1986 au 6 février 1987 - cour municipale	66,00
Jean Bolduc:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30,00 $	15,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville	344,19
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - le 15 septembre 1986	172,19
Buffet - 11 personnes - le 18 septembre 1986 - loisirs	63,53

SUBVENTION - CORVÉE-HABITATION

Nelson Couture et Jacqueline Paradis - 1ère année	750,00
Josef Prucha et Louise Cantin - 3e année	250,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Régie intermunicipale des Bois-francs:	
Location de scène - spectable Ginette Reno	788,88
Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - 31 août 1986	17 264,85
Frais de reproduction et de montage pour exposition - BGH Planning inc. - Patrimoine	145,00
Polyvalente de la Salle:	
Location de la piscine - les 21 et 23 août 1986	45,75
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - centre Notre-Dame-de-la-Paix - du 10 septembre au 9 décembre 1986	75,00
Service de reliage - marché-aux-denrées - du 14 septembre au 13 décembre 1986	75,00
Service de reliage - pavillon Lambert - du 10 septembre au 9 décembre 1986	75,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	124,20
Produits Canadiana inc.	394,70
Larochelle & frère	52,29
Grossistes Baie d'Hudson	582,67
Fusée Bar-B-Q.	19,50
A. Fleury distribution enr.	164,00
J. Champagne enr.	234,70
Centralco (1982) inc.	42,25
François Carignan	28,45
Henri Bourgeois inc.	378,75
Emballages Bettez inc.	428,75
Agropur	249,25

EXPOSITION

Le Nouvelliste:	
Publicité - Expo 1986	9 617,60
CHEM-8 Trois-Rivières:	
Publicité - Expo 1986	4 498,20

CIGB 102,3 FM:
  Publicité - Expo 1986 — 2 142,00
Publi-hebdo inc.:
  Publicité - Expo 1986 — 2 523,60
Télémédia CHLN 55:
  Publicité - Expo 1986 — 2 654,70
Télé St-Maurice inc.:
  Publicité - Expo 1986 — 7 956,00

EXPOSITION (suite)

CJTR Radio 114:
  Publicité - Expo 1986 — 4 902,00 $
Coop. Courrier Portneuf:
  Publicité - Expo 1986 — 810,00
Cie radiodiffusion Shawinigan falls ltée:
  Publicité - Expo 1986 — 1 200,00
Le Courrier Sud:
  Publicité - Expo 1986 — 1 080,00
L'Écho de Louiseville/Berthier:
  Publicité - Expo 1986 — 914,40
L'Express:
  Publicité - Expo 1986 — 1 485,00
Journal L'Action:
  Publicité - Expo 1986 — 900,00
Le Maskoutain:
  Publicité - Expo 1986 — 270,00
Nouvelle de Sherbrooke:
  Publicité - Expo 1986 — 1 120,00
Les 2 Rives:
  Publicité - Expo 1986 — 972,00
L'Union:
  Publicité - Expo 1986 — 999,00
London Free Press:
  Abonnement - du 9 au 20 septembre 1986 — 5,19
Mediacom inc.:
  Papiers d'affichage pour exposition — 1 662,25
Le Pro-Jac ltée:
  750 repas servis au secteur agricole - Expo 1986 — 1 750,00
Xerox Canada inc.:
  Location de photocopieuse - du 30 mai au 29 août 1986 — 424,56
Pro-gest enr.:
  Commission - vente d'espaces intérieurs - 25% — 125,00
Madame Hélène Vachon:
  Travail de graphisme pour panneaux-réclames de Médiacom — 100,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1986

Duval, Jean-Paul:
  Concierge-messager - greffe & archives
  308 km — 75,46
Laberge, André:
  Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
  312 km — 76,44
Massicotte, Jean-Maurice:
  Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
  929 km — 176,51
Pellerin, Fernand:
  Inspecteur de chantiers - permis et inspections
  1 143 km — 217,17
Ricard, Denis:
  Technicien en urbanisme - urbanisme
  252 km - juillet, août, septembre 1986 — 61,74

FRAIS DE DÉPLACEMENT

INITIALES DU MAIRE

392

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Jean Lamy:	
Québec - M.A.M. règlement 1011 et Nicolet - bureau de révision de l'évaluation	95,65
Guy Roussel:	
Granby - assemblée régulière et générale de l'A.P.O.M.	61,25

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean Alarie	202,17 $
Allocation d'automobile - août 1986 - 610 km	131,70
Frais de déplacement - Montréal - Régie des loteries et Société des alcools	81,35
Frais de déplacement - Québec - visite de Expo-Québec	79,95
Frais de déplacement - Notre-Dame-du-Bon-Conseil - réunion exécutif Association des expos du Québec	31,90
Juliette Bourassa	121,36
Carole Girard	80,77
Madame Louise Goyette	81,90
René Monfette	269,23
TOTAL	229 181,59 $

Pour la semaine se terminant le 11 octobre 1986

J.P. Doyon ltée:	
Aqueduc - boul. St-Jean et St-Michel - paiement no 1 - retenue 10%	320 450,00 $
T.R. cimentiers inc.:	
Trottoirs et bordures 1986 - paiement no 3 - retenue 10%	72 622,50
Aqua-marine inc.:	
Système anti-frasil - inspection subaquatique - paiement no 1	1 800,00
Rénovation Aqua inc.:	
Inspection d'égout par télévision 1986 - paiement no 1	8 391,99
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Tourbe cultivée	3 866,30
Laboratoires Shermont inc.:	
Secteur J.-Cartier et St-Malo - contrôle de sol (essai en laboratoire) - paiement no 1	335,00
Aqueduc boul. St-Michel et St-Jean - règlement no 1006 - paiement no 1	1 312,75
Thomas Bellemare ltée:	
Remise de retenue - déneigement	310,96
Peintureco 86253 Canada ltée:	
Remise de retenue - peinture de bornes-fontaines 1985	693,13
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	337,35
Guimond électrique inc.:	
Location de trancher	100,00
Raymond Langevin:	
Location de tracteur rotoculteur	1 190,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	209,93
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures - rues du Fief et Bouchard	49,50
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	830,82
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	753,55
Entretien G.L. enr.:	

Entretien ménager - septembre 1986 - bâtisses # 215, 220, 325	1 208,33
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier - informatique	225,39
MRC de Francheville:	
700 exemplaires de "Permis de construction"	700,00
Évaluations SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - facture 3612 - 75%	2 401,50
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - programme pré-retraite 1987	1 490,00
Agents de réclamations de l'est T.R. ltée:	
Service de réclamations - facture no 40007	106,40 $
Pitney Bowes:	
Contrat d'entretien de la machine postale - du 30 novembre 1986 au 29 novembre 1987	291,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - octobre 1986	470,90
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - octobre 1986	1 605,94
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - octobre 1986	862,50
Georges Langevin:	
Location de garage situé au 10735, boul. des Forges - octobre 1986	280,00
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - octobre 1986	50,00
Auberge des gouverneurs:	
Location de salle et buffet	306,97
Orphéon de T.R. inc.:	
Page d'annonce - album-souvenir - 50e anniversaire	100,00
La Société d'arthrite:	
Subvention	100,00
École Beau Séjour:	
Subvention	100,00
Centre de formation:	
Session de formation sur le logiciel - 12 personnes	1 140,00
Normand Bellemare:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Yves Côté:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Studio Régent enr.:	
Service de photos - évaluation	126,50

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Richard Gagnon - 1ère année	750,00
Nicole Trépanier - 1ère année	750,00

LOISIRS

Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - octobre 1986	84,00
Entretien de l'équipement de radio - hôtel de ville - octobre 1986	63,00
Galerie d'art du parc inc.:	
Gestion, animation et entretien du manoir de Tonnancour - 3e et 4e versements	1 922,50
Contenants Intercité inc.	
Contenants - centre Notre-Dame-de-la-Paix et marina - septembre 1986	173,32
Centre d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - marina - du 1er octobre au 31 décembre 1986	159,00

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

EXPOSITION

Dustin Royce:	
Jugement - jeunes agriculteurs	25,00
U.Q.T.R.:	
Location de tables et chaises et 50% du ménage du tapis	1 150,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1986

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
165 km	40,42

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1986 (suite)

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics	
2 786 km	529,34 $
Transport d'employés	25,00
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
30 sorties	82,50
Bareil, Michel:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	
475 km - juillet, août et septembre 1986	116,37
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics	
242 km	59,29
Frais de déplacement - Granby - assemblée régulière et générale de l'A.P.O.M.	62,23
Bédard, Réal:	
Technicien en comptabilité - trésorerie	
385 km - août et septembre 1986	94,32
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics	
1 764 km	335,16
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
795 km	164,05
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau	
672 km	141,12
Brouillette, Gilles:	
Chaîneur - arpentage	
875 km	214,37
Chênevert, Robert O.:	
Ingénieur - génie	
415 km - août et septembre 1986	101,67
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
1 658 km	315,02
Déziel, Germain:	
Ingénieur - génie	
277 km - juillet, août et septembre 1986	67,86
Dumas, Serge:	
Technicien évaluation III - évaluation	
69 km - août et septembre 1986	16,91
1 sortie	2,75
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
673 km - du 22 septembre au 3 octobre 1986	127,87
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Fiset, Jean:	
Technicien en système d'information - génie	
836 km	204,82
2 sorties	5,50

Galarneau, Maurice:
Technicien génie civil III - génie
1 384 km 262,96

Grenier, Gilles:
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes
220 km 53,90

Lacroix, Jean-Jacques:
Directeur service de l'évaluation
213 km 52,19

Lafrenière, Denis:
Technicien en système d'information - génie
23 km 5,63
6 sorties 16,50

Lajoie, Carole:
Technicienne génie civil 1 - génie
349 km 85,85

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1986 (suite)

Laneuville, André:
Directeur - urbanisme
850 km - août et septembre 1986 178,50 $

Morin, Sylvain:
Technicien génie civil 1 - génie
2 273 km 487,23

Paré, François:
Homme d'instruments - génie
1 483 km 363,33

Pellerin, Michel:
Surveillant travaux - génie
766 km 145,54

Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)
201 km 49,24

Picard, Yves:
Animateur en loisirs
301 km 73,74

Plamondon, Guy:
Chaîneur - génie
312 km 76,44

Poirier, Yvon:
Directeur travaux publics
1 268 km 240,92

Provencher, Alain:
Technicien génie civil II - travaux publics
1 015 km 192,85

Richard, Gaétan:
Technicien génie civil - travaux publics
1 428 km 299,88

Rousseau, Robert:
Surintendant - travaux publics
1 418 km 269,42

Roy, François:
Agent d'information - direction générale
17 sorties 46,75

Saintonge, Louis:
Architecte - génie
327 km 80,11

Verville, André:
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être
51 sorties 140,25

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Pascal Recco:
Québec - réunion de la S.I.A.Q. 77,00

INITIALES DU MAIRE
356
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Denis Ricard:	
Québec - rencontre d'information pour le programme d'aide à la restauration	83,89
REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE	
René Monfette	362,28
TOTAL	436 397,00 $

Pour la semaine se terminant le 18 octobre 1986

Mich-O-Tomobiles:	
Achat d'un camion 10 roues - unité 759	57 231,54 $
Services paysagistes Vieilles Forges inc.:	
Tourbe	2 982,75 $
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - essais de contrôle de qualité et des matériaux - trottoirs et bordures 1986	525,00
Plani-Urb inc.:	
Honoraires - Jardin des Ursulines - 1er versement	8 000,00
Beaumier, Richard & ass.:	
Remise de retenue - reconstruction de trottoirs 1985	11 616,47
Servac inc.:	
Vidange d'une fosse septique	240,40
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	46,65
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - travaux publics, Colisée, aéroport, autogare, parc Pie XII, sécurité publique - septembre 1986	7 809,04
Atelier Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - septembre 1986 - bâtisses # 100, 205 et 215	2 488,32
IBM Canada ltée:	
Achat et installation - ligne d'ordinateur	3 123,94
Frais d'entretien - imprimante, disques, unité centrale, etc. - octobre 1986	1 827,02
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	3 375,46
AB Dick du Canada ltée:	
Achat d'encre brune et orange	56,09
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport municipal - octobre 1986	1 200,00
Institut des arbitres du Canada inc.:	
Services professionnels - arbitrage Gaston Paillé ltée	2 532,05
APRHQ:	
Inscription - Claude Gendron - colloque # 3	70,00
Laperrière & Verreault:	
Entrées de données - recensement	2 903,18
Service de programmation - le 15 octobre 1986	260,00
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - octobre 1986 - sécurité publique et travaux publics	1 179,00
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - septembre 1986	2 299,08
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - septembre 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert et bibliothèque	142,00
Jean-Jacques Vézina:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Service de pompier volontaire - septembre 1986	47,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - MRC de Francheville - facture # 39141	78,54
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - travaux publics, hôtel de ville, marché-aux-denrées, aéroport, Centre culturel, Colisée - septembre 1986	828,25
Institut de police du Québec:	
Évaluation A.P.S. - examens pour sergent	201,00
Marc Champagne:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
CEDIC:	
Gala de la CEDIC - 14 billets	700,00
Fleuriste La Violette:	
Fleurs - famille Charest	38,15
Le Nouvelliste:	
Avis publics - avis dépôt de la liste électorale	1 766,80
La Presse:	
Avis public	936,74
Le Soleil ltée:	
Avis public	727,20
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 20 personnes - le 6 octobre 1986	256,25
Marché Victoria inc.:	
Achats divers - direction générale et loisirs	108,00 $

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Denis Guillemette et Micheline Belzil - 1ère année	750,00
Luc Rivard et Denise Paquin - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - septembre 1986	5 439,63
Centrale d'alarme de la Mauricie:	
Service de reliage - aéroport - du 1er octobre au 31 décembre 1986	114,00

EXPOSITION

François Hamel:	
Primes concours Jeunes agriculteurs	13,45
Cotnoir & Pleau ltée:	
Bière - Expo 1986	10 889,96
Brasserie Labatt ltée:	
Bière - Expo 1986	3 810,73

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - les 30 et 31 août 1986	3 200,00

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Brouillette, Robert:	
Technicien en évaluation 51 km - octobre 1986	12,50

FRAIS DE DÉPLACEMENT

INITIALES DU MAIRE
358
INITIALES DU GREFFIER

Roger Bruneau:	
Montréal - session de formation professionnelle en design urbain	81,05
Allocation d'automobile - septembre 1986 - 397 km	97,26
Fernand Gendron:	
Montebello - congrès de l'A.I.M.Q.	600,00
Pierre Moreau:	
Montréal - Multidev (Place du Marché) et Québec - Sobeco (assurances)	301,95
Yvon Poirier:	
Montebello - congrès de l'A.I.M.Q.	400,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques Blais	290,31
Roger Lafontaine	39,57
René Monfette	329,99
TOTAL	142 731,32 $

Pour la semaine se terminant le 25 octobre 1986

Denis Beaumier ltée:	
Agrandissement du pavillon Lemire - paiement no 2 - retenue 10%	32 325,75 $
Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général du Service de la sécurité publique - paiement no 1	82 155,00
Excavation D.M.P. inc.:	
Reconstruction de trottoirs et bordures 1986	62 114,49
Robert Frenette inc.:	
Réfection de la sculpture de laiton - façade principale de l'hôtel de ville - paiement no 1	6 165,00
J.C. Papillon & fils limitée:	
Relocalisation de l'évacuateur de monoxyde de carbone - autogare - hôtel de ville - paiement no 1	13 775,00
Atelier Radisson inc.:	
2e coupe de talus	7 500,00
Services paysagistes Vieilles Forges inc.:	
Facture no 677 - feuille no 20	984,82
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - prélèvement - trottoirs	145,00
Honoraires - contrôles de sols, de béton bitumineux et surveillance - pavage de rues 1986	6 598,50
Lionel Deshaies inc.:	
Construction d'une aire de pétanque	850,00
Thomas Bellemare ltée:	
Service de transport	100,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 octobre 1986	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - hippodrome - août 1986	475,09
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	644,78
Canada valve:	
Achat d'un coupe-racines hydraulique complet et accessoires - travaux publics	2 786,04
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 673,49
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	286,55
Service sanitaire Frontenac ltée:	
Entretien ménager - marché-aux-denrées - octobre	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

1986	2 908,33
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - travaux publics - du 28 mai au 31 août 1986	497,80
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - sécurité publique, Pavillon de la jeunesse, loisirs, trésorerie et hôtel de ville - septembre 1986	1 898,14
Philippe Duguay et Claude Jacques:	
Subvention ReviCentre - programme de restauration de façades - 121, rue St-Antoine	14 169,00
Subvention ReviCentre - programme de restauration de façades - 143, rue St-Antoine	5 180,00
Corporation municipale St-Étienne-des-Grès:	
Service de camion citerne - feux boul. St-Jean (le 3 septembre 1986) et boul. St-Michel (le 4 juin 1986	975,00
Louise Brouillette & al.:	
Salaires des recenseurs - élections 1986	14 942,24
Agents de réclamation de l'Est T.R. ltée:	
Service de réclamations - 5 dossiers	784,60
Baril évaluation ltée:	
Honoraires - service d'inspections - évaluation - facture no 34 - 75%	1 281,53
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville - factures # 39145 et 39146	161,70
Normand, St-Pierre & ass.:	
Honoraires - dossier André Poitras - CSST	984,50
Évaluation SDR inc.:	
Honoraires - service d'inspections - facture # 3622 - 75%	2 571,00 $
Laviolette auto location inc.:	
Location de camion	417,47
Jean Bergeron:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Jean-Guy Jutras:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Sylvain Lamothe:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Richard Levesque:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Vital Marois:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Alain Poulin:	
Remboursement de frais de scolarité - 50% de 30 $	15,00
Le Nouvelliste:	
Publicité Régie assurance auto du Québec	1 212,75
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	141,29

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Jean-Guy Balleux et Micheline Comeau - 3e année	250,00
Lorraine Baribeau et Rita Bédard - 1ère année	750,00
Huguette Beaudoin - 2e année	500,00
Pierre Bélanger - 1ère année	750,00
Fernande Béliveau - 1ère année	750,00
Josée Boisvert - 1ère année	750,00
Louis Boisvert et Christiane Garceau - 3e année	250,00
Suzanne D. Boisvert - 2e année	500,00
Micheline Bourassa - 2e année	500,00
Marcel Bourget et Colette Gagnon - 3e année	250,00
Florent Bourque - 1ère année	750,00
Claude Brodeur et Ginette Grenier - 2e année	500,00
Nancy Brodeur - 1ère année	750,00
Marc Bussière et Yvonne Desroches - 1ère année	750,00
Eugène Champagne - 2e année	500,00
Rosaire & Michel Côté - 2e année	500,00

INITIALES DU MAIRE
360
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Gilles Dargis - 2e année	500,00
Dolorès Demers - 3e année	250,00
Serge Desaulniers et Sylvie Giguère - 3e année	250,00
Ellis Michel & Maryse Lemay - 1ère année	750,00
Michel Faucher - 1ère année	750,00
Réjean Gagnon - 1ère année	750,00
Robert Garneau - 2e année	500,00
Claude Gélinas - 3e année	250,00
Lise Gélinas et Jean-Claude Harnois - 2e année	500,00
Paul Gélinas et André Gauthier - 1ère année	2 000,00
Aziz Khelil - 1ère année	2 666,00
Guy Lacerte et Renée Lefebvre - 1ère année	750,00
Luc Lacombe et Sylvie Leblanc - 2e année	500,00
Jean Lacroix et Dominique Roux - 3e année	250,00
Alice Lafrenière - 1ère année	750,00
Andréa Lanteigne & al - 1ère année	2 000,00
Sylvio et Marie-Blanche Lapointe - 1ère année	750,00
Robert Laurin - 1ère année	2 666,67
Serge Lemire et Ginette Desrochers - 1ère année	750,00
Guy Lupien - 3e année	250,00
Christian Magny et Jocelyne Houde - 1ère année	750,00
Jean-Paul Maher - 2e année	500,00
André Martin - 2e année	500,00
Yves Martin - 3e année	250,00
Normand Mélançon - 3e année	250,00
Nicole Milot - 1ère année	750,00
Normand Milot et Marlyn Lamy - 1ère année	2 000,00
Pierre Morin et Sylvie Dessureault - 2e année	500,00
Thérèse Morrissette - 2e année	2 000,00
André Pellerin - 2e année	500,00
Réjean Piette et Georgette Bernier - 1ère année	750,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

Jean-Paul Robert et Lorraine Fex - 2e année	500,00 $
Daniel Roux et Sylvie Pelletier - 3e année	250,00
Yves Royer - 1ère année	750,00
Lorraine St-Cyr - 1ère année	750,00
André St-Pierre et Mireille Leblanc - 2e année	500,00
Louis St-Pierre - 3e année	250,00
Alain Saulnier - 3e année	250,00
Robert Sicard et Johanne Gauthier - 2e année	500,00
Jean Tessier et Yves Tessier - 1ère année	2 000,00
Gratien Thibeault - 2e année	2 000,00
Raymond Tourigny - 2e année	500,00
Jacques Turcotte - 1ère année	750,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Personnel d'accueil - spectacle Ginette Reno - les 3 et 4 octobre 1986 et impression des billets	1 072,50
Facture Librairie Bertrand # 11814	46,57
Classique internationale de canots de la Mauricie inc.:	
Subvention - 2e versement	1 500,00
Âge d'or St-Sacrement:	
Mise sur pied de l'atelier "danse sociale"	100,00

EXPOSITION

Ambulance Saint-Jean:	
Frais de service - Expo 1986	450,00
S.L. Plastique:	
Jetons Black Jack	914,66
Au Palais du Chinois inc.:	
Repas-réunion du comité de l'agriculture	54,23
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunion de l'agriculture	23,60

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER
361

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - septembre 1986 - 13 programmes	20 800,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
617 km - du 6 au 17 octobre 1986	117,23
Transport d'équipement et du personnel - 9 jours	108,00
Fleury, Réal:	
Archiviste - greffe et archives	
9 sorties	24,75

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Souper - Femmes de carrière et proclamation de la Femme de l'année	32,00
Claude Doucet:	
Québec - émission d'obligations du 15 décembre 1986	77,63
Yvon Poirier:	
Montréal - congrès annuel 1986 de l'Association des travaux publics d'amérique avec Léo Bellerose	87,40

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	84,77
Yvon Dunn	95,80
René Monfette	262,57
René Monfette	436,61
Albert Morrissette	161,56
TOTAL	367 466,48 $

Pour la semaine se terminant le 1er novembre 1986

J.P. Doyon ltée:	
Aqueduc boul. St-Jean et St-Michel - paiement no 2 - retenue 10%	201 985,87 $
Télécon inc.:	
Canalisation rue Laviolette - paiement no 1	75 000,00
Canalisations souterrains - du Fleuve/Notre-Dame/La Fosse - paiement no 1	125 000,00
Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement du Jardin des Ursulines - paiement no 1 - retenue 10%	29 093,65
Reconstruction de trottoirs rue des Forges - paiement no 1 - retenue 10%	48 514,50
Bases de lampadaires & canalisations rue des Forges - paiement no 1 - retenue 10%	7 050,60
Excavation D.M.P. inc.:	
Branchements et renouvellements d'égouts et d'aqueduc 1986 - paiement no 4 - retenue 10%	53 928,67
R. Dubuc inc.:	
Éclairage de rues 1986 - divers secteurs - paiement no 1 - retenue 10%	31 376,34
Guimond électrique inc.:	
Éclairage du parc St-Sacrement - paiement no 1	2 240,00

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Gaston Paillé ltée:	
Aqueduc et drainage - secteur Les Arpents Verts - paiement no 2 - retenue 10%	1 035,00
Remise de la dernière tranche de la retenue - puisards (3) boul. des Forges	1 004,72
Clément Ricard & fils inc.:	
Station de pompage Les Forges - travaux municipaux - assainissement des eaux - paiement no 3 - retenue 10%	807,50
Jean Caron & fils inc.:	
Éclairage de rue - boul. du Carmel - paiement no 2	4 611,60
Bell Canada:	
Frais encourus pour les coûts associés au projet ReviCentre	26 473,13
Laboratoire de construction du Québec inc.:	
Honoraires - carottage rue Weber - pavage de rues	56,50
Inspectronic ltée:	
Inspection d'égouts par télévision - secteur Le Fief - paiement no 1	3 365,38
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Travaux effectués selon feuille no 22	703,15
Pagé construction inc.:	
Remise de la première tranche de la retenue - stationnement Niverville	1 005,48
T.R. cimentiers inc.:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - trottoirs et bordures 1985	7 660,50
Trottoirs et bordures 1986 - paiement no 4 - retenue 10%	28 452,98
Gaz métropolitain inc.:	
Sectionnements de conduites et raccordements de ces mêmes conduites - passage des fils du Bell - St-Philippe/St-Georges et St-Philippe/St-Roch	1 453,87
Raymond Langevin:	
Location d'appareil à tamiser la terre	225,00 $
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	41,92
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques	233,75
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - hôtel de ville - 30 avril 1986	203,61
Boutique (Vox) J.L. Scala:	
Subvention - restauration des façades	2 191,65
Nick Mallick:	
Subvention - restauration des façades	11 196,00
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	414,63
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	56,00
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - octobre 1986	200,00
Antonin Fréchette:	
Témoin expert - cause J.P. Cochrane	400,00
Paquette, R. Dion, Grenier:	
Huissiers	44,40
Club de tir du Cap inc.:	
Location du champ de tir - 1er janvier au 31 décembre 1986	900,00
Summum sécurité inc.:	
Service de matrone - le 18 octobre 1986	44,10
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - octobre 1986	186,00
Bulletin permanent - octobre 1986 - autoroute 55	90,00
Publi-design enr.:	
Carton Bal de La Vérendrye	210,68
CEDIC:	
Billets (2) pour le Gala de la CEDIC	100,00
Pierre Dessureault:	
Service de photos - M.R.C. de Francheville -	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

facture no 34901	501,27
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres	492,10
Floriculture Gauthier inc.:	
Fleurs - Ernest Julien	49,60

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Réal Boisvert et Denise Béchard - 2e année	500,00
Guy Bolduc - 1ère année	750,00
Guy Black et Carmen Pélissier - 1ère année	750,00
Roger Blanchette - 1ère année	750,00
Yves Bournival - 1ère année	750,00
Jean Demontigny - 2e année	500,00
Gilles Dubord et Thérèse Letendre - 2e année	500,00
Jacques Dufresne - 2e année	2 000,00
Lise Gaudreault - 1ère année	750,00
Carmen Gauthier - 2e année	500,00
Sam Haydock - 3e année	250,00
Jacques Héroux et Réjean Charette - 3e année	250,00
Jocelyn Hill - 1ère année	750,00
Alain Lafontaine et France Dostaler - 2e année	500,00
René Lavallée - 2e année	500,00
Denis Lupien et Christiane Vincent - 3e année	250,00
Jean-Marcel Mailhot - 3e année	250,00
Michel Paquet - 3e année	250,00
Georges Provencher et Diane Richard - 2e année	500,00
Résidences populaires trifluviennes inc. - 1ère année	2 000,00
Résidences populaires trifluviennes inc. - 1ère année	2 000,00
Gilles Ricard et France Brunozzi - 3e année	250,00
Réjeanne Robert - 1ère année	750,00
Gratien Thibeault - 2e année	2 000,00
Gaétane Tousignant - 1ère année	2 000,00
Armand Voghel - 2e année	500,00
Bryan Wilson et Shirley Gill - 1ère année	750,00

LOISIRS

Conseil du loisir scientifique de la Mauricie:	
Adhésion 1986-1987	25,00 $
Conseil des loisirs région de Québec:	
Honoraires - atelier de formation et de perfectionnement le 8 octobre 1986	325,00
Association récréative Ste-Marguerite inc.:	
Entretien et gestion des bâtisses dans le parc Ste-Marguerite - 4e versement	703,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Duval, Marcel:	
Homme d'instruments - arpentage 358 km - du 20 au 24 octobre 1986	87,71
Transport d'équipement et du personnel - 5 jours	60,00
Lefebvre, Michel:	
Régisseur programmes sportifs - loisirs 302 km - du 2 septembre au 20 octobre 1986	73,99
Lelièvre, Denis:	
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs 69 sorties - du 22 juillet au 22 octobre 1986	189,75
Picard, Yves:	
Animateur en loisirs 401 km - octobre 1986	98,24

FRAIS DE DÉPLACEMENT

André Laneuville:

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Repas - confection dossier école au parc Isabeau	96,63
Dîner - 2 personnes	30,88
Jean-Guy Perreault:	
Montréal - cours opérateur d'échelles aérienne	294,84
Louis Proulx:	
St-Hyacinthe - colloque A.T.P.I.Q.	68,58
Gaétan Provencher:	
St-Hyacinthe - colloque A.T.P.I.Q.	69,40
André Savary:	
St-Hyacinthe - colloque A.T.P.I.Q.	65,00
Michel Thibeault:	
St-Hyacinthe - colloque A.T.P.I.Q.	70,00
Marcel Verret:	
St-Hyacinthe - colloque A.T.P.I.Q.	69,75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gérald Cholette	439,87
René Monfette	331,72
René Monfette	333,13
TOTAL	693 532,64 $
GRAND TOTAL	1 869 309,03 $

Pour la semaine se terminant le 8 novembre 1986

Camions Pierre Thibault inc.:	
Fourniture et installation d'une échelle aérienne de 30 mètres - Travaux publics	181 292,24 $
Continental asphalte inc.:	
Canalisations souterraines - secteur St-Georges - paiement no 1 - retenue 10%	135 094,21
GCM ltée:	
Remplacement des transformateurs - usine de traitement d'eau - paiement no 1 - retenue 10%	135 000,00
Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 2 - retenue 10%	118 619,34
Panpierre inc.:	
Égouts sanitaires et pluviaux - boul. des Forges et rue Baril - paiement no 1 - retenue 10%	67 388,51
Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement du parc Champlain - sentiers et dallage - paiement no 1 - retenue 10%	21 112,87
Lagacé & frères inc.:	
Porte arrière à système double action - Travaux publics	11 100,25
Gaston Paillé ltée:	
Déviation d'aqueduc rue Notre-Dame - paiement no 1	2 908,00
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - essais de contrôle de qualité des travaux - aqueduc boul. St-Jean et St-Michel	1 027,75
Bigué & Lord:	
Honoraires - ReviCentre - travaux effectués du 29 juillet au 20 octobre 1986	5 928,90
Laboratoires Choisy ltée:	
Honoraires - contrôle béton bitumineux	225,00
Construction S.R.B.:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Sciage de bordures	874,26
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	3 287,50
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	272,50
Mike Hewko:	
Location de machinerie	3 397,50
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	440,15
Servac inc.:	
Vidanges de fosses septiques	743,58
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 31 octobre 1986	29 639,07
Atelier des Vieilles Forges inc.:	
Entretien ménager - bâtisses # 100, 205, 215 - octobre 1986	2 488,32
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	5 378,00
J.U. Houle ltée:	
Achat de pièces diverses	948,02
Nedco:	
Achat de pièces diverses	65,24
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	1 170,49
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - novembre 1986 - Services communautaires, Hôtel de ville, Travaux publics	650,00
Pitney Bowes:	
Contrat d'entretien - balance postale - du 31 décembre 1986 au 30 décembre 1987	44,00 $
Messageries Trois-Rivières:	
Service de messagerie - Cour municipale - octobre 1986	61,04
B.B. extermination inc.:	
Inspection et traitement - bâtisse # 135 - octobre 1986	45,00
Me Jean-Pierre Lussier:	
Honoraires - grief Pierre Gervais	1 043,33
Trudel, Morin & ass.:	
Huissiers - frais de septembre et octobre 1986	2 466,56
Société St-Vincent-de-Paul:	
Subvention 1986	5 000,00
Location des Vieilles Forges ltée:	
Location d'auto - décembre 1986	470,90
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - novembre 1986	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage boul. des Forges - novembre 1986	280,00
Ass. Fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - novembre 1986	862,50
Québec aviation ltée:	
Gestion de l'aéroport - novembre 1986	1 200,00
C.P. limitée:	
Frais de service - permis pour un tuyau souterrain au point milliaire 0.28/6.73	120,00
Imprimerie Art graphique inc.:	
Impression des bulletins de vote	3 366,73
Design à l'affiche:	
Laminage	57,67
Manufacture canadienne de calendriers:	
Achat de 50 tubes - Urbanisme	38,48
A.P.R.H.Q.:	
Inscription Claude Gendron - colloque # 5	70,00
AWWA Research Foundation:	
Cotisation 1986 - Réjean Boucher (u.s. funds)	54,00
Le Nouvelliste:	

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

Encan public	256,00

ÉLECTIONS 1986

Norman Matteau & al:	
Primo	1 500,00
Marie Caumartin & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 1	1 460,00
Thérèse Dickner & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 2	1 330,00
Fernande Poirier & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 3	1 480,00
Ghyslaine Neault & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 4	1 850,00
Patricia Dunn & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 5	1 590,00
Madeleine Girard & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 6	1 460,00
Cécile Gagnon & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 7A	1 185,00
Irène Piché & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 - district # 7B	780,00

ÉLECTIONS 1986

Gertrude Claveau & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 8	1 850,00 $
Rolande Blanchet & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 9	1 590,00
Noëlla Bellemare & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 10	1 980,00
Gérard Houle & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 11	2 370,00
Rolande Plouffe & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 et pool provisoire - district # 12A	1 460,00
Lucie Paillé & al:	
Scrutateurs et greffiers le 2 novembre 1986 - district # 12B	930,00
Me Jean Lamy & al:	
Honoraires d'élection - président d'élection, secrétaire d'élection, trésorier, président du bureau de révision, secrétaire du bureau de révision	6 767,68

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Régis Bérubé & al - 1ère année - 2 propriétés	2 000,00
Raoul Côté et Hélène Bourbonnais - 1ère année	750,00
Claude Desmarais et Doris Fafard - 1ère année - 3 prop.	3 999,00
Thérèse Hébert - 2e année	500,00
Raymond Lacerte - 1ère année	750,00
Charles Plamondon et Carmen Langlois - 1ère année	750,00
Seghir Baghir Toubal - 1ère année	2 666,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

CCAT:	
Frais de déplacements suite à une alarme - Manoir de Tonnancour - août et septembre 1986	100,00
Productions Specta inc.:	
Contribution au Festival des trois-rivières - entente patrimoine Ville-MAC	9 510,00
Centre du trophée:	
1 257 rondelles avec numéro gravé	342,54
Les Aigles junior de Trois-Rivières inc.:	
Joutes de footbal Élites - septembre et octobre 1986	240,00
Exposition de Trois-Rivières - réparation du terrain au stade de baseball	196,00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

C Yum Yum inc.	227,70
LPM Supérieur inc.	48,96
Larochelle & frère	89,79
Grossistes Baie d'Hudson	711,47
Fusée Bar-B-Q	32,50
Crémerie des Trois-Rivières	89,17
J. Champagne enr.	311,00
Centralco (1982) inc.	280,30
François Carignan	21,83
Henri Bourgeois inc.	94,81
Agropur	225,90

EXPO 1986

Brasserie O'Keefe ltée:	
Bière	3 157,76

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1986

Ayotte, Réal:	
Responsable parcomètres - travaux publics 2 907 km	552,33 $
Baril, Roger:	
Contrôleur équip. - travaux publics 802 km	196,49
Bellemare, Origène:	
Directeur des services techniques 178 km - juillet à octobre 1986 inc.	43,61
Bellerose, Léo:	
Responsable services aux citoyens - travaux publics 1 660 km	315,40
Frais de déplacement - dîner (5 personnes) - visite de l'atelier mécanique à Charlesbourg	73,87
Boucher, Réjean:	
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau 774 km	149,26
Brouillette, Robert:	
Technicien en évaluation - évaluation 3 sorties	8,25
Bruneau, Roger:	
Directeur-adjoint - urbanisme 274 km	67,13
Colas, Gilles:	
Ingénieur - génie 2 025 km - septembre et octobre 1986	496,12
Hamelin, Renald:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme 612 km - août, septembre et octobre 1986	149,94
Laberge, André:	
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme	

LUNDI, LE 17e JOUR DE NOVEMBRE 1986

281 km	68,84
Lafrenière, Denis:	
Technicien en système d'information - génie	
6 sorties	16,50
99 km	24,25
Massicotte, Jean-Maurice:	
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections	
599 km	113,81
Pellerin, Fernand:	
Inspecteur de chantiers - permis et inspections	
1 452 km	275,88
Perron, René:	
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)	
276 km	67,62
Poirier, Yvon:	
Directeur travaux publics	
1 178 km	223,82
Provencher, Alain:	
Technicien génie civil II - travaux publics	
989 km	187,91
Richard, Gaétan:	
Technicien génie civil - travaux publics	
1 106 km	210,58
Rousseau, Robert:	
Surintendant - travaux publics	
1 449 km	275,31
Roy, François:	
Agent d'information - direction générale	
Frais de dépenses - Bal de La Vérendrye	100,00
12 sorties	33,00

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Claude Gendron:	
Montréal - rencontre du comité technique de relations de travail de l'U.M.Q.	78,55

FRAIS DE DÉPLACEMENT (suite)

Jean-Luc Julien:	
Dîner - comité de gestion et Madame Monique Léveillé - autodiagnostic de gestion - 8 personnes	85,56 $
Guy Roussel:	
Inscription congrès de la Jeune entreprise à l'Hôtel Le Baron	35,00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Jacques Lacroix	82,68
Roger Lafontaine	60,84
Jean Lamy	71,73
René Monfette	387,68
René Monfette	285,94
TOTAL	805 953,22 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

369

LUNDI, LE 1er JOUR DE DÉCEMBRE 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 1er jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Claude	PÉLISSIER
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Yvan	LECLERC
	Pierre	DUPONT
	Roger	BELLEMARE
	Émilien	LA BARRE
	André	NOEL
	Gilles	LATOUR
	André	LANDRY
	Henri-Paul	JOBIN

Procès-verbal
17-11-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 17 novembre 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;

e) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

f) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

LUNDI, LE 1er JOUR DE DÉCEMBRE 1986

g) Adoption du règl. de la C.I.T.F. adoptant le budget 1987 de cet organisme,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 17 novembre 1986;

Règlement citant la Porte Duplessis monument historique Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement citant la Porte Duplessis du Parc de l'Exposition comme monument historique.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

Amendement au règl. 367 (1982) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142 ayant trait aux délais pour acquitter une amende.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Gilles Latour

Règlement travaux reconst. conduite d'égout plu. boul. Des Récollets Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de reconstruction de la conduite d'égout pluvial du boul. Des Récollets, près de l'intersection Ste-Marguerite, et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Henri-Paul Jobin

Règlement travaux de réfection rue Notre-Dame Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de réfection de la rue Notre-Dame (entre la rue Père-Daniel et la rue Goulet) et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

475-86
Compte rendu 17-11-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 1er JOUR DE DÉCEMBRE 1986

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 17 novembre 1986, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

476-86
Règlement
1020 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 octobre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1020 (1986) prévoyant des travaux de construction des services municipaux, incluant l'aqueduc, les égouts sanitaire et pluvial, le pavage et l'éclairage à canalisation souterraine pour desservir les terrains situés sur les rues ou parties de rues portant les numéros de cadastre 199-250 à 199-255 incl. et 198-194 et connus comme étant la phase de développement VII du secteur "Parc Isabeau" (extension Boisé du Parc) et décrétant un emprunt de 1 140 000 $ à cet effet, remboursable en partie par une taxe spéciale imposée sur les propriétés riveraines et en partie par une taxe spéciale imposée sur tous les immeubles de la Ville, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

477-86
Règlement
13-AAZ-289
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 octobre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 13-AAZ-289 (1986) décrétant la fermeture d'une partie de la rue St-Philippe comprise entre la rue St-Georges et la rue St-Roch, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

478-86
Contrat
vente par
GERVAIS &
QUESSY INC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de GERVAIS & QUESSY INC. les lots 203-86 et 207-74 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières ainsi que les emplacements suivants:

DÉSIGNATION:

Un troisième emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières étant plus amplement connu et décrit aux plan et livre de renvoi officiels préparés pour le cadastre de la paroisse de Trois-Rivières comme étant une partie du lot deux cent

quatre (P.204) dudit cadastre. Cet emplacement étant de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 204-88 rue Flamand, vers le sud-est par le lot 204-3-1 rue, vers le sud-ouest par le boulevard des Forges (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par une partie du lot 205; mesurant trois mètres virgule soixante-deux centièmes (3,62 m.) vers le nord-est, cinq mètres virgule dix-huit centièmes (5,18 m.) vers le sud-est, trois mètres virgule soixante-quatre centièmes (3,64 m.) vers le sud-ouest, cinq mètres virgule vingt-trois centièmes (5,23 m.) vers le nord-ouest, contenant en superficie dix-sept virgule soixante-sept mètres carrés (17,67 m.c.).

Un quatrième emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières étant plus amplement connu et décrit aux plan et livre de renvoi officiels préparés pour le cadastre de la paroisse de Trois-Rivières comme étant une partie du lot deux cent cinq (P.205) dudit cadastre. Cet emplacement étant de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 205-17 rue Flamand, vers le sud-est par une partie du lot 204, vers le sud-ouest par le boulevard des Forges (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par une partie du lot 205; mesurant quinze mètres virgule soixante-neuf centièmes (15,69 m.) vers le nord-est, cinq mètres virgule vingt-trois centièmes (5,23 m.) vers le sud-est, quinze mètres virgule soixante-seize centièmes (15,76 m.) vers le sud-ouest, cinq mètres virgule cinquante-cinq centièmes (5,55 m.) vers le nord-ouest, contenant en superficie quatre-vingt-deux virgule vingt et un mètres carrés (82,21 m.c.).

Le tout tel que montré par un liséré rouge sur le plan ci-annexé, portant le numéro 86-89 et préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 11 novembre 1986.

pour le prix de 1,00 $.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Yves Boivin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

479-86
Contrat vente à CÉRAMIQUE A.L.M. INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CÉRAMIQUE A.L.M. INC. le lot 2237-22 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de 2 379 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont

copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

480-86
Contrat cession de priorité d'hypothèque en faveur de Fiducie Prêt & Revenu re: vente à l'A.P.C.H.Q. Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 369,245, la Ville de Trois-Rivières a vendu à l'ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES - MAURICIE INC., le lot 23-258 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU que Fiducie Prêt et Revenu demande priorité d'hypothèque à la Ville afin de consentir un prêt à l'acquéreur garanti par une hypothèque de premier rang;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accorde à Fiducie Prêt et Revenu priorité d'hypothèque et de tous autres droits, y compris ceux résultant de la clause de dation en paiement, relativement à une hypothèque consentie à celle-ci par l'Association provinciale des constructeurs d'Habitations du Québec Trois-Rivières - Mauricie inc. en égard au lot ci-haut mentionné.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de cession de priorité préparé par Me Maurice Pellerin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de cession de priorité qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

481-86
Contrat mainlevée en faveur de DANIEL LORD et GUYLAINE DAMPHOUSE Adoption

ATTENDU que par acte enregistré à Trois-Rivières le 31 mai 1985 sous le numéro 359,775 la Ville de Trois-Rivières a vendu à DANIEL LORD et GUYLAINE DAMPHOUSE, le lot 186-18 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que les acquéreurs ont satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée de toutes les conditions relativement à la vente du lot 186-18 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, enregistrée sous le numéro 359,775 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Gilles-Guy Garceau, notaire.

LUNDI, LE 1er JOUR DE DÉCEMBRE 1986

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

482-86
Contrat permis relatif à une conduite d'égout par C.P. Rail
Adoption

ATTENDU qu'une conduite d'égout doit être enfouie sous la voie ferrée du Canadien Pacifique ltée sous le point milliaire 0.88/0.05, le long de la rue Notre-Dame;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de Canadien Pacifique ltée le permis relatif à une conduite d'égout au point milliaire 0.88/0.05 de la subdivision de Trois-Rivières.

Que le Greffier de la Ville soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville les formulaires pertinents à cette demande.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit permis qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

483-86
Contrat entente avec les Ass. funé. Rousseau et fr. ltée re: local de la Traverse des Âges
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières loue de LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRES LTÉE un local situé au numéro 595 de la rue Des Volontaires pour une période d'un an à compter du 1er novembre 1986 jusqu'au 31 octobre 1987 pour et en considération d'un loyer de 6 900 $ payable par versements mensuels de 575 $.

Que la Ville loue également 25 espaces de stationnement situés à l'arrière de l'édifice du 595 de la rue Des Volontaires pour une période d'un an à compter du 1er novembre 1986 jusqu'au 31 octobre 1987 pour et en considération d'une somme de 4 500 $ payable par versements mensuels de 375 $ par mois.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence le Maire-suppléant et Monsieur Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence Me Jean Lamy, greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le bail avec LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRES LTÉE.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

484-86
Contrat entente avec Corp.

ATTENDU que la Ville a procédé au remplaement des transformateurs de son usine de traitement d'eau conformément à une ordonnance du ministère de l'Environnement du Québec;

inter. des matériaux environnants Adoption

ATTENDU que ces transformateurs renfermaient une substance jugée dangereuse pour l'environnement, soit du biphényle polychlorés;

ATTENDU que cette substance a été versée dans des contenants scellés et que ceux-ci sont actuellement entreposés sur les terrains de la municipalité en attendant qu'un procédé d'élimination soit approuvé par le ministère de l'Environnement du Québec;

ATTENDU que la corporation internationale des matériaux environnants (IEM) a offert à la Ville de disposer de ces contenants et de leur contenu;

ATTENDU que les autorités gouvernementales acceptent le projet de IEM;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de traitement des déchets avec la CORPORATION INTERNATIONALE DES MATÉRIAUX ENVIRONNANTS (IEM) pour le transport et l'élimination des contenants de biphényle polychlorés entreposés sur les terrains de la Ville, pour un prix total de 33 000 $. Une somme de 9 900 $ sera payée à IEM lors de la prise de possession des contenants, et le solde, 23 100 $ sera versé sur réception du certificat d'élimination.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

485-86
Autorisation à la Corp. pr le déve. de l'Île St-Quentin re: permis permanent vente de boisson Adoption

ATTENDU que la Ville a confié la gestion de la bâtisse de la Marina à la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin;

ATTENDU que cette bâtisse renferme une salle de réception et qu'il faut y offrir un service de vente de boissons alcoolisées;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières autorise la Corporation pour le développement de l'Île St-Quentin à solliciter un permis permanent de vente de boisson à la bâtisse de la Marina de l'Île St-Quentin.

ADOPTÉ

486-86
Demande au ministère des Transports re: coût de l'entretien du Pont Duplessis Adoption

ATTENDU que le pont Duplessis fait partie de la route 138 et possède un caractère provincial;

ATTENDU que ce pont est emprunté non seulement par les citoyens des environs, mais aussi par des voyageurs venant des quatre coins de la Province et même de l'extérieur;

ATTENDU que depuis de nombreuses années, le gouvernement

provincial, par le biais de son ministère (Transports), mandatait et rémunérait la Ville de Trois-Rivières pour entretenir le pont Duplessis principalement durant la période d'hiver;

ATTENDU que le gouvernement entretient lui-même de nombreux tronçons de route passant sur le territoire de municipalités;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que demande soit faite au Gouvernement du Québec de confier l'entretien du pont Duplessis à la Ville de Trois-Rivières contre rémunération.

ADOPTÉ

487-86
Offre d'achat de Béton Vitré ltée re: parc ind. no 2 Adoption

ATTENDU que Béton Vibré ltée offre à la Ville d'acquérir une partie du lot 224 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières dans le parc industriel No 2;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre d'achat de BÉTON VIBRÉ LTÉE pour une partie du lot 224 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

DÉSIGNATION:

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 224-6 (rue Jules-Vachon), vers le sud-est par le lot 224-8, vers le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 224; mesurant 20,77 mètres vers le nord-est, 153,57 mètres vers le sud-est, 71,35 mètres vers le sud-ouest, 137,60 mètres vers le nord-ouest; contenant en superficie 6 503,21 mètres carrés.

pour le prix de 10 500 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer l'offre d'achat pour et au nom de la Ville.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite offre d'achat qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

488-86
Acceptation projet de Hydro-Québec nouvelles lignes élec. de 230 KV Adoption

ATTENDU que Hydro-Québec a déposé divers projets pour la construction de nouvelles lignes électriques de 230 KV sur le territoire de la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les projets déposés par Hydro-Québec relativement à:

1) la construction d'une nouvelle ligne de 230 KV dans l'axe central actuel de la ligne entre le poste Trois-Rivières et les postes Cap-de-la-Madeleine;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

2) relativement à la construction d'une nouvelle ligne de 230 KV entre le poste Trois-Rivières et la compagnie Kruger inc., dans l'axe actuellement emprunté.

3) relativement à la construction d'une nouvelle ligne de 230 KV entre le poste Trois-Rivières et le poste C.I.P., avec en plus la construction du poste Des Chenaux dans l'emprise actuelle de la ligne.

ADOPTÉ

489-86
Entente avec la S.Q.A.E. re: travaux d'assainis. rue Du Fleuve Adoption

ATTENDU que la Société québécoise d'assainissement des eaux entreprendra des travaux d'assainissement sur la rue Du Fleuve;

ATTENDU que la Ville doit effectuer des travaux de nature connexe aux travaux ci-haut mentionnés, soit des travaux de construction de pavage, trottoirs et bordure de béton ainsi que des travaux pour l'enfouissement des fils de Bell Canada et de Hydro-Québec;

ATTENDU qu'il y va de l'intérêt des parties que ces travaux soient réalisés en même temps;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Société québécoise d'assainissement des eaux que les travaux municipaux soient exécutés en même temps que les travaux ci-haut mentionnés.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX relativement à l'exécution des travaux municipaux ci-haut mentionnés, par un seul et même entrepreneur.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

490-86
Soumission de Les Const. R.F.P. inc. 243 827,50 $ re: travaux rue Du Fleuve Adoption

ATTENDU que la Société québécoise d'assainissement des Eaux et la Ville de Trois-Rivières doivent toutes deux réaliser des travaux d'interception des eaux usées dans le secteur de la rue Du Fleuve;

ATTENDU que la Société et la Ville ont conclu une entente à l'effet que la Société réaliserait également la partie des travaux incombant à la Ville;

ATTENDU que la Société a demandé des soumissions pour la réalisation de l'ensemble des travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission présentée par LES CONSTRUCTIONS R.F.P. INC. au montant de 243 827,50 $ pour la réalisation des travaux d'interception identifiés comme étant la partie "B" de l'appel d'offres 148-3-20-41-06 demandé par la Société québécoise d'assainis-

sement des Eaux pour le projet de la rue Du Fleuve, dans le cadre du programme d'assainissement des eaux.

La présente acceptation est conditionnelle à l'acceptation par la Société de la partie "A" de l'appel d'offre ci-haut mentionné et conditionnelle à l'approbation des règlements 1007 et 1013 par le ministère des Affaires municipales.

ADOPTÉ

491-86
Révision demandée au min. Environnement du Québec re: const. ponceau rue Laurent-Létourneau Adoption

ATTENDU que la Ville s'était adressée au ministère de l'Environnement du Québec afin d'avoir l'autorisation de construire un ponceau sur la rivière Milette pour prolonger la rue Laurent-Létourneau;

ATTENDU que le ministère de l'Environnement refuse cette autorisation;

ATTENDU que les résidents des rues Laurent-Létourneau et Louis-E.-Lacroix n'ont qu'un seul accès au boul. Des Récollets;

ATTENDU que les représentants du ministère de l'Environnement suggèrent une ouverture dans le terre-plein du boul. Des Récollets et/ou des feux de circulation pour assurer ainsi une deuxième sortie sur le boul. Des Récollets;

ATTENDU que cette solution n'est pas sécuritaire car la sortie donnerait dans une courbe du boul. Des Récollets qui de plus, est en pente prononcée à cet endroit;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières demande au ministère de l'Environnement du Québec de réviser sa décision concernant la construction d'un ponceau pour le prolongement de la rue Laurent-Létourneau.

Que le directeur des Services techniques soit et est autorisé à produire une demande de révision et à faire valoir tous les arguments en faveur de la construction de ce ponceau sur la rivière Milette.

ADOPTÉ

492-86
Félicitations à l'équipe de compétition automobile R.M.P. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à l'équipe de compétition automobile R.M.P. composée de MM. Reynald Hamelin, Claude Caron, Michel Paris, Réal Proulx et Jean-Luc Rouette, pour leur nomination d'équipe de l'année dans le domaine des courses automobiles au Québec. La Ville félicite ces personnes qui agissent pour ainsi dire comme des ambassadeurs de notre Ville.

ADOPTÉ

493-86
Comptes à payer liste bimen.

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour

INITIALES DU MAIRE
379
INITIALES DU GREFFIER

Adoption

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 15 novembre 1986

Pagé construction inc.:	
Pavage de rues et ruelles 1986 - paiement no 1 - retenue (7 655,54 $)	145 455,23 $
Équipements récréatifs Jambette:	
Achat d'équipements récréatifs - parcs Ste-Thérèse, St-Pie X et St-Sacrement	36 217,36
Duxel inc.:	
Intercepteur St-Maurice Ouest - travaux municipaux - paiement no 1 - retenue 5%	13 732,49
Intercepteur St-Maurice Ouest - travaux municipaux - assainissement des eaux - paiement no 2 - retenue (4 575,24 $)	5 794,41
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Travaux selon feuilles # 21, 23, 24, 25	4 089,75
Guimond électrique inc.:	
Raccordement électrique Monsieur Tapis en relation avec l'élargissement du boul. des Forges - paiement no 1	410,00
Copie-Express Mauricie:	
Photocopies, cartons, broches - Expo 1986	228,14
Photocopies couleur pour devis de restauration - salle J.-A.-Thompson - règlement no 950	395,35
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Honoraires - essais de contrôle de qualité des matériaux - trottoirs et bordures 1986	270,00
Honoraires - prélèvement - trottoirs et bordures 1986	135,00
Honoraires - sondages (Parc Isabeau/Phase VII)	2 555,00
Pluritec ltée:	
Honoraires - analyse physio-chimique de l'eau potable	240,00
Gaston Paillé ltée:	
Remise de la dernière tranche de la retenue - branchements 1985	11 910,06
Remise de la première tranche de la retenue - secteur Jacques-Cartier/St-Malo	4 065,47
Remise de la première tranche de la retenue - secteur Les Arpents Verts	9 653,78
Servac inc.:	
Vidange de fosses septiques et solde à payer sur facture 8896	325,50
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	337,35
Yves Guertin inc.:	
Location d'équipement	975,00
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	345,23
Entretien G.L. enr.:	
Entretien ménager - postes # 1, 2 et 3 - octobre 1986	1 208,33
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 521,70
Westburne Qué. inc.:	
Achat de pièces diverses	1 245,54
Enveloppe Innova:	
Achat d'enveloppes - Imprimerie	3 000,49
IBM Canada ltée:	
Frais d'entretien - novembre 1986 - disques, contrôle bande magnétique, terminal d'affichage, etc.	1 891,57
Ville de Cap-de-la-Madeleine:	
Peinture de démarcation routière de couleur jaune	323,73
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - services professionnels - septembre	

1986 - prog. pré-retraite et relevés individuels 1985	9 450,00 $
Pinkerton Québec ltée:	
Service de parcomètres - octobre 1986 - Cour municipale	2 134,86
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - novembre 1986 - Sécurité publique	676,00
Cie Canadienne de service de linge inc.:	
Service de buanderie - octobre 1986 - Travaux publics, Colisée, Centre culturel, aéroport, Marché-aux-denrées, Hôtel de ville	1 063,89
Laviolette auto location inc.:	
Location d'auto - novembre 1986	526,84
Chambre de commerce:	
Visite industrielle - Émilien La Barre	45,00
Association des diplômés universitaires aînés:	
Participation de M. Émilien La Barre comme représentant du maire à la réception offerte à Ottawa par l'ambassadeur de Pologne	40,00
Institut de police du Québec:	
Cours de technicien opérateur d'alcootest - 1 candidat	60,00
International Association of Chiefs of Police:	
Cotisation annuelle 1987 - Gérald Cholette	50,00
Jean-Jacques Vézina:	
Service de pompier volontaire - octobre 1986	47,00
Légion canadienne filiale 35:	
Couronne pour déposer au cénotaphe le jour de l'Armistice	50,00
Le Nouvelliste:	
Encan public - avis publics - avis élections	2 973,30
Fleuriste La Violette:	
Fleurs - famille Bourdon	32,70
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	23,37

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Marcel Demers et Cécile Richard - 1ère année	750,00
Daniel Cloutier et Chantal Lampron - 3e année	250,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES

Aéroport international de Montréal:	
Location d'équipement pour usage à l'aéroport de Trois-Rivières - du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1987	1,00
Location de terrain pour fins d'aéroport - du 1er septembre 1986 au 31 août 1987	1,00
Luc Marcil:	
Compensation - millage et photos - Ville et village fleuri	15,00
Donald Landry:	
Compensation - millage et photos - Ville et village fleuri	15,00
Productions Specta inc.:	
Facture # 000583	607,00
Facture # 000479	69,00
Clés	12,65
Heures de travail pour enlever et poser les fauteuils à la salle Anaïs-Allard-Rousseau	1 120,50
Dépenses effectuées pour la bibliothèque - oct. 1986	12 506,46
Ligue de basket-ball Claude Mongrain inc.:	
Frais d'arbitrage, de marqueurs et chronométreurs - saison 1986-1987	1 020,00
Association de hockey mineur T.R.:	
Avance de fonds - frais d'arbitrage - saison 1986-	

INITIALES DU MAIRE
381
INITIALES DU GREFFIER

1987

	2 500,00

LOISIRS ET AFFAIRES CULTURELLES (suite)

Comité Traverse des âges inc.:	
Subvention - déroulement des activités, entretien des locaux - 4e versement	1 973,00 $
Âge d'or St-Laurent:	
Mise sur pied de l'atelier "danse sociale"	100,00

Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 1er versement

Association des citoyens des Abitations Adélard-Dugré	865,00
Association récréative Normanville inc.	640,00
Association récréative Ste-Marguerite inc.	865,00
Ass. récr. loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle inc.	865,00
Association sportive Ste-Cécile inc.	865,00
Comité boul. St-Jean inc.	640,00
Loisirs St-Jean-Brébeuf inc.	865,00
Loisirs St-Philippe	615,00
Loisirs St-Sacrement inc.	865,00
Loisirs Ste-Thérèse inc.	865,00
Loisirs des Vieilles Forges inc.	1 480,00

HIPPODROME

Sodic Québec inc.:	
Système de gestion du pari-mutuel - octobre 1986 - 11 programmes	17 600,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1986

Allard, Claude:	
Concierge-messager - greffe & archives	
330 km	80,85
Bacon, Roland:	
Inspecteur des viandes - marché-aux-denrées	
32 sorties	88,00
Bérubé, Raymond:	
Animateur en loisirs	
120 km - du 3 septembre au 8 octobre 1986	29,40
Boisvert, Henri-P.:	
Technicien en génie civil II - équipements & opérations (services communautaires)	
745 km	156,45
Brouillette, Gilles:	
Chaîneur - arpentage	
697 km	170,76
Brouillette, Robert:	
Technicien en évaluation - évaluation	
3 sorties - les 3, 4 et 5 novembre 1986	8,25
Carbonneau, André:	
Commis - travaux publics	
7 sorties - du 30 juin au 30 octobre 1986	19,25
Daviau, André:	
Chef technicien - génie	
1 937 km	368,03
Duval, Jean-Paul:	
Concierge-messager - greffe & archives	
418 km	102,41
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
640 km - du 27 octobre au 7 novembre 1986	121,60
Transport d'équipement et du personnel - 10 jours	120,00
Fiset, Jean:	
Technicien en système d'information - génie	

LUNDI, LE 1er JOUR DE DÉCEMBRE 1986

1 470 km	360,15
Fleury, Réal:	
Archiviste - archives	
131 km	32,09

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - OCTOBRE 1986 (suite)

Galarneau, Maurice:	
Technicien génie civil III - génie	
1 621 km	307,99 $
Goneau, Jean-Louis:	
Directeur - permis et inspections	
2 030 km - juin, juillet, août et septembre 1986	480,41
Grenier, Gilles:	
Technicien en contrôle budgétaire - budget, organisation & méthodes	
230 km	56,35
Achat d'une calculatrice Canon	100,00
Lajoie, Carole:	
Technicienne génie civil 1 - génie	
654 km	160,23
Morin, Sylvain:	
Technicien génie civil 1 - génie	
2 730 km	520,80
Paré, François:	
Homme d'instruments - génie	
393 km	96,28
Pellerin, Michel:	
Surveillant travaux - génie	
605 km	114,95
Plamondon, Guy:	
Chaîneur - génie	
578 km	141,61
Tremblay, Alain:	
Régisseur des programmes sportifs et plein-air - loisirs	
691 km - du 19 juillet au 4 novembre 1986	169,29

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jacques Blais:	
Comité d'information	71,05
Jean Lamy:	
Québec - Min. de l'Agriculture - protocole d'entente relativement à l'inspection des lieux de restauration	66,15
Ottawa - colloque sur les assurances à l'Université d'Ottawa	298,55
André Laneuville:	
Dîner avec invités	25,20
Michel Lefebvre:	
Montréal - congrès Sevec	269,74
Albert Morrissette:	
Repas - rencontre ministère de l'Agriculture - inspection des aliments - 3 personnes	40,00
Repas - rencontre Corp. de l'aéroport - 5 personnes	50,00
Denis Ricard:	
Dîner - 3 personnes - session d'information programme PARLQ	36,25

REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE

René Monfette	285,61
TOTAL	316 417,75 $

INITIALES DU MAIRE
383
INITIALES DU GREFFIER

Pour la semaine se terminant le 22 novembre 1986

Boilard & Boilard inc.:	
Construction du quartier général du Service de la sécurité publique - paiement no 2	438 676,00 $
Continental asphalte inc.:	
Canalisations souterraines - secteur St-Georges - paiement no 2 - retenue 10%	82 421,41 $
Terrassement moderne enr.:	
Plantation d'arbres 1986 - retenue 10%	39 171,60
Gaston Paillé ltée:	
Branchements de services - aqueduc et égout - paiement no 10	27 182,98
Maurice Couture ltée:	
Réfection de toitures - local S.C.A.P. boul. des forges et sous-station électrique - terrain exposition - paiement no 1	15 333,00
Fourniture et installation de portes grillagées à l'autogare - paiement no 1	8 150,00
J.P. Marcouiller inc.:	
Remise de dépôt d'appel d'offres	50,00
Feux de circulation - intersection des Récollets/ de Labadie - paiement no 1 - retenue 10%	10 291,50
Pavages de Nicolet inc.:	
Pavage des rues des Forges-Champlain et de Courval-Cinq-Mars	4 922,28
H.P. Ricard inc.:	
Réfection des entrées de l'autogare	2 525,00
Construction J.D. Morin 1979 inc.:	
Hall et façade du Colisée - paiement no 7	1 000,00
F.X. Boisvert enr.:	
Fabrication et installation d'une enseigne pour l'inauguration du parc Chapais	241,70
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - projet du quartier général de la Sécurité publique	375,00
Construction S.R.B.:	
Sciage de bordures	773,63
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	208,00
Perco ltée:	
Location d'équipement	47,45
T.R. location inc.:	
Location d'équipement	18,66
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - octobre 1986 - marina, parc Pie XII, Centre Notre-Dame-de-la-Paix, Colisée, aéroport, rue de Courval, travaux publics, autogare	16 261,39
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat d'enveloppes, papier - imprimerie	1 849,42
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	3 067,95
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - bibliothèque - septembre 1986	260,00
Location de photocopieur - travaux publics - 12e versement de 12	372,09
Location de photocopieur - cour municipale - du 31 juillet au 24 octobre 1986	157,48
Librairie du Cap inc.:	
Location de photocopieur - loisirs - octobre 1986	362,12
Location de photocopieur - Pavillon de la jeunesse - octobre 1986	256,09
Location de photocopieur - octobre 1986 - sécurité publique	109,03
Location de photocopieur - octobre 1986 - trésorerie	253,33
Location de photocopieur - octobre 1986 - services techniques	232,88
Normand et St-Pierre:	

INITIALES DU MAIRE
384
INITIALES DU GREFFIER

Honoraires - requêtes hippodrome	3 203,92
Honoraires - grief Pierre Gervais	2 107,12
Claude Trudel:	
Honoraires - cause Pierre Nollet	1 200,00
Paquette & ass.:	
Huissiers	23,80
Messagair inc.:	
Location de télé-avertisseur - novembre 1986 à janvier 1987 - Centre culturel	71,94 $
Location de télé-avertisseur - novembre 1986 à janvier 1987 - Centre culturel	98,10
Location de télé-avertisseur - juillet 1986 à juillet 1987 - Sécurité publique	1 663,78
Léo-Paul Ferron:	
Surveillance les 1er et 2 novembre 1986 - élection municipale	150,00
Sodes:	
Inscription déjeuner-causerie - Henri-Paul Jobin	60,00
Corp. prof. des administrateurs agréés du Qué.:	
Participation au colloque - André Noël	110,00
Ascenseurs RCR Trois-Rivières:	
Vérification des ascenseurs - octobre 1986 - Centre culturel, hôtel de ville, édifice François-Nobert, bibliothèque	142,00
Mediacom inc.:	
Bulletin permanent - novembre 1986	186,00
Bulletin permanent - novembre 1986	95,00
Photocartothèque québécoise:	
Ajout à la carte minimale	2 018,76
Productions Specta inc.:	
Service de café - réunion S.H.Q. - urbanisme	15,00
Légion canadienne filiale 35:	
Couronne - Jour du Souvenir - sécurité publique	38,00
Marché Victoria inc.:	
Achat d'épicerie	183,58
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 19 personnes - le 10 novembre 1986	172,19
Réception - 44 personnes - le 10 novembre 1986	474,10

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

Suzanne Alarie - 1ère année	750,00
Marielle Blanchard - 1ère année	750,00
Gérard Courchesne - 3e année	250,00
André Houde - 3e année	250,00
Ghislaine Lapointe - 1ère année	750,00
Suzanne Pellerin - 1ère année	750,00
Laurette Prud'Homme - 1ère année	750,00
Louise St-Louis - 1ère année	750,00
Claude Valiquette - 3e année	250,00

LOISIRS

Régie intermunicipale des Bois-francs:	
Location d'une scène sectionnelle - spectacle Yves Duteuil	872,60
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager pour l'élection municipale	1 037,17
Entretien ménager des parcs-écoles - septembre 1986	890,22
Breuvages Bégin ltée:	
Cruches d'eau - aéroport - octobre 1986	42,00
Association du hockey mineur de T.R. inc.:	
Frais des marqueurs - septembre et octobre 1986	341,50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

INITIALES DU MAIRE
385
INITIALES DU GREFFIER

Desjardins, Serge:	
Surintendant - usine de traitement d'eau	
1 403 km - juillet, août, septembre, octobre 1986	343,73
Verville, André:	
Inspecteur en alimentation - santé et bien-être	
54 sorties	148,50
Frais de déplacement - Québec - 810 km + repas	244,22

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin::	
Montréal - rencontre avec investisseurs	64,15 $
Claude Gendron:	
Montréal - colloque de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec	84,55
André Laneuville:	
Québec - S.H.Q. - budget de restauration résidentielle pour 1987 ainsi que visite d'autres ministères	59,40
Remboursement de petite-caisse	68,18

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Juliette Bourassa	159,36
Carole Girard	99,89
Madame Louise Goyette	83,91
Roger Lafontaine	83,91
Jean Lamy	124,35
René Monfette	457,10
René Monfette	492,10
TOTAL	677 530,12 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Claude Lefebvre
MAIRE-SUPPLÉANT

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

386

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 15e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents tous les membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Pierre	DUPONT
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

Procès-verbal
01-12-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de la séance régulière du 1er décembre 1986 soit adopté.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTIONS À MAINTENIR:

a) Nouveau règlement concernant la circulation et le stationnement,
avis donné par M. le Conseiller Claude Pélissier,
à la séance du 5 mai 1986;

b) Règlement prévoyant l'achat et l'installation de pompes et d'accessoires à l'usine de traitement d'eau,
avis donné par M. le Conseiller Georges Côté,
à la séance du 20 mai 1986;
Maintenu par Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau;

c) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies, aux fins de modifier la réglementation concernant les avertisseurs de fumée,
avis donné par Mme la Conseillère Françoise C. Drolet,
à la séance du 2 juin 1986;
Maintenu par M. le Conseiller Gilles Latour;

d) Règlement établissant une tarification pour l'usage de terrains, bureaux, entreposage et autres facilités à l'aéroport municipal et à l'Île St-Quentin,
avis donné par M. le Conseiller Henri-Paul Jobin,
à la séance du 7 juillet 1986;

e) Acquisition de propriétés rue St-Georges re: lots 327-4, 391-3, P.391-2, 392, 393, 394, 395 et 396-1,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 octobre 1986,
Maintenu par M. le Conseiller André Noël;

f) Amendement au règl. 367 re: prévention des incendies aux fins de modifier la réglementation concernant les réservoirs et pompes à essence,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 17 novembre 1986;

INITIALES DU MAIRE JMS 367 INITIALES DU GREFFIER

g) Règlement citant la Porte Duplessis comme monument historique,
avis donné par M. le Conseiller André Noël,
à la séance du 1er décembre 1986;

h) Amendement au règl. 367 (1982) concernant la prévention des incendies, aux fins de modifier l'article 142,
avis donné par M. le Conseiller Gilles Latour,
à la séance du 1er décembre 1986;

Amendement au règl. 15 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 15 concernant le taux de la taxe d'eau et la vente de l'eau au compteur, aux fins de modifier le taux de la taxe d'eau.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Amendement au règl. 25TA Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 25TA concernant la taxe d'affaires, aux fins de modifier le taux de cette taxe.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Guy Leblanc

Amendement au règl. 25 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 25 concernant le taux de la taxe générale et des taxes spéciales, aux fins de modifier ces taux pour les années 1987 et suivantes.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Émilien La Barre

Achat de véhicules et machinerie pour la Sécurité pub. et Trav. publ. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat de véhicules et de machinerie pour les services de la Sécurité publique et des Travaux publics et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Noël

INITIALES DU MAIRE
JMO
388
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

Travaux de construction de services municipaux Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction de services municipaux (pavage, trottoirs, pavage de ruelles etc.) et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Léo Thibeault

Achat et plantation d'arbres et trav. de reconst. de serv. muni. Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant l'achat et la plantation d'arbres et des travaux de reconstruction de services municipaux et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Gilles Latour

Travaux de renouvellement branchements d'aqueduc et d'égout Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout pour 1'année 1987 et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Roger Bellemare

Construction nouveaux branchements d'aqueduc et d'égout Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction de nouveaux branchements d'aqueduc et d'égout et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Travaux dans divers parcs et plateaux sportifs Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux dans divers parcs et plateaux sportifs et décrétant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller Claude Pélissier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

Pose de serv. muni. ptie du lot 194 (projet Matteau) Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant la pose des services municipaux sur une partie du lot 194 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières (projet Julien Matteau) et décrétant un emprunt à cet effet remboursable par une taxe spéciale grevant en tout ou en partie les propriétés riveraines.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

Construction conduite d'égout sani. rue Grimard Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement prévoyant des travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire sur la rue Grimard, et décrétant un emprunt à cet effet remboursable par une taxe spéciale.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15 jour de décembre 1986.

(SIGNÉ) M. le Conseiller André Landry

494-86
Compte rendu 01-12-86
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que le compte rendu de la réunion du Conseil siégeant en Commission permanente, le 1er décembre 1986, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

495-86
Règlement 1021 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1021 (1986) prévoyant des travaux de reconstruction de la conduite d'égout pluvial du boulevard Des Récollets près de l'intersection Ste-Marguerite et décrétant un emprunt au montant de 160 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

496-86
Règlement 1022 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1022 (1986) prévoyant des travaux de réfection (remplacement de puisards, des conduites d'aqueduc existantes, l'élargissement des pavages et la construction d'une bordure de rue) de la rue Notre-Dame entre la rue Père-Daniel et la rue Goulet et décrétant un emprunt au montant de 68 000 $ à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

497-86
Règlement
1023 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 novembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1023 (1986) adoptant et approuvant les budgets de la Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.), au montant de 5 830 249 $ (transport régulier) et de 412 136 $ (transport adapté aux handicapés) pour l'année financière 1987, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

498-86
Contrat
acte de
renonciation
re: Wabasso
Cotton co.
ltd en 1986
Adoption

ATTENDU que par acte enregistré le 16 décembre 1946 sous le numéro 147955 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières a échangé une partie du lot 1130 et deux parties du lot 1129-73 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières à The Wabasso Cotton Company Limited, pour une partie du lot 1125-1 dudit cadastre;

ATTENDU que les parties n'ont pas renoncé au droit de répétition prévu aux articles 1598 et ss du Code civil.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de renonciation au droit de répétition prévu aux articles 1598 et ss du Code civil, ledit droit découlant de l'acte d'échange ci-haut mentionné, enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 147,955.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de renonciation qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

499-86
Contrat mainlevée en faveur de CONST. GILLES CHAÎNÉ INC. Adoption

ATTENDU que par acte enrigistré à Trois-Rivières, le 3 octobre 1984 sous le numéro 355,516, la Ville de Trois-Rivières a vendu à CONSTRUCTION GILLES CHAÎNÉ INC. les lots 186-99 et 181-2-160 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que cette vente était assortie de certaines conditions sanctionnées par une clause résolutoire;

ATTENDU que l'acquéreur a satisfait à ces conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée pure et simple de tous droits, conditions et restrictions, notamment de la clause résolutoire existant en sa faveur, aux termes de l'acte enregistré sous le numéro 355,516 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, ladite mainlevée ne valant que pour les lots 186-99 et 181-2-160 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Maurice Pellerin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

500-86
Contrat vente à LES CONST. JEAN-P. HAMELIN INC. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières vende à LES CONSTRUCTIONS JEAN-P. HAMELIN INC. les lots 181-892 à 181-895 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de 9 451,02 $ comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Michel Hamelin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

501-86
Contrat servitude en faveur de HYDRO-QUÉBEC Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente une servitude de droits réels et perpétuels à Hydro-Québec pour placer des lignes de distribution d'énergie électrique, soit aériennes, soit souterraines, soit à la fois aériennes et souterraines, y compris poteaux, haubans, câbles, fils, ancres, supports,

INITIALES DU MAIRE
JMK
392
INITIALES DU GREFFIER

conduits, bornes, kiosques, puits d'accès et tous autres appareils et accessoires nécessaires ou utiles à leur bon fonctionnement.

DÉSIGNATION

Une lisière de terrain faisant partie du lot 2237 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée vers le nord par les lots 24-1-1 et 25-248-3, vers l'est par une partie du lot 2237 "rue Père-Marquette", vers le sud et l'ouest par une partie du lot 2237; mesurant 107,37 mètres vers le nord, 4,63 mètres vers l'est, 104,97 mètres vers le sud, 4,68 mètres vers l'ouest; contenant en superficie 477,74 mètres carrés.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'acte de servitude ci-haut mentionné.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

502-86
Contrat convention avec SA MAJESTÉ (Travaux publics Canada) Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Guy Leblanc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville un contrat de gestion avec SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (TRAVAUX PUBLICS CANADA), en vertu duquel celle-ci mandate la Ville de Trois-Rivières pour gérer, administrer, animer, exploiter et entretenir la propriété connue et désignée comme étant "Le Vieux-Port de Trois-Rivières" pendant une période de cinq (5) ans, pour et en considération d'une somme forfaitaire de 300 000 $ par année.

Les fonds proviendront des fonds généraux de la Ville (budget des Services communautaires).

La présente résolution devra être approuvée par le ministre des Affaires municipales du Québec quant à l'engagement de crédit.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que la résolution 559-85 soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

503-86
Contrat addendum au bail avec M. Paul St-Yves Adoption

ATTENDU qu'en décembre 1979, la Ville de Trois-Rivières a accepté de louer à M. Paul St-Yves, une partie du lot 2230 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour une période de dix (10) ans à compter du 1er janvier 1980. (Résolution 193-80 du 12 mai 1980).

ATTENDU que la Succession Paul St-Yves désire une extension de ce bail pour une période de deux (2) ans à son échéance;

INITIALES DU MAIRE

393

INITIALES DU GREFFIER

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières extensionne pour une période de deux (2) ans le bail conclu avec M. Paul St-Yves pour la location d'une partie du lot 2230 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, au prix de 600 $ par année à compter du 1er janvier 1990.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'addendum au bail conclu avec M. Paul St-Yves.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit addendum qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

504-86
Contrat échange de terrains avec M. Julien Matteau ptie lot 202
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquière de JULIEN MATTEAU l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT DEUX (P.202) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, borné en front, au sud-ouest, partie au lot no 202-175 et partie à un autre emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro 202 du cadastre susdit continuant d'appartenir à Julien Matteau, où l'emplacement a soixante mètres et quatre-vingt-onze centièmes de mètre (60,91 m.), au nord-est, au lot no 202-2, où l'emplacement a une largeur de soixante-deux mètres et quatre-vingt-cinq centièmes de mètre (62,85 m), au nord-ouest, partie du lot no 202-1 et partie au lot no 202-1-1 du cadastre susdit, où l'emplacement a une profondeur de cent cinquante-huit mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (158,85 m.) et de l'autre côté, au sud-est, à cette autre partie du lot no 202 du cadastre susdit cédée par Ville de Trois-Rivières à Julien Matteau et ci-après décrite, où l'emplacement mesure 175,02 mètres.

Tel que le tout apparaît comme parcelle B, entourée d'un trait jaune, sur un plan préparé par Claude Juteau, A.G., des Trois-Rivières, en date du 27 novembre 1986.

en échange de quoi, que la Ville de Trois-Rivières cède audit JULIEN MATTEAU l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

a) Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT DEUX (P.202) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, borné au nord-est, à une autre partie du lot no 202 du même cadastre, où l'emplacement a une largeur de cinquante-huit mètres et quarante-neuf centièmes de mètre (58,49 m.), vers le sud-est, partie au lot no 201 du même cadastre, où l'emplacement a une profondeur de cent soixante-sept mètres et trente-trois centièmes de mètre (167,33 m) et partie à une autre partie du lot no 202 du même cadastre, où

INITIALES DU MAIRE
394
INITIALES DU GREFFIER

l'emplacement mesure vingt mètres et quatre-vingt-dix centièmes de mètres (20,90 m), vers le sud, par une partie du lot no 202 du même cadastre, où l'emplacement mesure d'abord vingt-quatre mètres (24,00 m) puis huit mètres et huit dixièmes de mètre (8,8 m), vers le sud-ouest, par une autre partie du lot no 202, où l'emplacement mesure successivement vingt-quatre mètres et quatre-vingt-quatre centièmes de mètre (24,84 m) le long d'une courbe d'un rayon de trente mètres et quarante-trois centièmes de mètre (30,43 m) et six mètres et cinquante-six centièmes de mètre (6,56 m), vers le nord-ouest, à la partie du lot no 202 du cadastre susdit ci-haut décrite comme cédée par Julien Matteau à la Ville de Trois-Rivières et partie à une autre partie du lot no 202 restant la propriété de Julien Matteau, où l'emplacement mesure deux cent un mètres et vingt-six centièmes de mètre (201,26 m).

Tel que le tout apparaît comme parcelle C et entourée d'un trait rouge sur le plan préparé par Claude Juteau, A.G., des Trois-Rivières, en date du 27 novembre 1986.

b) Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro UN de la subdivision officielle du lot numéro DEUX CENT DEUX (202-P.1) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, par une partie du lot no 202-1, où l'emplacement mesure successivement treize mètres et soixante et onze centièmes de mètre (13,71 m) et dix-neuf mètres et trois centièmes de mètre (19,03 m), vers le sud-est, au lot no 202-1-1 (rue Usine de Filtration), où l'emplacement mesure cinquante-sept mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes de mètre (57,94 m), au sud-ouest, d'abord à une partie du lot no 202-1, ensuite à une partie du lot no 202 et enfin, au lot no 202-174, où l'emplacement mesure trente-deux mètres et soixante-dix centièmes de mètre (32,70 m) et vers le nord-ouest, à une autre partie du lot no 202 du même cadastre, où l'emplacement mesure soixante-deux mètres et soixante-neuf centièmes de mètre (62,69 m).

Tel que cet emplacement apparaît comme parcelle A, entourée d'un trait rouge, sur le plan préparé par Monsieur Claude Juteau, A.G., des Trois-Rivières, en date du 27 novembre 1986.

le tout sans soulte ou autre compensation.

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la servitude à elle consentie par JULIEN MATTEAU SUR UNE PARTIE DE L'immeuble qu'elle lui cède et sur lequel est enfoui un tuyau d'aqueduc.

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro DEUX CENT DEUX (P.202) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est, le sud, le sud-ouest et le nord-ouest, par d'autres parties du lot no 202, mesurant quarante et un mètres et quarante et un centièmes de mètre (41,41 m) vers le nord-est, cinq mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes de mètre (5,94 m) vers le sud, quatorze mètres et quatre-vingt-dix- huit centièmes de mètre (14,98 m) le long d'une courbe de trente-sept mètres et quarante-trois centièmes de mètres (37,43 m) de rayon et vingt-trois mètres et trente-deux centièmes de mètre (23,32 m) vers le sud-ouest, neuf mètres et quatre-vingt-quinze centièmes de mètre (9,95 m) vers le nord-ouest. Cet emplacement contient une superficie de trois cent trente-huit mètres et trente-quatre centièmes de mètre carrés (338,34 m.c.).

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Tel que cet emplacement apparaît, entouré d'un trait rouge, sur un plan portant le numéro 86-75 et daté du 28 novembre 1986.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'échange préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

505-86
Subdivision annulation des lots 194-118 et 194-119
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que les lots 194-118 et 194-119 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières soient annulés;

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, a.-g., en date du 8 décembre 1986, montrant la subdivision d'une partie du lot 194 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Jacques-Cartier, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 194-263 et 194-264.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le plan de cette subdivision.

ADOPTÉ

506-86
Subdivision ptie lots 194 et 196
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, a.-g., en date du 28 novembre 1986, montrant la subdivision d'une partie des lots 194 et 196 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés au sud du boul. Des Forges, près de la rue Bergeron, appartenant à Julien Matteau et donnant effet aux lots 194-218 à 194-262 incl. et 196-155 à 196-159 incl.

ADOPTÉ

507-86
Appropriation d'une somme de 82 633,44 $ aux fonds généraux
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Qu'une somme de 82 633,44 $ du surplus libre soit appropriée aux fonds généraux.

ADOPTÉ

508-86
Appropriation aux fonds géné. soldes dispo. de certains

ATTENDU que les objets des règlements ci-après mentionnés ont été entièrement réalisés;

ATTENDU qu'il reste un solde disponible pour chacun de ces règlements;

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

règl. d'emprunt dont travaux et achats sont exécutés
Adoption

VU les articles 7 et 8 de la loi sur les dettes et emprunts municipaux et scolaires permettant que ces soldes puissent servir à payer les échéances en capital et intérêts de ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Pierre Dupont
ET RÉSOLU:

Que les soldes disponibles des règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués pour chacun:

270-14	28 305 $
270-15	3 435 $
374	7 639 $
526	40 293 $
595	100 690 $
620	35 239 $
637	19 025 $
823	14 937 $
	249 563 $

soient appropriés aux fonds généraux pour payer les échéances en capital et intérêts de ces règlements.

ADOPTÉ

509-86
Nomination des vérificateurs
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la firme de comptables agréés Samson, Bélair et associés soit nommée vérificatrice pour la prochaine année financière.

ADOPTÉ

510-86
Demande pour une licence de courses et d'immatriculation d'appareils servant aux courses
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de courses et d'immatriculation d'appareils servant aux courses, pour l'année 1987.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

511-86
Demande d'une licence de piste de courses 1987
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Yvan Leclerc
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Roger Bellemare
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières sollicite de la Régie des loteries et courses du Québec une licence de piste de courses avec pari mutuel pour l'Hippodrome de Trois-Rivières, pour l'année 1987.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le formulaire dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

512-86
Tarification de la C.I.T.F. Adoption

VU l'avis transmis par la Corporation intermunicipale de Transport Les Forges informant la Ville d'une nouvelle tarification pour le transport en commun, le 1er janvier 1987;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne son accord à la nouvelle tarification proposée par la Corporation intermunicipale de Transport Les Forges (C.I.T.F.) et qui doit prendre effet le 1er janvier 1987, copie de la tarification proposée étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

513-86
Demande d'approbation au ministère de l'Envi. phase VII Parc Isabeau Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au ministre de l'Environnement du Québec, d'approuver les plans d'aqueduc et d'égouts relativement à la Phase VII du projet Parc Isabeau (Phase III, Boisé du Parc) et que le directeur des Services techniques soit autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

514-86
Demande d'approbation au ministère de l'Envi. rue Grimard Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que demande soit faite au ministre de l'Environnement du Québec, d'approuver les plans d'égout sanitaire de la rue Grimard, et que le directeur des Services techniques soit autorisé à soumettre ces plans pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉ

515-86
Politique administrative no 6-86-61 santé et sécurité du travail Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la politique administrative no 6-86-61 concernant la SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

516-86
Politique administrative no 6-86-62

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

prog. gestion médical Adoption

Que la politique administrative no 6-86-62 concernant le PROGRAMME DE GESTION MÉDICALE, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

517-86 Comptes à payer novembre 1986 Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que les comptes comprenant les chèques émis au cours du mois de novembre 1986 au montant de 3 464 140,88 $ soient acceptés.

ADOPTÉ

518-86 Contrat avec Bell Canada re: hôtel de ville Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières conclue un contrat à tarifs fixes avec Bell Canada pour la fourniture d'équipements téléphoniques pour le complexe de l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

Ce contrat est d'une durée de sept (7) ans à compter du 16 février 1987.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat avec Bell Canada.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales du Québec.

ADOPTÉ

519-86 Contrat avec Bell Canada Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières conclue un contrat à tarifs fixes avec Bell Canada pour la fourniture d'équipements téléphoniques pour le Colisée et le Parc de l'exposition.

Ce contrat est d'une durée de sept (7) ans à compter du 16 février 1987.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et M. Jean-Luc Julien, directeur général ou en son absence, Me Jean Lamy, Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le contrat avec Bell Canada.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales du Québec.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

520-86
Félicitations à Mgr Martin Veillette
Adoption

ATTENDU que l'abbé Martin Veillette a été consacré évêque auxiliaire du diocèse de Trois-Rivières le 13 décembre 1986;

ATTENDU que l'abbé est originaire de La Tuque et qu'il a consacré une grande partie de sa vie au Séminaire St-Joseph et au grand Séminaire de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Mgr Martin Veillette, qui a été sacré évêque auxiliaire du diocèse de Trois-Rivières samedi le 13 décembre dernier.

Que le Conseil assure Mgr Veillette de toute sa collaboration et lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉ

521-86
Appui au mémoire présenté au Gouv. du Qué. par l'Ass. des hippodromes sur l'avenir de l'industrie des courses
Adoption

ATTENDU que l'industrie des courses a connu une baisse de revenus au cours des dernières années;

VU le mémoire préparé par l'Association des hippodromes à l'intention du gouvernement afin de cerner les problèmes de l'industrie des courses au Québec et revoir l'implication gouvernementale pour en assurer la relance;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie le mémoire présenté au Gouvernement du Québec par l'Association des hippodromes sur l'avenir de l'industrie des courses de chevaux.

ADOPTÉ

PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pour la semaine se terminant le 29 novembre 1986

Excavation D.M.P. inc.:	
Branchements et renouvellements d'égouts et d'aqueduc 1986 - paiement no 5 - retenue 10%	61 451,54 $
Branchements et renouvellements d'égouts et d'aqueduc 1986 - solde sur paiement no 5	7 681,44
Laboratoire de construction de Québec inc.:	
Pavages de rues 1986 - honoraires pour contrôle de sol, de béton bitumineux et surveillance - paiement no 1	4 120,00
Laboratoire Laviolette inc.:	
Intersection de Courval/Cinq-Mars - essais de laboratoire - paiement no 1	1 536,00
Banque Royale du Canada, Alarme Microcom inc. et Système d'alarme Universel:	
Système d'alarme-incendie pour le Centre Notre-Dame-de-la-Paix - paiement no 1 - retenue 5%	5 053,74
Services paysagistes Les Vieilles Forges inc.:	
Feuilles nos 26 et 27	4 350,10
Remise de dépôt sur soumission	985,00

INITIALES DU MAIRE
400
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

Terrassement Moderne enr. & Aimé Cloutier:	
Remise de dépôt sur soumission	3 573,10
Alarme Microcom inc.:	
Remise de dépôt sur soumission	531,97
Servac inc.:	
Vidange d'une fosse septique	185,30
Thomas Bellemare ltée:	
Location de tracteur	1 336,00
Échafaudage Du-For inc.:	
Location partielle d'échafaudage	337,35
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 1er au 15 novembre 1986	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - au 15 novembre 1986 - travaux publics	1 832,49
Fonderie Laperle ltée:	
Achat de grilles et de protecteurs d'arbres	8 766,88
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	990,76
McFarlaneson & Hodgson:	
Achat de papier et d'enveloppes - imprimerie	385,78
R.N.G équipement inc.:	
Achat de nozzle assy - travaux publics	425,10
Westburne Québec inc.:	
Remises de dépôts d'appels d'offres	100,00
Achat de pièces diverses	901,55
Colette Fortin:	
Store vertical - direction générale	156,19
Nick Mallick:	
Subvention - restauration de façades	5 453,25
Marcel Bisson:	
Subvention - restauration de façades	11 905,00
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - dossier Arno électrique	750,00
Clinique médicale industrielle de Trois-Rivières:	
Honoraires - septembre et octobre 1986	620,00
CP Rail division Québec:	
Permis - conduite d'égout au point milliaire 0.68 de l'embranchement partier Kruger	60,00
C.P. limitée:	
Location de tuyaux et câbles souterrains	30,00
Agents de réclamation de l'est T.R. ltée:	
Service de réclamations	278,30
Trudel, Morin & associés;	
Huissiers	8,84 $
Bélanger, Bélanger & ass.:	
Huissiers	4,28
Chambre de commerce:	
Souper du 19 novembre 1986 - Gilles Beaudoin	18,00
Corporation prof. des administrateurs agréés du Québec:	
Inscription - Émilien La Barre - colloque	135,00
Pierre Dessureault:	
Photos - M.R.C. de Francheville - factures nos 34501 et 34502	143,22
Design à l'affiche:	
Posters "Trois-Rivières centre-ville une richesse à exploiter"	436,00
Laplante et Houle photos:	
Photo	7,10
B.B. extermination inc.:	
Service d'inspection et traitement - stade de baseball - novembre 1986	45,00
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - avis publics - transport de neige, etc.	2 843,45

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

INITIALES DU MAIRE
401
INITIALES DU GREFFIER

Georges H. Allen et Lorraine Jolin - 3e année	250,00
Yvon Beaudoin - 3e année	250,00
Jacques Beaumier & Geneviève Marquis - 2e année	500,00
André Bédard - 1ère année	750,00
Jean Béliveau et Lyne Vanasse - 2e année	500,00
Philippe Bellefeuille - 2e année	500,00
René Bergeron - 1ère année	750,00
Yvon Bourassa et Lyne Pichette - 2e année	500,00
Marcel Brisson - 1ère année	2 666,00
Jacques Carignan - 2e année	500,00
Jacques Chillis - 3e année	250,00
Sylvain Chrétien et Lynda Héon - 1ère année	750,00
Hélène Corneau - 2e année	500,00
Yvan Comtois et Philémon Guillemette - 2e année (5 propriétés)	13 335,00
Rock Coulombe et Jocelyne Soumis - 2e année	500,00
Roger de Carufel - 2e année	500,00
Jean de Charette - 2e année	500,00
Gaston Dessureault - 2e année	500,00
Pierre Daigneault - 2e année	500,00
Gislaine Dubé et Denis Mailhot - 1ère année	750,00
Liliane Duval - 3e année	250,00
Marc Fréchette - 3e année	250,00
Jacques Gaumond - 2e année	500,00
J.-Henri Gélinas - 2e année	500,00
Jeanne d'Arc Hamel et Georges Montreuil - 2e année	500,00
Jules Héon - 2e année	500,00
Jules Hould et Irène Lajoie - 2e année	500,00
Jacob Bernard et Danie Vadeboncoeur - 2e année	500,00
Gérard Landry - 2e année	500,00
Charles Jutras et Claudine Leblanc - 3e année	250,00
Micheline Larouche - 3e année	250,00
Robert Lebel et France Garceau - 3e année	250,00
Jean-Noël Leblanc - 2e année	500,00
Jean-Yves Levasseur - 2e année	500,00
Pierre L'Heureux et Diane Pronovost - 3e année	250,00
Jacques Longval et Louise Chevalier - 1ère année	750,00
Raymond Lugros - 1ère année	750,00
Constance Magnan - 3e année	250,00
Gérard Milot et Diane Thiffeault - 2e année	500,00
Daniel Nadeau et Marie-Josée Morinville - 1ère année	750,00
Alain Nickner - 3e année	250,00
Gilles Nollin Jr et Hélène Masse - 2e année	500,00
Gilles Paquette - 2e année	500,00
Gilles Paquin et Béatrice Béland - 1ère année	2 666,00
Gilles Pellerin et Huguette Young - 1ère année	750,00

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION (suite)

Andrée Perron - 1ère année	750,00 $
Robert Pichette et Lorraine Lebel - 2e année	500,00
Christian Plamondon et Manon De Niverville - 2e année	500,00
Denis Poirier et Lise Daviau - 3e année	250,00
Michel Poirier et Danielle Bégin - 1ère année	750,00
Les Résidences populaires trifluviennes inc. - 1ère année (2 propriétés)	4 000,00
Michel Rouette - 2e année	500,00
Raymond Savard et Christiane Filion - 3e année	250,00
Alain Sicard et Johanne Massicotte - 1ère année	750,00
Guy St-Cyr et Marie Foucault - 2e année	500,00
Nelson St-Germain - 2e année (3 propriétés)	6 000,00
André Tapps et Manon St-Pierre - 2e année	500,00
Clément Toutant - 2e année	2 667,00
Marguerite Vadeboncoeur et al - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Balance de cachet animateurs professionnels - Expo	1 444,53

INITIALES DU MAIRE
402
INITIALES DU GREFFIER

Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - octobre 1986	2 058,92
Association sportive Ste-Cécile inc.:	
Opération suivant rapport au SDL	978,00
Association des arbitres de hockey de la Mauricie inc.:	
Frais d'arbitrage - septembre et octobre 1986	1 615,00

EXPOSITION

Jean Alarie:	
Remboursement de dépenses - boisson Expo 1986	32,45
Allocation d'automobile - septembre 1986 - 355 km	74,55
Frais de déplacement - Notre-Dame-du-Bon-Conseil - assemblée générale d'automne de l'Association des expos du Québec	72,85
Xerox Canada inc.:	
Location de photocopieur - exposition - 12e versement de 12	205,86
Marché St-Louis ltée:	
Achat d'épicerie - réunion de l'Association des exposants	30,55
Association des exposants agricoles de l'Expo de T.R.:	
Surplus de la vente de lait	268,18
Les Fermes Coutu:	
Correction d'un prix - Expo 1986 - solde	142,50
Michel Lemelin:	
Correction d'une erreur sur le premier paiement - vérificateur Expo 1986	17,27

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Dumas, Serge:	
Technicien évaluation III - évaluation	
189 km - du 2 octobre au 18 novembre 1986	46,31
1 sortie	2,75
Duval, Lionel:	
Technicien en arpentage	
625 km - du 10 au 20 novembre 1986	118,75
Transport d'équipement et du personnel - 9 jours	108,00
Lafrenière, Denis:	
Technicien en système d'information - génie	
3 sorties	8,25
100 km - novembre 1986	24,50
Laneuville, André:	
Directeur - urbanisme	
875 km - octobre et novembre 1986	166,35

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES (suite)

Pelland, Gaston:	
Commis d'utilité gén. - trésorerie	
37 sorties - du 17 décembre 1985 au 23 octobre 1986	101,75 $

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Gilles Beaudoin:	
Souper de la Chambre de commerce	45,10
Jacques Blais - Blainville - comité sur l'étude à l'alternative à l'emprisonnement	71,05
Claude Gendron:	
Longueuil - rencontre d'information - prévention des accidents du travail	86,05
Pascal Recco:	
St-Hyacinthe - 9e congrès annuel de la Société internationale d'arboriculture	88,55

INITIALES DU MAIRE
403
INITIALES DU GREFFIER

REMBOURSEMENT DE PETITE-CAISSE

René Monfette	1 241,61
TOTAL	223 710,48 $

Pour la semaine se terminant le 6 décembre 1986

Fortec limitée:	
Agrandissement de la salle J.-A.-Thompson - paiement no 3 - retenue 10%	207 975,28 $
T.R. cimentiers inc.:	
Construction de trottoirs et bordures 1986 - paiement no 5 - retenue 10%	23 880,10
Remise de retenue - trottoirs et bordures 1986	10 813,74
Remise de dépôt sur soumission	17 500,00
Équipements récréatifs Jambette:	
Équipements de parcs - 1986 - parcs Ste-Thérèse, St-Pie X, Chapais et St-Sacrement - paiement no 1 - retenue 5%	46 610,84
F. Descôteaux paysagiste:	
Construction de deux murs en blocs-talus - boul. des Chenaux - paiement no 1 - retenue 5%	16 415,05
Pavages de Nicolet inc.:	
Aménagement de parcs - 1986 - paiement no 2 - retenue 10%	2 705,40
Remise de retenue - aménagement des parcs 1986	751,75
Laboratoires Shermont inc.:	
Honoraires - essais et contrôle de qualité des travaux - aqueduc boul. St-Jean et St-Michel	83,00
Pagé construction inc.:	
Remise de retenue - pavage de rues 1985	2 328,24
Servac inc.:	
Vidange de fosse septique	199,08
Thomas Bellemare ltée:	
Location de machinerie	1 009,00
Excavations Dratex inc.:	
Location de machinerie	282,00
Entreprises Berthier inc.:	
Enlèvement, transport et disposition des déchets - du 16 au 30 novembre 1986	29 639,07
Contenants Intercité inc.:	
Contenants - sécurité publique - octobre 1986	65,25
Union électrique ltée:	
Remise de dépôt sur soumission	6 000,00
Emco ltée:	
Achat de pièces diverses	1 611,43
Formules municipales ltée:	
Achat de registre de scrutin et de cartes "Bureau de votation"	832,17 $
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - examens médicaux - novembre 1986	300,00
Groupe Sobeco inc.:	
Honoraires - oct. 1986 - évaluation actuarielle 1986	900,00
Honoraires - 1er décembre 1985 au 30 septembre 1986 - assurances collectives	1 590,00
Bélanger, Sauvé, avocats:	
Honoraires - convention collective des policiers-pompiers	1 670,80
Hébert & Jobidon:	
Location d'entrepôt - décembre 1986	50,00
Georges Langevin:	
Location de garage boul. des Forges - décembre 1986	280,00
Québec aviation ltée:	

INITIALES DU MAIRE
404
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

Gestion aéroport municipal - décembre 1986	1 200,00
Ass. fun. Rousseau & frères ltée:	
Location de local et de stalles de stationnement - Traverse des âges - décembre 1986	862,50
Mediacom inc.:	
Location d'un bulletin permanent - du 5 avril au 5 mai 1986	186,00 $
Motorola limitée:	
Entretien de l'équipement de radio - décembre 1986 - hôtel de ville et travaux publics	566,00
André Leblanc & ass.:	
Évaluation - vente de terrain par Arno électrique	300,00
Pierre Bock:	
Huissier	5,56
Bicybec ltée:	
Achat de plaques permanentes - bicyclettes	39,85
Institut de police du Québec:	
Cours en gestion des opérations - 2 candidats	120,00
Cours de C.R.P.Q. - 1 candidat	100,00
Restaurant Le Grillon:	
Repas aux détenus - février, avril, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre 1986	165,70
Summum Sécurité inc.:	
Service de matrones - période se terminant le 15 novembre 1986	134,40
Ass. des urbanistes et aménagistes municipaux du Qué.:	
Adhésions - André Laneuville et Roger Bruneau	50,00
Ass. des communicateurs municipaux du Québec:	
Cotisation 1987 - François Roy	85,00
Claude Demers enr.:	
Photographie du Vieux Trois-Rivières pour publication	25,00
Albatros 04:	
Don in memoriam - décès de André Montour	25,00
Breuvages Bégin ltée:	
Service de cruches d'eau - autogare - octobre 1986	22,00
Le Nouvelliste:	
Avis public - appel d'offres	307,20
Publications Les Affaires inc.:	
Appel d'offres	123,50
Madame Jeanne Paquin:	
Repas - 17 personnes - le 17 novembre 1986	217,82

SUBVENTIONS - CORVÉE-HABITATION

2313-1402 Québec inc. - 1ère année (3 propriétés)	6 000,00
Robert Bureau et Louise Milette - 2e année	500,00
Michel Delage - 2e année	500,00
Michel Lemire et Danielle Livernoche - 1ère année	750,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES

Productions Specta inc.:	
Contribution au Festival des trois-rivières - dû par la Ville	2 690,00

LOISIRS & AFFAIRES CULTURELLES (suite)

Productions Specta inc.(suite):	
Patrimoine - dépenses - Voyageur et Ateliers photographiques de Trois-Rivières	21,80 $
Comité des citoyens Jean-Nicolet:	
Surveillance, entretien, programmation et animation de la patinoire et/ou rond de glace, pose et enlèvement des bandes - 1er versement	865,00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1986

INITIALES DU MAIRE

405

INITIALES DU GREFFIER

Allard, Claude:
Concierge-messager - greffe & archives
250 km 61,25

Baril, Roger:
Contrôleur équip. - travaux publics
210 km 50,22

Boucher, Réjean:
Responsable alimentation en eau - usine de traitement d'eau
718 km 136,42

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - NOVEMBRE 1986 (suite)

Duval, Jean-Paul:
Concierge-messager - greffe & archives
251 km 61,49 $

Fiset, Jean:
Technicien en système d'information - génie
939 km 248,75

Laberge, André:
Inspecteur en bâtiments II - urbanisme
235 km 57,57

Lefebvre, Michel:
Régisseur programmes sportifs - loisirs
256 km 62,72

Lelièvre, Denis:
Régisseur aux aménagements - parcs & bâtisses - loisirs
16 sorties - du 23 octobre au 27 novembre 1986 44,00

Massicotte, Jean-Maurice:
Inspecteur - Hyg. & env. - permis et inspections
739 km 140,41

Pellerin, Fernand:
Inspecteur de chantiers - permis et inspections
1 248 km 237,12

Perron, René:
Chef de service - équipements & opérations - (services communautaires)
190 km 46,55

Poirier, Yvon:
Directeur travaux publics
1 220 km 231,80

Provencher, Alain:
Technicien génie civil II - travaux publics
1 481 km 281,39

Roy, François:
Agent d'information - direction générale
23 sorties 63,25

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Jean-Guy Gervais:
Repas - retraite du sergent Yvon Lefebvre 51,90

Henri-Paul Jobin:
Montréal - réunion SODES 80,80

Pierre Moreau:
Repas avec invité du Trust général 27,50
Ottawa - colloque sur les assurances 358,40

Claude Pélissier:
Québec - Musée de Québec - M.A.C. 90,70

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Roger Lafontaine 79,87 $
René Monfette 1 027,22

TOTAL 392 793,86 $

INITIALES DU MAIRE

406

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

GRAND TOTAL 616 504,34 $

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 22e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 22e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à dix-neuf heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

523-86
Adoption du budget 1987
Adoption

ATTENDU que les revenus probables de l'année 1987 se chiffrent à la somme de 39 000 000 $ suivant le projet de budget annexé à la présente résolution;

ATTENDU que les dépenses probables pour ladite année s'élèvent à la somme de 39 000 000 $;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le projet de budget ci-annexé soit adopté et que la somme de 39 000 000 $ soit appropriée pour les dépenses de l'année 1987.

ADOPTÉ

524-86
Programme des immobilisations
Adoption

CONSIDÉRANT l'article 473 de la loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le programme des immobilisations de la Ville de Trois-Rivières pour les années 1987-88 et 1989, au montant de 31 161 600 $, soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, ledit programme étant annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

4081

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 22e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 22e jour de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-six à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Madame la Conseillère	Chrystiane	THIBODEAU
Messieurs les Conseillers	Guy	LEBLANC
	Yvan	LECLERC
	Roger	BELLEMARE
	Émilien	LA BARRE
	Claude	PÉLISSIER
	Léo	THIBEAULT
	André	NOËL
	Gilles	LATOUR
	Henri-Paul	JOBIN
	André	LANDRY

525-86
Règlement
25-AA (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller André Noël
APPUYÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 25-AA (1986) amendant le règlement no 25, quant à ce qui a trait aux taux de la taxe générale et des taxes spéciales, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

526-86
Règlement
25-TA-C
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Claude Pélissier
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Émilien La Barre
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 25-TA-C (1986) amendant le règlement no 25TA concernant l'imposition d'une taxe d'affaires dans la Ville de Trois-Rivières aux fins de modifier le taux de ladite taxe, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

527-86
Règlement
1024 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 décembre 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 22e JOUR DE DÉCEMBRE 1986

IL EST PROPOSÉ PAR: Mme la Conseillère Chrystiane Thibodeau
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller Gilles Latour
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1024 (1986) prévoyant des travaux de renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout et décrétant un emprunt au montant de 400 000 $, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

528-86
Règlement
1025 (1986)
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 juillet 1986;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Henri-Paul Jobin
APPUYÉ PAR: M. le Conseiller André Landry
ET RÉSOLU:

Que le règlement no 1025 (1986) établissant les taux de location des espaces intérieurs et extérieurs à l'aéroport, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE

JL/JRD